

INVESTIR DANS LES EMPLOIS POUR

LA CLASSE MOYENNE



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2018)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document en tout ou en partie doit être adressée au Ministère des Finances Canada.

Ce document est diffusé sur Internet à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca

This document is also available in English.

No de cat. : F1-52F-PDF

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Chapitre 1 – Mise à jour économique et budgétaire	9
Introduction	9
Évolution récente de l'économie	10
Mise à jour des perspectives économiques	17
Opportunités futures	19
Mise à jour des perspectives budgétaires	22
Chapitre 2 – Des progrès continus pour la classe moyenne	25
Des résultats pour les Canadiens	26
Un Canada plus égalitaire, plus généreux et plus viable	35
Chapitre 3 – Confiance dans l'avenir économique du Canada	53
Introduction	53
Accélérer l'investissement des entreprises	56
Faire du Canada l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale	66
Éliminer les obstacles au commerce intérieur du Canada	73
Faciliter la croissance des entreprises	75
Aider les innovateurs canadiens à ajouter de la valeur, à réussir et à prendre de l'expansion	81
Appendice 3.A – Dossiers à régler découlant des examens des règlements	90
Annexe 1 – Précisions au sujet des projections économiques et budgétaires	95
Projections économiques	95
Projections budgétaires	98
Annexe 2 – Obtenir des résultats pour les canadiens	133
Annexe 3 – Accélérer l'investissement des entreprises	173

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2018

« Partout au pays, une classe moyenne forte et en expansion stimule la croissance économique et crée de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités de réussite pour les gens. Même s'il y a encore du travail à faire pour s'assurer que tous les Canadiens ont une chance réelle de réussir, de véritables progrès ont déjà été réalisés. »

– Bill Morneau, ministre des Finances

Introduction

Il y a trois ans, les Canadiens et les Canadiennes ont fait un choix : ils ont accueilli favorablement un plan qui consiste à investir dans l'économie, à renforcer la classe moyenne et en assurer la croissance, et à offrir une aide réelle aux personnes qui travaillent fort pour faire partie de cette classe moyenne.

Au cours des années qui ont suivi, le gouvernement a continué de mettre l'accent sur la classe moyenne et d'aider à rendre la vie plus abordable pour les familles canadiennes qui travaillent fort.

Afin que les Canadiens disposent de plus d'argent pour économiser, investir et contribuer à la croissance de l'économie, le gouvernement a instauré la baisse d'impôt pour la classe moyenne.

Afin d'aider les familles à composer avec le coût élevé associé au fait d'élever des enfants, le gouvernement a instauré l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), et ensuite, il l'a indexée aux augmentations du coût de la vie, deux ans plus tôt que prévu.

Le plan du gouvernement fonctionne

Chaque jour, les Canadiens travaillent fort pour améliorer leur situation et celle de leur famille. Grâce à leurs efforts :

L'économie du Canada est forte et en croissance. Le taux de croissance économique de 3 % affiché par le Canada en 2017 est le plus élevé des pays du G7, et le Canada devrait demeurer l'un des chefs de file à ce chapitre cette année et l'année suivante.

Il y a un plus grand nombre de bons emplois bien rémunérés. Au cours des trois dernières années, les Canadiens ont créé plus de 550 000 nouveaux emplois à temps plein, ce qui a ramené le taux de chômage à son niveau le plus faible en 40 ans. La hausse de l'emploi chez les femmes a été particulièrement forte. De plus, la proportion de Canadiens en âge de travailler qui occupent un emploi se situe actuellement au niveau le plus élevé de l'histoire du Canada.

Les salaires des Canadiens augmentent. La hausse salariale du travailleur canadien moyen surpasse l'inflation. Si les tendances actuelles se maintiennent, 2018 pourrait se révéler l'année de la plus forte hausse des salaires depuis près d'une décennie.

La confiance des consommateurs est élevée. Avec plus d'argent, plus d'emplois, des salaires croissants et des impôts plus faibles, les Canadiens sont confiants dans leur situation financière personnelle. On le constate dans les indicateurs du niveau de confiance des consommateurs, qui demeurent élevés par rapport aux données historiques.

Les bénéfices des entreprises sont plus élevés. La rentabilité après impôt des entreprises au Canada est élevée comparativement à la moyenne historique, ce qui s'ajoute aux autres facteurs favorisant de nouveaux investissements, y compris pour créer de bons emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

La vigueur de l'économie canadienne se traduit par une augmentation plus rapide des revenus fédéraux que des dépenses fédérales. Les éléments sous-jacents solides de l'économie alimentent la croissance des revenus fédéraux, ce qui contribue à l'amélioration du solde budgétaire projeté.

Afin d'aider à bâtir des communautés fortes et d'appuyer une croissance économique soutenue, le gouvernement fait des investissements historiques dans l'infrastructure, l'innovation, les sciences et la recherche, ainsi que dans l'acquisition de compétences et la formation. Il a aussi conclu de nouveaux accords commerciaux modernes qui se traduiront par une augmentation des débouchés économiques pour les Canadiens dans les années à venir.

Après trois ans, les résultats sont clairs : le plan du gouvernement fonctionne.

En raison du travail acharné des Canadiens, non seulement l'économie du Canada est-elle forte et croissante, mais les revenus du gouvernement augmentent plus rapidement que prévu. Le gouvernement profite de ces revenus supplémentaires pour continuer d'investir dans les familles canadiennes, pour qui la situation s'est améliorée.

Dans un an, une famille typique de quatre personnes de la classe moyenne touchera, en moyenne, environ 2 000 dollars de plus chaque année grâce à la baisse d'impôt pour la classe moyenne et à l'ACE. Ces changements permettront à un plus grand nombre de familles d'acheter des aliments sains, des vêtements pour la rentrée scolaire ou des bottes neuves pour les enfants qui grandissent. Ces familles auront aussi plus de moyens pour investir dans l'avenir de leurs enfants en cotisant à des régimes enregistrés d'épargne-études.

Avantage net en 2019 après impôts fédéral et provincial sur le revenu pour une famille typique ayant deux enfants
(Revenu total médian de 110 000 \$ par année)

Mesure	Avantage en 2019
Allocation canadienne pour enfants	2 085 \$
Baisse d'impôt pour la classe moyenne	186 \$
Élimination de certains crédits d'impôt	-270 \$
Avantage net	2 001 \$

Nota – Selon l'hypothèse où les revenus et les déductions sont répartis dans une proportion de 60 %-40 % entre conjoints et que les déductions (p. ex., cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, frais de garde d'enfants) totalisent 10 000 \$. La ligne « Allocation canadienne pour enfants » tient compte du remplacement de l'ancien système de prestations pour enfants par l'ACE et de l'élimination du fractionnement du revenu des familles ayant des enfants. L'estimation de l'ACE suppose qu'il y a un enfant âgé de 6 à 17 ans et un autre âgé de moins de 6 ans, s'applique à l'année de prestations 2019-2020 et prend en compte l'impôt provincial de l'Ontario sur la Prestation universelle pour la garde d'enfants. La ligne « Élimination de certains crédits d'impôt » tient compte de l'élimination des crédits d'impôt pour la condition physique des enfants et pour les activités artistiques des enfants, sur la base de 600 \$ par enfant au titre des dépenses pour la condition physique admissibles et de 300 \$ par enfant au titre des dépenses pour les activités artistiques admissibles.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, un couple à deux revenus (de 100 % et de 67 % de la rémunération moyenne) ayant deux enfants a conservé près de 85 % de ses revenus bruts en 2017 après la prise en compte de l'ACE. Il s'agit du taux d'imposition effectif le plus bas du G7.

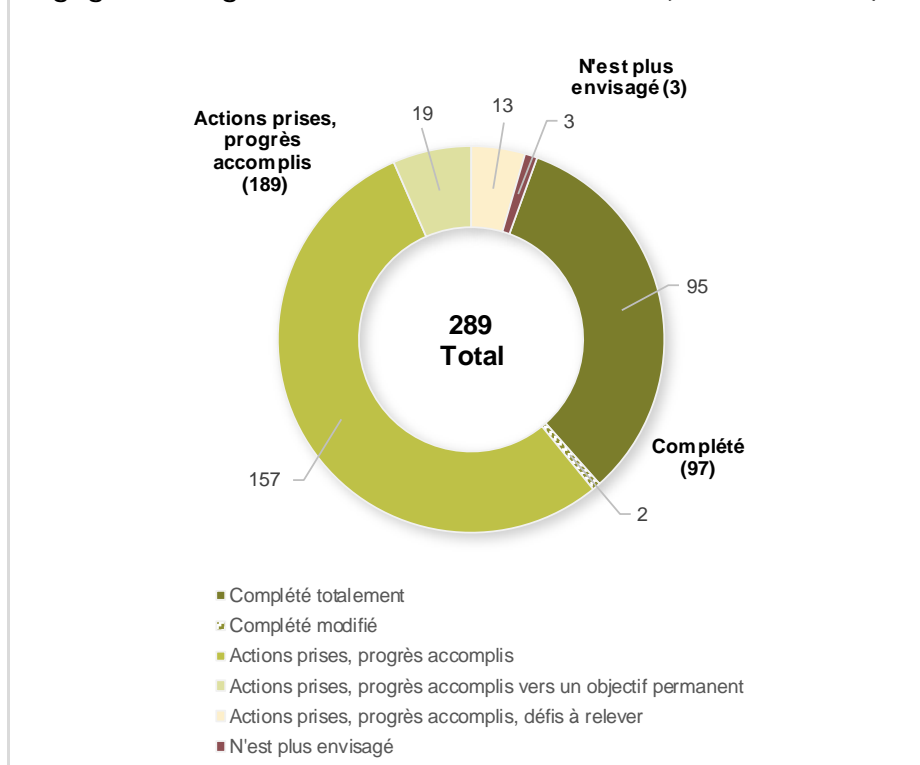
L'avantage total qui en découle est encore plus élevé pour les familles à deux enfants dirigées par un parent seul qui gagne le salaire moyen, ainsi que pour les familles à deux enfants où un seul des parents travaille et gagne le salaire moyen. Lorsque l'ACE non imposable et les autres avantages sont ajoutés au revenu familial, le taux d'imposition effectif sur le revenu des particuliers de ces familles était de moins de 2 % en 2017. En d'autres mots, elles ont conservé **plus de 98 % des montants qu'elles ont gagnés et reçus en prestations**.

Malgré ces progrès importants réalisés pour la classe moyenne, le gouvernement, comme les Canadiens, sait qu'il en reste beaucoup à faire.

Le gouvernement poursuivra ses efforts en vue de respecter ses engagements envers les Canadiens. Sur les 289 engagements qu'il a pris en 2015, il en a réalisé 97, et il a pris des mesures et enregistré des progrès relativement à 189 autres engagements.

Pour les Canadiens, ces progrès se traduisent par un transport en commun plus rapide et plus fiable, de meilleures routes, des logements et des études postsecondaires plus abordables, de nouveaux accords commerciaux qui créeront un plus grand nombre de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne, et un environnement plus propre pour chacun d'entre nous (pour de plus amples renseignements sur les résultats, voir l'annexe 2, « Obtenir des résultats pour les Canadiens »).

Figure 1
Engagements figurant dans les lettres de mandat (novembre 2015)



Le gouvernement continuera de s'assurer que ses investissements dans les gens, les communautés et l'économie s'accompagnent d'une saine gestion financière, soit le maintien d'un ratio de la dette par rapport à la taille de l'économie sur un trajectoire descendante qui protégeront l'avantage du faible endettement du Canada pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Le présent *Énoncé économique de l'automne*, comme les autres budgets et énoncés du gouvernement, porte avant tout sur des investissements dans les Canadiens et dans ce qui leur tient le plus à cœur. Il s'appuiera sur les résultats favorables obtenus au cours des trois dernières années et jettera les bases d'une croissance à long terme qui profitera à tous.

Les nouvelles mesures prévues dans l'*Énoncé économique de l'automne* comprennent des propositions qui aideront à bâtir un Canada plus égalitaire, plus généreux et plus durable, des modifications du régime fiscal canadien pour accélérer l'investissement des entreprises, un engagement fort à faire du Canada l'économie la plus branchée à l'échelle mondiale, des progrès pour éliminer les obstacles au commerce au sein du Canada, et des modifications réglementaires pour faciliter la création d'emplois et la croissance dans le secteur des entreprises.

De nouveaux investissements appuieront l'engagement du gouvernement de bâtir une économie qui fonctionne pour tous, soit une économie dont les avantages reviennent à un nombre toujours croissant de personnes, où les Canadiens peuvent obtenir des emplois de grande qualité et où les entreprises canadiennes sont bien positionnées pour profiter de nouveaux débouchés dans une économie mondiale de plus en plus complexe.

Partout au pays, une classe moyenne forte et en expansion stimule la croissance économique et crée de nouveaux emplois de même que de nouvelles possibilités de réussite pour tous. S'inspirant du travail acharné et soutenu des Canadiens, le gouvernement procède aux prochaines étapes pour bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde en investissant dans des emplois pour la classe moyenne.

L'engagement du Canada envers l'égalité

En vue d'atteindre l'objectif du gouvernement qui consiste en plus grande égalité, toutes les mesures et tous les investissements inclus dans l'*Énoncé économique de l'automne 2018* ont été assujetties à une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et au Cadre des résultats relatifs aux sexes du gouvernement.

Comme l'a indiqué le budget de 2018, l'ACS+ fait en sorte que les répercussions de chaque mesure sur différents groupes de personnes sont comprises, ce qui assure une meilleure élaboration de politiques et une meilleure prise de décisions, alors que le Cadre des résultats relatifs aux sexes inclut des objectifs et des indicateurs qui aident à fixer les priorités, à orienter les décisions et à mesurer les progrès du Canada vers l'atteinte d'une plus grande égalité entre les sexes.

Le gouvernement est engagé à ce que tous les Canadiens aient des chances réelles et égales de réussir, indépendamment de facteurs identitaires comme le sexe, le genre, la race, l'ethnie, l'âge, l'aptitude ou l'orientation sexuelle.

Chapitre 1

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

Introduction

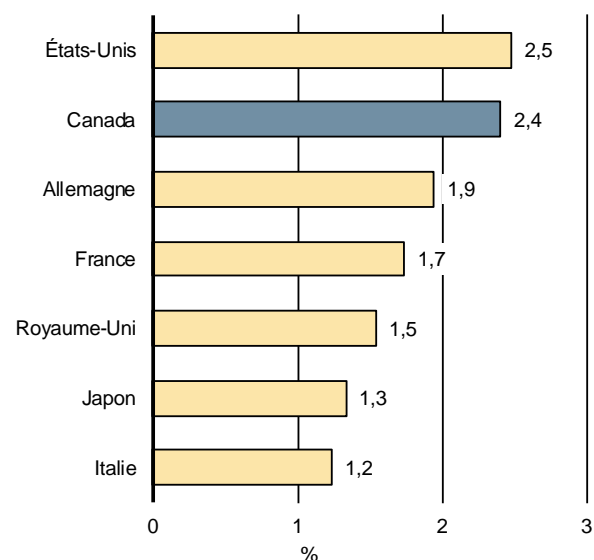
L'économie canadienne continue d'afficher une croissance solide. Cette bonne performance s'appuie sur des conditions économiques solides et est soutenue par des gains au chapitre de l'emploi, qui ont fait en sorte que la proportion de Canadiennes et de Canadiens en âge de travailler qui occupent un emploi se situe au niveau le plus élevé de l'histoire du Canada et que la confiance des consommateurs est forte. En parallèle, l'investissement des entreprises continue à se rétablir.

Depuis la fin de 2015, la croissance économique a atteint en moyenne près de 2,5 %, ce qui place le Canada parmi les chefs de file du Groupe des Sept (G7) au chapitre du rythme de croissance (graphique 1.1). Au cours des trois dernières années, le taux de chômage a baissé à 5,8 %, son niveau le plus bas en 40 ans. En raison de la vigueur du marché du travail, les Canadiens profitent aussi à l'heure actuelle de la forte croissance des salaires.

Depuis la fin de 2015, le Canada fait partie des chefs de file du G7 au chapitre de la croissance économique, et le taux de chômage se situe au niveau le plus bas en 40 ans

Graphique 1.1

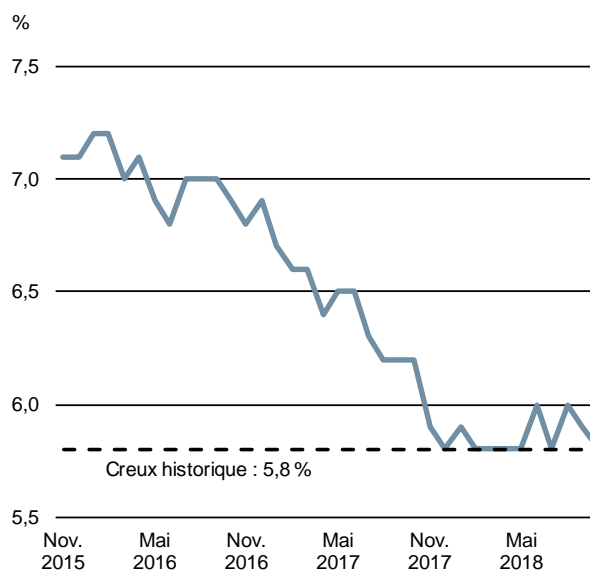
Croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel depuis le 4^e trimestre de 2015



Nota – Croissance moyenne trimestrielle du PIB réel (taux annualisés). Le dernier point de données correspond au 2^e trimestre de 2018 pour le Canada et au 3^e trimestre de 2018 pour les autres pays.

Source : Haver Analytics

Taux de chômage



Nota – Le dernier point de données correspond à octobre 2018.

Source : Statistique Canada

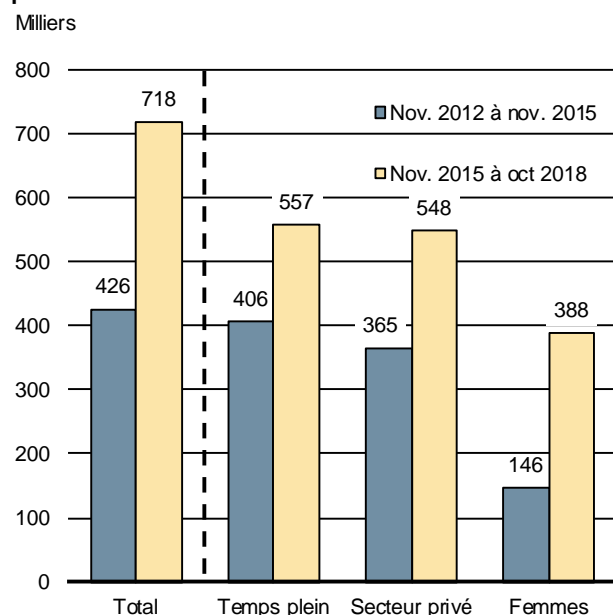
Évolution récente de l'économie

Depuis la fin de 2015, l'économie canadienne s'est fortement rétablie. Un éventail de facteurs expliquent l'accélération de la croissance, notamment la hausse solide de la consommation des ménages, les résultats positifs des politiques monétaires et budgétaires coordonnées et l'amélioration des conditions économiques à l'échelle mondiale. Tous ces éléments ont contribué à une forte croissance de l'emploi, à l'augmentation des salaires et de la confiance des consommateurs, ainsi qu'à la reprise de l'investissement des entreprises.

Cette croissance plus solide s'est particulièrement manifestée dans le marché de l'emploi canadien. Depuis novembre 2015, grâce à leur travail acharné, les Canadiens ont contribué à créer environ 550 000 emplois à temps plein (graphique 1.2). La hausse de l'emploi chez les femmes a été particulièrement forte; en effet, le rythme des gains a plus que doublé au cours de la dernière période. Il en résulte que la proportion de Canadiens en âge de travailler qui occupent un emploi – tant dans la population générale que chez les femmes – a atteint le niveau le plus élevé de l'histoire du Canada. Ces améliorations aident à compenser certaines des pressions exercées par le vieillissement de la population, qui pèse sur le ratio global emploi-population.

Depuis novembre 2015, l'économie canadienne a créé plus de 550 000 emplois à temps plein

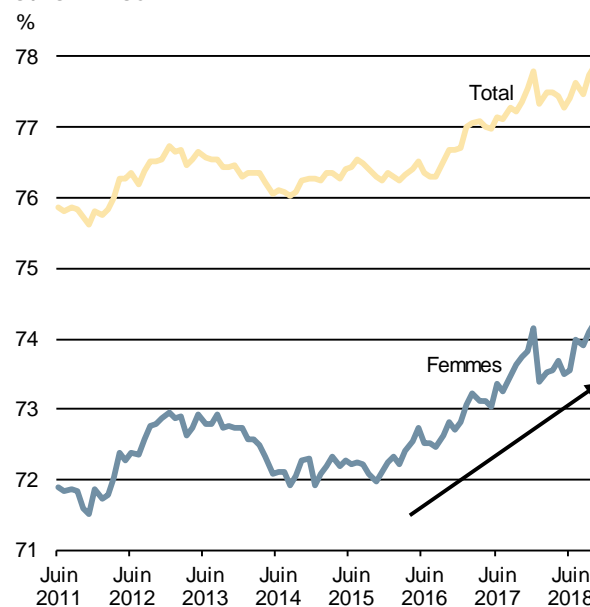
Graphique 1.2
Hausse de l'emploi depuis novembre 2015 comparativement aux trois années précédentes



Nota – L'emploi dans le secteur privé correspond à la somme des employés du secteur privé et des travailleurs indépendants.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Proportion des Canadiens en âge de travailler qui occupent un emploi, population totale et femmes



Nota – L'âge de travailler est de 25 à 64 ans. Le dernier point de données correspond à octobre 2018.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

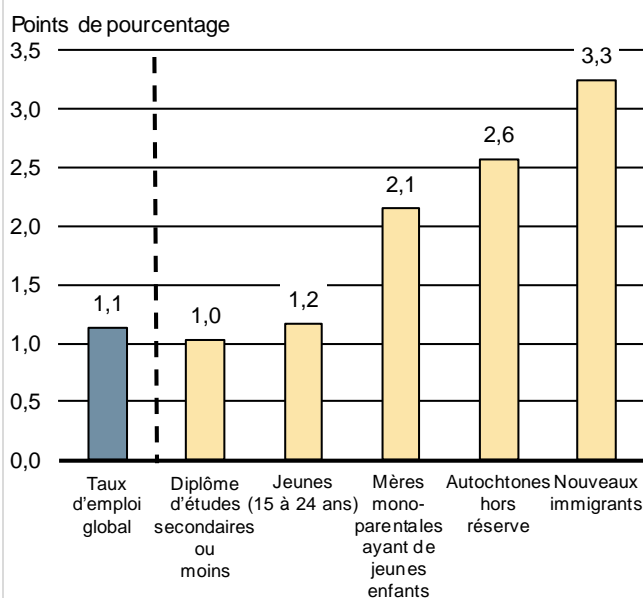
La preuve sans équivoque que les populations plus vulnérables profitent de la performance économique du Canada et de la croissance solide de l'emploi est un autre signe encourageant (voir ci-dessous). Ce progrès, combiné aux investissements du gouvernement destinés aux enfants, aux aînés, aux travailleurs à faible revenu et à d'autres Canadiens plus vulnérables, devrait contribuer à réduire la proportion de Canadiens vivant dans la pauvreté. La présence accrue sur le marché du travail de personnes appartenant aux groupes sous-représentés durant les dernières décennies a constitué un important facteur de croissance économique qui a contribué à renforcer l'économie.

La croissance économique récente crée des opportunités d'emploi pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays

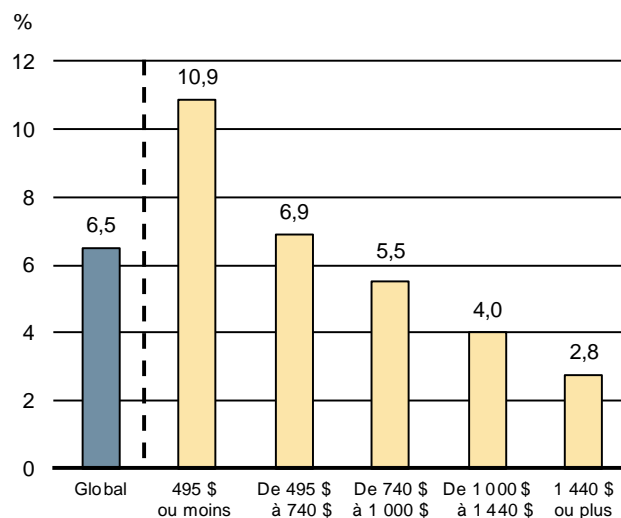
L'amélioration récente des conditions du marché du travail a été plus marquée pour les groupes qui y sont souvent sous-représentés. Au cours des dernières années, la proportion de Canadiens en âge de travailler qui occupent un emploi a augmenté de façon notable chez les nouveaux immigrants, les Autochtones vivant hors réserve, les mères monoparentales, les jeunes et les personnes dont le niveau de scolarité est plus faible (graphique 1.3). En outre, les personnes de toutes les catégories de revenu ont profité de la hausse de la rémunération; la catégorie de revenu inférieure est celle qui affiche les gains les plus marqués (graphique 1.3).

Graphique 1.3

Variation du taux d'emploi de la population en âge de travailler de 2016 à 2018



Croissance de la rémunération hebdomadaire médiane de 2016 à 2018, par catégorie de revenu



Nota – Comparaison entre janvier à octobre 2016 et janvier à octobre 2018 (dernier mois pour lequel les données sont disponibles). Les données ne sont pas désaisonnalisées. L'âge de travailler est de 25 ans à 64 ans. Les données tiennent compte des Autochtones vivant hors réserve. L'expression « mères monoparentales ayant de jeunes enfants » signifie les mères monoparentales dont l'enfant le plus jeune a moins de 13 ans. Le terme « nouveaux immigrants » désigne les immigrants arrivés au cours des 10 dernières années. Les données sur d'autres groupes vulnérables, comme les Autochtones vivant dans les réserves, les membres de la communauté LGBTQ2+ et les personnes handicapées, ne sont pas disponibles.

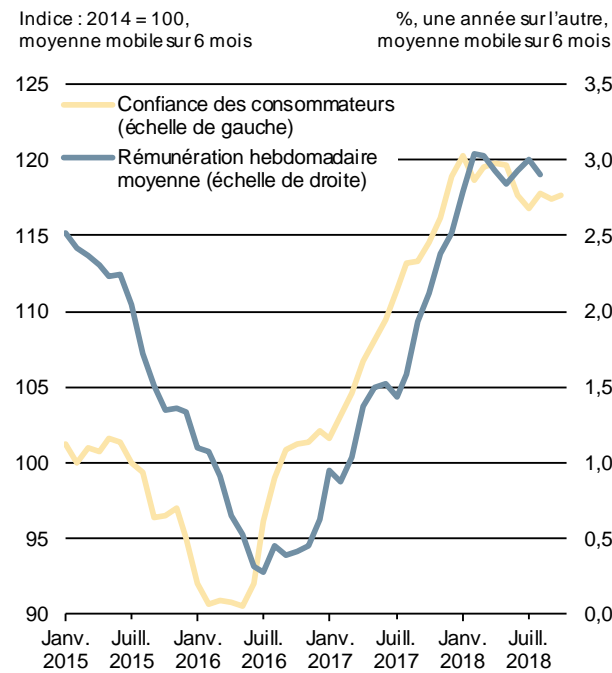
Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Dans le contexte d'un marché de l'emploi fort et d'une économie qui fonctionne presque au maximum de sa capacité, la croissance des salaires a augmenté. Depuis le début de 2018, les Canadiens profitent de la croissance des salaires la plus solide en huit ans. Au cours des dernières années, la croissance plus forte des salaires et les meilleurs résultats observés sur le marché du travail ont contribué à accroître la confiance des consommateurs, ce qui a soutenu davantage les dépenses des ménages et la croissance globale (graphique 1.4). Dernièrement, la croissance des dépenses des ménages a ralenti, en premier lieu en ce qui a trait aux dépenses sensibles au taux d'intérêt. Cette croissance maintient néanmoins un rythme solide.

La hausse de l'emploi, de la croissance des salaires et de la confiance des consommateurs a soutenu les dépenses des ménages

Graphique 1.4

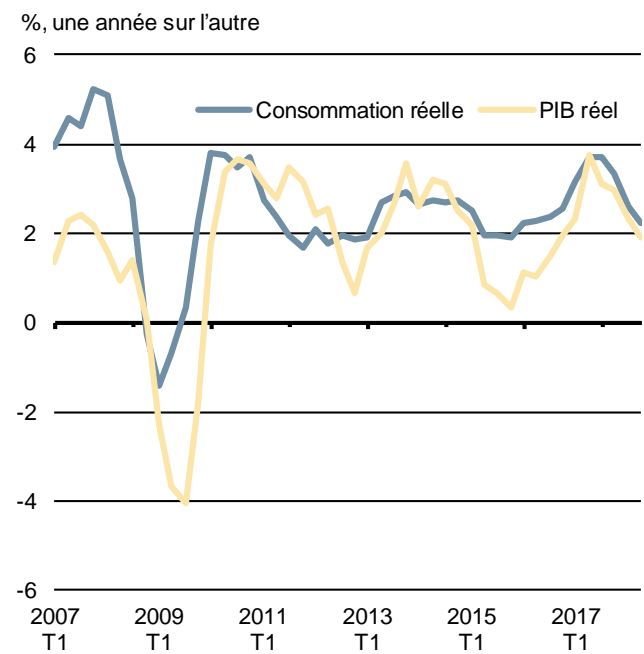
Croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne et confiance des consommateurs



Nota - Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (toutes les industries, heures supplémentaires comprises). Les derniers points de données correspondent à août 2018 pour la rémunération et à octobre 2018 pour la confiance des consommateurs.

Sources : Statistique Canada; Conference Board du Canada

Consommation réelle des ménages et croissance du PIB réel



Nota - Les derniers points de données correspondent au 2^e trimestre de 2018.

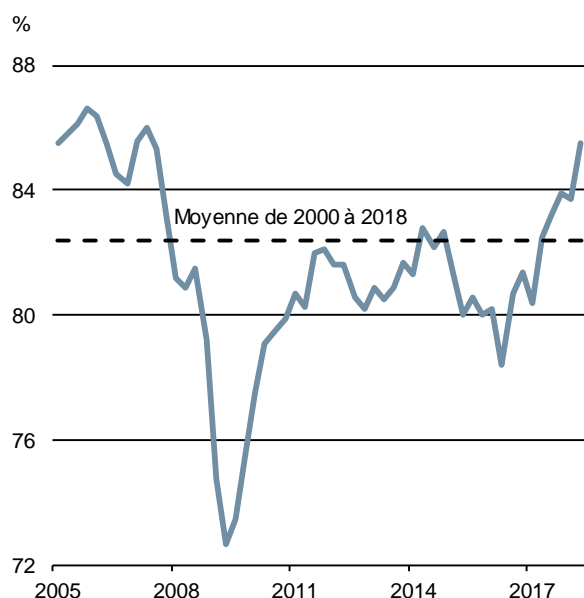
Source : Statistique Canada

La confiance accrue des entreprises et les pressions à la hausse sur la capacité de production ont contribué à une remontée de l'investissement des entreprises, laquelle a augmenté d'environ 8 % par trimestre en moyenne depuis la fin de 2016. Il s'agit du taux de croissance le plus rapide des six dernières années (graphique 1.5). Depuis la fin de 2016, l'investissement des entreprises est en hausse dans la grande majorité des provinces et ce pour un vaste éventail de biens d'investissement.

Les entreprises semblent répondre aux pressions sur la capacité de production en investissant dans un vaste éventail de biens d'investissement

Graphique 1.5

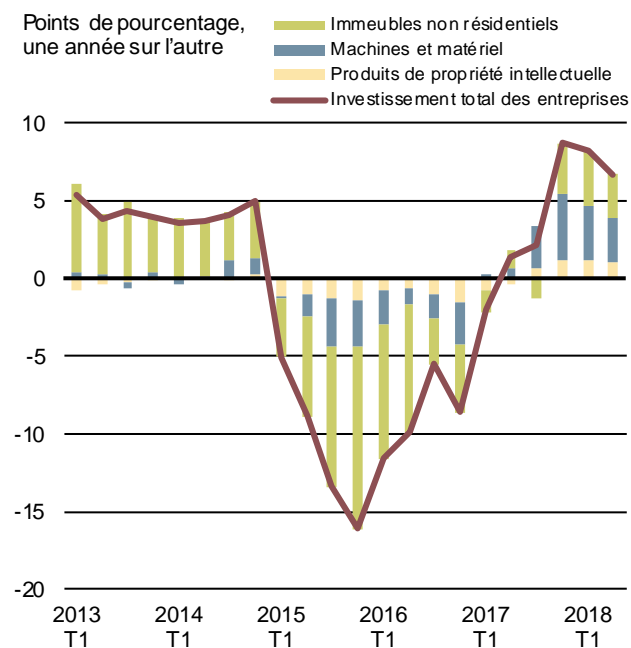
Intensité de l'utilisation de la capacité de production des industries



Nota - Le dernier point de données correspond au 2^e trimestre de 2018.

Source : Statistique Canada

Contributions à la croissance de l'investissement réel des entreprises, par composante



Nota - Moyenne des taux de croissance trimestriels annualisés. Le dernier point de données correspond au 2^e trimestre de 2018.

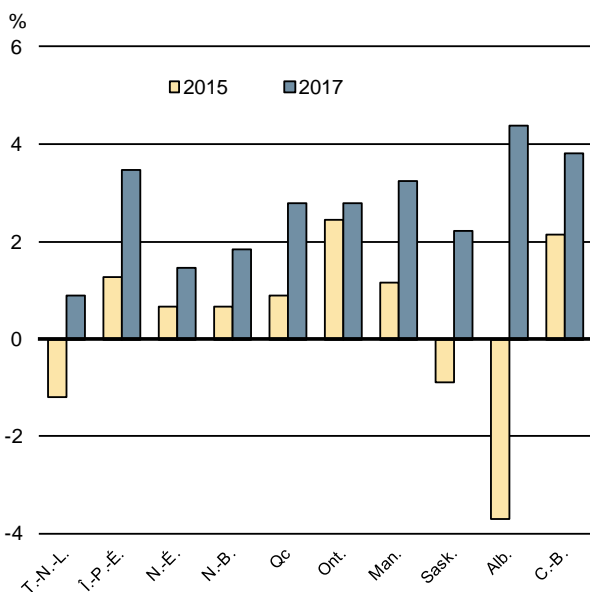
Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Toutes les régions du Canada ont profité des conditions plus favorables à l'échelle nationale et mondiale. En conséquence, toutes les provinces ont affiché une croissance positive en 2017 pour la première fois depuis 2011 (graphique 1.6). De même, les conditions économiques plus solides ont été réparties dans l'ensemble des secteurs économiques; les secteurs des services et des biens, y compris les biens énergétiques et non énergétiques, contribuent à la croissance économique depuis la fin de 2016.

La croissance est largement répartie dans l'ensemble des régions et des secteurs

Graphique 1.6

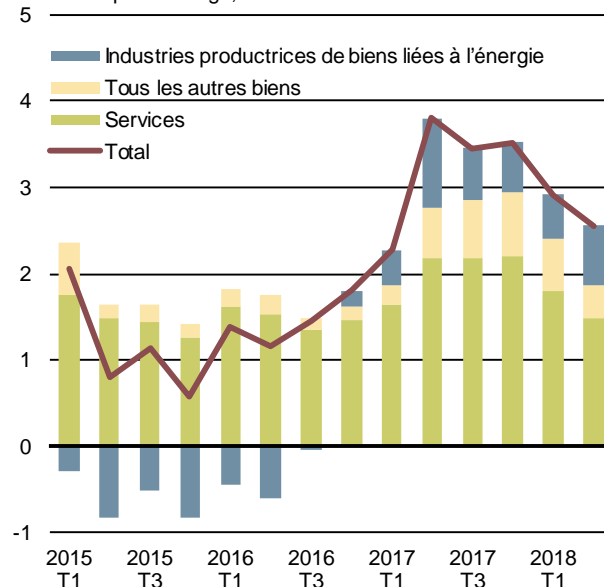
Croissance du PIB réel par province, 2017 par rapport à 2015



Source : Statistique Canada

Contributions à la croissance du PIB réel, par secteur

Points de pourcentage, une année sur l'autre



Nota - PIB réel aux prix de base (prix constants de 2007) par industrie. Les industries productrices de biens liées à l'énergie comprennent l'extraction pétrolière et gazière, les activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière, et les travaux de génie et autres activités de construction. Le dernier point de données correspond au 2^e trimestre de 2018.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

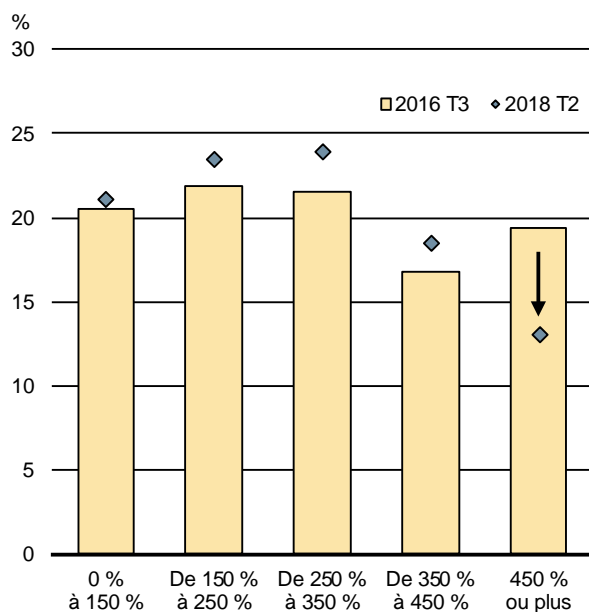
Certains indicateurs démontrent que les vulnérabilités financières des ménages commencent à s'atténuer en réponse à l'augmentation des taux d'intérêt et aux mesures prises par le gouvernement, y compris l'instauration d'une simulation de crise de taux d'intérêt hypothécaires. La croissance du crédit des ménages a ralenti pour s'établir à son niveau le plus faible depuis 2001, et le ratio de la dette par rapport au revenu des ménages s'est stabilisé. Mais surtout, le nombre de ménages contractant des prêts hypothécaires qui les rendent très endettés (c.-à-d. dont le ratio prêt-revenu est supérieur à 450 %) a baissé (graphique 1.7).

Les marchés du logement ont aussi ralenti à l'échelle du pays, ce qui a atténué les préoccupations relatives à la stabilité des marchés. Selon les données récentes, les marchés où l'activité de revente s'était affaiblie – comme ceux de Toronto, de Vancouver et de Calgary – se sont stabilisés ou ont montré des signes de reprise. La croissance des prix à Toronto et à Vancouver a ralenti, particulièrement pour les maisons unifamiliales; cependant, en raison du faible niveau de l'offre, les prix demeurent élevés, ce qui présente un problème d'abordabilité pour de nombreuses personnes.

Les vulnérabilités liées au niveau d'endettement élevé des ménages commencent à s'atténuer et les marchés du logement ont ralenti

Graphique 1.7

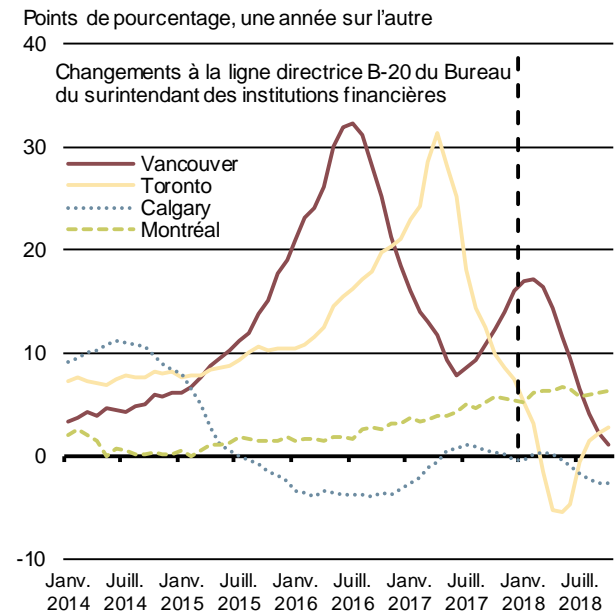
Répartition des nouveaux prêts hypothécaires, par ratio prêt-revenu



Nota – Les données comprennent les prêts pour achat et les refinancements provenant d'institutions financières sous réglementation fédérale.

Sources : Déclarations réglementaires des banques canadiennes; calculs du ministère des Finances Canada

Croissance des prix des logements, par marché



Nota – Indice des prix des propriétés MLS, par ville, données désaisonnalisées. Le dernier point de données correspond à octobre 2018.

Source : Association canadienne de l'immeuble

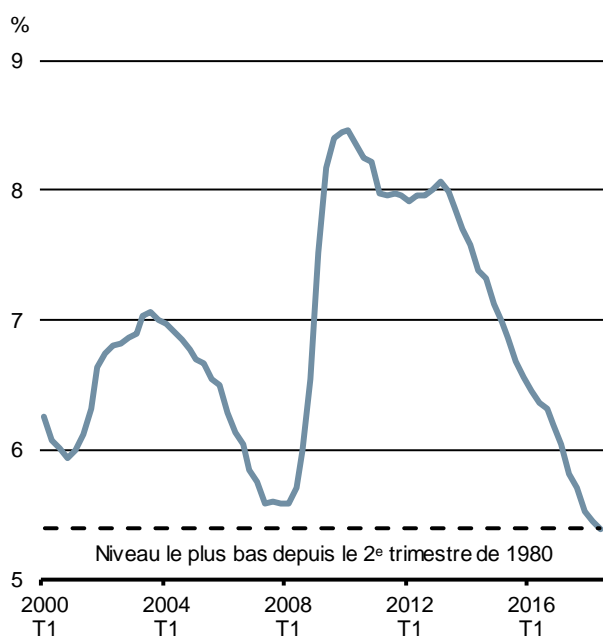
Outre l'amélioration des conditions économiques à l'échelle nationale, la reprise de l'activité économique mondiale des deux dernières années soutient aussi le regain de croissance au Canada. Après avoir atteint en 2016 son niveau le plus faible depuis la fin de récession, la croissance mondiale s'est raffermie, soutenue par une amélioration de la performance économique dans la plupart des régions du monde et, plus récemment, par l'activité économique vigoureuse aux États-Unis. Cette croissance largement répandue a contribué à créer le marché de l'emploi le plus vigoureux observé dans les économies avancées depuis 40 ans, et le taux de chômage des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a baissé à un niveau que l'on n'avait pas vu depuis 1980 (graphique 1.8).

Plus tôt cette année, la croissance mondiale semble avoir atteint un sommet; selon les indicateurs avancés d'activité économique, toutefois, la croissance mondiale devrait ralentir au cours des prochains trimestres pour se situer à un niveau plus modéré.

La croissance économique mondiale plus forte a stimulé l'économie canadienne

Graphique 1.8

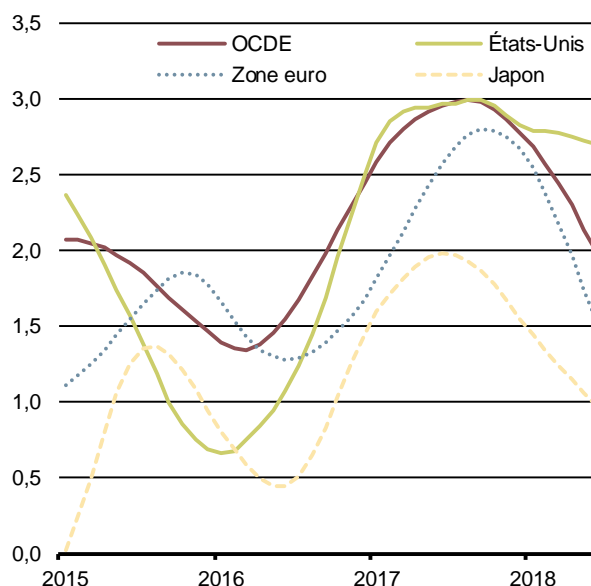
Taux de chômage de l'OCDE



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, mai 2018

Indicateur avancé de l'OCDE

%, une année sur l'autre



Nota - L'indicateur avec la tendance réincorporée est l'un des indicateurs avancés de l'OCDE. Il représente une valeur approximative de la croissance du PIB. Le dernier point de données correspond à juin 2018.

Source : Indicateurs avancés composites de l'OCDE

Mise à jour des perspectives économiques

Au Canada, la croissance du PIB réel a ralenti récemment pour passer à un rythme plus durable : elle s'est établie en moyenne à un peu moins de 2 % par trimestre depuis le milieu de 2017. Pour le reste de la période de projection, les économistes du secteur privé s'attendent à ce que ce rythme plus durable se poursuive, grâce à une économie qui fonctionne presque au maximum de sa capacité et qui croît conformément à son taux de croissance potentielle à long terme.

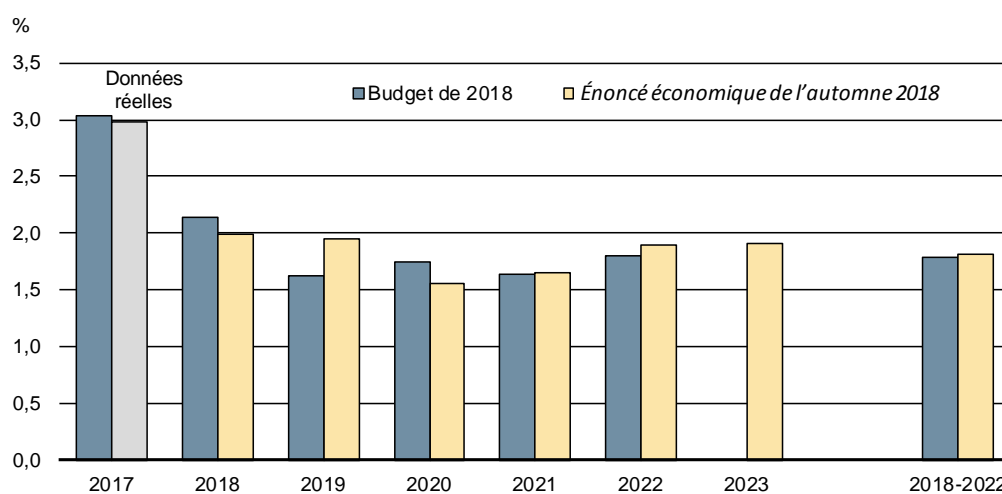
En 2018 et en 2019, la croissance du PIB réel devrait atteindre 2,0 % (se reporter à l'annexe 1 pour une description détaillée de la mise à jour des perspectives). Sur la période de projection quinquennale, la croissance du PIB réel devrait se situer à 1,8 % en moyenne, soit un taux identique à celui des projections du budget de 2018 (graphique 1.9).

Les prévisions concernant l'inflation du PIB (l'indicateur le plus large de l'inflation dans l'ensemble de l'économie) ont été révisées à la hausse pour 2018 et 2019 par rapport aux prévisions du budget de 2018. Sous l'effet de ces nouveaux facteurs, le niveau actuellement prévu du PIB nominal dépasse les projections du budget de 2018 de 9 milliards de dollars par année, en moyenne, pour l'ensemble de la période de projection.

Les économistes s'attendent à une croissance du PIB réel de 2,0 % en 2018 et en 2019

Graphique 1.9

Perspectives de croissance du PIB réel



Nota – Les chiffres ont été redressés afin de tenir compte des révisions historiques apportées à la série annuelle du PBI réel du Canada publiées le 8 novembre 2018 avec le produit intérieur brut des provinces et des territoires et les comptes des revenus et dépenses pour 2017.

Sources : Pour le budget de 2018, enquête de décembre 2017 du ministère des Finances du Canada auprès d'économistes du secteur privé; pour l'Énoncé économique de l'automne 2018, enquête de septembre 2018 du ministère des Finances du Canada auprès d'économistes du secteur privé; Statistique Canada

De nombreux risques positifs ou négatifs pourraient avoir une incidence sur les perspectives économiques. Sur le plan positif, les dépenses des ménages et l'investissement des entreprises au Canada pourraient être plus solides que prévu, surtout dans le contexte de bonnes conditions sur le marché de l'emploi, qui soutient la croissance des salaires, et d'une utilisation plus intensive de la capacité de production existante des entreprises pour répondre à la demande croissante.

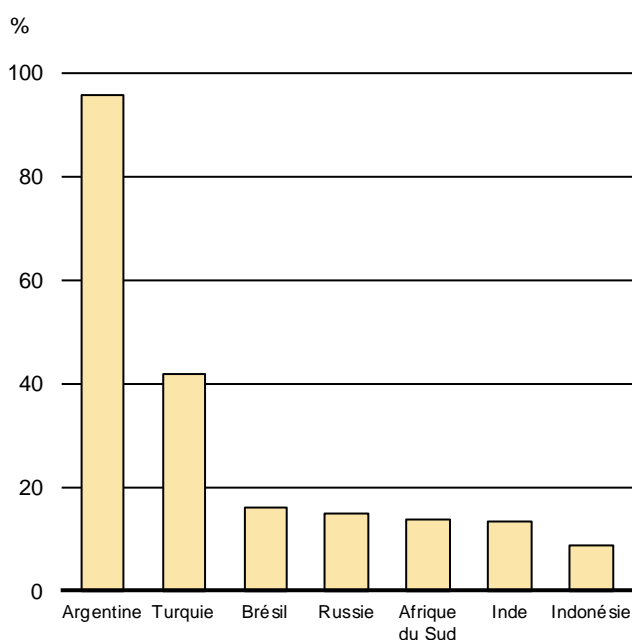
En ce qui concerne l'économie mondiale, l'économie américaine pourrait surchauffer suite à la stimulation fiscale importante apportée à un moment où l'économie fonctionne déjà au-delà de sa capacité. La Réserve fédérale américaine pourrait donc augmenter les taux d'intérêt plus rapidement que ce qui est attendu par les marchés; une telle démarche pourrait nuire à l'activité économique aux États-Unis et entraîner des répercussions négatives sur les économies ouvertes et tournées vers le commerce, telles que le Canada. Cela pourrait aussi mener à des épisodes de turbulence financière sur les marchés financiers mondiaux, où des conditions financières encore plus serrées engendrées par des taux d'intérêt plus élevés et l'appréciation du dollar américain aggraveraient les vulnérabilités dans certaines économies émergentes.

En parallèle, la montée du protectionnisme économique, qui a déjà fait ralentir l'activité commerciale mondiale au cours de la dernière année, pourrait s'intensifier davantage. Il s'agirait d'un obstacle supplémentaire aux flux commerciaux et à l'investissement à l'échelle mondiale, qui pourrait se propager au Canada.

Des vulnérabilités financières sont issues des tensions commerciales croissantes, et le commerce mondial a ralenti

Graphique 1.10

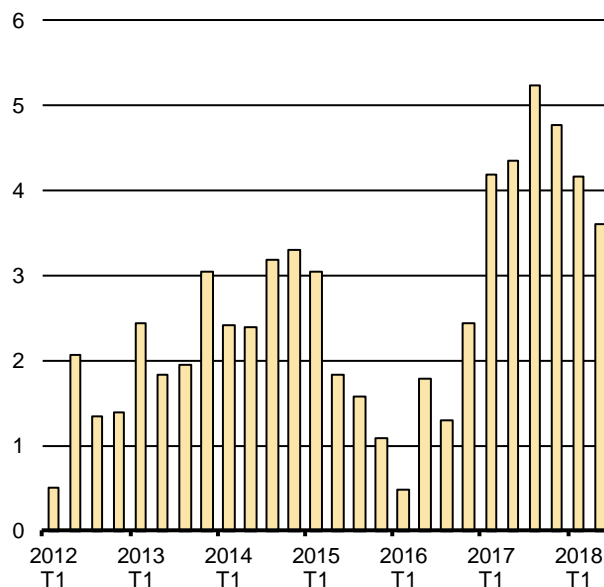
Appréciation du dollar américain par rapport à la monnaie de certaines économies émergentes depuis le début de l'année



Nota – Le dernier point de données correspond au 15 novembre 2018.
Sources : Haver Analytics; *Wall Street Journal*

Croissance réelle du commerce mondial de marchandises

%, une année sur l'autre



Nota – Le dernier point de données correspond au 2^e trimestre de 2018.

Sources : Bureau d'analyse de la politique économique CPB des Pays-Bas, *World Trade Monitor*, août 2018; calculs du ministère des Finances Canada

Opportunités futures

L'économie canadienne est bien positionnée pour poursuivre sa croissance; les salaires augmentent au rythme le plus rapide depuis huit ans et que la reprise de l'investissement des entreprises devrait continuer dans le climat d'investissement positif actuel renforcé par les mesures prévues dans cet Énoncé économique et par l'accord commercial récent entre les États-Unis, le Mexique et le Canada. Ces perspectives positives témoignent aussi des nombreux atouts concurrentiels du Canada, comme son abondance de ressources naturelles, sa main-d'œuvre hautement qualifiée, son accès préférentiel aux marchés mondiaux et sa forte capacité de recherche et de démarrage dans des domaines de pointe.

Doté de ces atouts, le Canada continue d'attirer des investissements internationaux de grande qualité. Voici quelques exemples de projets annoncés publiquement :

- LNG Canada, une coentreprise détenue par cinq grandes entreprises mondiales, a récemment annoncé sa décision de construire une grande installation d'exportation de gaz naturel liquéfié à Kitimat, en Colombie-Britannique. Ce projet de 40 milliards de dollars constitue l'investissement du secteur privé le plus important de l'histoire du Canada.
- L'entreprise mondiale de commerce électronique et d'informatique Amazon a annoncé au printemps dernier qu'elle prévoyait agrandir son centre technologique de Vancouver, en Colombie-Britannique, en construisant de nouveaux bureaux qui emploieront 3 000 personnes en plus des quelque 1 000 personnes qui travaillent déjà dans les bureaux existants. L'entreprise a aussi annoncé qu'elle prévoyait ouvrir de nouveaux centres de distribution au Canada, notamment à Caledon et à Ottawa, en Ontario.
- Le grand fabricant industriel allemand Siemens a annoncé au printemps dernier qu'il avait choisi d'établir son centre de cybersécurité à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ce nouveau centre devrait réunir l'expertise de l'entreprise en protection d'infrastructures essentielles et l'écosystème de cybersécurité émergent de la province, en plus d'engendrer un potentiel d'exportation mondiale de technologies mises au point localement.

Pendant ce temps, des entreprises canadiennes continuent d'être compétitives et de réussir à l'échelle mondiale :

- Canada Goose, qui fabrique des manteaux d'hiver emblématiques, a annoncé récemment l'ouverture de sa troisième installation de fabrication de vêtements à Winnipeg, au Manitoba. L'usine de 128 000 pieds carrés, qui est la plus grande de l'entreprise au Canada, devrait permettre de créer 700 nouveaux emplois au cours des trois prochaines années.
- Assent Compliance, un fabricant de logiciels établi à Ottawa, a obtenu 130 millions de dollars d'une société de capital privée internationale afin de poursuivre son expansion à l'échelle mondiale. L'entreprise, qui offre aux entreprises des logiciels et des solutions informatiques de gestion des données sur la chaîne d'approvisionnement en infonuagique, dessert des fournisseurs partout dans le monde.
- GFL Environmental, une entreprise de services de gestion des déchets dont le siège social est à Toronto, a récemment fusionné avec Waste Industries, dont la valeur s'établit à 3,7 milliards de dollars. Cette transaction devrait donner naissance à l'entreprise privée de services environnementaux la plus importante en Amérique du Nord, dont les activités s'étendront à la plupart des provinces canadiennes et à de nombreux États américains.

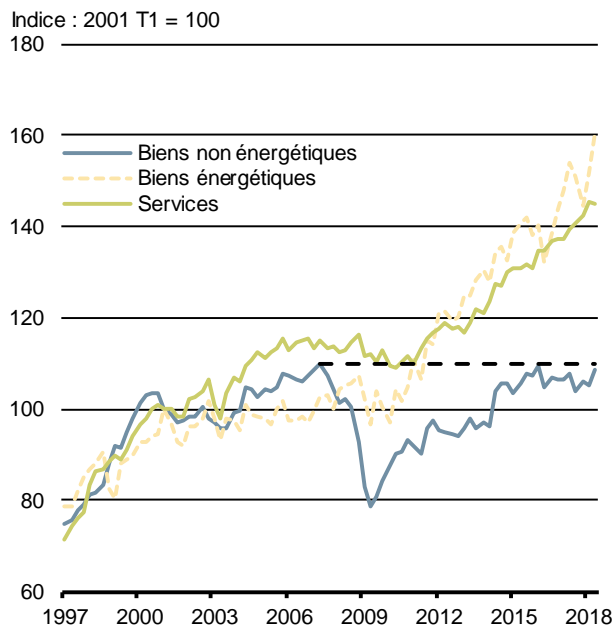
Le Canada devrait avoir confiance en ses atouts concurrentiels. Toutefois, il est toujours possible d'améliorer la performance de l'économie du Canada et d'offrir plus d'opportunités de réussir à la classe moyenne afin qu'elle puisse tirer profit de l'économie mondiale.

À titre d'exemple, les exportations de biens non énergétiques, qui représentent environ les deux tiers des volumes d'exportation de biens du Canada, affichent encore un rendement inférieur aux attentes, et elles ont peu changé en plus d'une décennie (graphique 1.11).

Du même coup, la proportion des exportations de biens du Canada destinée à des économies émergentes est de loin la plus faible parmi les pays pairs, ce qui s'explique par une relation commerciale étroite avec les États-Unis et une concurrence mondiale intense et grandissante au regard des opportunités de croissance à l'étranger.

Les exportations de biens non énergétiques ont stagné au cours de la dernière décennie dans un contexte de concurrence mondiale grandissante

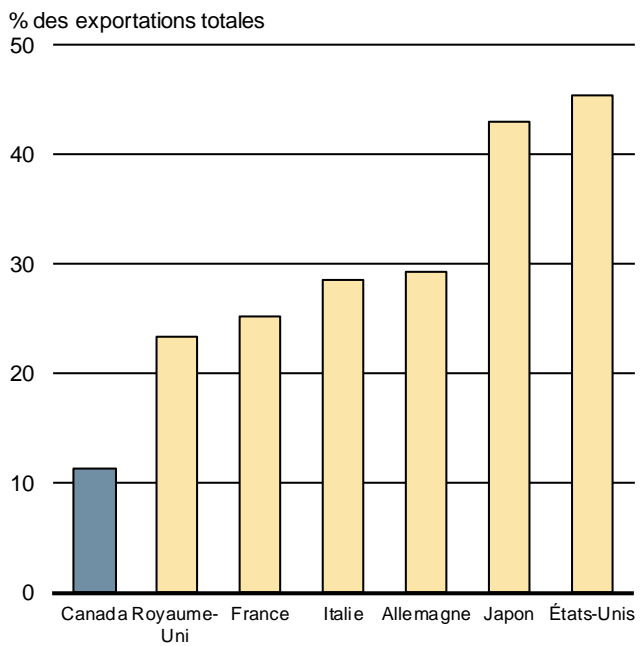
Graphique 1.11
Exportations réelles du Canada – énergie, services et biens non énergétiques



Nota – Les biens énergétiques comprennent le pétrole brut, le gaz naturel, les produits pétroliers raffinés, l'électricité et le charbon. Le dernier point de données correspond au 2^e trimestre de 2018.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Exportations de biens vers les économies émergentes en proportion des exportations totales, 2017



Sources : Base de données Comtrade des Nations Unies; Fonds monétaire international

Dans certains cas, les entreprises canadiennes n'obtiennent pas un prix équitable pour leurs exportations. À titre d'exemple, les contraintes liées au transport par oléoduc dans l'Ouest canadien font en sorte qu'une quantité croissante de pétrole canadien est transportée par voie ferrée. Étant donné que ce mode de transport est plus coûteux, cette situation a donné lieu à une décote plus élevée du prix du pétrole brut canadien depuis la fin de 2017 (graphique 1.12).

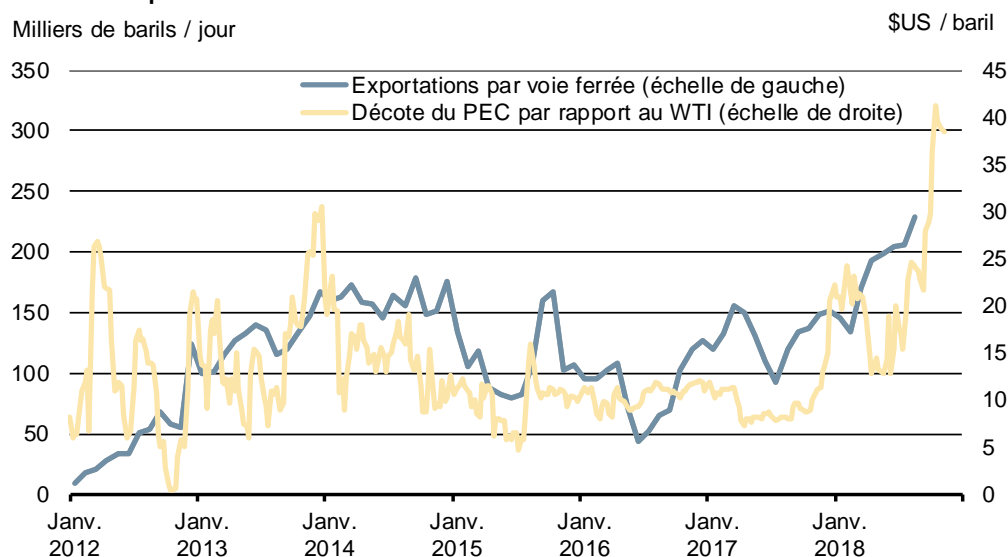
De plus, la dépendance quasi totale de l'industrie pétrolière de l'Ouest canadien à l'égard du marché américain pour ses exportations rend les prix du pétrole brut canadien particulièrement vulnérables à l'évolution de la situation aux États-Unis, par exemple l'augmentations de la production américaine et les interruptions de services des oléoducs et de raffineries. En fait, un certain nombre de fermetures temporaires de raffineries américaines ont contribué récemment à l'augmentation de la décote à son niveau le plus élevé depuis plus d'une décennie. Par conséquent, les prix de marché du pétrole brut de l'Ouest canadien ont atteint des creux historiques, tandis que les prix de référence mondiaux se situent bien au-delà des niveaux observés en 2016, suite à l'effondrement du cours du pétrole. Cette situation a elle aussi contribué à une perte de revenu importante pour les producteurs pétroliers canadiens.

En plus d'être plus coûteux que l'acheminement par oléoduc, le transport ferroviaire du pétrole présente aussi un risque plus élevé de déversements. Il suscite également des préoccupations quant au partage de la capacité ferroviaire avec d'autres produits de base produits dans l'Ouest canadien.

Une quantité croissante de pétrole brut canadien est transportée par voie ferrée, ce qui contribue à une décote plus élevée du prix du pétrole brut canadien

Graphique 1.12

Exportations de pétrole brut canadien par voie ferrée et décote du prix canadien



Nota – Le prix effectif canadien (PEC) est un indice composé pondéré des prix des exportations de pétrole brut. Il prend en compte les cours du Canadian Light Sweet, du Brent (pétrole de référence du brut léger de Terre-Neuve-et-Labrador) et du Western Canada Select. Le dernier point de données pour les exportations de pétrole brut par voie ferrée correspond à août 2018, et le dernier point de données pour la décote du pétrole brut canadien correspond à la semaine se terminant le 9 novembre 2018. WTI : pétrole brut West Texas Intermediae.

Sources : Office national de l'énergie; Commodity Research Bureau; Bloomberg; calculs du ministère des Finances Canada

Le secteur pétrolier et gazier du Canada joue un rôle important afin d'offrir au monde un approvisionnement en énergie sûr, fiable et abordable, produit de manière responsable par un pays qui a adopté une approche crédible pour respecter ses engagements internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. En plus de constituer une source de revenus gouvernementaux qui contribue au financement des paiements de transfert et de programmes qui profitent à tous les Canadiens, ce secteur offre d'importantes opportunités économiques aux communautés autochtones du Canada. En 2017, la main-d'œuvre de ce secteur comptait deux fois plus d'Autochtones que la moyenne de l'ensemble des industries du Canada.

Mise à jour des perspectives budgétaires

Le gouvernement continue de remplir son engagement à renforcer et à faire croître la classe moyenne et à offrir une aide concrète à ceux qui travaillent fort pour en faire partie, tout en gérant prudemment les finances publiques. La situation budgétaire solide du Canada a permis au gouvernement de répondre aux facteurs qui exercent nouvellement une influence notable sur la situation internationale, comme la réforme fiscale aux États-Unis, tout en maintenant le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire descendante et en protégeant la viabilité financière à long terme de l'économie canadienne. Le tableau 1.1 présente l'incidence budgétaire de l'évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018, y compris le coût des nouvelles mesures annoncées dans le présent *Énoncé économique de l'automne*. L'annexe 1 présente un sommaire détaillé de l'évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2018.

Tableau 1.1

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018

G\$

	Projections						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire selon le budget de 2018^{1,2}	-19,9	-18,8	-17,8	-16,5	-13,2	-12,0	s.o.
Ajustement en fonction du risque du budget de 2018		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Solde budgétaire selon le budget de 2018 (avant l'ajustement en fonction du risque)	-19,9	-15,8	-14,8	-13,5	-10,2	-9,0	
Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018	0,9	4,6	5,3	4,5	3,8	4,1	
Solde révisé avant les mesures stratégiques et les investissements	-19,0	-11,2	-9,5	-9,0	-6,4	-4,9	-3,2
Mesures stratégiques depuis le budget de 2018 ³		-3,5	-1,7	-1,5	-3,0	-2,4	-3,3
Investissements prévus dans l'Énoncé de 2018							
Progrès continus pour la classe moyenne		-0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
Confiance dans l'avenir économique du Canada		-0,5	-5,3	-4,4	-2,5	-2,1	-1,7
Total des investissements prévus dans l'Énoncé de 2018		-0,5	-5,5	-4,7	-2,7	-2,3	-1,9
Total des mesures stratégiques et des investissements		-4,0	-7,1	-6,2	-5,7	-4,7	-5,2
Solde budgétaire	-19,0	-15,1	-16,6	-15,1	-12,1	-9,6	-8,4
Ajustement en fonction du risque		-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire final (après l'ajustement en fonction du risque)	-19,0	-18,1	-19,6	-18,1	-15,1	-12,6	-11,4
Dette fédérale (% du PIB)	31,4	30,9	30,5	30,3	29,8	29,2	28,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).

² Le solde budgétaire selon le budget de 2018 a été redressé en fonction du changement apporté à la méthode de calcul du taux d'actualisation des obligations non capitalisées des régimes de retraite, tel qu'il est décrit dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2017-2018*.

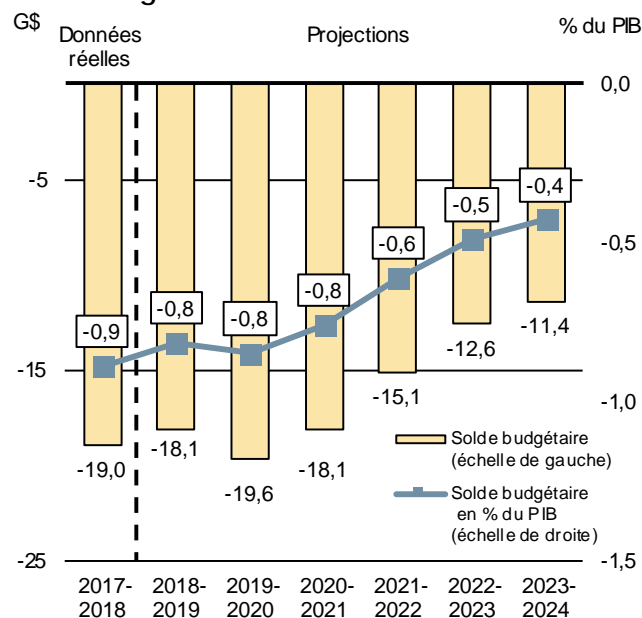
³ Le tableau A1.7 présente une liste détaillée des mesures stratégiques prises depuis le budget de 2018.

L'Énoncé économique de l'automne 2018 permet de maintenir la gestion prudente des déficits à moyen terme. Après la prise en compte des mesures proposées dans cet énoncé, le déficit devrait diminuer pour passer de 19,6 milliards de dollars en 2019-2020 à 11,4 milliards en 2023-2024. On projette également une baisse continue du ratio de la dette fédérale au PIB, lequel devrait atteindre 28,5 % en 2023-2024 (graphique 1.13).

Le gouvernement continue de gérer prudemment les déficits pour garantir la viabilité à long terme des finances publiques pour les prochaines générations

Graphique 1.13

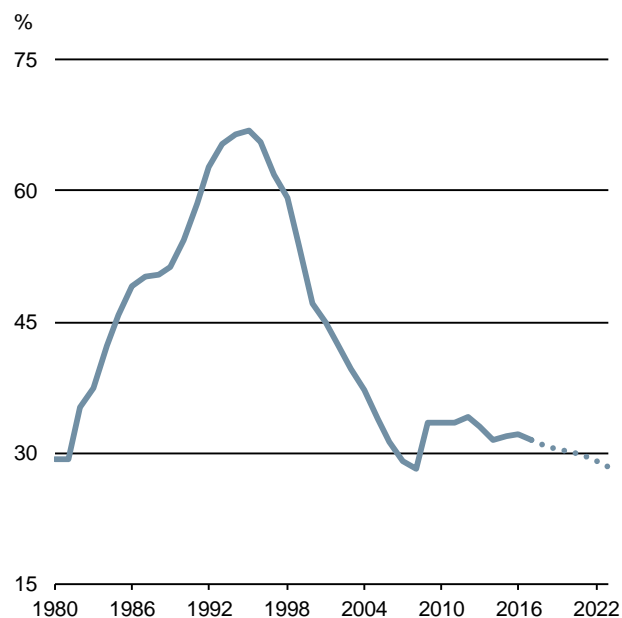
Solde budgétaire



Nota – Les résultats de 2017-2018 ont été redressés afin de tenir compte des révisions historiques apportées à la série annuelle du PIB du Canada publiées le 8 novembre 2018 avec le produit intérieur brut des provinces et des territoires et les comptes des revenus et dépenses pour 2017.

Sources : Tableaux de référence financiers; calculs du ministère des Finances Canada

Ratio de la dette fédérale au PIB



Nota – Les résultats de 2017-2018 ont été redressés afin de tenir compte des révisions historiques apportées à la série annuelle du PIB du Canada publiées le 8 novembre 2018 avec le produit intérieur brut des provinces et des territoires et les comptes des revenus et dépenses pour 2017.

Sources : Tableaux de référence financiers; calculs du ministère des Finances Canada

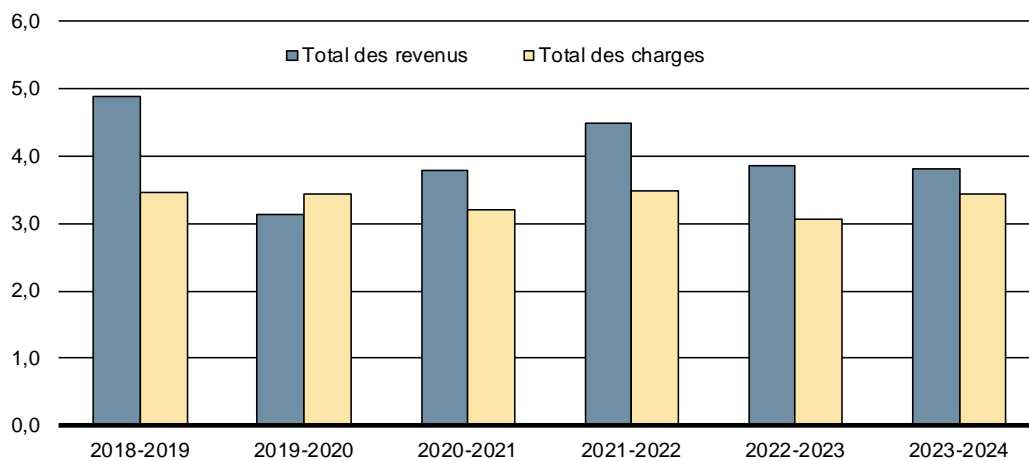
On s'attend à ce que les revenus budgétaires augmentent de 4,0 % par année en moyenne au cours de la période de projection, ce qui correspond au taux de croissance économique prévu, alors que les charges devraient augmenter d'environ 3,3 % par année (graphique 1.14).

En moyenne, les revenus budgétaires devraient augmenter plus rapidement que les charges pendant la période de projection

Graphique 1.14

Croissance annuelle des revenus et des charges

%



Source : Calculs du ministère des Finances Canada

Chapitre 2

DES PROGRÈS CONTINUS POUR LA CLASSE MOYENNE

Au cours des trois dernières années, le gouvernement s'est employé à remplir les engagements qu'il a pris envers les Canadiennes et les Canadiens, tout en travaillant à renforcer l'économie et à assurer la croissance aujourd'hui et à long terme.

Des 289 engagements qu'il a pris en novembre 2015, 97 ont été réalisés et des progrès ont été réalisés pour 189 d'entre elles (de plus amples renseignements sur les résultats sont présentés à l'annexe 2, « Obtenir des résultats pour les Canadiens »).

Pour les Canadiens, ces engagements sont plus que des promesses faites et tenues. Les investissements réalisés par le gouvernement ont des effets partout au pays, et surtout pour les familles de la classe moyenne qui travaillent fort.

Dans un an, une famille typique de quatre personnes de la classe moyenne touchera, en moyenne, environ 2 000 dollars de plus chaque année grâce à la baisse d'impôt pour la classe moyenne et à l'instauration de l'Allocation canadienne pour enfants. Ces changements permettront à un plus grand nombre de familles d'acheter des aliments sains, des vêtements pour la rentrée scolaire ou des bottes neuves pour les enfants qui grandissent. Ces familles auront aussi plus de moyens pour investir dans l'avenir de leurs enfants en cotisant à des régimes enregistrés d'épargne-études.

Les investissements du gouvernement changent aussi les choses de façon concrète pour ceux qui travaillent fort pour faire partie de la classe moyenne.

Assurer la disponibilité de logements plus abordables est l'un des éléments clés du plan du gouvernement visant à renforcer la classe moyenne, à promouvoir une croissance qui profite à tous et à sortir davantage de Canadiens de la pauvreté. C'est pourquoi le Canada s'est doté d'une toute première Stratégie nationale sur le logement, un plan de 10 ans financé à hauteur de 40 milliards de dollars afin que les Canadiens aient accès à des logements sûrs et abordables.

Depuis 2016, plus de 30 000 projets d'infrastructure, dont la grande majorité sont en cours, ont été approuvés en vertu du plan Investir dans le Canada du gouvernement. Ces projets créent de bons emplois pour la classe moyenne dans des communautés de petite et de grande taille, en plus de jeter les bases d'avantages sur les plans social, environnemental et économique qui s'étendront sur de nombreuses années.

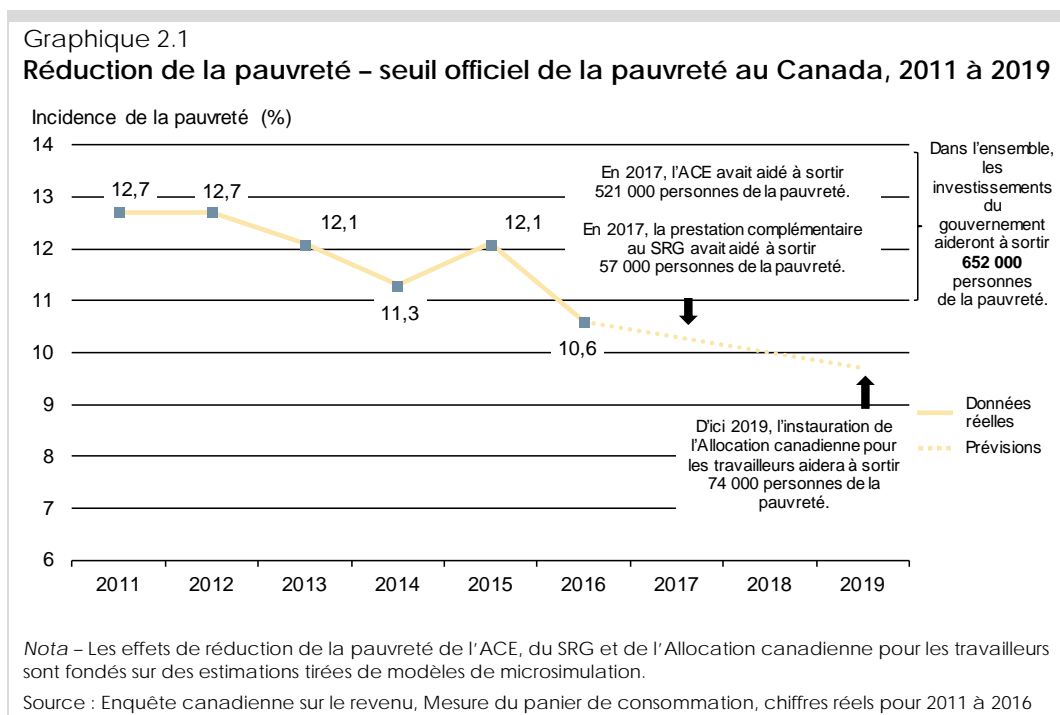
Le gouvernement a aussi pris des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des aînés. Afin d'accroître la sécurité du revenu de retraite des Canadiens, il a augmenté le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés à faible revenu vivant seuls, rétabli à 65 ans l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du SRG, et bonifié le Régime de pensions du Canada. Le gouvernement a aussi réalisé d'autres investissements importants dans le logement, les soins à domicile, l'accessibilité et les connaissances numériques qui amélioreront le bien-être des aînés. Les efforts du gouvernement ont une importance particulière pour les aînés à faible revenu, dont bon nombre sont des femmes.

Dans le présent *Énoncé économique de l'automne*, le gouvernement annonce des mesures supplémentaires pour tenir les promesses qu'il a faites aux Canadiens, et il prend de nouveaux engagements pour contribuer à bâtir un Canada plus égalitaire, plus généreux et plus durable.

Des résultats pour les Canadiens

Appuyer les enfants et les familles

L'Allocation canadienne pour enfants (ACE), instaurée en 2016, est une prestation mensuelle libre d'impôt conçue pour aider les familles à assumer le coût élevé associé au fait d'élever des enfants. L'ACE est plus simple, plus généreuse et mieux ciblée afin d'aider davantage les familles qui en ont le plus besoin. L'Allocation met plus d'argent dans les poches de neuf familles canadiennes sur dix qui ont des enfants; à ce jour, elle a contribué à sortir 521 000 personnes, dont près de 300 000 enfants, de la pauvreté.



L'ACE s'avère particulièrement utile aux familles monoparentales : une mère seule ou un père seul qui travaille, qui a deux enfants (l'un âgé de moins de 6 ans et l'autre âgé de 6 à 17 ans) et qui gagne 35 000 dollars par année touche maintenant environ 3 570 dollars de plus en prestations chaque année par rapport au système précédent de prestations pour enfants.

Tableau 2.1

Comparaison de l'Allocation canadienne pour enfants et du système précédent de prestations pour enfants pour une famille ayant un enfant de moins de 6 ans et un enfant de 6 à 17 ans (année de prestations 2018-2019)

Revenu familial net en 2017	Système précédent	ACE	Gains ou pertes nets
35 000 \$	7 790 \$	11 360 \$	✓ 3 570 \$ de plus avec l'ACE
70 000 \$	4 190 \$	6 950 \$	✓ 2 760 \$ de plus avec l'ACE
250 000 \$	1 848 \$	0 \$	X Aucune prestation pour les familles à revenu élevé

Nota – Les chiffres relatifs au système précédent tiennent compte des impôts fédéral et provincial sur la Prestation universelle pour la garde d'enfants.

Source : Ministère des Finances Canada

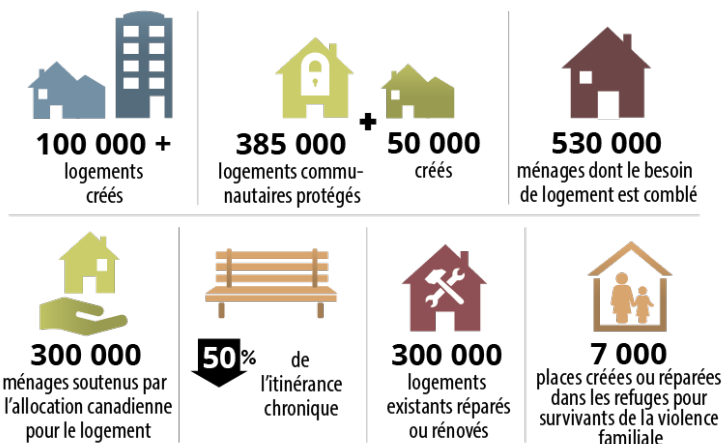
Dans l'Énoncé économique de l'automne 2017, le gouvernement a indiqué qu'il entendait renforcer davantage l'ACE en l'indexant au coût de la vie à compter de juillet 2018, soit deux années complètes plus tôt que prévu, en raison de la vigueur et de la croissance de l'économie. Pour l'année de prestations 2019-2020, l'indexation anticipée de l'ACE permettra à un parent seul ayant un revenu de 35 000 dollars et deux enfants de recevoir près de 600 dollars de plus pour compenser la hausse des coûts qu'il devra assumer pour élever ses enfants.

Afin que toutes les familles admissibles puissent recevoir l'Allocation, le budget de 2018 a aussi réservé 17,3 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2018-2019, pour élargir ses efforts de sensibilisation auprès des communautés autochtones et pour mener des projets pilotes de sensibilisation à l'intention des communautés autochtones en milieu urbain. Le gouvernement a également plus que quadruplé le financement destiné au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt et au Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles (au Québec). Aux comptoirs communautaires de ces programmes, des bénévoles préparent sans frais les déclarations de revenus et de prestations de personnes à revenu faible ou modeste, aidant ainsi leurs amis et leurs voisins à accéder à un éventail plus vaste de programmes et de soutiens fédéraux.

Aider les Canadiens à se trouver un logement sûr et abordable

Grâce à de nouveaux investissements à long terme dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement collabore avec ses partenaires – notamment les provinces et les territoires, les municipalités et les secteurs privé et à but non lucratif – afin d'aider un plus grand nombre de Canadiens à trouver un logement sûr et abordable. Le gouvernement a entre autres déployé des efforts pour réduire le nombre de ménages présentant des besoins base en matière de logement et instauré des mesures pour conserver le parc de logements actuel, construire de nouveaux logements à l'échelle du pays et sortir plus de Canadiens de l'itinérance. Au moins 25 % des investissements de la Stratégie nationale sur le logement soutiendront des projets ciblant les besoins particuliers des femmes et des filles.

Objectifs de la Stratégie nationale sur le logement



En mai 2018, le gouvernement a lancé le Fonds national de co-investissement pour le logement, une initiative de 10 ans dotée de 13,2 milliards de dollars, qui offrira des prêts à faible coût et des contributions financières pour soutenir et réaliser des projets de logement abordable à revenus, à occupation et à usage mixtes. À elle seule, cette initiative devrait permettre de créer jusqu'à 60 000 nouveaux logements et de réparer jusqu'à 240 000 logements abordables existants. Les demandes de projet sont acceptées et examinées de façon continue, et les premiers projets retenus seront annoncés au début de l'année prochaine. À lui seul, le Fonds national de co-investissement pour le logement permettra de créer ou de réparer au moins 4 000 places en refuge au bénéfice des survivants de la violence familiale. Cela s'ajoute à l'engagement du budget de 2016 de créer ou réparer 3 000 places en refuge.

Le gouvernement a lancé l'initiative Financement de la construction de logements locatifs en 2017 afin d'accorder des prêts à faible coût pour encourager la construction de nouveaux logements locatifs dans des communautés à l'échelle du Canada où il existe un besoin concret. Plus de 1 800 nouveaux logements locatifs sont en cours de construction grâce à l'aide qu'offre cette initiative.

Le gouvernement a aussi mis en place le Fonds d'innovation pour le logement abordable, qui appuiera la mise en application de solutions novatrices pour aider à surmonter les défis du logement abordable par l'intermédiaire de modèles de financement et de techniques de construction novateurs. Le Fonds, qui a été lancé en 2016 dans le cadre d'un investissement de 200 millions de dollars sur cinq ans, a déjà engagé 86 millions pour créer plus de 8 400 unités de logements.

Afin de faire progresser davantage la Stratégie nationale sur le logement et de jeter les bases d'une collaboration fédérale, provinciale et territoriale en vue de concrétiser une vision commune à long terme en matière de logement, le nouveau Cadre de partenariat multilatéral sur le logement été entériné plus tôt cette année. Le gouvernement s'emploie maintenant à conclure des ententes bilatérales avec l'ensemble des provinces et des territoires d'ici le 31 mars 2019, ce qui facilitera le versement de 7,7 milliards de dollars en investissements fédéraux aux provinces et aux territoires au cours de la prochaine décennie. À ce jour, des ententes ont été conclues avec les gouvernements de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et des Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement du Québec souhaite conclure une entente bilatérale asymétrique.

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement s'emploie, sur la base de relations de nation à nation, de relations entre les Inuits et la Couronne et de relations de gouvernement à gouvernement, à l'élaboration de stratégies en matière de logement qui tiennent compte des distinctions et qui répondent aux besoins particuliers des partenaires des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse. Ces stratégies se fonderont sur les principes de base de l'autodétermination, de la réconciliation, du respect et de la collaboration. Afin d'appuyer la mise en œuvre réussie de chacune des stratégies de logement qui tiennent compte des distinctions, le gouvernement a annoncé un financement de 600 millions de dollars sur trois ans afin d'appuyer le logement dans les réserves dans le cadre de la Stratégie décennale sur le logement des Premières Nations, de 400 millions sur dix ans à l'appui d'un plan de logement dirigé par les Inuits visant les régions inuites du Nunavik, du Nunatsiavut et des Inuvialuits, et de 500 millions sur dix ans à l'appui de la stratégie de logement de la Nation métisse. Ces investissements aideront les communautés autochtones à répondre à leurs besoins immédiats en matière de logement en plus de leur donner les outils dont elles ont besoin pour créer, contrôler et gérer leur propre logement.

Initiative Financement de la construction de logements locatifs : Horizon Housing Society

Le projet de 15,7 millions de dollars de la Horizon Housing Society, également appuyé par la province de l'Alberta et la ville de Calgary, vise à construire 183 nouveaux logements locatifs à Calgary et à Kitchener. Le projet permettra de réduire les coûts énergétiques de 17 % et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15 %. Tous les logements seront abordables; les loyers seront inférieurs de 30 % au revenu médian des ménages de la région.

L'initiative Financement de la construction de logements locatifs a reçu un financement de 3,75 milliards de dollars sur quatre ans, à compter de 2017, pour des projets comme celui de la Horizon Housing Society.

Collaboration intergouvernementale pour lutter contre le blanchiment d'argent

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent aussi en ce qui a trait aux conditions des marchés du logement à l'échelle du pays, notamment par la collecte de meilleurs renseignements sur la propriété étrangère et l'accroissement de la transparence de la propriété des entreprises. Ce travail soutiendra aussi des initiatives en cours pour cerner et atténuer les risques liés au blanchiment d'argent dans le secteur immobilier canadien.

Le Canada a également convenu avec la Colombie-Britannique de créer un groupe de travail mixte chargé de se pencher sur les questions relatives à la fraude fiscale et au blanchiment d'argent dans cette province et dans la région métropolitaine de Vancouver.

Le gouvernement poursuivra sa collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux afin de préserver l'intégrité et l'abordabilité du marché immobilier du Canada.

Investir dans l'infrastructure pour bâtir des communautés fortes et résilientes

Depuis 2015, le gouvernement a réalisé des investissements d'envergure historique en l'infrastructure, qui visent à rendre les communautés plus fortes et plus inclusives et à générer des avantages économiques, environnementaux et sociaux durables pendant de nombreuses années. Ces investissements rapportent des dividendes.

À ce jour, plus de 30 000 projets d'infrastructure ont été approuvés dans le cadre du plan Investir dans le Canada du gouvernement. La grande majorité de ces projets sont en cours, ce qui crée de bons emplois pour la classe moyenne. Après l'étape de la construction, ces projets généreront des résultats favorables à long terme sur les plans économique, social et environnemental pour les Canadiens et pour les petites et grandes communautés.

Dans le budget de 2016, le gouvernement a annoncé la première phase du plan Investir dans le Canada, qui offre 14,4 milliards de dollars afin de réaliser des investissements à court terme pour remettre en état, réparer et moderniser les infrastructures actuelles. À ce jour, plus de 13 milliards ont été engagés pour des projets, et plus de 6 milliards ont déjà été entièrement investis.

Investir dans le Canada

Dans le budget de 2017, le gouvernement a annoncé la deuxième phase du plan Investir dans le Canada, qui est sur la bonne voie pour verser 81,2 milliards de dollars supplémentaires en financement fédéral sur 11 ans pour le transport en commun, l'infrastructure verte, l'infrastructure sociale, les communautés rurales et nordiques ainsi que le commerce et le transport. Par exemple :

- Le gouvernement a signé des ententes à long terme avec l'ensemble des provinces et des territoires en vue d'accorder un financement fédéral de plus de 33 milliards de dollars pour répondre aux priorités en infrastructure des communautés à l'échelle du pays.
- Le gouvernement investit dans l'infrastructure essentielle par l'intermédiaire de programmes ciblés et fondés sur le mérite, comme le Fonds national des corridors commerciaux et le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes.
- La Banque de l'infrastructure du Canada, qui exerce maintenant des activités, a réalisé son premier investissement et collabore avec les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones et des investisseurs pour transformer la façon dont l'infrastructure génératrice de revenu est planifiée, financée et mise en place au Canada.

Réaliser des investissements importants dans les communautés



Réduire les délais de déplacement et la congestion routière en Alberta, en Ontario et au Québec

- 1,53 milliard de dollars pour le projet de la ligne verte du train léger sur rail de Calgary, qui offrira un parcours direct vers le centre-ville à des centaines de milliers d'usagers du transport en commun.
- 1,9 milliard de dollars pour quatre projets de service ferroviaire régional express de GO Transit dans la région élargie du Golden Horseshoe.
- un prêt de 1,28 milliard de dollars de la Banque de l'infrastructure du Canada pour le projet du Réseau express métropolitain à Montréal.



Offrir un accès à l'eau potable dans les communautés des Premières Nations

- Plus de 2 milliards de dollars en nouveaux investissements qui ont soutenu des projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans 580 communautés et contribué à lever 72 avis à long terme concernant la qualité de l'eau dans les réserves depuis novembre 2015.

Accroître l'approvisionnement en eau potable à l'Île-du-Prince-Édouard

- 4 millions de dollars pour un nouveau champ de captage à Charlottetown, qui permettra à la ville de répondre à la demande croissante en eau.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre des véhicules en Ontario et au Manitoba

- 8 millions de dollars pour la démonstration du fonctionnement de bornes de recharge pour véhicules électriques le long de la route Transcanadienne.



Construire plus de refuges pour les survivants de violence familiale en Ontario

- 10 millions de dollars pour cinq nouveaux refuges dans des communautés des Premières Nations, y compris un refuge ouvert aux différents genres pour les membres de la communauté de la Première Nation de Wiikwemkoong sur l'île Manitoulin.

Aider les familles de la Nouvelle-Écosse à accéder aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

- En Nouvelle-Écosse, de nouveaux investissements fédéraux aideront les familles de 1 600 enfants à obtenir des places en garderie d'ici mars 2020, ce qui représente une économie totale annuelle de frais de garde de plus de 5 millions de dollars pour ces familles, soit environ 3 100 dollars en moyenne.

Exposer l'art et la culture inuits au Manitoba

- 15 millions de dollars pour la construction du centre d'art inuit du Musée des beaux-arts de Winnipeg, qui présentera l'histoire, la culture et l'art inuits en partenariat avec les Inuits.

Accroître les activités récréatives en Colombie-Britannique

- 13,6 millions de dollars pour le complexe récréatif communautaire de Port Coquitlam afin d'offrir un endroit où les habitants de la communauté pourront être actifs, se rencontrer et socialiser.



Améliorer les liens de transport dans les Territoires du Nord-Ouest

- 102,5 millions de dollars pour le projet de la route de la vallée du Mackenzie afin d'aider les entreprises locales à acheminer leurs produits vers les marchés.

Accroître la capacité et la sécurité des routes en Nouvelle-Écosse

- 90 millions de dollars pour élargir à quatre voies et améliorer la route Transcanadienne dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse.

Acheminer les produits vers les marchés avec efficacité en Saskatchewan et en Colombie-Britannique

- 53,3 millions de dollars pour améliorer les routes 6 et 39 entre Regina et Estevan, située près de la frontière américaine.
- 167 millions de dollars pour l'infrastructure portuaire et ferroviaire à Vancouver afin d'accroître son efficacité et sa capacité commerciale.



Améliorer l'accès à Internet haute vitesse au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et à Terre-Neuve-et-Labrador

- 59 millions de dollars pour construire un réseau de fibres optiques reliant Dawson City (Yukon) et Inuvik (Territoires du Nord-Ouest).
- 49,9 millions de dollars pour améliorer la capacité du réseau par satellite desservant les 25 communautés du Nunavut.
- 26,9 millions de dollars pour améliorer les réseaux fédérateurs Internet, mettre à niveau la capacité et étendre la portée du service à des communautés de Terre-Neuve-et-Labrador.

Assurer une retraite sûre et digne pour plus d'ainés

Les Canadiens méritent une retraite sûre, digne et libre de soucis financiers. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement est déterminé à renforcer les régimes de retraite publics et à améliorer la qualité de vie des aînés d'aujourd'hui et des générations à venir.

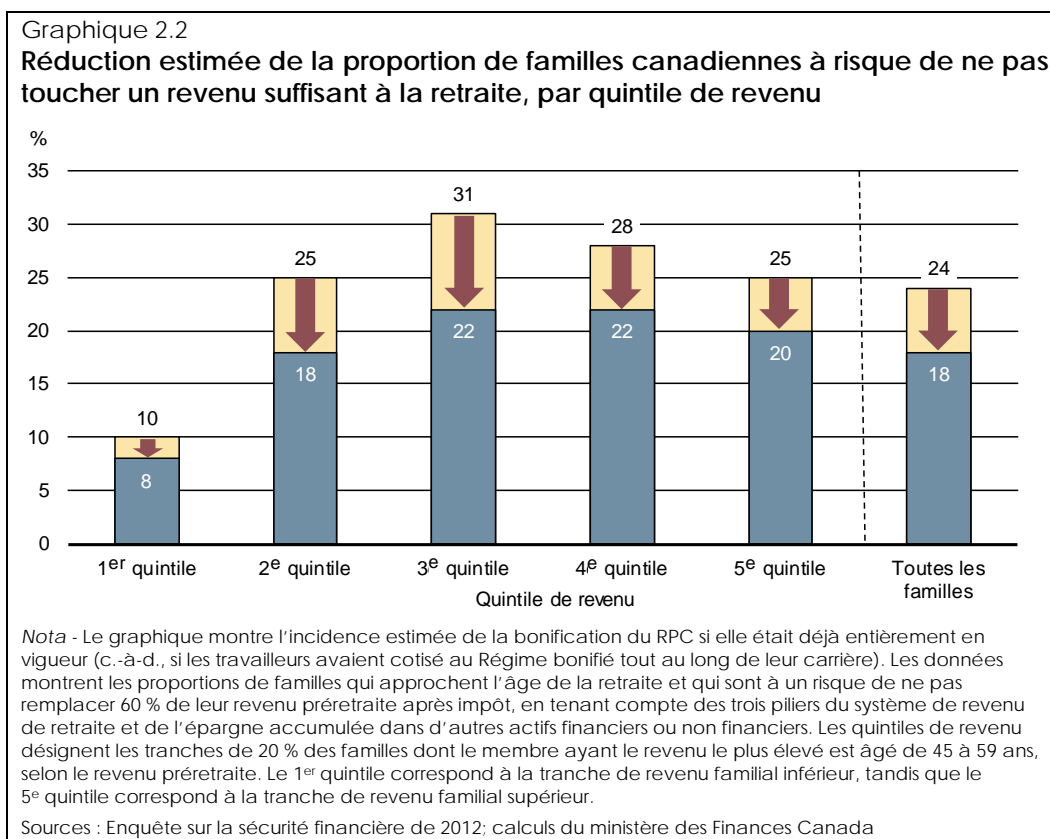
Depuis 2016, le gouvernement a pris des mesures concrètes pour améliorer la sécurité du revenu de retraite des Canadiens des façons suivantes :

- **Augmenter la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti** versée aux aînés vivant seuls d'un montant pouvant atteindre 947 dollars par année, majorant ainsi le montant des prestations reçues par près de 900 000 aînés à faible revenu et sortant environ 57 000 aînés de la pauvreté.
- Rétablir l'âge d'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti à 65 ans; ainsi, des milliers de dollars retourneront dans les poches des Canadiens lorsqu'ils deviendront des aînés.
- Présenter des modifications législatives faisant en sorte que les couples recevant des prestations du Supplément de revenu garanti et de l'allocation versée au conjoint, et dont les deux membres doivent vivre séparément pour des raisons hors de leur contrôle, recevront des prestations plus élevées par rapport au revenu de chacun des membres du couple.

À compter de 2019, et en collaboration avec ses partenaires provinciaux, le gouvernement **bonifiera le Régime de pensions du Canada (RPC)**. La bonification du RPC accordera aux travailleurs canadiens une plus grande sécurité du revenu au moment de leur retraite, en plus d'offrir un certain nombre d'avantages par rapport à d'autres types d'épargne :

- elle offrira une prestation sûre et prévisible à la retraite, de sorte que les Canadiens auront moins à s'inquiéter d'épuiser leur épargne de leur vivant et auront l'assurance de la sécurité de leurs placements;
- les prestations bonifiées seront pleinement indexées, ce qui signifie qu'elles tiendront compte des hausses du coût de la vie;
- elle cadrera bien avec les besoins des jeunes travailleurs qui arrivent sur le marché de l'emploi en évolution au Canada en réduisant le manque à gagner découlant de la baisse de couverture des régimes de retraite offerts par les employeurs;
- les droits à pension seront transférables entre les emplois et les provinces, y compris le Québec, où le Régime des rentes du Québec a été bonifié de façon semblable.

La bonification du RPC constitue un renforcement important de l'un des trois piliers du système de revenu de retraite du Canada (le programme de la Sécurité de la vieillesse et le système des opportunités d'épargner retraite privée ouvrant droit à une aide fiscale sont les deux autres piliers). Cette bonification réduira grandement le risque que les familles canadiennes n'épargnent pas suffisamment en prévision de la retraite. Elle bénéficiera particulièrement aux familles à revenu moyen et aux familles qui ne participent pas à un régime de pension offert par un employeur.



La bonification du RPC sera instaurée progressivement à compter de janvier 2019, et la prestation de retraite maximale du RPC augmentera jusqu'à concurrence de 50 % au fil du temps. Cela se traduit par une augmentation de près de 7 300 dollars de la prestation de retraite maximale, qui passera de 13 855 dollars à plus de 21 100 dollars d'aujourd'hui.

En plus d'améliorer la sécurité du revenu de retraite des Canadiens, le gouvernement a aussi réalisé d'autres investissements importants pour les aînés, comme ceux qui suivent :

- 40 milliards de dollars dans la nouvelle **Stratégie nationale sur le logement**, un plan de 10 ans qui contribuera à ce que les Canadiens vulnérables, y compris les aînés à faible revenu, aient accès à un logement qui répond à leurs besoins et qu'ils peuvent se payer;
- 6 milliards de dollars sur 10 ans pour les **soins à domicile**, afin de permettre aux provinces et aux territoires d'améliorer l'accès aux soins à domicile, aux soins communautaires et aux soins palliatifs;
- 77 millions de dollars en financement supplémentaire du **Fonds pour l'accessibilité** afin d'accroître la sécurité et l'accessibilité des lieux communautaires;
- Faciliter la présentation d'une demande de prestation d'assurance-emploi aux proches aidants et instaurer une **nouvelle prestation d'assurance-emploi pour proches aidants** d'une durée pouvant atteindre 15 semaines en vue d'appuyer les particuliers qui offrent à un membre adulte de leur famille des soins qui exigent un soutien important afin de se rétablir d'une maladie ou d'une blessure grave.
- La nomination d'une ministre des Aînés afin d'aider le gouvernement à mieux comprendre les besoins des aînés canadiens et de veiller à ce que les programmes et services soient conçus de manière à répondre à ces besoins.

Le gouvernement s'est aussi engagé, dans le budget de 2018, à adopter une approche pangouvernementale et fondée sur des données probantes pour assurer la sécurité du revenu de retraite de tous les Canadiens, notamment en sollicitant les commentaires de travailleurs, de pensionnés et d'entreprises. Conformément à cet engagement, le gouvernement étudie des façons d'accroître la sécurité du revenu de retraite et lancera bientôt des consultations ciblées à ce sujet.

Martine est une résidente de Winnipeg (Manitoba) de 72 ans qui vit seule et qui n'a aucun autre revenu que les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG). L'augmentation de la prestation complémentaire au SRG pour les aînés vivant seuls, qui a été instaurée dans le budget de 2016, lui permet de disposer de 947 dollars de plus par année.

Tom est un veuf de 81 ans qui habite à Halifax (Nouvelle-Écosse). Il reçoit des prestations annuelles du Régime de pensions du Canada de 5 000 dollars en plus de prestations de la SV et du SRG. L'augmentation de la prestation complémentaire au SRG pour les aînés vivant seuls, qui a été instaurée dans le budget de 2016, lui permet de recevoir des prestations supplémentaires de 848 dollars par année.

Kate et Mike, âgés de 62 et 77 ans respectivement, sont mariés depuis 40 ans. Puisque Mike a besoin de soins de longue durée, Kate et Mike doivent vivre séparés l'un de l'autre. Mike reçoit 3 000 dollars en prestations du Régime de pensions du Canada; avant les changements instaurés dans le budget de 2016, il aurait reçu des prestations de la SV et du SRG de plus de 12 500 dollars. Kate tire des gains annuels de 6 000 dollars de son emploi à temps partiel et aurait reçu plus de 5 800 dollars en paiements de l'allocation. Le programme de la SV aurait donné à Kate et à Mike un soutien du revenu total de plus de 18 300 dollars par année. À la suite des changements instaurés dans le budget de 2016, Mike reçoit plus de 14 300 dollars en prestations de la SV et du SRG, tandis que Kate reçoit environ 8 300 dollars au titre de l'allocation. Pour Kate et Mike, le programme de la SV représente un soutien du revenu annuel d'environ 22 600 dollars à la suite des changements instaurés dans le budget de 2016, soit une augmentation de plus de 4 000 dollars par rapport aux niveaux précédents.

Cadre de protection des consommateurs dans le secteur bancaire

Le gouvernement est résolu à s'assurer que tous les Canadiens profitent de normes rigoureuses de protection des consommateurs dans leurs rapports avec les banques. Il s'agit d'un enjeu qui préoccupe particulièrement les aînés canadiens.

Le gouvernement a déposé des mesures législatives pour faire progresser les droits et les intérêts des consommateurs quand ils traitent avec leur banque, et pour accroître la capacité de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada à protéger les consommateurs. Les modifications sont axées sur trois domaines clés : exiger de nouvelles pratiques bancaires internes pour améliorer les résultats obtenus par les consommateurs, donner à l'Agence des outils supplémentaires pour mettre en œuvre des pratiques exemplaires en matière de surveillance, et donner plus de pouvoir aux consommateurs. Le gouvernement a consulté des intervenants, y compris les provinces et les territoires, sur ces mesures, et il continue de discuter avec les Canadiens au sujet de possibilités de protéger davantage les consommateurs de produits et de services financiers.

Quand les Canadiens ont un litige avec leur banque, ils méritent d'avoir accès à un processus de règlement équitable et impartial. À cette fin, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada réalisera d'ici juin 2019 un examen pour évaluer les processus de gestion des plaintes des banques et l'efficacité des organismes externes de traitement des plaintes.

Afin de répondre aux besoins propres à la population vieillissante du Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada mobilisera des banques et des groupes d'aînés en vue d'établir un code de conduite pour orienter les banques dans la prestation de leurs services aux aînés canadiens. La nouvelle ministre des Aînés soutiendra cet engagement.

Un Canada plus égalitaire, plus généreux et plus viable

Mesures égalitaires

Veiller à ce que tous les Canadiens aient des chances égales de participer à l'économie est non seulement la bonne chose à faire, mais également la chose intelligente à faire. La prospérité future du Canada en dépend.

« Ces dernières années, le Canada a enregistré des progrès significatifs au niveau de l'égalité entre les femmes et les hommes, en mettant en place des institutions, des politiques et des outils ainsi que des dispositifs de contrôle qui font de ce pays un chef de file de la poursuite d'un objectif de plus en plus considéré comme l'une des pierres angulaires de la croissance inclusive ».

– Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), publication de l'examen sur la gouvernance en matière d'égalité hommes-femmes, mai 2018

Équité salariale proactive pour les travailleurs sous réglementation fédérale

La participation pleine et égale des femmes à l'économie est essentielle à la croissance économique et à une classe moyenne forte. L'écart salarial qui persiste entre les femmes et les hommes canadiens nous rappelle brutalement qu'il reste du chemin à parcourir pour atteindre une véritable égalité.

En moyenne, pour chaque dollar de salaire horaire gagné par un homme travaillant à temps plein au Canada, une femme travaillant à temps plein gagne environ 88 cents. Cet écart place le Canada au 15^e rang parmi 29 pays de l'OCDE au chapitre de l'écart salarial horaire entre les sexes.

Le gouvernement propose une stratégie exhaustive pour réduire l'écart salarial entre les sexes et atteindre l'égalité des sexes au Canada. Dans le cadre de cette approche, le gouvernement fédéral a récemment déposé un projet de loi sur l'équité salariale proactive afin de démontrer un leadership visant à résoudre la dimension de l'écart salarial attribuable à la discrimination systémique fondée sur le sexe et à la sous-évaluation du travail effectué traditionnellement par les femmes. Cette loi, qui s'appliquerait à environ 1,2 million d'employés dans les milieux de travail de compétence fédérale, favoriserait un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Plus grande égalité = Croissance plus forte

- Le *McKinsey Global Institute* estime qu'en prenant des mesures pour faire progresser l'égalité des femmes – comme le fait de réduire l'écart salarial entre les sexes en employant plus de femmes dans les domaines technologiques et en stimulant la participation des femmes sur le marché du travail – l'économie du Canada pourrait y gagner 150 milliards de dollars d'ici 2026.
- De plus, Recherche économique RBC estime qu'un plus grand nombre de femmes participant au marché du travail se traduirait par une hausse du PIB du Canada pouvant atteindre 4 %.
- Le *Peterson Institute for International Economics* a conclu que le fait d'augmenter de 0 % à 30 % la proportion de femmes occupant un poste de direction se traduit par une augmentation de 15 % des bénéfices des entreprises. Cela signifie plus d'argent à investir dans de nouveaux emplois qui seraient avantageux pour un plus grand nombre de personnes.

Les modifications législatives proposées visent à créer un régime d'équité salariale proactif qui retire le fardeau de déposer des plaintes liées à l'équité salariale des employés, et rendent les employeurs responsables d'élaborer proactivement des plans d'équité salariale pour les travailleurs occupant des emplois à prédominance féminine dans les lieux de travail sous réglementation fédérale, y compris ceux du secteur privé, la fonction publique fédérale, les lieux de travail parlementaires et les cabinets des ministres.

Le projet de loi proposé doit s'appliquer aux employeurs des secteurs public et privé sous réglementation fédérale qui comptent au moins 10 employés, et elle doit tenir compte de la diversité des situations de ces employeurs, grands ou petits.

Voici quelques points saillants du projet de loi proposé :

- La création d'un poste de commissaire à l'équité salariale au sein de la Commission canadienne des droits de la personne, commissaire qui sera chargé d'administrer la loi et d'en assurer l'application.
- Des exigences pour les employeurs d'établir un plan d'équité salariale dans les trois années suivant leur assujettissement à la loi.
- Des exigences pour les employeurs de rajuster la rémunération afin qu'ils versent une rémunération égale pour un travail de valeur égale, en effectuant les rajustements graduellement sur une période de trois à cinq ans (soit trois ans pour les employeurs comptant 100 employés ou plus et cinq ans pour les employeurs de plus petites entreprises).
- Des exigences d'examiner et de mettre à jour les plans d'équité salariale au moins une fois tous les cinq ans afin de cerner et de combler tout écart apparaissant au fil du temps.
- Des exigences pour les employeurs dont l'effectif est syndiqué, de même que les employeurs dont l'effectif n'est pas syndiqué, mais qui comptent au moins 100 employés, de mettre sur pied un comité d'équité salariale chargé d'élaborer ou de mettre à jour le plan d'équité salariale. Ce comité devra être formé de représentants de l'employeur, du syndicat et des employés non syndiqués.
- Des dispositions qui donnent aux employés l'occasion de donner leur avis sur un plan proposé d'équité salariale (ou sur une mise à jour proposée) avant que le plan soit finalisé.
- Des exigences selon lesquelles les employeurs devront présenter au commissaire à l'équité salariale des déclarations annuelles sur les plans d'équité salariale.
- L'instauration d'un système de sanctions administratives pécuniaires afin d'encourager la conformité.
- Des mécanismes pour demander une révision ou un appel de décisions rendues au commissaire à l'équité salariale.
- Des dispositions donnant au gouverneur en conseil le pouvoir d'adapter l'application du régime d'équité salariale pour certains employeurs des Premières Nations.
- Des exigences d'examiner la loi dix ans après son entrée en vigueur et tous les cinq ans par la suite.

Afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette loi, le gouvernement accordera un financement de 26,6 millions de dollars sur six ans, à compter de 2018-2019, et de 5,8 millions par année par la suite, pour appuyer le nouveau commissaire à l'équité salariale et la nouvelle unité de l'équité salariale qui feront partie de la Commission canadienne des droits de la personne. Ce financement servira aussi à la mise en œuvre et à l'administration de la loi sur l'équité salariale proactive visant les employeurs des secteurs public et privé sous réglementation fédérale après l'entrée en vigueur de la loi. En outre, le gouvernement mettra 49,4 millions de dollars à la disposition de la fonction publique fédérale pour la gestion du régime d'équité salariale proactif.

Réduire l'écart salarial entre les sexes au Canada

Facteurs qui contribuent à l'écart salarial entre les sexes au Canada

Mesures du gouvernement pour réduire cet écart

Moins de femmes suivant certains parcours d'études qui mènent à des emplois bien rémunérés (p. ex., les sciences, la technologie et les métiers)

- Un nouveau financement destiné à des programmes comme *Promoscience* et *CodeCan* afin de susciter l'intérêt des filles (et des garçons) pour le codage et les sciences (budget de 2017).
- Accroissement de la diversité dans le milieu de la recherche en réalisant des investissements ciblés par l'entremise des conseils subventionnaires et d'initiatives de collecte de données, et en créant des possibilités de travail pour les chercheurs en début de carrière et de nouveaux plans de promotion de l'équité entre les sexes (budget de 2018).
- Augmentation de la représentation des femmes dans les métiers désignés Sceau rouge à prédominance masculine par l'intermédiaire de la *Subvention incitative aux apprentis pour les femmes* et du *Programme de préparation à la formation d'apprenti*, y compris le Fonds pour les femmes en construction (budget de 2018).

Sous-évaluation du travail fait surtout par des femmes

- Dépôt d'un projet de loi sur l'équité salariale proactive à l'intention des travailleurs sous réglementation fédérale (*Loi n° 2 d'exécution du budget de 2018*).
- Engagement à mettre en œuvre de nouvelles exigences en matière de transparence salariale dans les secteurs sous réglementation fédérale (budget de 2018).

Moins de femmes occupant des emplois de qualité à temps plein

- Promotion d'un accès égal à la formation et aux emplois pour les femmes autochtones par l'intermédiaire du *Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones* (budget de 2018).
- Investissements pour améliorer la qualité des renseignements liés aux carrières de sorte que les femmes et les membres des groupes sous-représentés puissent prendre des décisions de carrière plus éclairées (budget de 2018).
- Investissements visant à aider les nouvelles arrivantes au Canada appartenant à une minorité visible à intégrer le marché du travail et à y demeurer (budget de 2018)

Partage inégal au sein du ménage des responsabilités des soins et accès insuffisant à des services de garde abordables – qui mènent à moins d'heures de travail, à un avancement professionnel moins accentué et à moins de possibilités de progresser vers des postes de leadership pour les femmes

- Mise en œuvre de la *prestation parentale partagée d'assurance-emploi*, qui est à prendre ou à laisser, pour appuyer une plus grande égalité des sexes à domicile et en milieu de travail (budget de 2018).
- Entente conclue en juin 2017 sur le *Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*, afin d'augmenter l'offre de places en garderie abordables, ce qui permettra à un plus grand nombre de femmes à revenu faible ou modeste d'intégrer le marché du travail et d'y demeurer.
- Changements aux prestations parentales d'assurance-emploi afin de permettre aux parents de choisir de recevoir des prestations inférieures pendant un maximum de 61 semaines au cours d'une période prolongée

Facteurs qui contribuent à l'écart salarial entre les sexes au Canada

Mesures du gouvernement pour réduire cet écart

de 18 mois, ce qui donnera plus de souplesse aux familles pour relever les défis liés au fait d'élever une famille (budget de 2017).

Facteurs qui contribuent à l'écart salarial entre les sexes au Canada

Mesures du gouvernement pour réduire cet écart

Absence de modèles pour encourager les filles à aspirer à des postes de leadership

- Entrée en fonction en 2015 du premier Cabinet paritaire du Canada.
- Nouvelle approche ouverte, transparente et fondée sur le mérite pour la sélection des candidats à des postes nommés par le gouverneur en conseil.
- Financement accru pour soutenir le *Programme de promotion de la femme* afin de mieux appuyer des initiatives qui augmentent les capacités d'organisations revendiquant l'égalité, de réduire l'inégalité entre les sexes au Canada et de promouvoir une société plus équitable et plus productive (budget de 2018).

Accès limité des entreprises détenues par des femmes aux capitaux et à des possibilités d'approvisionnement

- Annonce, dans le budget de 2018, de la nouvelle *Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat* afin d'aider les femmes entrepreneures à faire croître leur entreprise, en leur donnant un meilleur accès aux capitaux, à la formation, au réseautage et à l'expertise.

Loi sur la budgétisation sensible aux sexes

Le budget de 2018 a annoncé l'engagement du gouvernement à présenter un nouveau projet de loi visant à enchâsser la budgétisation sensible aux sexes dans les processus fédéraux de gestion financière et budgétaire. En vertu de cette loi, l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sera effectuée non seulement pour les nouvelles décisions budgétaires du gouvernement, mais aussi pour les dépenses fiscales et les dépenses actuelles du gouvernement. Cette loi vise à conserver et à accroître les gains réalisés récemment au chapitre de la disponibilité et de la qualité de l'ACS+ et de son intégration à la prise de décisions budgétaires.

La *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes*, telle qu'elle est formulée dans la *Loi n° 2 d'exécution du budget de 2018* déposée récemment, servira à améliorer la prise de décisions du gouvernement en ce qui concerne les impôts et taxes et l'affectation des ressources. Elle fera en sorte que les parlementaires et les Canadiens soient mieux informés des façons dont les mesures gouvernementales nouvelles et actuelles touchent de façon différente les personnes selon le genre et le recoupement de facteurs identitaires, comme la race, l'ethnie, l'âge, l'aptitude et l'orientation sexuelle.

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Comme il s'y était engagé dans le budget de 2018, le gouvernement a présenté des mesures législatives pour faire de Condition féminine Canada un ministère officiel du gouvernement du Canada. Le nouveau ministère – qui portera le nom de ministère des Femmes et de l'Égalité des genres – s'emploiera à faire progresser l'égalité de tous les Canadiens relativement à leur sexe, leur orientation sexuelle ou leur identité ou expression de genre, tout en reconnaissant les différences entre ces groupes.

Le gouvernement a beaucoup investi dans Condition féminine Canada à l'appui de son engagement général à l'égard de l'égalité des genres. D'ici 2022-2023, il y aura accordé un financement total de plus de 350 millions de dollars, ce qui permettra au nouveau ministère de diriger les efforts du gouvernement pour intégrer une perspective de genre et de diversité à ses politiques et à ses investissements, notamment par la recherche et la collecte de données à l'appui du nouveau cadre de l'égalité des sexes. Ces investissements comprennent 100 millions à l'appui du Programme de promotion de la femme et plus de 120 millions pour diriger la stratégie canadienne pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe.

De meilleures politiques publiques grâce à la collaboration

Chaque jour, des Canadiens se réunissent pour s'appuyer mutuellement, aider des amis et des voisins, donner à ceux qui en ont le plus besoin, protéger l'environnement et bâtir un Canada meilleur. La générosité des Canadiens se manifeste aussi par le rôle important des organismes de bienfaisance dans notre société.

En plus d'offrir des programmes et des services nécessaires dans les communautés à travers le pays, les organismes de bienfaisance du Canada servent les intérêts de tous les Canadiens en préconisant des changements sociaux et environnementaux positifs. Ils apportent à l'élaboration des politiques publiques un engagement profond et une grande expertise, de même qu'une expérience de l'élaboration de solutions novatrices ainsi que des communications avec un vaste éventail d'intervenants. Ces atouts sont particulièrement précieux en cette période de défis sociaux et environnementaux complexes et de ressources publiques limitées, où toutes les perspectives et idées éclairées devraient être envisagées.

Afin de tirer le meilleur parti de ce que les organismes de bienfaisance ont à offrir, l'environnement réglementaire du Canada doit respecter et encourager la pleine participation des organismes de bienfaisance au dialogue sur les politiques publiques et à l'élaboration de ces politiques.

Rôle accru des organismes de bienfaisance dans l'élaboration des politiques publiques

Le gouvernement reconnaît les contributions importantes des organismes de bienfaisance à la vie publique et aux politiques publiques au Canada. C'est pourquoi il s'est engagé à permettre à ces organismes de mener leurs activités pour les Canadiens sans crainte de harcèlement politique, au moyen de règles mieux définies régissant les activités politiques. À cette fin, le gouvernement a annoncé en août 2018 qu'il modifierait la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'éliminer les limites relatives aux activités politiques, ce qui permettra aux organismes de bienfaisance de participer pleinement à l'élaboration de politiques publiques. Les Canadiens ont pu s'exprimer sur les propositions législatives provisoires, et le texte de loi de mise en œuvre de ces mesures a été déposé le 29 octobre 2018, dans le projet de Loi n° 2 d'exécution du budget de 2018.

Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance

Le gouvernement est résolu à participer à un dialogue utile avec les organismes de bienfaisance et à s'assurer que l'environnement réglementaire dans lequel ils mènent leurs activités est approprié en soutien à leur travail important. En réponse aux recommandations du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance et du Groupe directeur sur la co-création d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale, le gouvernement est en voie de mettre sur pied un comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance. Le comité consultatif, dirigé par l'Agence du revenu du Canada, sera composé d'intervenants de ce secteur; il formulera des conseils à l'intention du gouvernement sur des problèmes importants avec lesquels les organismes de bienfaisance sont continuellement aux prises. Le gouvernement fournira 4,6 millions de dollars pour soutenir les travaux du comité, pendant la période de 2018-2019 à 2023-2024, au comité consultatif afin de renforcer la relation entre le gouvernement et ce secteur important.

Nouvel outil pour aider à surmonter de grands défis : Le fonds de finance sociale

Le Canada est un pays prospère, mais bon nombre de ses communautés font toujours face à des défis sociaux persistants et complexes qui rendent la réussite et la réalisation du plein potentiel difficile pour certaines personnes – dont les Autochtones, les aînés, les jeunes, les immigrants, les personnes handicapées, les membres des communautés LGBTQ2+ et les femmes qui fuient la violence.

« Les défis sociaux, économiques et environnementaux complexes auxquels fait face notre pays – l'itinérance, les changements climatiques, l'emploi des jeunes et la crise des opioïdes, pour ne nommer que ceux-là – exigent de la créativité et des solutions transformatrices. »

– Groupe directeur chargé de la co-création de la stratégie d'innovation sociale et de finance sociale

Il faut adopter de nouvelles approches novatrices pour surmonter ces défis. Les organismes de bienfaisance, à but non lucratif ou à vocation sociale ont conçu de nombreuses solutions novatrices, mais ils ont souvent besoin de partenaires qui sont prêts à investir pour concrétiser ces idées. Un « marché du financement social » solide permettrait aux investisseurs potentiels de s'allier à des innovateurs sociaux afin de collaborer pour résoudre les défis sociaux les plus importants du pays.

Fonds de finance sociale

En juin 2017, le gouvernement a mis sur pied le Groupe directeur chargé de la co-création de la stratégie d'innovation sociale et de finance sociale, formé principalement d'experts des secteurs des organismes de bienfaisance et à but non lucratif, dans le but de recevoir des recommandations sur l'élaboration d'une stratégie d'innovation sociale et de finance sociale. Le Groupe directeur a présenté son rapport final, intitulé *Pour l'innovation inclusive : Nouvelles idées et nouveaux partenariats pour des collectivités plus fortes*, en août 2018. L'une des principales recommandations du rapport était la création d'un fonds de finance sociale afin de remédier à l'insuffisance de capitaux dédiés aux organismes qui affichent des résultats sociaux positifs et d'accélérer la croissance du marché de finance sociale actuel au Canada.

Qu'est-ce que la finance sociale?

La finance sociale renvoie à la pratique de réaliser des investissements en vue de générer des répercussions sociales ou environnementales en plus de rendements financiers.

Afin d'aider les organismes de bienfaisance, à but non lucratif et à vocation sociale à accéder à de nouveaux fonds et à rejoindre des investisseurs privés qui cherchent à investir dans des projets engendrant un changement social positif, le gouvernement propose un financement pouvant atteindre 755 millions de dollars sur dix ans, selon la comptabilité de caisse, afin d'établir un fonds de finance sociale. Le gouvernement propose également un financement de 50 millions de dollars sur deux ans consacré à un volet d'investissement et de préparation destiné aux organismes à vocation sociale afin que celles-ci soient davantage en mesure de participer avec succès au marché de la finance sociale. On s'attend à ce qu'un fonds de finance sociale comme celui que propose le gouvernement génère une activité économique pouvant atteindre 2 milliards de dollars et contribue à créer ou à conserver jusqu'à 100 000 emplois au cours de la prochaine décennie.

Des détails entourant la gouvernance et les paramètres du Fonds seront mis au point au cours des prochains mois et présentés au début de 2019. En plus de prendre ces mesures, le gouvernement continuera d'étudier les autres recommandations du rapport du Groupe directeur.

Le fonds de finance sociale fera ce qui suit :

- Soutenir des solutions novatrices à un vaste éventail de défis sociaux dans le cadre d'un processus concurrentiel, transparent et fondé sur le mérite.
- Attirer de nouveaux investissements du secteur privé dans le secteur de la finance sociale. On s'attend à ce que le fonds mobilise un financement égal provenant d'autres investisseurs.
- Partager avec les investisseurs privés les risques et les avantages liés à tout investissement.
- Appuyer uniquement les investissements qui ne sont pas encore viables sur le marché commercial.
- Aider à créer à terme un marché autosuffisant de finance sociale qui n'exigerait pas un soutien continu du gouvernement.

De plus amples détails sur le fonds de financement social seront présentés au début de 2019.

Le marché de la finance sociale compte déjà plusieurs fonds actifs. Les fonds nouvellement créés et les fonds existants pourront accéder à ce nouveau capital. Voici, à titre d'exemple, ce que le fonds de finance sociale pourrait appuyer :

L'**élargissement du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (Québec)** est l'élargissement proposé d'un fonds de prêts géré par la Société d'épargne des Autochtones du Canada qui offrirait des prêts hypothécaires aux résidents de communautés autochtones. Il permettrait ainsi à un nombre croissant de résidents de devenir propriétaires et d'améliorer la qualité globale des logements dans ces communautés.

La **Fiducie du Chantier de l'économie sociale (Québec)** offre un financement en capital patient afin de soutenir les activités de démarrage, d'expansion et immobilières de coopératives et d'entreprises à but non lucratif. La Fiducie a appuyé des programmes destinés à aider les jeunes à risque, y compris les jeunes Autochtones, à acquérir des compétences dans le cadre d'activités d'apprentissage intégré, et il a accordé des prêts à des communautés locales pour aider à rétablir des services.

Le **Saint John Community Loan Fund (Nouveau-Brunswick)** s'emploie à aider des particuliers et des organisations à générer un revenu, à accumuler des actifs et à devenir autosuffisants au moyen du financement, de la formation et du soutien. À titre d'exemple, ce fonds a prêté des fonds afin de permettre un prêt hypothécaire pour construire des logements abordables, offert un soutien à la création d'un organisme d'alphabétisation et fourni des capitaux destinés à un centre d'innovation voué au démarrage et au développement de nouvelles entreprises sociales.

L'**Alberta Social Enterprise Fund (Alberta)** offre des capitaux d'emprunt pour permettre à des entrepreneurs sociaux de s'appliquer à résoudre les défis pour le bien public, notamment dans les domaines social, de l'environnement, de la sécurité alimentaire locale, et de la culture. À titre d'exemple, ce fonds a appuyé des organismes de santé mentale pour l'offre de logements accessibles à leurs clients, de possibilités d'emploi pour les personnes handicapées et de programmes thérapeutiques pour les adultes et les enfants atteints d'une déficience physique ou mentale.

Soutien au journalisme canadien

Afin d'assurer la vitalité d'une démocratie, il est essentiel d'avoir des médias d'information forts et indépendants. Ces médias présentent aux citoyens l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur des questions importantes, et contribuent à la responsabilisation des institutions – y compris les gouvernements – en mettant en lumière de l'information qui ne serait pas offerte au public autrement. Bref, le journalisme fort et indépendant sert l'intérêt public – au bénéfice du Canada et des Canadiens. Les Canadiens ont le droit de pouvoir consulter un vaste éventail de sources d'information indépendantes et de confiance, et le gouvernement a la responsabilité de s'assurer qu'ils ont accès à de telles sources d'information.

Au cours des dernières années, la technologie et la façon dont les Canadiens s'informent de l'actualité ont changé. Cela a rendu difficile, pour bon nombre de médias, d'élaborer et de maintenir des modèles d'affaires viables. À un moment où les personnes s'informent de plus en plus en ligne et partagent du contenu sur les médias sociaux, de nombreuses communautés se sont également retrouvées sans médias locaux pour leur parler de ce qui se passe chez eux. Des préoccupations se sont fait entendre quant au déclin possible de la diversité et de la qualité du journalisme offert aux Canadiens, y compris une forte perte de couverture de l'actualité locale, en l'absence d'une intervention du gouvernement.

En novembre 2018, le premier ministre, de concert avec d'autres dirigeants de la scène internationale, s'est engagé à agir pour appuyer un secteur de l'information solide et indépendant en cette ère du numérique. Le gouvernement reconnaît le rôle crucial du journalisme local dans les communautés d'un bout à l'autre du pays, et il est résolu à trouver des façons d'aider les personnes et les communautés à demeurer informées par l'intermédiaire de fournisseurs d'actualités locales.

Le budget de 2018 a annoncé un financement de 50 millions de dollars sur cinq ans afin de soutenir le journalisme local dans des communautés mal desservies afin que les Canadiens puissent continuer d'avoir accès à un journalisme citoyen informé et fiable. À compter de 2019-2020, le gouvernement appuiera davantage les organismes indépendants et à but non lucratif qui créent du contenu d'information de source ouverte en vertu d'une licence Creative Commons. Les services de nouvelles locaux pourront ainsi accéder gratuitement à ce contenu, ce qui contribuera à accroître la couverture locale étant donné que les organisations de ce domaine sont aux prises avec une capacité réduite.

Le budget de 2018 a aussi annoncé que le gouvernement étudierait de nouveaux modèles de soutien financier au journalisme au Canada. Afin de déterminer l'approche à suivre, le gouvernement a pris en considération deux principes clés, selon lesquels tout mécanisme visant à soutenir le secteur de l'information doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Être indépendant et non lié au gouvernement. À cette fin, un groupe indépendant de journalistes sera mis sur pied et chargé d'établir et de promouvoir des normes journalistiques de base, de définir ce qu'est le journalisme professionnel et de déterminer l'admissibilité.
- Être axé sur la création de contenu d'information original.

Orienté par ces principes, l'*Énoncé économique de l'automne 2018* annonce que le gouvernement a l'intention de proposer trois nouvelles initiatives de soutien au journalisme canadien : permettre à des organismes d'information à but non lucratif de recevoir des dons de bienfaisance et de délivrer des reçus officiels de dons; offrir un nouveau crédit d'impôt remboursable pour appuyer la création de contenu d'information original, y compris celui d'intérêt local; et créer un crédit d'impôt non remboursable temporaire pour encourager les abonnements aux médias d'information numériques canadiens.

Incitatifs fiscaux pour les organismes d'information admissibles

Le budget de 2018 a annoncé que le gouvernement étudierait de nouveaux modèles qui permettraient les dons privés et le soutien philanthropique relativement au journalisme fiable, professionnel et à but non lucratif, notamment d'intérêt local. À cette fin, le gouvernement entend créer une nouvelle catégorie de donataires reconnus visant les organismes de journalisme à but non lucratif qui produisent un vaste éventail de nouvelles et d'information qui intéresse les Canadiens. En tant que donataires reconnus, les organismes de journalisme à but non lucratif admissibles pourraient délivrer des reçus officiels de don, ce qui permettrait aux donateurs de profiter d'incitatifs fiscaux liés aux dons de bienfaisance (y compris le crédit d'impôt pour don de bienfaisance à l'intention des particuliers et les déductions des dons à l'intention des sociétés). En tant que donataires reconnus, ces organismes seraient admissibles au financement provenant d'organismes de bienfaisance enregistrés.

Nouveau crédit d'impôt remboursable pour les organismes d'information

Afin de soutenir davantage le journalisme au Canada, le gouvernement entend créer un nouveau crédit d'impôt remboursable à l'intention des organismes d'information admissibles. Cette mesure visera à soutenir les organismes d'information canadiens qui produisent un vaste éventail de nouvelles et d'information qui intéresse les Canadiens. Le crédit remboursable à l'égard des coûts de main-d'œuvre liés à la production de contenu d'information original sera généralement offert aux organismes d'information à but lucratif ou non lucratif. Un groupe d'experts indépendant dont les membres proviendront de la communauté de la presse et du journalisme sera mis sur pied et chargé de définir les critères d'admissibilité à ce crédit d'impôt et de formuler des conseils sur d'autres mesures. L'entrée en vigueur du crédit d'impôt remboursable est prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

Nouveau crédit d'impôt non remboursable pour encourager les abonnements aux médias d'information numériques canadiens

Afin d'aider les organismes d'information numériques canadiens à se doter de modèles d'affaires financièrement viables, le gouvernement entend établir un nouveau crédit d'impôt non remboursable temporaire de 15 %, à l'intention des abonnés admissibles de médias d'information numériques.

On estime que les incitatifs fiscaux liés aux dons de bienfaisance, le crédit d'impôt remboursable pour coûts de main-d'œuvre et le crédit d'impôt non remboursable pour abonnement coûteront 595 millions de dollars au gouvernement fédéral au cours des cinq prochaines années. De plus amples renseignements sur ces mesures seront présentés dans le budget de 2019.

Création d'une plateforme numérique francophone

Au Sommet de la Francophonie de 2018, tenu récemment, le gouvernement a indiqué qu'il appuyait la création, le développement et le lancement d'une plateforme numérique francophone multilatérale et intégrée afin de mettre en valeur la culture francophone et de protéger sa place dans le monde numérique. L'établissement de partenariats mondiaux rendra les communautés et la culture francophones plus visibles partout dans le monde, en plus d'aider à assurer la vitalité de la culture et de la langue françaises.

Le gouvernement propose d'investir 14,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2019-2020, à l'appui de la création d'une plateforme numérique francophone réunissant des diffuseurs publics membres de TV5MONDE. TV5MONDE, première chaîne mondiale de langue française, distribue sa programmation par l'intermédiaire de la télévision par câble à plus de 354 millions de ménages dans 198 pays francophones ou francophiles du monde.

La plateforme numérique francophone augmentera la présence en ligne du contenu en français, ce qui donnera une visibilité accrue au contenu canadien et de meilleures possibilités de diffusion pour les artistes et les producteurs canadiens. Elle augmentera aussi la « découvrabilité » et la facilité d'accès à la programmation francophone et canadienne à l'échelle mondiale.

Soutien pour rendre les aliments nutritifs plus abordables dans les communautés nordiques isolées

Le gouvernement est résolu à rendre les aliments nutritifs plus abordables pour les habitants du Nord du Canada. Il collabore avec les résidents de ces communautés afin que les programmes fédéraux comme Nutrition Nord Canada soient plus transparents et plus efficaces et fassent l'objet d'une meilleure reddition de comptes pour les habitants du Nord et les autres Canadiens.

Le budget de 2016 a élargi le programme Nutrition Nord Canada afin d'inclure toutes les communautés nordiques isolées. Le gouvernement s'était engagé à l'époque à mettre à jour et à élargir le programme en consultation avec les communautés nordiques. Les consultations ont mis en évidence l'importance de pouvoir acheter des aliments abordables à l'épicerie et d'avoir accès à des aliments traditionnels pour soutenir une alimentation saine, le bien-être communautaire et les liens avec les cultures et les traditions locales.

Afin de s'assurer que les familles nordiques ont accès à des aliments sains et abordables, dont des aliments de source locale, le gouvernement propose d'investir 62,6 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2019-2020, et 10,4 millions par année par la suite, dans le programme Nutrition Nord Canada. Cet investissement appuierait plusieurs changements au programme découlant des consultations tenues auprès des résidents du Nord. Il propose aussi de mettre en place une subvention aux exploitants de ressources alimentaires afin de contribuer à réduire les coûts liés aux activités traditionnelles de chasse et de récolte.

Paiements rapides aux entrepreneurs en construction du gouvernement

Le gouvernement modernise actuellement ses pratiques d'approvisionnement afin de simplifier et de faciliter la présentation de soumissions pour des contrats du gouvernement par les entreprises intéressées. Dans le cadre de ces travaux, le gouvernement s'est aussi engagé, en 2017, à cerner et à mettre en œuvre des changements à son système d'approvisionnement pour s'assurer que les entrepreneurs et les sous-traitants du secteur de la construction qui participent à des projets fédéraux sur des terrains fédéraux sont payés rapidement.

Pour l'industrie de la construction, il est essentiel d'assurer un flux de trésorerie rapide et efficace tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Il est nécessaire que les paiements circulent rapidement à tous les niveaux des projets de construction afin de permettre aux fournisseurs de matériel et d'équipement, aux sous-traitants, aux gens de métier et à la main-d'œuvre de contribuer en toute confiance aux projets du gouvernement fédéral.

Le gouvernement présentera un projet de loi visant à mettre en œuvre le paiement rapide des entrepreneurs et des sous-traitants qui participent à des projets fédéraux sur des terrains fédéraux, ainsi que le mécanisme d'arbitrage relatif aux différends liés aux paiements.

Promouvoir la sécurité en matière d'avalanches

En raison de ses beaux parcs et ses hivers froids, le Canada est un endroit idéal où pratiquer des sports d'hiver. Pour profiter pleinement de nos hivers, les Canadiens devraient être sensibilisés à la pratique sécuritaire des sports d'hiver et suivre la formation requise, notamment en matière de prévention de décès et de blessures en cas d'avalanche.

Avalanche Canada est un organisme à but non lucratif qui se consacre à accroître la sensibilisation aux avalanches et la sécurité. Il publie des prévisions d'avalanches, élabore et offre des programmes de formation et soutient la recherche sur la sécurité liée aux avalanches.

Afin d'aider les Canadiens à jouir du plein air en toute sécurité tout au long de l'année, Avalanche Canada est résolu à devenir un organisme national et à élargir son offre de services afin d'inclure des régions comme le nord de la Colombie-Britannique, certaines parties du Québec, Terre-Neuve-et-Labrador et le Yukon. Afin de soutenir l'élargissement des services d'Avalanche Canada, le gouvernement annonce le versement d'une subvention ponctuelle de 25 millions de dollars en 2018-2019. Ce financement permettra à un plus grand nombre de Canadiens d'être mieux informés des risques que posent les avalanches et de la façon de pratiquer en toute sécurité des activités de plein air dans l'arrière-pays.

Durabilité des stocks de poissons sauvages du Canada

D'un océan à l'autre, le Canada a la chance de profiter d'une abondance de précieuses ressources naturelles. Ce privilège s'accompagne toutefois de la responsabilité d'assurer la gestion durable et la protection judicieuse de ces ressources pour garantir que les Canadiens pourront continuer d'en profiter pendant les années à venir.

Le rapport final de la Commission d'enquête Cohen sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser, publié en 2012, comprenait des recommandations générales sur la façon de gérer les facteurs menant au déclin de cette espèce. Le gouvernement a maintenant pris des mesures pour répondre à toutes les recommandations présentées dans le rapport, ce qui constitue une avancée importante pour la protection du saumon rouge du fleuve Fraser.

Les efforts déployés par le gouvernement pour protéger les océans et les stocks de poissons sauvages du Canada ont été renforcés au moyen d'importants investissements, y compris les suivants :

- 197,1 millions de dollars sur cinq ans en financement supplémentaire pour les sciences des océans et des eaux douces.
- 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour lancer un Plan de protection des océans ambitieux et à vaste portée.
- 284,2 millions de dollars sur cinq ans afin de rétablir des mesures de protection disparues et d'intégrer de nouvelles mesures de protection modernes à la *Loi sur les pêches*, à l'appui de nouveaux outils législatifs et réglementaires.
- 164,7 millions de dollars sur cinq ans afin de protéger, de préserver et de rétablir les populations d'espèces de baleines en voie de disparition, ce qui comprend des travaux de recherche sur les populations de saumon.
- 61,5 millions de dollars sur cinq ans afin de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour protéger et rétablir les populations d'épaulards résidents du sud, ce qui comprend des fonds pour appuyer les activités de conservation des saumons sauvages du Pacifique.

Le gouvernement demeure résolu à assurer la durabilité des populations de saumon sauvage du Pacifique, et il reconnaît que cet engagement exige des mesures permanentes et additionnelles. Afin d'appuyer l'évaluation des stocks et les efforts de rétablissement des stocks prioritaires de saumon du Pacifique ainsi que d'autres stocks de poissons prioritaires partout au Canada, le gouvernement propose d'investir 107,4 millions de dollars de nouveaux fonds sur cinq ans, à compter de 2019-2020, et 17,6 millions par année par la suite, à l'appui de la mise en œuvre de dispositions d'une *Loi sur les pêches* renouvelée sur l'évaluation et le rétablissement des stocks.

Conscient du fait que les pêches constituent une source importante de bons emplois pour la classe moyenne dans les communautés côtières, ainsi que de leur importance pour l'économie du Canada, le gouvernement s'appuie sur la réussite du Fonds des pêches de l'Atlantique. À cette fin, il propose d'investir 105 millions de dollars sur six ans, à compter de 2018-2019, pour créer un fonds d'innovation et de rétablissement du saumon en Colombie-Britannique, ce qui comprend des contributions de 5 millions au Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique en 2018-2019 et de 30 millions sur cinq ans, à compter de 2019-2020, à un fonds pour les pêches du Québec. Les fonds de la Colombie-Britannique et du Québec, soutiendront des projets axés sur l'innovation,

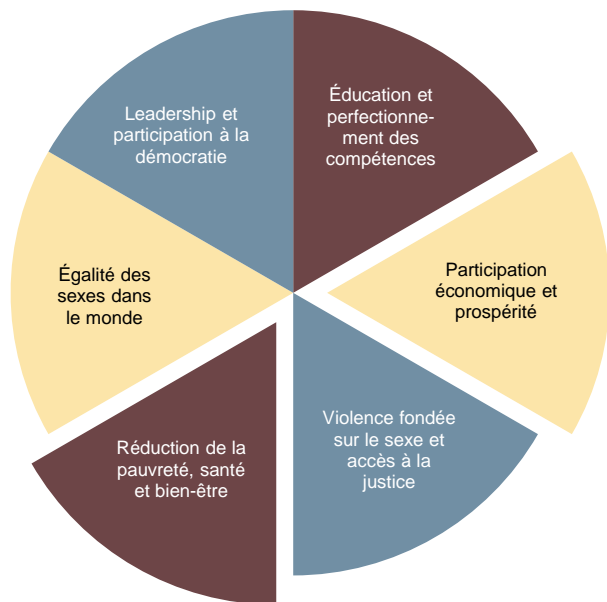
l'adoption de technologies propres, les investissements dans l'infrastructure qui augmentent la productivité, la durabilité et la sécurité, ainsi que les partenariats scientifiques.

Analyse comparative entre les sexes plus relative aux mesures du chapitre 2

L'égalité des sexes et la diversité demeurent une priorité élevée pour le gouvernement. Dans le budget de 2018, le gouvernement a présenté le premier cadre fédéral des résultats relatifs aux sexes, un cadre pangouvernemental qui aide à établir les priorités en matière d'égalité des sexes et à mesurer les progrès à l'avenir. Il a aussi présenté une série de mesure visant à promouvoir la participation pleine et égale de tous les Canadiens à l'économie et à la société nationales, et s'est engagé à déposer un projet de loi pour enchâsser la budgétisation sensible aux sexes dans les processus budgétaires et de gestion financière du gouvernement fédéral. Le 29 octobre 2018, la *Loi canadienne sur la budgétisation sensible aux sexes* a été déposée au Parlement dans le cadre de la *Loi n° 2 d'exécution du budget de 2018*. Grâce à cette mesure, le gouvernement continuera de prendre en considération les questions des genres et la diversité dans son processus décisionnel, et les Canadiens seront mieux informés des répercussions de ces décisions du point de vue des genres et de la diversité.

L'*Énoncé économique de l'automne* de cette année témoigne des efforts continus déployés par le gouvernement pour faire progresser le programme de l'égalité des sexes, par la présentation de projet de loi sur l'équité salariale, sur la budgétisation sensible aux sexes et sur la création du nouveau ministère des Femmes et de l'Égalité des genres. De nouvelles initiatives comme l'établissement d'un fonds de finance sociale et d'un comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance et l'élargissement du programme Nutrition Nord Canada contribueront à améliorer le bien-être des membres vulnérables de notre société et à renforcer l'économie et la société canadiennes.

Chapitre 2 : Faire avancer les objectifs d'égalité des sexes du Canada



- Contribuer à réduire l'écart salarial entre les sexes par l'intermédiaire d'une loi sur l'équité salariale proactive
- Mobiliser les organismes de bienfaisance canadiens par la mise en place du comité consultatif sur le secteur des organismes de bienfaisance
- Améliorer le bien-être des membres vulnérables de notre société par l'intermédiaire du fonds de finance sociale
- Offrir un meilleur accès aux aliments dans les communautés nordiques isolées en élargissant le programme Nutrition Nord Canada

Dans le budget de 2018, le gouvernement s'est engagé à publier une analyse comparative entre les sexes pour tous les postes budgétaires à compter du budget de 2019. L'*Énoncé économique de l'automne* fait un pas vers l'atteinte de cet objectif en publiant une partie de l'analyse menée sur chaque nouvelle initiative.

Législation sur l'équité salariale proactive

La législation sur l'équité salariale proactive est conçue pour s'attaquer à la discrimination systémique fondée sur le sexe dans les systèmes et les pratiques de rémunération des employeurs sous réglementation fédérale issue de la sous-évaluation du travail surtout fait par les femmes. Selon les données de Statistique Canada, les professions à prédominance féminine ont tendance à être rémunérées à des taux salariaux inférieurs à ceux des professions à prédominance masculine, même quand les travailleurs possèdent le même niveau de compétences.

Cette mesure devrait donner lieu à des rajustements de salaire positifs pour les hommes et les femmes qui travaillent dans certaines catégories d'emploi à prédominance féminine et qui sont sous-payés par rapport à la valeur de leur travail. On s'attend à ce que la rémunération équitable des femmes dans les secteurs de compétence fédérale contribue à réduire l'écart salarial entre les sexes.

L'équité salariale proactive profitera plus probablement aux particuliers qui appartiennent à des groupes démographiques qui occupent des emplois traditionnellement féminins. En font partie les femmes racisées, autochtones, handicapées ou appartenant à une minorité visible et les mères au travail, qui sont sujettes à un écart salarial plus grand que les autres femmes.

Comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance

Le secteur des organismes de bienfaisance du Canada est très diversifié : des organismes de bienfaisance enregistrés mènent des activités dans un vaste éventail de communautés, dont les personnes qui s'identifient comme membres de la communauté LGBTQ2+, les personnes vivant dans la pauvreté, les réfugiés et les survivants de violence.

On compte environ 86 000 organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. Les organismes de bienfaisance enregistrés appartiennent généralement à l'une des catégories suivantes :

- soulagement de la pauvreté (23 %);
- avancement de l'éducation (16 %);
- avancement de la religion (38 %);
- autres fins profitant à l'ensemble de la communauté (23 %).

Selon l'étude canadienne sur les salaires et les avantages sociaux dans le secteur à but non lucratif de 2017, les femmes représentent environ 75 % de l'effectif et occupent 71 % des postes de direction dans les secteurs des organismes de bienfaisance et à but non lucratif du Canada.

Des consultations régulières auprès des organismes de bienfaisance sur des questions réglementaires clés devraient améliorer la compréhension et l'observation des règles et exigences actuelles chez les organismes de ce secteur. À long et à moyen terme, le comité consultatif pourrait influencer les politiques administratives et les règles législatives qui touchent le secteur des organismes de bienfaisance, ce qui entraînerait des répercussions positives sur un éventail de groupes différents.

Fonds de finance sociale

Aperçu de l'analyse comparative entre les sexes plus des mesures du chapitre 2

Le fonds de finance sociale vise à accélérer la croissance du financement accordé aux organismes à vocation sociale, ce qui leur permettra d'élaborer des solutions à des problèmes complexes liés à la politique sociale (p. ex., la précarité du logement, le chômage chez les jeunes et la pauvreté). En 2016, 3,7 millions de Canadiens vivaient dans la pauvreté. Certains groupes, notamment les parents seuls, les nouveaux immigrants, les Autochtones vivant hors réserve et les personnes handicapées, affichaient une proportion beaucoup plus élevée de personnes à faible revenu en moyenne.

De nombreux organismes à vocation sociale offrent des services à des particuliers et à des familles qui se trouvent dans une situation vulnérable ou qui doivent surmonter des obstacles à l'inclusion (p. ex., les jeunes à risque, les nouveaux immigrants, les personnes handicapées, les Autochtones et les personnes dans une situation de logement précaire, les membres des communautés LGBTQ2+, les aînés). Le fait d'améliorer le bien-être des membres vulnérables de notre société et de garantir leur pleine participation à la société renforcera l'économie et la société canadiennes.

Soutien au journalisme canadien

Ces mesures témoignent de l'intention du gouvernement de permettre à des organismes d'information à but non lucratif de recevoir des dons de bienfaisance et de délivrer des reçus officiels de dons, et l'intention d'offrir un nouveau crédit d'impôt remboursable pour soutenir la création de contenu d'information original ainsi qu'un nouveau crédit d'impôt non remboursable pour les abonnements à des médias d'information numériques canadiens. Les avantages directs des deux premières mesures s'étendraient aux organismes d'information à but non lucratif et aux entreprises d'information à but lucratif, dont la propriété n'est pas répartie également dans l'économie. Dans la mesure où ces mesures touchent indirectement l'emploi et les salaires dans l'industrie de l'information, on s'attend à ce que des groupes diversifiés d'hommes et de femmes qui travaillent dans ce secteur (et leur famille) profitent de ces avantages. Le crédit d'impôt pour les abonnements permettra aux particuliers qui le demandent d'obtenir des avantages directs.

Selon les données de Statistique Canada, l'emploi dans le secteur du journalisme est presque équilibré entre les sexes; 48 % des journalistes sont des femmes. On prévoit que cet équilibre sera maintenu dans les organismes d'information à but non lucratif.

Les Autochtones représentent 2,6 % des emplois dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, qui comprend l'industrie de l'information, comparativement à 2,9 % des emplois dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

Les mesures visent à renforcer les organismes d'information au Canada qui produisent un vaste éventail de nouvelles et d'information qui intéressent les Canadiens.

Création d'une plateforme numérique francophone

Cette mesure protégera la langue française et en fera la promotion sur une plateforme numérique, et sera un moyen moderne de présenter la langue et la culture française. Les créateurs francophones du Canada auront accès à de nouveaux marchés, et tous les Canadiens profiteront d'un profil rehaussé à l'échelle internationale.

Même si on ne s'attend pas à ce que cette mesure ait une incidence importante sur le plan des sexes, TV5MONDE porte une grande attention à des enjeux qui touchent les femmes dans les sports, la politique et l'égalité des sexes, les femmes au travail et d'autres questions liées aux sexes.

Selon Statistique Canada, le secteur de l'information, de la culture et des loisirs employait 354 000 femmes en 2016, ce qui représente 45 % de la main-d'œuvre dans ce secteur. Environ 25 % des femmes qui travaillent dans ce secteur étaient âgées de moins de 25 ans.

Même si les femmes demeurent sous-représentées dans des postes de création clés des domaines du cinéma, de la télévision et des diffusions en ligne, les tendances pour l'avenir sont positives, puisque les femmes représentent de 43 % à 60 % des étudiants postsecondaires en cinéma au Canada.

Rendre les aliments nutritifs plus abordables dans les communautés nordiques isolées

L'élargissement du programme Nutrition Nord Canada contribuera à réduire le coût élevé des aliments dans les communautés nordiques et isolées, à accroître l'accès à des aliments mieux adaptés sur le plan culturel et à réduire l'insécurité alimentaire. Plusieurs facteurs contribuent à l'insécurité alimentaire dans ces communautés, y compris la pauvreté, le chômage, l'infrastructure limitée et le coût élevé de la vie.

Les communautés nordiques affichent le taux d'insécurité alimentaire le plus élevé du Canada : il atteint 50,8 % au Nunavut et 17,6 % dans les Territoires du Nord-Ouest, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Chez les enfants qui habitent dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, ces taux sont encore plus élevés : ils atteignent 72,0 % au Nunavut et 31,9 % dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les Autochtones et les membres de familles monoparentales dirigées par des femmes font partie des personnes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire au Canada.

Paiements rapides aux entrepreneurs en construction du gouvernement

Cette mesure devrait accroître la protection qu'offrent les paiements rapides dans le secteur de la construction. Des pratiques modernisées et efficaces d'approvisionnement dans le secteur public contribuent à la compétitivité et à l'efficacité de l'économie ainsi qu'à l'efficacité des activités du gouvernement, au profit de tous les Canadiens. De plus, on s'attend à ce que cette mesure procure à certains groupes des avantages socioéconomiques liés à la répartition des emplois dans ce secteur et à l'emplacement des travaux prévus.

Selon Statistique Canada, les femmes formaient 14 % des travailleurs du secteur de la construction en 2017.

Promouvoir la sécurité en matière d'avalanches

Cette mesure permettra à Avalanche Canada d'offrir au public à l'échelle nationale des services liés à la sécurité en situation d'avalanche, grâce à l'élargissement de la taille et de la portée des programmes offerts dans ce domaine à l'heure actuelle. Selon Avalanche Canada, les avalanches ont causé 7 décès en 2017-2018 et 12 décès en 2016-2017.

La prévention liée aux avalanches profite à tous les Canadiens, surtout ceux qui fréquentent les régions propices aux avalanches. Cette mesure avantagera directement les Canadiens francophones, qui auront accès à plus de renseignements sur la sécurité en français, ainsi que les jeunes et les nouveaux arrivants qui pourraient être moins au fait de la pratique sécuritaire des sports d'hiver.

Avalanche Canada s'efforce d'accroître la sensibilisation des Canadiens et d'offrir une formation sur la sécurité en matière d'avalanches à l'échelle du pays.

En 2017-2018, Avalanche Canada a vu un nombre record de 10 826 élèves inscrit à ses programmes de formation en sécurité liée aux avalanches.

Maintenir les stocks de poissons sauvages du Canada

Cette mesure devrait permettre d'augmenter à long terme la croissance durable de l'industrie du poisson et des fruits de mer, ce qui générerait des répercussions économiques positives directes et indirectes grâce à la création de plus d'emplois pour les Britanno-Colombiens, y compris les femmes et les membres de communautés autochtones, notamment dans bon nombre de communautés rurales et côtières.

En 2015, les femmes représentaient 33 % de l'effectif total des industries de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation du poisson en Colombie-Britannique, et 31 % au Québec, tandis que les hommes occupaient respectivement 67 % et 69 % des emplois.

Au moins 28 Premières Nations de la Colombie-Britannique exercent des activités d'aquaculture du saumon dans leur territoire traditionnel; globalement, les Autochtones représentent au moins 36 % de l'effectif des opérations de transformation du saumon d'élevage.

Chapitre 2 – Progrès continus pour la classe moyenne

M\$

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Un Canada plus égalitaire, plus généreux et plus viable							
Équité salariale proactive pour les travailleurs sous réglementation fédérale	3	7	14	19	19	14	76
De meilleures politiques publiques grâce à la collaboration – comité consultatif permanent sur le secteur des organismes de bienfaisance	0	1	1	1	1	1	5
Fonds de finance sociale ¹	0	17	52	17	17	17	121
Soutien au journalisme canadien	0	45	105	130	150	165	595
Création d'une plateforme numérique francophone	0	6	2	2	2	2	15
Programme Nutrition Nord Canada	0	13	13	13	13	13	63
Paiements rapides aux entrepreneurs en construction du gouvernement	0	1	2	0	0	0	3
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	-1	-2	0	0	0	-3
Promouvoir la sécurité en matière d'avalanches	25	0	0	0	0	0	25
Durabilité des stocks de poissons sauvages du Canada	10	41	44	49	49	49	242
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	-6	-6	-6	-6	-6	-30
Chapitre 2 – Incidence budgétaire nette	38	123	225	225	245	255	1 111

¹ On prévoit que le fonds de finance sociale sera exploité sur une base de paiements remboursables. Les chiffres indiqués représentent les coûts administratifs et les pertes prévues du Fonds au titre des placements, ainsi que la somme de 50 millions de dollars pour le volet d'investissement et de préparation. En tout, 394 millions seront offerts selon la comptabilité de caisse au cours des cinq premières années du fonds; cela comprend la somme de 50 millions sur les deux premières années pour le volet d'investissement et de préparation.

Chapitre 3

CONFIANCE DANS L'AVENIR ÉCONOMIQUE DU CANADA

Introduction

Le Canada a besoin d'une économie qui fonctionne pour tous, une économie où les avantages bénéficient à un plus grand nombre de personnes, où les Canadiennes et les Canadiens ont accès à des emplois de qualité et où les entreprises canadiennes ont plus confiance de saisir de nouvelles opportunités dans une économie mondiale de plus en plus complexe.

L'économie canadienne a connu plusieurs années d'incertitude accrue. En 2014, la croissance économique mondiale avait commencé à reprendre de la vitesse après la Grande Récession et la crise de la dette en Europe. Mais au moment même où la reprise prenait racine, les prix du pétrole ont baissé, entraînant des pertes d'emplois dans les régions de production de pétrole au Canada. Ces pertes d'emplois ont eu, quant à elles, un effet d'entraînement dans l'ensemble de l'économie canadienne. Même si l'économie s'est fortement redressée, des événements géopolitiques ont créé plusieurs nouvelles incertitudes pour l'économie, allant des questions liées à la relation future du Royaume-Uni avec l'Union européenne jusqu'à l'incidence éventuelle des changements fiscaux importants aux États-Unis, en passant par les frictions commerciales entre les États-Unis et ses principaux partenaires commerciaux.

Malgré ces incertitudes, le Canada continue d'avoir un important potentiel de croissance forte inexploité, qu'il provienne d'investissements plus importants ici, au pays, ou d'un plus grand accès aux marchés du monde entier. Grâce à ses richesses en ressources naturelles, le Canada est bien placé pour répondre à la demande des économies émergentes concernant l'énergie et les matières brutes dont elles ont besoin pour soutenir leur croissance. De plus, le Canada se trouve dans une position où il est l'un des fournisseurs les plus propres de ressources naturelles au monde, et l'un des rares grands exportateurs de pétrole ayant imposé un prix sur la pollution causée par le carbone.

Doté d'une population active hautement spécialisée et d'une forte capacité pour la recherche, le Canada est prêt à relever le défi de la concurrence dans une économie mondiale de plus en plus axée sur le savoir. Grâce à la récente négociation de plusieurs accords commerciaux, dont l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, l'Accord économique et commercial global et le nouvel Accord États-Unis-Mexique-Canada, les entreprises canadiennes ont maintenant plus de possibilités d'accéder aux marchés mondiaux. À l'heure actuelle, le Canada est le seul pays du Groupe des Sept (G7) qui a des accords commerciaux avec tous les autres pays du G7.

Le gouvernement est déterminé à renforcer la confiance à l'égard du Canada en appuyant les entreprises canadiennes alors qu'elles grandissent, étendent leur activités sur de nouveaux marchés, et créent un plus grand nombre d'emplois bien rémunérés.

Cet accent mis sur la compétitivité représente le cinquième pilier du plan à long terme du gouvernement qui vise à assurer la croissance de l'économie. Il s'ajoute aux investissements dans l'infrastructure stratégique, aux compétences et à la formation, à l'innovation et aux sciences, ainsi qu'au commerce et à l'investissement, comme un facteur clé de la croissance à long terme qui profitera aux Canadiens pendant des années à venir.

INVESTIR DANS LES CANADIENS

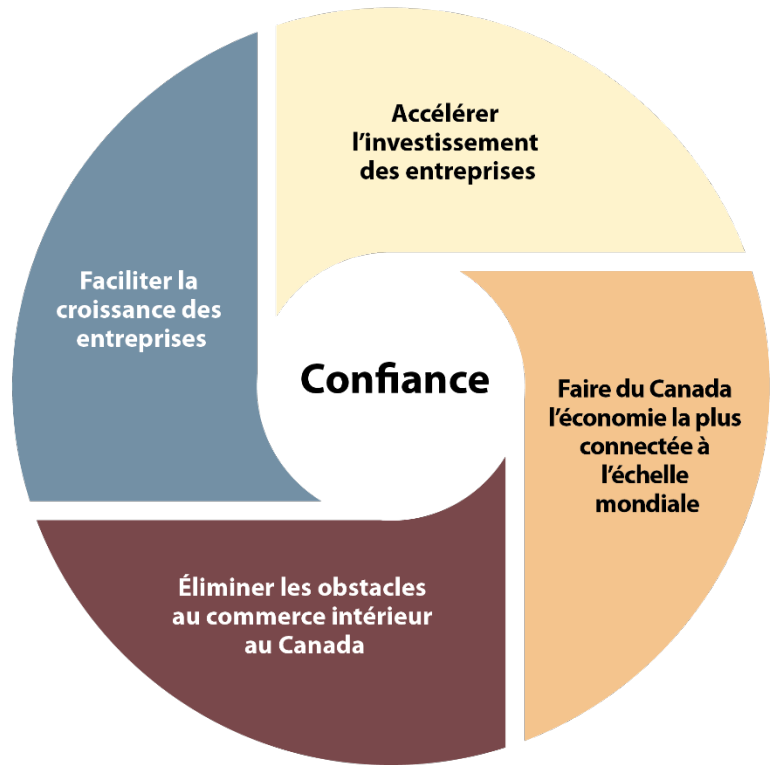
- ✓ Baisse d'impôt pour la classe moyenne
- ✓ Allocation canadienne pour enfants
- ✓ Régime de pensions du Canada bonifié
- ✓ Supplément de revenu garanti
- ✓ Allocation canadienne pour les travailleurs
- ✓ Prestations d'assurance-emploi plus souples et inclusives

INVESTIR EN VUE D'ASSURER UNE CROISSANCE À LONG TERME

Infrastructure stratégique	Compétences et formation	Innovation et sciences	Commerce et investissements étrangers	Compétitivité
<p>Investir dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le transport en commun • l'infrastructure verte et l'infrastructure sociale • l'infrastructure qui soutient le commerce • les collectivités rurales et nordiques • Internet à large bande en milieu rural 	<p>Investir dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des ententes de transfert modernisées relatives au marché du travail conclues avec les provinces et les territoires • le perfectionnement des compétences des adultes par l'intermédiaire de la nouvelle initiative Action Compétences • Compétences futures afin de cerner les nouveaux besoins de formation et de mettre à l'essai des approches novatrices au perfectionnement des compétences • l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse et l'apprentissage intégré en milieu de travail afin d'aider les jeunes à acquérir de l'expérience et des compétences utiles • l'augmentation de l'aide financière accrue pour les étudiants postsecondaires de famille à revenu faible ou moyen • le système d'immigration du Canada afin de s'assurer qu'il appuie à la fois les employeurs canadiens et le marché du travail 	<p>Investir dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conseils subventionnaires • l'Initiative des supergrappes d'innovation • le capital de croissance (Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada, Initiative de catalyse du capital de risque, Fonds stratégique pour l'innovation, agences de développement régional) • le programme Solutions innovatrices Canada • la Stratégie en matière de propriété intellectuelle • le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada • la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat 	<p>Investir dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de nouveaux accords de libre-échange modernisés [Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne, Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), et Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC)] • le soutien aux entreprises qui explorent de nouveaux marchés • des services commerciaux améliorés pour les exportateurs • l'attraction d'investissements étrangers • le commerce intérieur 	<p>Investir dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les baisses d'impôt des petites entreprises • un régime réglementaire plus simple, plus clair et plus moderne • les incitatifs fiscaux proposés pour rehausser la confiance des entreprises au Canada

Dans le présent *Énoncé économique de l'automne*, le gouvernement propose les mesures suivantes :

- **Appuyer l'investissement des entreprises** en adoptant de nouveaux incitatifs fiscaux qui augmenteront les investissements au Canada.
- **Établir un programme ambitieux pour faire du Canada l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale** en diversifiant le commerce du Canada avec l'Europe et la région de l'Asie-Pacifique, en aidant les entreprises à tirer pleinement avantage des accords commerciaux, et en offrant un soutien continu aux innovateurs du Canada.
- **Éliminer les obstacles au commerce au sein du Canada**, afin de renforcer la croissance et le commerce intérieur.
- **Faciliter la croissance des entreprises canadiennes** en modernisant les règlements tout en continuant de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et de l'environnement.



Tables sectorielles de stratégies économiques

Il y a un an, en cherchant à transformer les forces économiques du Canada en avantages mondiaux, le gouvernement a établi six tables sectorielles de stratégies économiques en réunissant 90 dirigeants d'entreprises des six secteurs du Canada ayant le potentiel de croissance le plus élevé. Ces dirigeants d'entreprise se sont réunis tous les mois afin de tracer une feuille de route ambitieuse pour stimuler l'innovation, accroître la croissance économique et rendre le Canada plus compétitif à l'échelle mondiale. Leurs recommandations collectives sur la façon d'accélérer la croissance axée sur l'exportation et stimuler l'innovation se trouvent dans leur rapport intitulé *L'impératif de l'innovation et de la compétitivité : Saisir les occasions de croissance*. En plus des feuilles de route sectorielles, le rapport compte six initiatives phares :

une réglementation souple afin de stimuler l'innovation et la croissance;

une approche « À nous le podium » afin de faire passer plus rapidement à un niveau supérieur nos entreprises à forte croissance pour qu'elles deviennent des chefs de file mondiaux;

des compétences et des talents afin de préparer les Canadiens au milieu de travail de l'avenir;

des centres d'adoption des technologies pour faire croître la demande en innovation et accroître la compétitivité;

l'infrastructure numérique et physique afin d'améliorer l'accès au marché de l'exportation et les avantages socioéconomiques pour les Canadiens;

une marque économique canadienne mondiale afin d'attirer les investisseurs et améliorer l'accès au marché.

L'*Énoncé économique de l'automne 2018* contient plusieurs mesures qui permettront de réaliser des progrès à l'égard d'un grand nombre des recommandations formulées par les tables de stratégies économiques. Le gouvernement continuera de chercher des occasions de mettre en œuvre les autres recommandations des tables, dans un avenir immédiat et à long terme. De plus, il s'est engagé à poursuivre la collaboration avec l'industrie au moyen de ce modèle.

Accélérer l'investissement des entreprises

En raison des développements mondiaux continus, il est essentiel que le Canada continue d'innover afin que les entreprises qui cherchent à croître et à prendre de l'expansion puissent décider d'investir en toute confiance au Canada.

En décembre 2017, les États-Unis ont adopté un ensemble complexe de réformes fiscales fédérales, qui devraient faire augmenter le déficit des États-Unis à 1,5 billion (1 500 milliards) de dollars américains sur les 10 prochaines années. Cela comprend une réduction importante du taux fédéral de l'impôt sur le revenu des sociétés, passant de 35 % à 21 % (un niveau qui correspond davantage à celui d'autres pays industrialisés), et l'instauration d'un amortissement supplémentaire temporaire de 100 % pour certains biens en capital (offrant essentiellement un taux d'amortissement de 100 %). Il s'agit de deux mesures qui ont considérablement amélioré la compétitivité des États-Unis en matière d'imposition des sociétés par rapport au reste du monde. La réforme fiscale des États-Unis comprend également des mesures qui augmentent les impôts, comme la mise en œuvre de restrictions visant à limiter la possibilité des entreprises de réduire leur revenu imposable au moyen de pertes d'entreprises et de frais d'intérêts.

Dans le budget de 2018, le gouvernement s'est engagé à mener une analyse détaillée de la réforme fiscale fédérale américaine afin d'évaluer ses répercussions possibles sur le Canada. Pour donner suite à cet engagement, le gouvernement a consulté des particuliers et des entreprises afin de mieux comprendre la façon dont la réforme fiscale des États-Unis et d'autres développements ont une incidence sur les entreprises au Canada. Le ministère des Finances a également mené une analyse afin de déterminer les répercussions aussi bien sur l'ensemble des industries que sur des industries particulières.

Malgré la réduction importante des impôts américains sur le revenu des sociétés, le régime fiscal du Canada continue d'offrir aux entreprises de nombreux avantages fiscaux, notamment :

- Un taux d'imposition sur le revenu des sociétés hautement concurrentiel pour les petites entreprises. En 2019, le taux moyen combiné fédéral-provincial-territorial sera de 12,2 % sur le revenu des petites entreprises, de loin le plus bas du G7.
- Une taxe à valeur ajoutée (c.-à-d., la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée) au niveau fédéral et dans de nombreuses provinces qui ne s'applique pas à la majorité des achats des entreprises (contrairement aux États-Unis, où un grand nombre d'États imposent des taxes de vente qui s'appliquent aux achats des entreprises).
- La souplesse pour les entreprises d'appliquer des pertes d'entreprise afin d'accéder au flux de trésorerie lorsqu'elles en ont besoin en permettant un report rétrospectif de trois ans et un report prospectif de 20 ans, ainsi que la compensation complète des pertes par rapport au revenu imposable.
- Des règles d'amortissement favorables pour les biens de longue durée, comme les immeubles, qui permettent aux entreprises de déduire plus rapidement leurs investissements.

Malgré tout, la réforme fiscale fédérale des États-Unis a réduit considérablement l'avantage fiscal général que le Canada a établi au fil des années. Cela présente des défis importants qui, si rien n'est fait, pourraient avoir des répercussions importantes sur les investissements, les emplois et les perspectives économiques des Canadiens de la classe moyenne. Plus précisément :

- Étant donné que certaines entreprises envisagent la possibilité de s'établir au sud de la frontière, possibilité qui autrefois aurait été moins rentable aux États-Unis par rapport au Canada, le Canada risque de perdre des investissements et des emplois. Cela s'applique particulièrement aux entreprises œuvrant dans les secteurs les plus sensibles aux changements fiscaux des États-Unis et les plus aptes à déplacer la production (comme la fabrication). Les membres de la communauté des gens d'affaires et des investisseurs du Canada ont exprimé des préoccupations selon lesquelles l'amortissement supplémentaire temporaire aux États-Unis rend ce pays particulièrement plus attrayant qu'auparavant pour les entreprises qui considèrent de faire de nouveaux investissements en capital. L'*Énoncé économique de l'automne 2018* répond à ces préoccupations avec de nouvelles mesures qui permettront aux entreprises canadiennes de déduire une plus grande part du coût des biens nouvellement acquis lors de l'année pendant laquelle un investissement est effectué.
- Il y a aussi des risques que les entreprises tentent de transférer leurs bénéfices aux États-Unis, ou de déplacer les dépenses des États-Unis au Canada, dans le but de réduire leurs obligations fiscales générales.

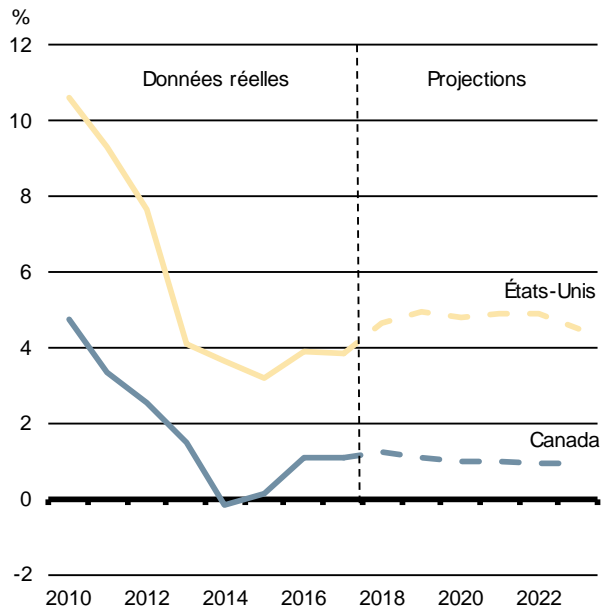
Parallèlement, la réforme fiscale fédérale des États-Unis présente des opportunités pour les entreprises canadiennes. Les répercussions favorables de la réforme sur l'économie des États-Unis devraient accroître la demande de biens et de services au Canada. Il s'agit là d'un développement positif pour les entreprises canadiennes qui exportent vers les États-Unis.

Le gouvernement est déterminé à s'assurer que le Canada continue d'innover face aux développements internationaux tels que la récente réforme fiscale aux États-Unis, et d'y réagir d'une manière responsable sur le plan budgétaire. Puisque l'effet complet de la réforme fiscale américaine sur l'économie canadienne ne peut être déterminé qu'au fil du temps, à l'avenir les entreprises et les gouvernements continueront d'examiner les conséquences des changements fiscaux des États-Unis sur l'économie canadienne et l'intégrité du régime fiscal canadien, y compris les détails des différents éléments au fur et à mesure qu'ils sont établis par voie de réglementation.

Renforcer la compétitivité fiscale tout en maintenant la voie de la durabilité budgétaire actuelle du Canada

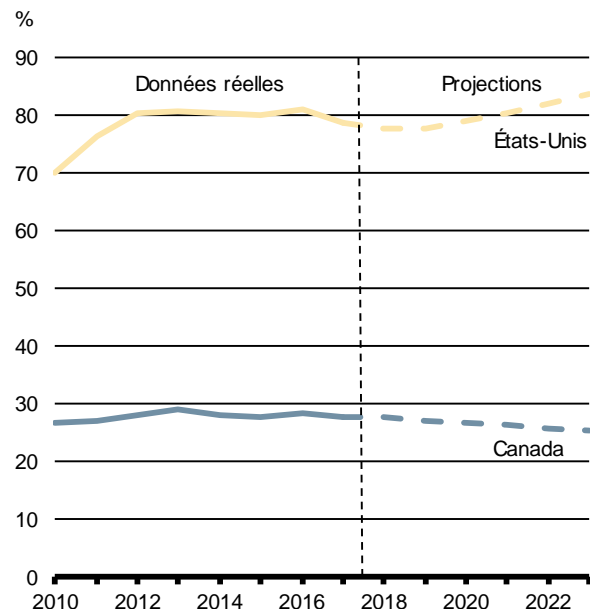
Graphique 3.1

Ratio du déficit net au PIB de l'ensemble des administrations publiques



Source : Fonds monétaire international (FMI)

Ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques



Source : FMI

Pour y arriver, le gouvernement prend des mesures maintenant pour appuyer la compétitivité du Canada, tout en continuant de surveiller les répercussions de la réforme fiscale des États-Unis sur le secteur des entreprises du Canada.

Le présent *Énoncé économique de l'automne* propose trois changements immédiats au régime fiscal du Canada, afin de renforcer la confiance des entreprises au Canada :

- Permettre aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total des machines et du matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation de biens. Cette mesure stimulera de nouveaux investissements et appuiera l'adoption de technologies et de procédés de pointe par ce secteur de l'économie qui est extrêmement mobile.
- Permettre aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total du matériel désigné de production d'énergie propre afin de stimuler les nouveaux investissements et l'adoption de technologies propres de pointe dans l'économie canadienne.
- Instaurer l'Incitatif à l'investissement accéléré, une déduction pour amortissement accéléré (c'est-à-dire une déduction pour amortissement plus importante) accordée aux entreprises de toutes tailles, de tous les secteurs de l'économie, qui font des investissements en capital. L'Incitatif à l'investissement accéléré permettra d'encourager les investissements au Canada, ce qui renforce la confiance des investisseurs.

Comment ces amortissements accélérés appuient-ils l'investissement des entreprises?

Lorsque les entreprises canadiennes font des investissements dans des immobilisations comme des immeubles, des machines et du matériel, les règles fiscales actuelles les obligent à déduire le coût de ces investissements sur une période qui correspond à la période prévue de rendement des investissements en question.

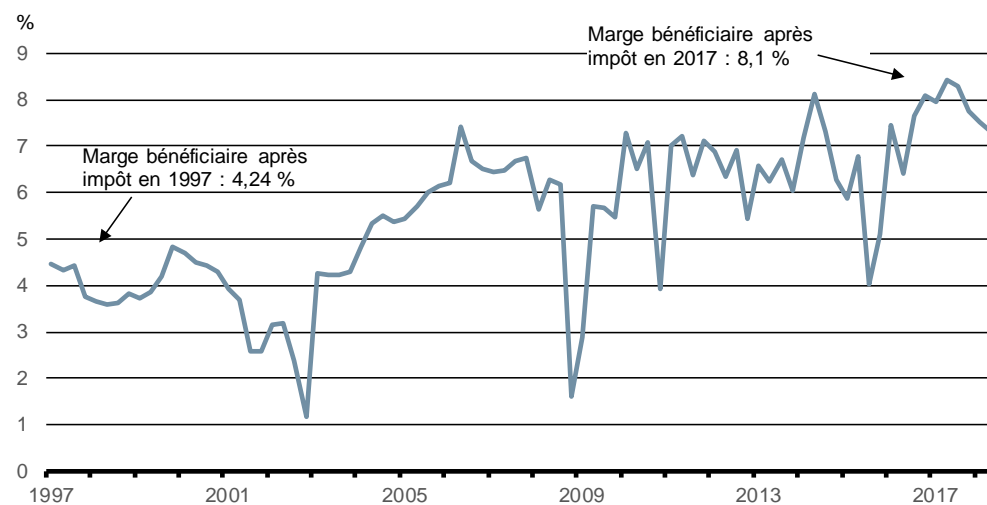
Les nouveaux incitatifs à l'investissement qui sont proposés dans le présent *Énoncé économique de l'automne* permettront aux entreprises d'amortir une plus grande part des coûts dans l'année où l'investissement est effectué. Cette déduction plus importante rendra plus attrayant l'investissement dans des biens qui stimuleront la croissance de l'entreprise, et dégagera des capitaux que les entreprises peuvent utiliser pour créer davantage de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne.

Les mesures prises dans le présent *Énoncé économique de l'automne* fourniront un soutien ciblé responsable sur le plan budgétaire pour les investissements générateurs de croissance au Canada, accélérant les investissements des entreprises tout en gérant attentivement les répercussions sur le déficit fédéral. Compte tenu de leur nature, ces mesures inciteront à de nouvelles décisions en matière d'investissement, au lieu de fournir un allègement fiscal fondé sur des décisions d'investissement antérieures, comme ce serait le cas pour une réduction du taux d'imposition général des sociétés. Les mesures encourageront les entreprises à investir au Canada, tout en leur donnant l'aide dont elles ont besoin pour saisir de nouvelles occasions d'exportation. Ces mesures sont présentées à un moment où les bénéfices après impôts des entreprises canadiennes atteignent des sommets historiques et où les entreprises canadiennes ont une plus grande marge de manœuvre pour investir et créer davantage de bons emplois bien rémunérés dans les collectivités de l'ensemble du pays.

Les marges bénéficiaires des sociétés après impôts ont augmenté

Graphique 3.2

Marges bénéficiaires des sociétés après impôts, de 1997 jusqu'à maintenant



Sources : Statistique Canada, Relevé trimestriel des états financiers; calculs du ministère des Finances

Instaurer la passation en charges immédiate pour les fabricants et les transformateurs

Le secteur de la fabrication et de la transformation est exigeant en capital et extrêmement mobile, et il est susceptible d'être davantage touché par les pressions sur la compétitivité découlant de la réforme fiscale américaine. Afin d'assurer la forte position concurrentielle du Canada dans le secteur de la fabrication et de la transformation, le gouvernement propose que les machines et le matériel utilisés au Canada pour la fabrication et la transformation de biens soient admissibles à la passation en charges immédiate. Grâce à ce changement, le coût des machines et du matériel sera admissible à une déduction complète l'année où ils sont mis en service dans l'entreprise. Ce changement offrira un soutien ponctuel pour aider à stimuler les investissements dans ce secteur important de l'économie.

La passation en charges immédiate s'appliquera aux biens admissibles acquis après le 20 novembre 2018. Elle sera éliminée progressivement à compter de 2024, et ne sera plus en vigueur pour les investissements mis en service après 2027.

Instauration de la passation en charges immédiate pour les investissements dans l'énergie propre

L'un des moyens par lequel le gouvernement appuie actuellement la transition vers une économie plus propre est de fournir une déduction pour amortissement accéléré pour le matériel de production d'énergie propre. Afin d'accroître les investissements dans le secteur de la technologie propre, le gouvernement propose que le matériel désigné de production d'énergie propre soit admissible à la passation en charges immédiate. Grâce à ce changement, le coût du matériel de production d'énergie propre désigné sera admissible à une déduction complète l'année où il est mis en service dans l'entreprise. Ce changement favorisera les investissements qui créent des emplois pour la classe moyenne, aidera le Canada à atteindre ses objectifs en matière de climat, et positionnera le pays pour qu'il soit concurrentiel sur la scène mondiale.

La passation en charges immédiate s'appliquera aux biens admissibles acquis après le 20 novembre 2018. Elle sera éliminée progressivement à compter de 2024, et ne sera plus en vigueur pour les investissements mis en service après 2027.

Appuyer tous les secteurs de l'économie au moyen de l'Incitatif à l'investissement accéléré

S'appuyant sur le régime de l'impôt des sociétés concurrentiel du Canada et sur d'autres forces clés du pays, le gouvernement propose d'instaurer l'Incitatif à l'investissement accéléré pour appuyer les entreprises qui font des investissements en capital. Dans le cadre de l'Incitatif, les investissements en capital seront généralement admissibles à une déduction pour amortissement la première année allant jusqu'à trois fois le montant qui s'appliquerait par ailleurs dans l'année où un bien est mis en service. Le fait de tripler le taux actuel pour la première année permettra aux entreprises de récupérer plus rapidement le coût initial de leurs investissements, ce qui réduira le risque et procurera aux entreprises au Canada un véritable incitatif aux investissements en capital. L'Incitatif à l'investissement accéléré s'appliquera à toutes les immobilisations corporelles, y compris aux investissements ayant une longue durée de vie, comme les immeubles. Il s'appliquera aussi aux immobilisations incorporelles, comme les brevets et autres propriétés intellectuelles. Cette application diffère de celle des États-Unis, où l'amortissement supplémentaire temporaire se limite généralement aux biens dont la durée de vie utile est de 20 ans ou moins, et exclut les biens tels que les brevets.

La passation en charges immédiate et l'Incitatif à l'investissement accéléré permettront aux entreprises de récupérer plus rapidement les coûts liés aux investissements

Tableau 3.1

Exemple illustratif des répercussions des mesures proposées sur certains biens, déduction dans la première année

	Normale	Avec les mesures proposées (maximum 100 %)
Passation en charges immédiate		
Machines et matériel de fabrication et de transformation	25 %	100 %
Matériel d'énergie propre	25 %	100 %
Incitatif à l'investissement accéléré		
Logiciels	50 %	100 %
Ordinateurs	27,50 %	82,50 %
Camions et tracteurs pour transport de marchandises	20 %	60 %
Véhicules automobiles	15 %	45 %
Matériel de terrassement	15 %	45 %
Matériel pour l'infrastructure de réseaux de données	15 %	45 %
Aéronefs	12,50 %	37,50 %
Matériel de bureau	10 %	30 %
Câbles à fibres optiques	6 %	18 %
Bâtiments servant à la fabrication ou à la transformation	5 %	15 %
Autres bâtiments non résidentiels	3 %	9 %
Achalandage ¹	2,50 %	7,50 %
Autres ²	Variable	Jusqu'à 3 fois le taux normal

¹ L'achalandage est une immobilisation incorporelle qui est liée à la réputation établie d'une entreprise. En pratique, l'achalandage est la différence entre le prix payé pour acquérir une entreprise et la valeur des avoirs nets (p. ex., les immeubles, l'équipement) acquis au moment de la vente.

² La catégorie « autres » inclut toutes les autres immobilisations, y compris les immobilisations incorporelles qui ne figurent pas dans ce tableau.

Il est attendu que l'amortissement accéléré pour les investissements dans la connectivité par fibres optiques, le service sans fil et l'infrastructure à large bande profiteront particulièrement aux collectivités éloignées, tout en aidant à renforcer l'économie du Canada dans son ensemble. Le gouvernement a tenu des discussions positives avec le secteur des télécommunications du Canada en ce qui concerne les incitatifs à l'investissement, et il collaborera avec le secteur pour s'assurer que les incitatifs proposés entraînent le déploiement accéléré de la prochaine génération de technologies numériques et de services à large bande et sans fil en région rurale partout au pays.

L'Incitatif à l'investissement accéléré s'appliquera aux biens admissibles acquis après le 20 novembre 2018. Il sera éliminé progressivement à compter de 2024, et ne sera plus en vigueur pour les investissements mis en service après 2027.

Les avantages attendus découlant de l'accélération des investissements des entreprises au Canada

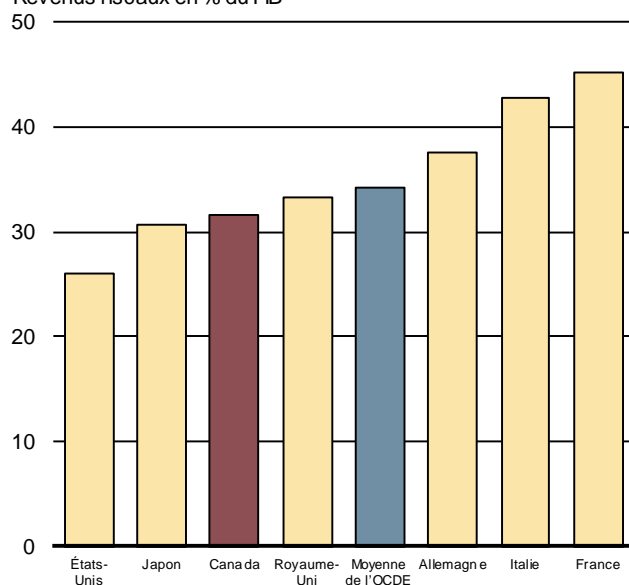
Avec la passation en charges immédiate et l'Incitatif à l'investissement accéléré en vigueur, le taux d'imposition général moyen au Canada sur les nouveaux investissements des entreprises, mesuré par le taux effectif marginal d'imposition, passera de 17,0 % à 13,8 % (voir le graphique 3.3). Il s'agira du taux le plus bas du G7, et d'un taux considérablement plus bas que celui des États-Unis. Le taux effectif marginal d'imposition est important, parce qu'il donne une bonne représentation de l'effet général des nombreux facteurs fiscaux qui touchent les entreprises dans un lieu donné. Ces facteurs fiscaux incluent les taux d'imposition fédéraux, provinciaux et territoriaux du revenu des sociétés prévus par le projet de loi ainsi que d'autres caractéristiques du régime d'impôt sur le revenu des sociétés, comme les crédits d'impôt à l'investissement, les principales déductions telles que les déductions pour amortissement, et les taxes de vente irrécouvrables payées sur les achats en capital, qui sont particulièrement répandues aux États-Unis.

De nouveaux incitatifs rendent le Canada attrayant pour les investisseurs

Graphique 3.3

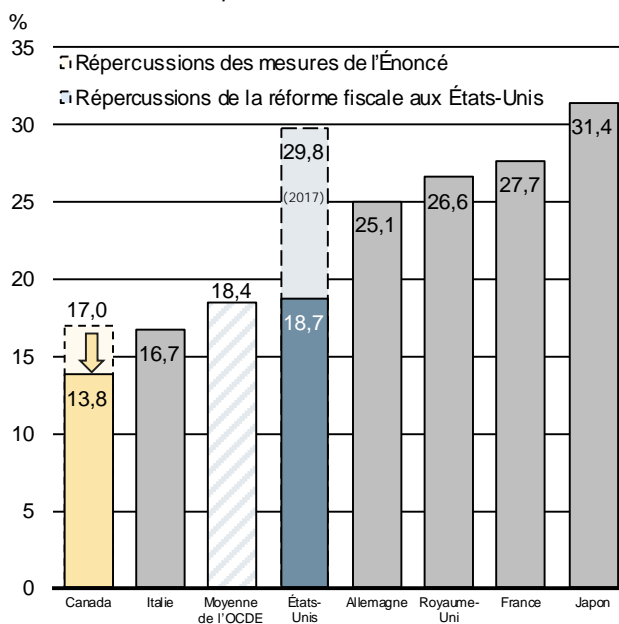
Fardeau fiscal dans les pays du G7, 2016

Revenus fiscaux en % du PIB



Source : Statistiques des recettes publiques, pays membre de l'OCDE, tableaux comparatifs. Les données du Japon visent 2015.

Comparaison des taux effectifs marginaux d'imposition sur les nouveaux investissements, le Canada et le G7, 2018



Nota - La moyenne de l'OCDE exclut le Canada et la Lituanie.

Source : Ministère des Finances Canada.

Comment la passation en charges immédiate et l'Incitatif à l'investissement accéléré aideront-ils les fabricants et les transformateurs?

Chimique Inc. est un fabricant mondial de produits chimiques qui cherche à établir une nouvelle usine de fabrication. Grâce aux mesures proposées dans le présent *Énoncé économique de l'automne*, Chimique Inc. bénéficierait des avantages suivants :

- Ses machines et son matériel seraient admissibles à la passation en charges immédiate.
- Ses immeubles de fabrication bénéficieraient de la déduction au titre de l'Incitatif à l'investissement accéléré, et Chimique Inc. serait en mesure de déduire jusqu'à concurrence de 15 % du coût de sa nouvelle usine la première année d'exploitation, une hausse par rapport à 5 % en vertu des règles actuelles. Aux États-Unis, soit un autre emplacement possible, ce taux serait typiquement limité à moins de 2,5 %.

De plus, grâce aux règles généreuses du Canada en matière de report prospectif, si Chimique Inc. voyait une augmentation lente de ses gains après l'ouverture de la nouvelle usine, elle serait en mesure de reporter prospectivement sur 20 ans toute perte créée par ces déductions au cours des premières années du projet, sans restriction. Ensemble, ces fonctions du régime fiscal du Canada augmentent considérablement le taux de rendement attendu de ce projet.

Société mondiale de pièces d'auto (SMPA) est une multinationale qui fabrique des pièces automobiles et qui a des installations au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde. **Pièces d'auto Canada** est une filiale canadienne de SMPA. En 2019, Pièces d'auto Canada prévoit d'investir 10 millions de dollars pour acheter du nouvel équipement d'assemblage automobile afin de moderniser ses installations. La filiale devrait produire 8 millions de dollars en revenu imposable avant cet investissement. La passation en charges immédiate permettrait à Pièces d'auto Canada de déduire entièrement cet investissement, réduisant ainsi son revenu imposable pour l'exercice en cours à zéro. Sans la passation en charges immédiate, la déduction de Pièces d'auto Canada pour cet investissement en capital serait limitée à 2,5 millions de dollars dans la première année.

Étant donné que l'investissement de 10 millions de dollars dépasserait le revenu de Pièces d'auto Canada de 2 millions de dollars en 2019, la filiale serait en mesure de profiter des règles généreuses du Canada en matière de report prospectif des pertes pour réduire son revenu imposable de l'année précédente de 2 millions de dollars. Ce report déclencherait immédiatement un remboursement des impôts fédéral et provincial payés dans les années antérieures d'environ 535 000 \$, en plus des avantages fiscaux d'environ 1,47 million de dollars associés au fait de ne plus avoir d'impôt à payer en 2019.

Grâce à la passation en charges immédiate, SMPA sera plus tenté de moderniser les opérations de sa filiale canadienne, Pièces d'auto Canada. La mesure permettra à SMPA d'accélérer les flux de trésorerie et d'améliorer le rendement de son capital investi, ce qui l'aidera à créer de bons emplois bien rémunérés et libérera d'autres ressources qui peuvent être investies afin d'aider la compagnie à être plus compétitive sur la scène mondiale.

Comment la passation en charges immédiate et l'Incitatif à l'investissement accéléré aideront-ils les compagnies à adopter des technologies propres?

Appartements communautaires, une petite compagnie de logements locatifs, cherche à investir dans des bornes de recharge pour véhicules électriques qui seront mises à la disposition de ses locataires de ses deux immeubles d'appartements locatifs. Les coûts de l'acquisition et de l'installation de six bornes s'élèvent à 18 000 \$. Grâce à la passation en charges immédiate, cette somme peut être entièrement déduite la première année, comparativement à une déduction de 2 700 \$ en vertu des règles actuelles. Cette mesure entraînera des économies d'impôt fédéral-provincial supplémentaires d'environ 1 900 \$, ce qui permettra à Appartements communautaires d'apporter des améliorations écoénergétiques à ses immeubles. Ces investissements rendront ses immeubles plus attrayants pour les locataires éventuels et favoriseront l'adoption de technologies propres.

Société éolienne est un producteur d'énergie éolienne propre qui cherche à déployer des éoliennes d'une valeur de 100 millions de dollars dans une nouvelle ferme éolienne. Le coût de 20 % des éoliennes pour le projet est déjà admissible à la déduction complète dans l'année où elles sont engagées au titre de frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada. Grâce à cette mesure, le coût complet des éoliennes de Société éolienne serait admissible à la passation en charges immédiate, comparativement à une déduction de 40 millions de dollars en vertu des règles actuelles, menant à environ 16 millions de dollars en économies d'impôt fédéral-provincial. Société éolienne embauchera de nouveaux employés pour l'entretien de ces nouvelles éoliennes. Les déductions accélérées amélioreront le taux de rendement de Société éolienne, ce qui lui permettra de mieux faire concurrence aux sources d'énergie alimentées aux combustibles fossiles.

Entrepôt Inc. est un distributeur de marchandises réfrigérées, qui possède un grand entrepôt qui consomme de très grandes quantités d'énergie. Afin de compenser une partie de ses besoins en électricité, Entrepôts Inc. investit dans un réseau solaire muni de panneaux solaires au coût de 500 000 \$. La passation en charges immédiate permettra à Entrepôts Inc. de déduire la totalité de son investissement en capital la première année, plutôt que 125 000 \$ en vertu des règles actuelles, entraînant des économies d'impôt fédéral-provincial d'environ 100 000 \$. Ces économies d'impôt permettront à Entrepôts Inc. d'investir dans de nouveaux chariots élévateurs pour son entrepôt, qui seront à leur tour admissibles à l'Incitatif à l'investissement accéléré.

Comment l'Incitatif à l'investissement accéléré aidera-t-il d'autres entreprises canadiennes à être compétitives?

R et D Inc. est une entreprise en plein essor qui offre des services de recherche et développement. Au cours des cinq dernières années, elle a investi 8 millions de dollars par année dans des immobilisations. Grâce à l'Incitatif à l'investissement accéléré, les déductions d'impôt de R et D Inc. pour ses dépenses en capital passeront de 1,2 million à 3,6 millions, produisant des économies d'impôt d'environ 640 000 \$ la première année. Grâce à ce flux de trésorerie supplémentaire, R et D Inc. sera en mesure de financer une mise de fonds qui lui permettra d'acquérir un nouvel immeuble spécialisé pour élargir sa gamme d'activités de recherche. Il s'agira d'un investissement de 6 millions de dollars qui avait dû être reporté jusqu'à présent. Dans le cadre de l'Incitatif à l'investissement accéléré, une déduction d'impôt de 540 000 \$ serait disponible la première année où le nouvel immeuble est prêt à être mis en service, comparativement à une déduction de 180 000 \$ en vertu des règles actuelles. Cela représente des économies au titre de l'impôt fédéral et provincial d'environ 95 000 \$ que R et D Inc. peut maintenant investir pour élargir ses activités.

Groupe Routier, une entreprise de transport, pourra utiliser l'Incitatif à l'investissement accéléré pour l'aider à acheter cinq nouveaux semi-remorques en 2019, d'une valeur totale de 1 million de dollars. De cette somme, Groupe Routier pourra déduire 600 000 \$ à des fins fiscales, comparativement à 200 000 \$ sans l'Incitatif à l'investissement accéléré. Cela représente environ 105 000 \$ en économies au titre de l'impôt fédéral et provincial. Ces avantages fiscaux seront investis dans de nouveaux logiciels qui permettront à l'entreprise de mieux gérer les voyages et d'exploiter ses activités de façon plus efficace.

Fermes céréalières, un cultivateur de plantes oléagineuses et de blé, bénéficiera de l'Incitatif à l'investissement accéléré alors qu'elle renouvelle son parc de vieux tracteurs et de moissonneuses-batteuses au coût de 2 millions de dollars. En plus d'accroître sa rentabilité et de réduire ses frais d'exploitation grâce aux avancements technologiques intégrés au nouvel équipement, Fermes céréalières pourra déduire 900 000 \$ à des fins fiscales la première année où l'équipement est mis en service, comparativement à une déduction de 300 000 \$ sans l'Incitatif. Cela représente des économies au titre de l'impôt fédéral et provincial d'environ 160 000 \$. Ces avantages fiscaux peuvent être investis pour permettre à Fermes céréalières d'élargir sa superficie en acres en culture et augmenter ses exportations de produits en Asie et en Amérique du Sud.

Appuyer l'exploration minière au stade précoce

Le crédit d'impôt pour exploration minière de 15 % aide les petites entreprises d'exploration minière à obtenir des capitaux pour financer leurs activités d'exploration minière préliminaire à l'extérieur des sites miniers existants. De 2010 à 2016, les sociétés minières ont obtenu une moyenne d'environ 505 millions de dollars en capitaux propres par année en demandant le crédit d'impôt pour exploration minière. Le crédit d'impôt doit venir à échéance le 31 mars 2019. Compte tenu des difficultés auxquelles les petites sociétés minières font face, le gouvernement propose d'appuyer leurs activités d'exploration minière en prolongeant le crédit de 5 ans, soit jusqu'au 31 mars 2024. L'annonce de cette prolongation maintenant viendra atténuer l'incertitude, faciliter la planification et aider les petites entreprises minières à obtenir plus de capitaux propres. Cette mesure devrait se traduire par une réduction nette des revenus fédéraux d'environ 365 millions de dollars au cours de la période de 2019-2020 et 2023-2024.

L'exploration minière de même que les nouvelles activités d'exploitation et de transformation susceptibles de découler de travaux d'exploration fructueux pourraient être associées à diverses répercussions environnementales sur les sols, l'eau et l'air et, par conséquent, avoir une incidence sur les objectifs et les mesures de la Stratégie fédérale de développement durable. Toutes ces activités sont toutefois assujetties aux réglementations fédérales et provinciales sur l'environnement, y compris aux évaluations environnementales portant sur des projets précis, le cas échéant.

Faire du Canada l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale

Depuis les trois dernières années, le gouvernement travaille sans relâche afin d'atteindre un objectif clé : créer des possibilités commerciales qui peuvent faire du Canada l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale.

Le Canada est, et a toujours été, un pays commerçant, et les Canadiens reconnaissent aujourd'hui que le commerce peut être un moteur de changement positif. Il peut stimuler la croissance économique, créer de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne et créer pour les entreprises canadiennes des possibilités de croissance et d'exportation.

Renforcer les accords de libre-échange

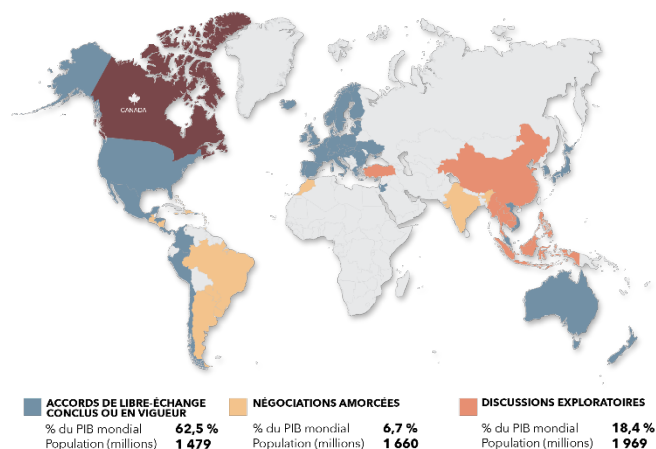
Le Canada occupe une place unique dans le monde : il est voisin de la plus grande économie du monde au sud, avec des liens historiques et économiques étroits avec l'Europe à l'est, et des liens profonds avec les pays de l'Asie-Pacifique en forte croissance à l'ouest. Grâce à la conclusion fructueuse de l'Accord États-Unis-Mexique-Canada, ainsi que l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et

l'Union européenne et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), le **Canada est le seul pays du G7 à disposer d'accords de libre-échange avec tous les autres pays du G7.**

Le Canada compte maintenant des accords de libre-échange globaux avec des pays qui représentent les deux tiers du PIB mondial total. L'engagement continu du gouvernement à l'égard du libre-échange avec des économies de partout dans le monde, y compris celles des marchés émergents, aidera à renforcer davantage la classe moyenne et à en assurer la croissance, et à produire une croissance économique à long terme qui profite à tous les Canadiens.

Le Canada dispose d'accords de libre-échange globaux avec des pays représentant les deux tiers du PIB mondial total

Part de l'économie mondiale à laquelle le Canada a un accès préférentiel



Source : FMI, base de données des perspectives de l'économie mondiale

Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes

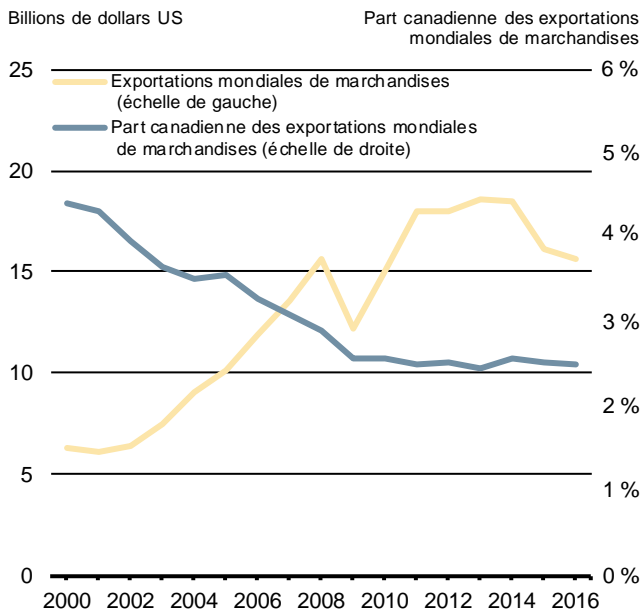
Les emplois dans les secteurs concurrentiels d'exportation résultent en des salaires plus élevés que les emplois dans les industries qui ne sont pas axées sur le commerce – c'est une bonne nouvelle pour les gens de la classe moyenne et les communautés où ils vivent. Pour maximiser les possibilités d'exportation du Canada, le pays doit toutefois adapter son approche au commerce. Pendant des décennies, le Canada a perdu une part du marché commercial mondial, et depuis trop longtemps, il dépend du commerce avec un seul partenaire : les États-Unis. Les exportations du Canada vers les États-Unis représentent maintenant trois quarts de toutes les exportations de marchandises, et dans certains cas, comme pour les exportations de pétrole et d'automobiles, cette proportion est encore plus élevée. À l'heure actuelle, 99 % du pétrole du Canada est exporté aux États-Unis. Cette dépendance quasi totale sur le marché des États-Unis, jumelée aux restrictions en matière de transport par oléoduc, rend les prix du pétrole brut canadien particulièrement vulnérables aux développements aux États-Unis. Cette situation a été récemment observée lors d'arrêts temporaires de raffineries aux États-Unis, qui contribuent à l'accroissement du rabais sur le prix du pétrole brut canadien à son niveau le plus élevé depuis plus d'une décennie.

Le gouvernement est déterminé à mieux positionner le Canada au sein des changements dans le commerce mondial en accroissant les exportations aux marchés dans la région de l'Asie-Pacifique et de l'Europe, en plus de développer de nouveaux marchés dans les secteurs des services, des produits numériques, des technologies de la santé et du commerce électronique.

Le commerce mondial est en pleine croissance, ouvrant de nouveaux débouchés au Canada pour élargir son commerce avec des marchés émergents

Graphique 3.4

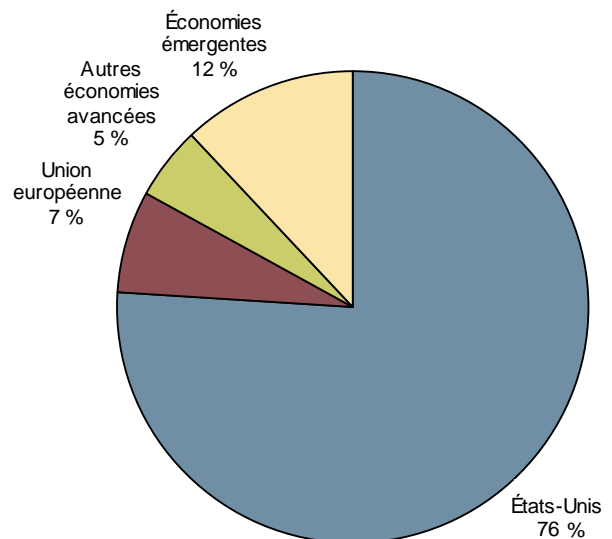
Le commerce mondial de marchandises a augmenté, mais la part des exportations mondiales du Canada est à la baisse



Nota – Les données sur le commerce sont établies sur une base douanière.

Source : base de données Comtrade des Nations Unies

Exportations canadiennes de marchandises selon la région, 2017



Nota – Les données sur le commerce sont établies sur une base douanière.

Source : base de données Comtrade des Nations Unies (définition du FMI utilisée pour les marchés émergents)

Ouvrir les marchés mondiaux aux entreprises

La compétitivité économique du Canada et son succès dépendent de relations commerciales solides avec des partenaires du monde entier. Le vaste réseau d'accords de libre-échange du Canada offre un cadre important pour appuyer ces relations.

L'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) représente un accord important. Il incarne le programme commercial du Canada et élargit les possibilités commerciales qui aideront à stimuler une croissance inclusive dans les principaux marchés mondiaux, en mettant particulièrement l'accent sur la région de l'Asie-Pacifique. L'entente englobe des marchés représentant 495 millions de personnes et un PIB combiné de 13,5 billions de dollars. Le Canada est l'un des sept premiers pays (avec le Japon, le Mexique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vietnam) à avoir ratifié le PTPGP. L'entrée en vigueur du PTPGP entre les six premiers pays est prévue pour le 30 décembre 2018, et pour le 14 janvier 2019 dans le cas du Vietnam, moment auquel le Canada pourra bénéficier non seulement de l'accès élargi au marché préférentiel des pays membres du PTPGP, mais aussi de la possibilité d'y avoir recours comme accord phare, élargissant davantage le commerce au fur et à mesure que d'autres pays se joignent à l'accord.

Le Canada est aussi résolu à élargir et à diversifier le commerce avec les grands marchés en expansion rapide et les regroupements régionaux comme l'Alliance du Pacifique (le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou), le bloc commercial Mercosur (l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay), ainsi que les 10 pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

En plus de chercher à établir de nouveaux partenariats, le Canada demeure engagé à maintenir des relations commerciales prévisibles et stables avec ses partenaires actuels et à maximiser les avantages des accords de libre-échange actuels. Ces accords comprennent l'AECG Canada-Union européenne mis en œuvre à l'automne de 2017, ainsi que les accords avec Israël, le Chili et l'Ukraine, qui continuent d'offrir des possibilités importantes de croissance supplémentaire.

Le Canada a récemment terminé les négociations portant sur un accord commercial modernisé pour l'Amérique du Nord, l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC), qui renforcera les liens économiques solides qui existent entre ces trois pays, et appuiera de bons emplois bien rémunérés pour la classe moyenne du Canada.

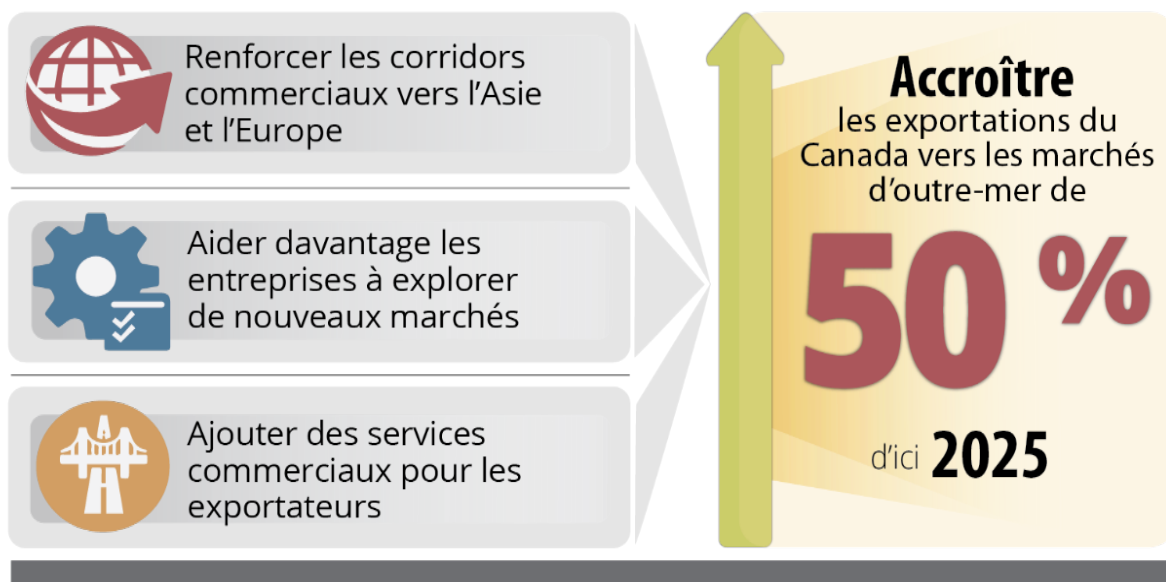
Au cours des récentes négociations commerciales, le Canada a continué de faire de l'égalité des sexes et de la participation économique des femmes une priorité clé, notamment en jouant un rôle de leadership pour intégrer des dispositions liées aux sexes dans l'AEUMC et le PTPGP, ainsi qu'un chapitre consacré au commerce et aux sexes dans ses accords de libre-échange avec le Chili et Israël. Le gouvernement a amorcé des discussions avec l'industrie laitière, de la volaille et des œufs du Canada concernant les répercussions des accords commerciaux signés récemment avec les pays de l'Asie-Pacifique et les États-Unis. Le gouvernement s'est fermement engagé à collaborer avec ces industries afin d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de soutien appropriées pour les agriculteurs canadiens touchés.

Étant donné l'incertitude causée par les récents conflits commerciaux mondiaux, l'*Énoncé économique de l'automne* annonce l'intention du gouvernement de renforcer considérablement les possibilités d'exportation pour les entreprises canadiennes, et de diversifier le commerce outre-mer du Canada. Il faut multiplier les efforts pour aider les exportateurs canadiens à accélérer leur présence dans de nouveaux marchés, et tirer profit des nouvelles possibilités qui s'offrent à eux en raison des accords commerciaux que le gouvernement a conclus au cours des trois dernières années. C'est dans cette optique que le gouvernement propose de lancer une stratégie de diversification des exportations, avec pour objectif d'accroître les exportations du Canada vers les marchés d'outre-mer de 50 % d'ici 2025.

En tout, la stratégie de diversification des exportations investira 1,1 milliard de dollars au cours des six prochaines années, et ce à compter de 2018-2019, pour aider les entreprises canadiennes à accéder à de nouveaux marchés. La stratégie mettra l'accent sur trois volets principaux : investir dans les infrastructures pour appuyer le commerce, fournir aux entreprises canadiennes les ressources nécessaires pour réaliser leurs plans d'exportation et accroître les services commerciaux pour les exportateurs canadiens.

Figure 3.1

Stratégie de diversification des exportations



Investir dans l'infrastructure pour appuyer le commerce

Pour stimuler la capacité du Canada à faire du commerce outre-mer, le gouvernement accélérera les investissements dans les ports et les corridors de transport commerciaux vers l'Asie et l'Europe, y compris les principaux ports sur les côtes est et ouest. Pour guider ces investissements, le gouvernement adoptera une approche globale et stratégique pour réduire les congestions de marchandises et saisir de nouvelles opportunités le long des principaux corridors commerciaux du Canada au moyen des mesures suivantes :

- **Accélérer les dépenses en matière d'infrastructure** – Des investissements dans les ports maritimes et le long des corridors ferroviaires et routiers les plus achalandés permettront de soulager les contraintes en termes de capacité de transport, offrant ainsi de nouvelles possibilités commerciales aux entreprises canadiennes pour acheminer leurs produits sur les marchés internationaux. Afin d'accélérer les projets au cours des cinq prochaines années, le gouvernement établira un appel de propositions pour le Fonds national des corridors commerciaux. Appuyé d'un investissement accéléré de 773,9 millions de dollars sur cinq ans, le Fonds accordera la priorité aux projets qui procurent les plus grands avantages économiques, en s'appuyant sur de meilleures données sur le transport et des examens des principaux défis pour les chaînes d'approvisionnement des entreprises.
- **Améliorer les données sur le transport** – Un meilleur accès aux données sur le transport aidera les expéditeurs à optimiser leurs trajets et à aider les gouvernements à mieux cibler les investissements pour obtenir la plus grande amélioration dans la fluidité des chaînes d'approvisionnement. En 2017, pour renforcer la qualité et l'accessibilité des données sur le transport, le gouvernement a lancé un système d'information intégré sur le transport multimodal de passagers et de marchandises, dirigé par Transports Canada avec la collaboration de Statistique Canada. Pour accélérer la mise en œuvre du système, le gouvernement propose d'octroyer 13,6 millions de dollars de plus au cours des trois prochaines années, à compter de 2019.

Investir dans les exportations et la croissance des entreprises canadiennes

Bien que le Canada ait réussi à obtenir un accès préférentiel aux marchés clés grâce à des accords commerciaux, il faut en faire davantage pour veiller à ce que les sociétés canadiennes tirent pleinement parti des possibilités d'expansion internationales. Plus particulièrement, les petites entreprises représentent 99 % de toutes les entreprises au Canada et emploient plus de 10 millions de Canadiens, mais seulement 11 % d'entre elles réalisent des exportations à l'heure actuelle. Le gouvernement propose d'investir 198 millions de dollars sur six ans afin que les entreprises canadiennes aient directement accès à un plus grand nombre de ressources lorsqu'elles cherchent à développer des plans d'exportation, à établir des partenariats mondiaux ou à acquérir des compétences et de la formation en commerce mondial, en prenant les mesures suivantes :

- **Accorder un financement aux petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes afin de les aider à explorer de nouvelles possibilités d'exportation** – Le 29 juin 2018, le gouvernement a annoncé un investissement de 50 millions de dollars sur cinq ans pour inciter les entreprises, y compris les industries de l'acier, de l'aluminium et de la fabrication, à diversifier leurs exportations, incluant de nouvelles subventions pour la préparation à l'exportation. Le gouvernement propose d'ajouter à ces investissements une somme de 100 millions de dollars sur six ans. Cet investissement sera octroyé à CanExport et aux programmes de financement connexes afin d'appuyer les entreprises à la recherche de nouveaux marchés d'outre-mer, y compris pour leur fournir des fonds pour appuyer la participation à des foires commerciales et à des missions commerciales, à effectuer des recherches de marché, à couvrir les frais d'avocats et à adapter les outils de commercialisation. Ce nouveau financement ciblera principalement les marchés de l'AECG et du PTPGP.
- **Créer un nouveau programme de mentorat** – Pour offrir aux entreprises à fort potentiel d'exportation le soutien dont elles ont besoin pour réussir, le gouvernement propose de fournir un nouveau financement de 13,5 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour établir un nouveau programme de mentorat, reliant les entrepreneurs canadiens qui cherchent à accéder à de nouveaux marchés d'exportation d'outre-mer avec des dirigeants d'entreprises canadiennes qui ont déjà une expérience de ce marché.
- **Élargir le programme Accélérateurs technologiques canadiens du Service des délégués commerciaux du Canada à l'échelle mondiale** – Pour offrir aux entreprises canadiennes un soutien, des connexions et une orientation dans le marché, le gouvernement propose d'accorder un nouveau financement de 17 millions de dollars sur les cinq prochaines années afin d'élargir Accélérateurs technologiques canadiens, qui connaît un grand succès, dans des centres de technologie mondiaux, comme ceux de Delhi, Hong Kong, Tokyo.
- **Réaliser de nouveaux investissements dans les stages** – Pour aider les entreprises canadiennes en démarrage hébergées dans des incubateurs associés aux universités à accélérer leur croissance, le gouvernement propose d'accorder 7 millions de dollars sur cinq ans au programme de stages en incubateurs internationaux de Mitacs, donnant ainsi aux entrepreneurs des occasions de créer des liens en personne avec des clients et des investisseurs internationaux éventuels par l'intermédiaire d'incubateurs oeuvrant dans des pays partenaires de Mitacs.
- **Mobiliser les petites et moyennes entreprises en vue d'initiatives d'exportation** – Afin d'aider les petites et moyennes entreprises à réaliser leur potentiel d'exportation, le gouvernement versera 10 millions de dollars sur trois ans pour des initiatives de préparation à l'exportation et au renforcement des capacités d'exportation. Certaines initiatives seraient exécutées en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations locales (telles que les chambres de commerce), et des incubateurs et des accélérateurs afin d'aider les sociétés à saisir de nouvelles occasions internationales. L'appui ciblera les entreprises qui présentent un fort potentiel d'exportation de produits et services sur les marchés où le Canada a obtenu un avantage concurrentiel en vertu d'accords de libre-échange récemment mis en œuvre (p. ex., AECG et PTPGP).
- **Stratégie d'éducation internationale** — Pour acquérir d'autres compétences et offrir une formation qui contribueront à l'essor du commerce international du Canada et à augmenter le nombre de liens commerciaux, Affaires mondiales Canada et Emploi et Développement social Canada collaboreront pour élaborer une nouvelle stratégie d'éducation internationale.

CanExport : Donner aux entreprises le soutien nécessaire pour réussir dans les nouveaux marchés mondiaux

En vertu de la nouvelle stratégie de diversification des exportations, le gouvernement triplera la taille du programme CanExport du Service des délégués commerciaux du Canada, aidant un plus grand nombre d'entreprises canadiennes à accéder à de nouveaux marchés. Au cours des six dernières années, ce programme a fourni du financement à 1 000 projets d'exportation par des entreprises canadiennes dans 82 pays, résultant en 100 millions de dollars en nouvelles ventes à l'exportation.

Une histoire à succès de CanExport : L'entreprise *4Deep inwater imaging* de Halifax en Nouvelle-Écosse a breveté une technologie holographique visant à concevoir de puissants microscopes qui améliorent la recherche et la découverte. Grâce à l'appui de CanExport, l'entreprise commercialise et promouvoit son système de microscope submersible en Inde où il sert à contrôler la qualité de l'eau dans les lacs, les rivières et les océans.

Améliorer les services commerciaux pour les exportateurs canadiens

En plus d'offrir un soutien financier direct et d'autres ressources aux entreprises pour leur permettre d'accroître leurs exportations outre-mer, le gouvernement propose d'investir 184 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour améliorer le Service des délégués commerciaux du Canada (SDC) et d'autres capacités fédérales au pays et partout dans le monde pour appuyer la croissance et la diversification des exportations du Canada. Cet investissement permettra de réaliser ce qui suit :

- **Élargir le soutien aux secteurs émergents** – Pour aider les entreprises canadiennes à tirer profit des opportunités de croissance rapide en matière de technologie et d'exportations de services, le gouvernement propose d'investir 25,4 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin d'élargir les conseils et services du SDC dans des domaines émergents tels que le numérique, le commerce électronique et la propriété intellectuelle.
- **Offrir un soutien accru aux exportateurs agricoles** – Pour mieux mobiliser les organisations internationales d'établissement de normes et afin d'appuyer les efforts visant à atteindre l'objectif d'augmenter les exportations agroalimentaires du Canada pour les faire passer à 75 milliards de dollars par année d'ici 2025, le gouvernement propose d'investir 25 millions de dollars supplémentaires au cours des cinq prochaines années afin de renforcer la capacité du gouvernement fédéral à régler les situations où les producteurs agricoles canadiens pourraient se voir empêcher de vendre leurs biens dans des marchés internationaux. Ce financement additionnel reconnaît le rôle du secteur agricole comme un facteur clé de la croissance économique, représentant plus de 6 % du PIB du Canada. Le gouvernement vient de terminer une mission commerciale fructueuse en Chine, élargissant davantage l'accès au marché pour les producteurs agricoles du Canada.

Programme Accélérateurs technologiques canadiens

Au cours des cinq dernières années, le programme Accélérateurs technologiques canadiens (ACT) a introduit près de 500 entreprises canadiennes de technologie et de sciences de la vie aux marchés de Boston, de Philadelphie, de New York et de Silicon Valley, leur permettant de générer plus de 570 millions de dollars en capital privé et 190 millions de dollars en revenus, et de créer plus de 1 700 emplois au Canada. Dans le budget de 2018, le gouvernement a accordé 10 millions de dollars sur cinq ans sous forme de nouveau financement pour appuyer ces emplacements d'ATC à succès aux États-Unis, et il s'affaire maintenant à établir de nouveaux ATC dans des centres de technologie partout dans le monde.

Programme Accélérateurs = Accès à de nouveaux marchés

L'ATC de Boston offre aux compagnies jusqu'à six mois de soutien, y compris :

Une « plateforme d'atterrissage » dans le marché avec espaces à bureaux et services au Cambridge Innovation Center, qui héberge plus de 2 000 compagnies de technologie et de sciences de la vie.

Des équipes de mentors puisant d'un réseau de près de 100 cadres supérieurs de niveau C, entrepreneurs en série à succès et investisseurs en capital de risque et providentiels.

Mises en contact avec des dirigeants de l'industrie, des investisseurs en capital de risque et autres joueurs clés.

Des coachs de présentation pour aider les entrepreneurs à perfectionner leurs messages.

Des privilèges d'adhésion à des associations de l'industrie de calibre mondial, donnant aux participants un accès à des événements exclusifs et à des occasions de réseautage.

« Je n'en dirai jamais assez à propos de l'impact que les ATC de Boston ont eu sur notre entreprise ExpertFile. Nous avons obtenu des investissements providentiels supplémentaires à Boston pendant que nous étions inscrits au programme, et les mentors du programme étaient exceptionnels. On a rencontré l'une de ses personnes-ressources, et cette rencontre a donné lieu à un partenariat avec l'un des plus grands joueurs de distribution de médias au monde. »

– Peter Evans, cofondateur et premier dirigeant, ExpertFile

« Dix ans et 30 minutes. Voilà le temps qu'il m'a fallu pour obtenir une rencontre avec Microsoft. Dix ans à essayer d'établir des liens, et 30 minutes seulement après être arrivé à Boston grâce à une rencontre avec un délégué commercial. Un partenariat avec Microsoft a été conclu la même semaine. Ce n'est là qu'un exemple de l'accélération que votre entreprise peut connaître avec les ATC de Boston. »

– Tim Vasko, premier dirigeant, Finaeos

- **Lancer un partenariat pilote avec les banques canadiennes** – Suite à une proposition initiale de la Banque de Montréal, le gouvernement lancera un partenariat pilote avec les grandes banques du Canada, y compris la Banque de Montréal (BMO), la Banque de la Nouvelle-Écosse (Banque Scotia), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), la Banque Royale du Canada (RBC), la Banque Nationale du Canada (Banque Nationale) et la Banque Toronto-Dominion (Banque TD), afin d'aider les clients d'emprunts et d'affaires à rejoindre des ressources clés du gouvernement fédéral, comme le SDC. Ce partenariat contribuera à soutenir une chaîne de nouveaux clients prêts à exporter.
- **Mettre à jour les outils du Service des délégués commerciaux du Canada** – Afin de mettre en œuvre une présence numérique renouvelée, y compris de nouveaux outils en ligne pour les exportateurs, du renseignement amélioré sur les marchés, et des outils pour faciliter les recommandations intégrées de clients avec d'autres partenaires fédéraux et provinciaux, le gouvernement propose de fournir au SDC un nouveau financement de 60 millions de dollars sur les cinq prochaines années.
- **Élargir les services à l'étranger** – Afin d'augmenter le nombre de délégués commerciaux qui servent les entreprises canadiennes dans les principaux marchés d'outre-mer, le gouvernement compte investir 44,1 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour augmenter la capacité en Chine, en Inde et dans les principaux marchés des pays signataires de l'AECG et du PTPGP.
- **Élargir les services au pays** – Afin d'aider un plus grand nombre d'entreprises canadiennes à trouver et à pénétrer de nouveaux marchés à l'étranger, y compris la façon d'utiliser les nouveaux accords de libre-échange du Canada, le gouvernement compte investir 29,5 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour augmenter le nombre de délégués commerciaux dans l'ensemble du Canada.

Éliminer les obstacles au commerce intérieur du Canada

À l'été 2018, l'incertitude engendrée par les récents différends commerciaux a mené les premiers ministres et les ministres des Finances des provinces et des territoires de l'ensemble du Canada à s'entendre sur l'importance d'éliminer les obstacles au commerce intérieur de notre pays. Au Canada, l'amélioration de la coopération en matière de réglementation entre les provinces et les territoires représente une avenue importante pour accroître la croissance économique. Un grand pas dans cette direction a été réalisé avec le récent Accord de libre-échange canadien, qui est entré en vigueur en juillet 2017.

Réduire les obstacles au commerce intérieur

L'Accord de libre-échange canadien (ALEC) a réduit les obstacles au commerce des marchandises et des services, aux investissements et à la mobilité des travailleurs à l'intérieur du Canada, et a permis d'accroître les options des consommateurs, d'élargir l'accès aux contrats gouvernementaux et de créer plus d'emplois pour les Canadiens.

Depuis son entrée en vigueur, l'ALEC a également :

- ouvert de nouvelles possibilités d'approvisionnement public à des fournisseurs partout au pays;
- renforcé les dispositions de règlement des différends;
- élargi les exigences en matière de notification réglementaire;
- empêché le traitement discriminatoire dans un plus grand nombre de secteurs de l'économie du Canada.

Ces premières réussites ont renforcé la détermination du gouvernement à collaborer dans le cadre de l'ALEC afin de mieux harmoniser les mesures réglementaires fédérales, provinciales et territoriales et d'éliminer des obstacles au commerce intérieur. La Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation de l'ALEC a récemment publié un plan de travail ambitieux sur deux ans, relevant 23 mesures à prendre. De son côté, le gouvernement a pris des mesures de son propre ressort, ayant déjà réalisé 2 des 23 éléments du plan de travail en éliminant les restrictions sur l'étiquetage des produits d'aquaculture biologiques et en annulant les exigences d'inspection de la catégorie de certains produits agricoles.

Les obstacles à la circulation de l'alcool aux frontières sont devenus un symbole de la friction commerciale entre les provinces et les territoires. L'élimination de ces obstacles, ainsi que d'autres qui sont moins visibles pour de nombreux Canadiens, pourrait améliorer la compétitivité du Canada et aider à créer davantage de bons emplois bien rémunérés.

En reconnaissance des opportunités qu'ouvrent le commerce intérieur, l'*Énoncé économique de l'automne* confirme l'engagement du gouvernement fédéral à rendre le commerce plus libre au sein du Canada. Il propose que le gouvernement fédéral collabore avec ses partenaires provinciaux et territoriaux afin d'accélérer la mise en oeuvre de mesures visant à éliminer les obstacles réglementaires et autres obstacles dans quatre domaines particuliers :

- le transport des marchandises entre les provinces ou territoires (à titre d'exemple, voir « Harmonisation des exigences visant l'industrie du camionnage »);
- l'harmonisation des règlements sur les aliments et des règles d'inspection à l'échelle du pays;
- l'harmonisation des règlements visant le secteur de la construction, notamment par l'harmonisation des codes du bâtiment partout au Canada;
- la facilitation d'un commerce accru de l'alcool entre les provinces et les territoires.

Une étape à la fois, le Canada peut réaliser des progrès en matière de commerce intérieur. La prochaine réunion des premiers ministres présentera l'occasion de poursuivre cette importante discussion sur le commerce intérieur, ainsi que les efforts visant à diversifier le commerce international.

Harmonisation des exigences visant l'industrie du camionnage

Les tables sectorielles de stratégies économiques observent dans leur rapport de 2018, intitulé *L'Impératif de l'innovation et de compétitivité : Saisir les occasions de croissance*, que :

« Il y a un éventail de règlements et de dispositions qui varient selon la province et le territoire et qui ont fait apparaître plusieurs obstacles dans l'industrie du camionnage, y compris les mesures visant les pneus à bande large, les limites de charge au printemps et d'autres restrictions. [...] L'élimination de ces incohérences partout au Canada améliorerait les systèmes de transport et bénéficierait au secteur agroalimentaire, entre autres. »

L'harmonisation des exigences visant l'industrie du camionnage profitera non seulement aux entreprises de camionnage, mais aussi aux entreprises qui expédient leurs marchandises partout au Canada et aux consommateurs, par la réduction des prix à mesure que le coût du transport de marchandises diminuera. Les obstacles actuels empêchent le mouvement efficace des marchandises entre les provinces et territoires. Par exemple, étant donné la différence dans les règlements sur la taille des pneus, les pneus de certains camions doivent être changés à certaines frontières provinciales, ce qui se traduit par des délais de voyage plus longs pour livrer les marchandises.

La Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation, un élément de l'Accord de libre-échange canadien, se penchera sur ces questions dans le cadre de son plan de travail de 2018-2019. Le gouvernement fédéral s'est également engagé envers la collaboration par l'intermédiaire du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, une structure de gouvernance fédérale, provinciale et territoriale, afin de réduire les obstacles commerciaux liés à l'harmonisation des exigences réglementaires visant l'industrie du camionnage partout au Canada.

Rendre les codes nationaux du bâtiment disponibles gratuitement à tous les Canadiens

La construction de bâtiments est une composante importante de l'économie du Canada, qui représente près de 1,4 million d'emplois. Les codes du bâtiment utilisés dans toutes les régions du Canada sont fondés sur le *Code national du bâtiment* élaboré avec le soutien du Conseil national de recherches du Canada, qui présente des lignes directrices relatives aux produits, à la conception et à la construction.

Pour les petites entreprises, qui représentent environ 99 % du secteur de la construction du Canada, le coût d'achat des codes du bâtiment et l'absence d'harmonisation des codes provinciaux et territoriaux avec les codes nationaux rendent leur réussite et leur expansion plus difficiles. Le gouvernement propose d'accorder 67,5 millions de dollars sur cinq ans au Conseil national de recherches du Canada, et 13,5 millions par année par la suite, afin de rendre gratuit l'accès aux codes du bâtiment nationaux, et pour fournir au gouvernement fédéral des ressources suffisantes pour le traitement plus rapide des priorités des provinces, des territoires et d'autres intervenants en matière d'élaboration de codes.

Les codes du bâtiment donnent aux Canadiens la certitude que leur santé, leur sécurité et leur bien-être sont entièrement pris en compte chaque fois que leurs habitations, lieux de travail ou autres bâtiments sont construits ou rénovés, y compris en ce qui a trait aux besoins d'accessibilité des personnes handicapées. Des codes du bâtiment qui sont harmonisés et à distribution libre permettront aussi à toutes les municipalités d'obtenir facilement et d'utiliser les codes les plus récents dès leur publication.

Le fait d'avoir un seul ensemble de règles sur la conception des bâtiments et les produits qui y sont utilisés réduit le fardeau réglementaire et élimine des obstacles au commerce intérieur. Lorsqu'ils sont appliqués uniformément, les codes du bâtiment harmonisés permettent également aux concepteurs, aux fabricants de produits, aux distributeurs et aux entrepreneurs de faire des affaires plus facilement et plus efficacement partout au pays.

Le gouvernement continuera de collaborer avec les provinces et les territoires en vue d'une adoption rapide des codes nationaux qui répondra aux besoins des provinces, des territoires et des Canadiens.

Le coût des règles contradictoires

À titre d'exemple, le manque d'uniformité dans la réglementation des chauffe-eau des différentes administrations a mené à des mises à l'essai et à des inspections inutiles ainsi qu'à des délais accrus pour répondre aux diverses exigences provinciales et territoriales et a aggravé des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement (obligeant certains fournisseurs à dédoubler leur stock). L'Institut canadien de plomberie et de chauffage estime que le coût des chauffe-eau pourrait être jusqu'à 30 % plus élevé que nécessaire (comparativement à la situation de codes entièrement harmonisés), en raison des règlements contradictoires et incohérents.

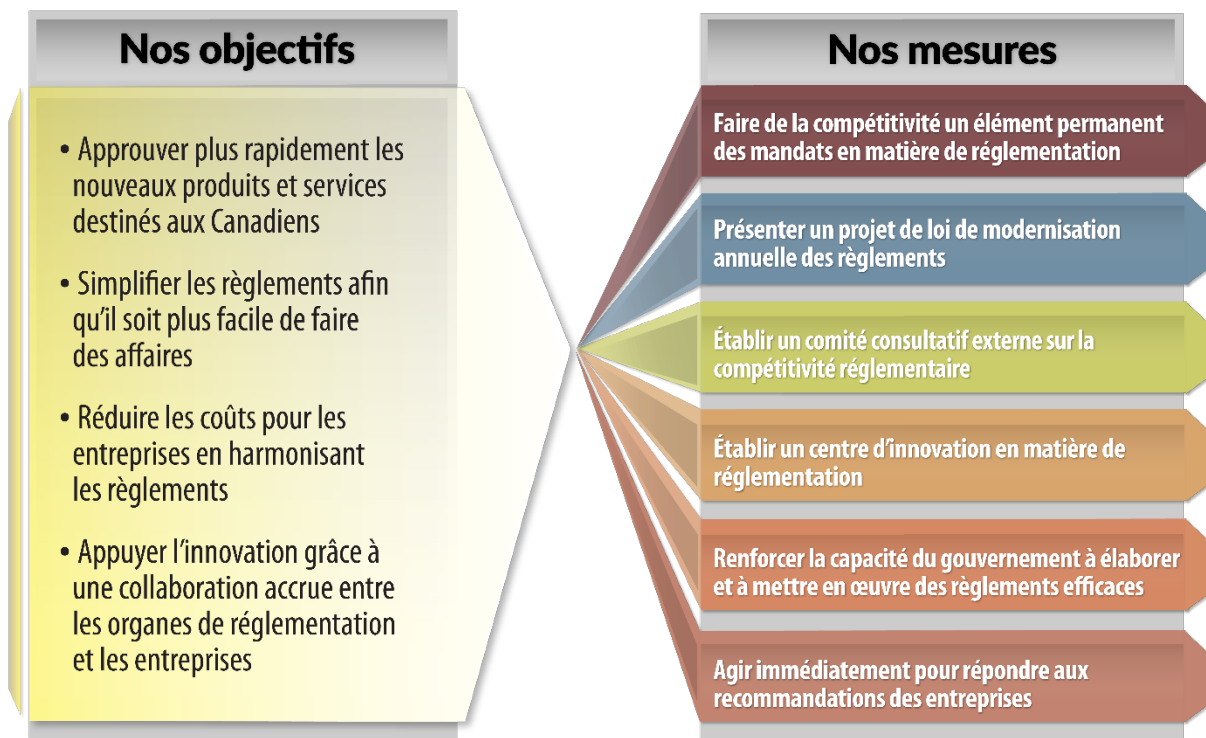
Faciliter la croissance des entreprises

Les règlements indiquent les normes que les entreprises doivent suivre dans l'exercice de leurs activités; ils jouent un rôle essentiel pour protéger les consommateurs, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et protéger l'environnement. Toutefois, au fil du temps, les règlements peuvent s'accumuler, devenir désuets et créer des obstacles inutiles à l'innovation et à la croissance économique. Les tables sectorielles de stratégies économiques fédérales ont recommandé à l'unanimité la modernisation de notre système réglementaire, estimant qu'elle viendrait améliorer de façon importante la capacité du Canada à attirer des investissements et des entreprises axées sur la croissance.

Le budget de 2018 a souligné l'engagement du gouvernement envers un programme de réforme du régime de réglementation. Le présent *Énoncé économique de l'automne* propose plusieurs nouvelles étapes dans les efforts du gouvernement pour réformer et moderniser la réglementation fédérale tout en continuant de protéger la santé et la sécurité des Canadiens ainsi que l'environnement.

Figure 3.2

Un régime de réglementation plus moderne



Ce que nous avons entendu

Le cadre réglementaire du Canada doit évoluer au même rythme que celui du commerce.

— Table de stratégies économiques, secteur agroalimentaire, septembre 2018

Éliminer les obstacles réglementaires interprovinciaux au commerce est une des mesures les plus puissantes que nos gouvernements pourraient prendre pour accroître la croissance et la prospérité à long terme au Canada.

— Rocco Rossi, président-directeur général de la Chambre de commerce de l'Ontario, mai 2018

Étudier l'intégration en permanence de l'efficacité réglementaire et de la croissance économique aux mandats des organes de réglementation

Afin que le régime de réglementation du Canada soit évolutif, souple et efficace, le gouvernement s'engage, dans l'*Énoncé économique de l'automne*, à entreprendre des mesures importantes pour moderniser les mandats des organes de réglementation.

Dans le cadre de ces efforts, le gouvernement continuera de s'assurer que le régime réglementaire du Canada protège d'abord et avant tout la santé et la sécurité des Canadiens. Le gouvernement compte examiner les lois pour évaluer s'il y a des possibilités d'apporter des modifications législatives pour renforcer le fait que l'efficacité réglementaire et la croissance économique font partie intégrante des mandats des organes de réglementation. Cette mesure encouragerait les ministères et organismes touchés à simplifier leurs propositions réglementaires et à mieux tenir compte d'autres considérations lorsqu'ils conçoivent et appliquent des règlements, tout en continuant d'accorder la priorité à leurs responsabilités en matière de santé, de sécurité et de l'environnement.

Le fait d'inscrire cette exigence dans le projet de loi ferait en sorte que les répercussions économiques des règlements nouveaux ou révisés et de l'accumulation des règlements soient des considérations principales pour les organes de réglementation. Le gouvernement entreprendra des travaux cet automne afin de déterminer les secteurs où ces changements pourraient avoir le plus grand impact.

Présenter un projet de loi de modernisation annuelle des règlements

Un grand nombre de règlements fédéraux ont été élaborés et se sont accumulés au fil des décennies. Avec le temps, certains règlements peuvent devenir désuets et représenter de véritables obstacles à l'innovation. Pour s'assurer que la réglementation fédérale continue de faire l'objet d'examen et de mises à jour, l'*Énoncé économique de l'automne* annonce que le gouvernement présentera un projet loi de modernisation annuelle des règlements, à compter de 2019, afin d'éliminer les exigences réglementaires désuètes ou doublées et de permettre une mise à jour des règlements.

Cet exercice annuel permettrait au gouvernement de moderniser ses règlements et de faciliter l'innovation en favorisant un environnement réglementaire actualisé qui tient compte de la politique publique actuelle et des réalités, défis et opportunités à saisir des entreprises.

Des modifications de la *Loi sur la réduction de la paperasse* seront mises en œuvre au début de 2019, de manière à mieux harmoniser les règlements avec ceux des principaux partenaires commerciaux du Canada et à reconnaître le rôle de la réglementation pour réduire les coûts pour les entreprises et les consommateurs canadiens. Le gouvernement lancera un examen intégral de cette loi d'ici 2020 en vue de cerner d'autres possibilités de réduction du fardeau administratif et de la « paperasse » pour les entreprises canadiennes.

Examens réglementaires ciblés dans des secteurs à forte croissance

Le gouvernement a lancé la première série d'examen réglementaires ciblés, cherchant des façons de réduire les obstacles et les goulots d'étranglement qui freinent l'innovation, le développement économique et l'investissement. Cette première ronde d'examen se déroule dans les secteurs suivants : l'agroalimentaire et l'aquaculture, la santé et les biosciences, et les transports et l'infrastructure (y compris les technologies émergentes comme celle des véhicules autonomes).

Ces examens, et les séries à venir portant sur d'autres secteurs, feront en sorte que le régime de réglementation prendra en compte les technologies émergentes et les nouveaux modèles d'entreprise.

Établir un comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire

De récents rapports de la Chambre de commerce du Canada, ainsi que de groupes d'experts réunis pour conseiller le gouvernement, comme le Conseil consultatif en matière de croissance économique et les tables sectorielles de stratégies économiques, ont clairement indiqué que les entreprises doivent pouvoir interagir avec le gouvernement de façon continue pour trouver des moyens d'améliorer le régime de réglementation.

En réponse à ces suggestions, le gouvernement créera un comité consultatif externe sur la compétitivité réglementaire, qui aidera les ministres et les organes de réglementation à cerner des changements réglementaires qui favorisent la croissance économique et l'innovation, et qui aident à générer une croissance qui fonctionne pour tout le monde.

Le comité rassemblera des leaders du milieu des affaires, des universitaires et des représentants des consommateurs de partout au pays qui peuvent exprimer un point de vue indépendant sur les obstacles à la réussite des entreprises, et aider à cerner les possibilités de simplification des règlements, par exemple au moyen de mesures législatives ou autres activités de modernisation, de manière à trouver un juste équilibre entre la protection de la santé, de la

sécurité et de l'environnement, d'une part, et la réalité des affaires, d'autre part. Le comité indiquera également des secteurs où de nouveaux cadres réglementaires sont nécessaires pour traiter des technologies émergentes, et il se fera le champion de l'utilisation de bacs à sable réglementaires et de projets pilotes, notamment en aidant à cerner les secteurs d'intérêt privilégié pour le centre d'innovation en matière de réglementation.

Qu'est-ce qu'un bac à sable réglementaire?

« Les bacs à sable réglementaires sont des "espaces sécuritaires" contrôlés dans lesquels des produits, services, modèles d'affaires et mécanismes de prestation innovateurs peuvent être mis à l'essai sans être immédiatement soumis à toutes les exigences réglementaires requises [...] S'ils sont mis en œuvre de façon adéquate, ils peuvent représenter une grande valeur ajoutée pour les organes de réglementation, les consommateurs et les autres intervenants en améliorant leur interrelation. »

– Autorité bancaire européenne, 2017

Établir un centre d'innovation en matière de réglementation

Les tables sectorielles de stratégies économiques ont formulé plusieurs recommandations visant à améliorer l'environnement réglementaire, y compris l'étude et l'utilisation accrue des bacs à sable et des projets pilotes pour s'assurer que le régime de réglementation peut maintenir le rythme des avancées technologiques.

S'inspirant de ces conseils, le gouvernement créera un centre d'innovation en matière de réglementation. Ce centre rassembleur servira de point central, pour aider les entreprises à établir des liens avec les organes de réglementation concernés et gèrera un ensemble de bacs à sable – qui pourraient être des lieux physiques où des représentants d'organes de réglementation présents pendant la mise à l'essai de nouveaux régimes – qui appuieront l'innovation et la compétitivité, tout en veillant à répondre aux attentes des Canadiens en matière de protection de la santé, de sécurité et d'environnement.

Afin d'appuyer le centre et ses objectifs, le gouvernement propose un financement pouvant atteindre 11,4 millions de dollars sur cinq ans, et 3,2 millions de dollars par année par la suite, pour permettre aux entreprises et au gouvernement de collaborer dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des approches à l'expérimentation en matière de réglementation qui favorisent l'innovation sans compromettre la confiance des consommateurs.

Renforcer la capacité du gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des règlements efficaces

Pour s'assurer que les organes de réglementation fédéraux sont en mesure de suivre le rythme des nouvelles exigences, le gouvernement propose de fournir jusqu'à 10 millions de dollars sur trois ans aux ministères et organismes fédéraux pour les aider à renforcer leur capacité à intégrer les considérations économiques et de compétitivité à la conception et à la mise en œuvre des règlements.

Agir immédiatement pour répondre aux recommandations des entreprises

Les examens ciblés de la réglementation visant les secteurs à forte croissance ont déjà généré beaucoup d'idées auxquelles on peut rapidement donner suite, améliorant ainsi l'environnement réglementaire dans plusieurs secteurs clés, dont l'agroalimentaire et l'aquaculture, la santé et les biosciences, et les transports et l'infrastructure.

Dans l'*Énoncé économique de l'automne*, le gouvernement annonce son intention de promulguer, le plus rapidement possible, des changements aux règlements et aux politiques qui mèneront à un régime de réglementation plus simple, plus clair et plus moderne, et qui appuieront le développement d'approches et de produits novateurs (certains exemples sont donnés à titre d'illustration ci-dessous; pour consulter la liste complète de 23 premiers éléments d'action, voir l'appendice 3.A).

1. Accroître l'efficacité opérationnelle en réduisant le fardeau réglementaire et en simplifiant les règlements du gouvernement. Par exemple :
 - Intégrer la surveillance par des tiers au modèle d'évaluation des risques et d'inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin d'informer les inspections menées par ses inspecteurs. Ce changement permettra de reconnaître les investissements antérieurs de l'industrie agroalimentaire pour appliquer des systèmes d'accréditation par des tiers à leurs activités; il se fera en appliquant une approche de surveillance fondée sur les risques qui tient compte des audits externes.
 - Modifier le *Règlement de l'aviation canadien* afin d'autoriser l'utilisation d'appareils électroniques personnels à bord d'aéronefs, réduisant ainsi le fardeau de réglementation pour les transporteurs aériens canadiens et éliminant ce désavantage compétitif relativement à d'autres transporteurs aériens internationaux.
 - Réduire les exigences en matière de la durée de conservation de registres d'essais cliniques, diminuant ainsi les coûts pour les promoteurs de ces essais et les enquêteurs, ce qui représenterait des économies allant jusqu'à 40 000 \$ par essai clinique.
2. Mettre à jour et moderniser les règlements du gouvernement. Par exemple :
 - Modifier les normes de composition de la bière afin d'accorder une plus grande souplesse aux entreprises canadiennes à l'égard des ingrédients et des processus qu'elles peuvent employer pour fabriquer de la bière, permettant ainsi la création de nouveaux produits innovateurs afin de répondre à la demande des consommateurs sans compromettre la salubrité alimentaire.
3. Collaborer avec l'industrie afin d'élaborer de nouvelles approches réglementaires à l'appui de l'innovation. Par exemple :
 - Utiliser un banc d'essai (bac à sable) d'un système de circulation en peloton de camions (le fait de relier électroniquement au moins deux véhicules lourds pour former un « train routier ») pour appuyer le développement et l'adoption de technologies dans ce domaine. Ces technologies peuvent réduire la consommation de carburant et pourraient améliorer la fluidité de la circulation, aidant ainsi l'industrie à transporter les marchandises aux marchés plus rapidement et à moindre coût.

- Appuyer les centres d'essai des systèmes d'aéronef télépiloté afin d'accélérer le développement et l'adoption de la technologie des drones par diverses industries, ainsi que d'autres activités d'élaboration et d'amélioration de la réglementation. Le déploiement sécuritaire et régulier de drones permettra aux entreprises de différentes industries d'effectuer plus efficacement des tâches de surveillance, notamment la surveillance des cultures et les vérifications de sécurité régulières des oléoducs dans les régions éloignées.
4. Offrir plus de précisions et de lignes directrices aux entreprises canadiennes. Par exemple :
 - Améliorer les lignes directrices sur la façon dont les nouvelles espèces de végétaux ou les espèces à caractères nouveaux sont réglementées au Canada afin de fournir des précisions aux entreprises canadiennes et étrangères qui souhaitent investir dans le secteur de la biotechnologie du Canada.
 - Lancer des travaux pour moderniser le mode d'approbation des produits de santé numériques, comme les logiciels de dispositifs médicaux rattachés à des produits portables qui surveillent la santé d'une personne, y compris les produits et services d'intelligence artificielle, afin de créer un incitatif à l'innovation en matière de soins de santé numériques.
 5. Harmoniser les règlements et les normes nationales au Canada tout en favorisant la coopération internationale en matière de réglementation. Par exemple :
 - Réduire les obstacles au commerce interprovincial des produits agroalimentaires en s'attaquant au dédoublement de la réglementation des administrations fédérale, provinciales et territoriales, notamment dans le domaine de l'inspection de la viande.

Pour simplifier davantage la réglementation et réduire le fardeau réglementaire pour les entreprises et les innovateurs du Canada, les efforts déployés par les tables canadiennes officielles de coopération en matière de réglementation avec les États-Unis, l'Union européenne et les provinces et territoires se poursuivront en vue d'harmoniser les approches et les activités de réglementation. Par l'intermédiaire de ces tables, ainsi qu'avec d'autres partenaires internationaux de confiance, les organes de réglementation canadiens étudieront l'utilisation possible d'approbations communes dans le but d'accélérer l'entrée sur le marché de produits sécuritaires au Canada et dans d'autres pays. S'il y a lieu, les organes de réglementation chercheront également à obtenir la reconnaissance mutuelle des décisions et des approbations réglementaires, de sorte que les produits – que ce soit une laveuse ou une nouvelle technologie numérique – qui sont homologués et jugés sécuritaires par un organe de réglementation international comparable pourraient être approuvés au Canada.

Placer un prix sur la pollution et protéger la compétitivité

À compter de l'an prochain, la pollution cessera partout au Canada d'être gratuite. Dans le cadre de son plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre les changements climatiques, le gouvernement fait en sorte qu'un prix soit attaché à la pollution par le carbone dans tout le pays – tout en prenant des mesures pour s'assurer que les entreprises canadiennes peuvent soutenir la concurrence et réussir dans un marché mondial concurrentiel.

Plusieurs provinces et territoires ont déjà adopté leurs propres plans exhaustifs de tarification de la pollution par le carbone, ou ont demandé d'adopter l'approche fédérale. En octobre 2018, le gouvernement a annoncé des détails supplémentaires sur le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone, qui s'appliquera à compter de 2019 dans les provinces qui ne respectent pas la norme fédérale pancanadienne en matière de réduction de la pollution par le carbone – l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan – ainsi que dans les provinces et territoires qui ont volontairement adopté le système fédéral.

Le système fédéral comprend une redevance sur les combustibles fossiles et un système de tarification fondé sur le rendement pour les installations industrielles, ce qui offrira aux grandes installations industrielles faisant face à la concurrence internationale une incitation par les prix à réduire les émissions et à stimuler l'innovation, tout en appuyant leur compétitivité mondiale. Les plus petites installations – celles dont les émissions annuelles se situent entre 10 et 50 kilotonnes – seront en mesure d'adhérer au système de tarification fondé sur le rendement en 2019. Environnement et changement climatique Canada publiera un projet de règlement pour le système de tarification fondé sur le rendement à la fin de 2018, et finalisera le règlement au printemps 2019.

Le gouvernement du Canada ne conservera aucun produit direct issu de la tarification de la pollution par le carbone. Dans chaque province qui n'aura pas respecté la norme fédérale, tous les produits directs remis de la redevance sur les combustibles seront remis à la province où ils ont été générés; la majeure partie des produits directs reviendra aux particuliers et aux familles sous la forme de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat, et le reste appuiera les petites et moyennes entreprises, les municipalités, les universités et collèges, les écoles, les hôpitaux, les organismes sans but lucratif et les communautés autochtones. Les produits du système de tarification dans les provinces qui n'ont pas respecté la norme fédérale seront également remis, mais comme ces produits se matérialiseront seulement en 2020, le gouvernement décidera en temps voulu de la meilleure façon de retourner ces produits dans ces provinces. Dans les provinces et territoires ayant volontairement adopté le système fédéral, la totalité des produits directs sera remise au gouvernement de cette province ou de ce territoire. Le gouvernement du Canada fournira une mise à jour annuelle quant à la façon dont les produits du prix sur la pollution auront été distribués.

Aider les innovateurs canadiens à ajouter de la valeur, à réussir et à prendre de l'expansion

Depuis 2015, le gouvernement s'efforce d'investir dans les choses qui comptent le plus pour les Canadiens, y compris par des investissements qui aident à créer de bons emplois bien rémunérés. À cette fin, le gouvernement a mis en place une série de programmes d'innovation pour aider à positionner le Canada comme destination de choix où les entreprises peuvent investir, innover, prendre de l'expansion et créer des emplois qui renforcent et font croître la classe moyenne.

L'un des programmes phares est le Fonds stratégique pour l'innovation, instauré dans le budget de 2017. Depuis sa création, il a réussi à attirer et à appuyer des investissements d'entreprises novateurs et de haute qualité au Canada.

Pour accélérer le soutien à l'innovation en entreprise au Canada, le gouvernement propose d'accorder 800 millions de dollars de plus sur cinq ans au Fonds stratégique pour l'innovation, qui continuera d'appuyer des investissements innovants partout au pays et dans tous les secteurs de l'économie. De ce montant, 100 millions seront consacrés au secteur forestier. Près de 210 000 travailleurs de partout au Canada dépendent directement du secteur forestier pour occuper un emploi de qualité et assurer une prospérité à long terme. Le financement en question aidera à appuyer la transformation continue du secteur grâce à la commercialisation de processus novateurs et de produits issus des ressources forestières durables et considérables du Canada.

De ce nouveau financement accordé au Fonds stratégique pour l'innovation, 250 millions sont tirés des recettes provenant des contre-mesures (surtaxes) canadiennes en réponse aux tarifs injustifiés des États-Unis sur l'acier et l'aluminium canadiens.

Ce nouveau financement s'ajoute aux 250 millions de dollars annoncés en juin 2018 pour appuyer les producteurs d'acier et d'aluminium et mieux intégrer la chaîne d'approvisionnement canadienne de ces produits. Cette mesure faisait partie d'un ensemble de mesures offrant jusqu'à 2 milliards de dollars pour soutenir les industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium et leurs travailleurs.

Attirer des investissements de qualité au Canada

L'une des principales priorités du gouvernement consiste à s'assurer que le Canada constitue une destination de choix où investir, prendre de l'expansion, créer des emplois et contribuer à la prospérité. Depuis sa création, le Fonds stratégique pour l'innovation a attiré et appuyé plusieurs investissements d'entreprises de haute qualité, en accordant des contributions :

- de 110 millions de dollars pour appuyer l'investissement de 1,4 milliard de dollars de *Toyota Motor Manufacturing Canada* dans ses usines de Cambridge et de Woodstock, investissement qui soutiendra plus de 8 000 emplois dans le sud-ouest de l'Ontario et créera 450 nouveaux emplois ainsi que 1 000 nouveaux stages de programmes d'études coopératifs.
- de 60 millions de dollars à *Elysis*, une coentreprise formée par Alcoa et Rio Tinto, qui investit 558 millions pour développer un procédé révolutionnaire de fabrication de l'aluminium qui produit de l'oxygène et élimine toutes les émissions de gaz à effet de serre du procédé de raffinage thermique traditionnel. Cette nouvelle société, dont le siège social est au Québec, emploiera directement 100 personnes et pourrait créer plus de 1 000 emplois d'ici 2030, tout en protégeant 10 500 emplois existants dans le secteur de l'aluminium au Canada.
- de 150 millions de dollars pour appuyer l'investissement de 1 milliard de dollars de CAE dans la recherche et le développement au Canada visant à exploiter le pouvoir de l'intelligence artificielle, de l'infonuagique, des données massives et de la réalité augmentée et virtuelle pour développer la prochaine génération de produits de simulation et de formation pour les secteurs de l'aérospatiale et des soins de santé. Cet investissement aidera à créer 400 nouveaux emplois en génie et en fabrication, à recycler 1 700 employés outillés de nouvelles compétences numériques et à favoriser la collaboration avec 50 établissements postsecondaires et centres de recherche répartis partout au Canada.
- de 49,3 millions de dollars à *General Fusion*, une entreprise de technologie propre établie en Colombie-Britannique qui cherche à transformer l'approvisionnement mondial en énergie grâce à de l'énergie thermonucléaire sécuritaire, durable et économique. Le financement aidera à créer 400 nouveaux emplois et à appuyer l'expansion de la collaboration de *General Fusion* avec des établissements postsecondaires.

Appuyer les innovateurs canadiens des technologies propres au moyen du capital de risque

Le capital de risque est un type de financement par prise de participation privée, caractérisé par la prise de risques éclairée pour appuyer d'excellentes idées et des personnes intelligentes, permettant ainsi aux jeunes entreprises de commercialiser leurs idées et de prendre de l'expansion.

Le gouvernement a annoncé, dans le budget de 2017, l'Initiative de catalyse du capital de risque pour appuyer la croissance continue des entreprises innovatrices du Canada en augmentant la quantité de capital de risque mise à la disposition des sociétés au stade final de développement. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement a annoncé cette année de nouveaux investissements de 400 millions de dollars versés à des gestionnaires de fonds très performants et émergents, afin de leur permettre d'accroître leur soutien aux entreprises innovatrices du Canada. Il est attendu que ces gestionnaires utiliseront cet investissement de fonds de démarrage du gouvernement pour mobiliser d'autres capitaux d'investisseurs du secteur privé, injectant environ 1,5 milliard de dollars dans le marché canadien des capitaux d'innovation.

Dans la foulée de ces réalisations, et en vue d'atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques et d'aider les entreprises innovantes des technologies propres du Canada à commercialiser leurs technologies, le gouvernement investira 50 millions de dollars de plus selon la comptabilité de caisse afin d'accroître le capital de risque mis à la disposition des entreprises de technologies propres en vertu de l'Initiative de catalyse du capital de risque. Un marché florissant des technologies propres aidera toutes les entreprises du Canada à accroître leur efficacité et à réduire leur empreinte de pollution.

Soutenir l'innovation en entreprise

Le gouvernement du Canada a pris les mesures suivantes pour appuyer l'innovation des entreprises :

- **Simplifier le soutien offert aux innovateurs du Canada grâce à la mise sur pied d'Innovation Canada, une nouvelle plateforme dirigée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.**
- **Lancer une réforme sans précédent des programmes d'innovation destinés aux entreprises** afin de créer un ensemble de programmes qui soit facile à explorer pour les entreprises et qui leur permette de relever les défis et de saisir les occasions d'aujourd'hui et de demain.
- **Aider les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises du Canada** à développer des technologies innovatrices et à les commercialiser avec succès sur le marché mondial avec l'aide d'un financement souple et de services de consultation offerts par le Programme d'aide à la recherche industrielle (700 millions de dollars sur cinq ans et 150 millions de dollars par année par la suite, en fonds supplémentaires).
- **Favoriser la croissance économique dans les collectivités du Canada** par l'intermédiaire du réseau d'agences de développement régional (511 millions de dollars de plus sur cinq ans annoncés dans le budget de 2018).
- **Établir des liens entre les petites, moyennes et grandes entreprises, les établissements postsecondaires et les organismes à but non lucratif** afin de générer des idées audacieuses dans le cadre de l'Initiative des supergrappes d'innovation (950 millions de dollars sur cinq ans).
- **Promouvoir la collaboration entre l'industrie et le gouvernement** par l'intermédiaire de tables sectorielles de stratégies économiques des secteurs de la fabrication de pointe, de l'agroalimentaire, des technologies propres, des industries numériques, de la santé et des biosciences, et des ressources propres.
- **Appuyer les entrepreneurs** en offrant du capital de risque de stade final dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque de 400 millions de dollars.
- **Appuyer la croissance de l'innovation canadienne** par l'intermédiaire du nouveau programme d'approvisionnement Solutions innovatrices Canada (dont le financement augmentera progressivement à plus de 100 millions de dollars par année).
- **Aider les entrepreneurs canadiens à mieux utiliser et protéger la propriété intellectuelle, et accéder à celle-ci**, par l'intermédiaire de la toute première Stratégie en matière de propriété intellectuelle du Canada (83,5 millions de dollars sur cinq ans, et 10 millions par année par la suite).
- **Attirer les travailleurs les plus talentueux et les plus brillants pour aider les entreprises canadiennes à croître et à créer plus d'emplois**, dans le cadre de la Stratégie en matière de compétences mondiales (39,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017-2018, et 6,7 millions par année par la suite).
- **Préparer la prochaine génération de dirigeants talentueux**, par l'intermédiaire de stages d'apprentissage intégré dans des entreprises novatrices canadiennes (dont 221 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer Mitacs et 84,3 millions sur quatre ans pour le Programme de stages pratiques pour étudiants).

Analyse comparative entre les sexes plus des mesures du chapitre 3

L'égalité des sexes et la diversité demeurent des priorités du gouvernement, comme le montre l'intégration de l'analyse liée aux sexes et au recoupement des facteurs identitaires à tous les éléments de l'*Énoncé économique de l'automne* de cette année. Les mesures présentées au chapitre 3 sont conçues pour stimuler l'investissement et catalyser la croissance de l'économie dans son ensemble. Bien que certaines initiatives soient axées sur des secteurs précis, comme la passation en charges immédiate pour les fabricants, les entreprises de transformation et la production d'énergie propre, la plupart sont à grande échelle, par exemple la réforme de la réglementation et les améliorations au commerce intérieur. Chacune de ces mesures vise à créer une économie plus forte qui profitera à tous les Canadiens grâce à l'augmentation des recettes du gouvernement ainsi qu'au renforcement de la création d'emplois et de la confiance. L'analyse ci-dessous vise donc certaines incidences additionnelles de ces mesures du point de vue d'une analyse comparative entre les sexes plus.

Aperçu de l'analyse comparative entre les sexes plus des mesures du chapitre 3

Passation en charges immédiate pour les fabricants et les transformateurs

Toutes les entreprises du secteur de la fabrication et de la transformation pourront tirer parti de cette mesure proposée lorsqu'elles investissent dans des machines et du matériel. Les avantages directs devraient être partagés entre les travailleurs et les propriétaires d'entreprise de ce secteur, sous forme d'emplois et de bénéfices accrus. Les données de Statistique Canada indiquent que 28 % des emplois manufacturiers au Canada sont occupés par des femmes, alors que les Autochtones représentent 2 % des emplois dans le secteur de la fabrication.

Des avantages indirects sont prévus dans les secteurs qui fournissent des biens et des services au secteur de la fabrication et de la transformation.

Plus de 85 % des investissements dans les machines et le matériel se font en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Passation en charges immédiate pour le matériel de production d'énergie propre

Toutes les entreprises qui investissent dans du matériel désigné de production d'énergie propre, comme les éoliennes, les panneaux solaires et le matériel de conservation de l'énergie, auraient droit à cette mesure. Toutes les femmes et tous les hommes qui travaillent dans ces entreprises ou en sont propriétaires devraient bénéficier directement de cette mesure. Les données de Statistique Canada indiquent qu'en 2017, les femmes représentaient 33 % de la population active du secteur des services publics, qui comprend la production d'énergie propre. Selon le recensement de 2016, le secteur des services publics employait 7 415 Autochtones en 2015.

En raison de l'utilisation de certains équipements de technologie propre dans les collectivités éloignées, cette mesure pourrait également offrir des possibilités supplémentaires en matière de développement économique et d'emplois en faveur des collectivités nordiques et éloignées et des groupes particuliers qui vivent dans ces collectivités (p. ex., les peuples autochtones).

Incitatif à l'investissement accéléré

L'Incitatif à l'investissement accéléré proposé est une mesure de portée générale qui peut être demandée par toute entreprise et qui est conçue pour promouvoir les investissements et la croissance dans tous les secteurs de l'économie, fournissant des avantages à tous les Canadiens. Les entreprises qui profitent de cet incitatif et leurs employés en tireraient des avantages directs. Cette mesure pourrait profiter en particulier aux secteurs à forte intensité de capital, comme les secteurs des ressources, des transports, des télécommunications, des services publics, de la fabrication, des métaux primaires et des produits chimiques. Selon les données de Statistique Canada, l'emploi des femmes dans ces secteurs va de 18 % dans le secteur des ressources à 45 % dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, ce qui comprend les télécommunications. Les Autochtones représentent 2 % des employés dans le secteur manufacturier, 2,6 % dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle et 2,9 % dans tous les secteurs de l'économie.

Les secteurs bénéficiant de cette mesure devraient être dispersés géographiquement, et l'activité devrait être répartie dans tout le pays et profiter aux populations urbaines et rurales. Dans la mesure où le taux de participation dans le secteur des télécommunications accélère le déploiement de la technologie numérique de prochaine génération et des services ruraux à large bande et ruraux sans fil partout au pays, cela serait avantageux pour les collectivités nordiques et éloignées et les personnes qui y vivent.

Appuyer l'exploration minière au stade précoce

Le crédit d'impôt pour l'exploration minière est offert à tous les investisseurs dans les entreprises qui entreprennent des activités d'exploration minière admissibles. Comme le crédit peut appuyer l'exploration minière dans le Nord et dans les régions éloignées qui pourrait mener à l'exploitation minière dans ces régions, la préférence pourrait soutenir les collectivités nordiques et éloignées qui, autrement, pourraient manquer de possibilités d'emplois, ainsi que des groupes particuliers vivant dans ces collectivités (p. ex., les peuples autochtones). Selon Ressources naturelles Canada, le secteur de l'extraction minière employait plus de 11 000 Autochtones en 2016.

Selon les données fiscales, en 2015, les femmes étaient à l'origine de 32 % du nombre de demandes de crédit d'impôt pour exploration minière et de 16 % de la valeur des demandes.

De plus, selon les données de Statistique Canada, les femmes représentaient 18 % des emplois dans le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière en 2017.

Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes

La nouvelle Stratégie de diversification des exportations comportera des programmes de soutien au commerce généralement conçus pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) exportatrices du Canada de tous les secteurs et de toutes les régions du Canada. Dans l'ensemble, ces programmes auront probablement des incidences directes différentes selon le sexe étant donné que chez les PME détenues par des hommes sont surreprésentées au sein des exportateurs. Selon le Bureau de l'économiste en chef d'Affaires mondiales Canada, seulement 8,4 % des PME détenues majoritairement par des femmes sont des entreprises exportatrices, comparativement à 12,8 % des PME détenues majoritairement par des hommes.

Le Service des délégués commerciaux du Canada cherche à améliorer la collecte des données pour avoir une meilleure compréhension de la façon dont les entreprises appartenant à des femmes et à des membres d'autres groupes sous-représentés peuvent bénéficier de la vaste gamme de programmes d'appui à l'exportation en vertu de la Stratégie d'une manière qui leur est pertinente, y compris un programme CanExport élargi, les Accélérateurs technologiques canadiens et le programme de mentorat.

Cet accent continu sur les groupes sous-représentés s'ajoute au soutien personnalisé prévu dans le budget de 2018 dans le cadre du programme Femmes d'affaires en commerce international du Service des délégués commerciaux du Canada, qui vise à accroître la participation des femmes aux exportations.

Le Bureau de l'économiste en chef d'Affaires mondiales Canada a indiqué en 2014 que les entreprises détenues par des jeunes représentaient 1,9 % des PME, dont 9 % étaient exportatrices, comparativement à 11,8 % des PME dans l'ensemble.

Investir dans l'infrastructure pour appuyer le commerce

Les initiatives proposées consistant à recueillir des données et à accélérer les dépenses dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux visent à accroître la croissance économique et la compétitivité globales du Canada, ce qui pourrait bénéficier à des milliers d'entreprises partout au pays et, au bout du compte, à tous les Canadiens.

Toute incidence directe relative aux sexes ou toute conséquence stratégique associée à des initiatives individuelles appuyées en vertu de ces approches seraient soumises à une analyse distincte, grâce à cela, des mesures d'atténuation appropriées seront mises en œuvre au besoin. Indirectement, le financement des projets d'infrastructure tend à appuyer les bénéfiques, la création d'emplois et l'augmentation des salaires dans le secteur de la construction et le secteur des transports et de l'entreposage, dont la main-d'œuvre est à prédominance masculine. Les données de Statistique Canada indiquent qu'en 2017, les femmes représentaient 12 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction, et 23 % du secteur des transports et de l'entreposage.

Éliminer les obstacles au commerce intérieur

Un environnement commercial et d'investissement ouvert peut assurer un meilleur partage des avantages de la croissance économique entre tous les Canadiens. Dans un contexte international de plus en plus difficile, le leadership du gouvernement dans le domaine du commerce intérieur, et son accent particulier sur l'élimination des obstacles au commerce intérieur dans les domaines des transports, de la construction, de la production d'aliments et de l'alcool, peuvent faciliter la croissance des entreprises en améliorant l'accès au marché intérieur ainsi que l'efficacité et la productivité. Bien que la majorité des emplois dans ces secteurs soient à prédominance masculine, si ces mesures entraînent une baisse des prix à la consommation – particulièrement des prix des aliments – en raison de la diminution des coûts, les avantages s'étendraient à une plus grande proportion de la population.

La diminution du coût des aliments et d'autres articles de consommation est plus avantageuse pour les Canadiens à faible revenu, y compris ceux des groupes vulnérables, car ils ont tendance à consacrer une plus grande partie de leur revenu à l'alimentation et à d'autres besoins de base.

Faciliter la croissance des entreprises

Les efforts déployés pour établir un régime de réglementation plus moderne, réduire les fardeaux pour les entreprises et promouvoir une innovation et un investissement accru visent généralement à bénéficier à toutes les entreprises canadiennes et à assurer la croissance économique. De plus, l'amélioration des conditions pour les entreprises pourrait faire croître l'innovation et la concurrence au Canada, ce qui aurait une incidence positive éventuelle sur les consommateurs, surtout ceux à faible revenu.

Cela dit, certaines des répercussions directes de ces mesures sur les Canadiens pourraient être différentes selon leur participation aux activités commerciales et aux secteurs faisant actuellement l'objet d'un examen réglementaire (agroalimentaire et aquaculture, santé et biosciences, transport et infrastructure) ou à d'autres activités. Même si l'amélioration du système de réglementation des entreprises peut avoir des répercussions positives immédiates plus importantes pour les hommes, qui possèdent une plus grande proportion de petites et moyennes entreprises dans ces secteurs ou travaillent pour ces entreprises, la réduction des obstacles pourrait entraîner une augmentation de l'entrepreneuriat chez les femmes et d'autres groupes de Canadiens diversifiés.

En 2014, les petites et moyennes entreprises (PME) appartenant majoritairement à des femmes représentaient 16 % des PME au Canada.

Le gouvernement du Canada a annoncé son objectif de doubler le nombre d'entreprises appartenant majoritairement à des femmes d'ici 2025. La Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, annoncée dans le budget de 2018, comporte des mesures visant à aider les femmes entrepreneures à faire croître leur entreprise en leur donnant accès à un financement, aux talents, aux réseaux et à l'expertise nécessaires.

Aider les innovateurs canadiens à ajouter de la valeur, à réussir et à prendre de l'expansion

Le Fonds stratégique pour l'innovation offre un soutien aux entreprises de toutes tailles dans tous les secteurs industriels et technologiques du Canada. Ce faisant, le Fonds vise à ce que le Canada soit une destination de choix où les entreprises peuvent investir, prendre de l'expansion et créer des emplois pour les Canadiens. En attirant et en appuyant des investissements de qualité, le Fonds cherche à renforcer l'économie du Canada dans son ensemble. Les demandeurs de soutien du Fonds sont évalués au moyen d'un processus concurrentiel afin de repérer les projets qui fourniront de grands avantages publics, économiques et en matière d'innovation. Le Fonds stratégique pour l'innovation suit l'évolution des avantages pour divers groupes démographiques et de genre grâce à un suivi des engagements pris par les entreprises bénéficiaires. En ce qui concerne les avantages publics, le gouvernement évalue les contributions des projets au bien public global, y compris l'équilibre entre les sexes et l'incidence sur les communautés autochtones.

Selon les données de Statistique Canada, 28 % des emplois manufacturiers au Canada sont occupés par des femmes, et environ 16 % des petites et moyennes entreprises sont détenues majoritairement par des femmes.

Pour relever les défis auxquels les entreprises dirigées par des femmes sont confrontées, le budget de 2018 a annoncé la nouvelle Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat qui vise à mieux appuyer les femmes entrepreneures, afin de les aider à faire croître leur entreprise et à éliminer les obstacles à leur réussite.

Appuyer les innovateurs canadiens des technologies propres au moyen du capital de risque

L'Initiative de catalyse du capital de risque du gouvernement, appuyée par un financement de 400 millions de dollars annoncé dans le budget de 2017, comprenait un accent marqué sur l'équilibre entre les sexes et la diversité dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Le gouvernement propose maintenant un nouveau volet, appuyé par un financement supplémentaire de 50 millions de dollars, pour accroître le capital de risque mis à la disposition des entreprises de technologies propres.

D'après un rapport de MaRS et de PricewaterhouseCoopers, on estime que seulement 30 % des entreprises canadiennes de capital de risque ont un associé qui est une femme, et que seulement 12 % de tous les associés en capital de risque sont des femmes.

Dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque, les demandeurs devaient s'attaquer à l'amélioration de l'équilibre entre les sexes parmi les gestionnaires et entreprises de fonds de capital de risque au Canada, et ils ont été évalués sur cette base. Ce nouveau volet pour les technologies propres comprendra la même exigence.

Appendice 3.A

Dossiers à régler découlant des examens des règlements

Examen des règlements sur l'agroalimentaire et l'aquaculture :

Proposition recommandée	Description axée sur les résultats
Mettre en évidence le <i>Règlement sur la salubrité des aliments au Canada</i>	Reconnait que le <i>Règlement sur la salubrité des aliments au Canada</i> , qui doit entrer en vigueur en janvier 2019, améliorera la réputation du système canadien et des produits canadiens à l'échelle mondiale.
Améliorer les lignes directrices sur les végétaux à caractères nouveaux	Appuie la compétitivité en procurant des lignes directrices aux entreprises canadiennes et étrangères qui souhaitent investir dans le secteur de la biotechnologie du Canada.
Mettre en œuvre une approche de négociants digne de confiance	Appuie la compétitivité des entreprises en réduisant le fardeau réglementaire pour entreprises qui mettent en œuvre des normes d'accréditation par des tiers.
Mettre en œuvre des propositions de modernisation de l'étiquetage des aliments	Appuie la compétitivité des entreprises en assouplissant les règlements sur l'étiquetage des aliments et en les rendant plus adaptables aux changements dans les marchés; par exemple, des renvois aux normes de composition des aliments viendraient réduire le fardeau réglementaire pour les entreprises.
Modifier les normes de composition de la bière	Appuie la compétitivité des entreprises en accordant une plus grande souplesse aux entreprises canadiennes relativement aux ingrédients et aux procédés qu'elles utilisent pour fabriquer de la bière, ce qui leur permettra de créer de nouveaux produits et des produits plus novateurs pour répondre à la demande des consommateurs.
Réduire les obstacles au commerce interprovincial	Appuie la compétitivité des entreprises en réduisant les obstacles au commerce intérieur, en réduisant le dédoublement de règlements fédéraux et provinciaux.
Instaurer la modernisation de la réglementation des engrais	Instaure une approche fondée sur le risque en matière de réglementation des engrais ce qui simplifiera, qui simplifiera le processus d'enregistrement pour les entreprises canadiennes.
Instaurer la modernisation de la réglementation des aliments du bétail	Instaure une approche fondée sur le risque au <i>Règlement sur les aliments du bétail</i> qui est plus adaptable aux changements dans l'industrie. Fait en sorte que les agriculteurs ont rapidement accès à des aliments du bétail canadiens et étrangers sûrs et efficaces, ce qui contribue à l'élevage de bétail en santé.
Améliorer les délais d'exécution des évaluations préalables à la mise en marché	Appuie la compétitivité des entreprises en réduisant le fardeau administratif pour les entreprises qui cherchent à obtenir des évaluations préalables à la mise en marché relativement à des intrants agricoles.
Mettre en œuvre une approche du numérique prioritaire	Appuie l'efficacité des entreprises en offrant plus de services en ligne aux entreprises canadiennes.
Mettre en œuvre une initiative de dédoublement	Réduit le dédoublement des règlements fédéraux et provinciaux afin de simplifier les processus d'affaires pour les entreprises canadiennes.

Proposition recommandée	Description axée sur les résultats
Instaurer des règlements généraux sur l'aquaculture	Appuie la compétitivité des entreprises en simplifiant et en mettant à jour la réglementation de l'aquaculture en vertu de la <i>Loi sur les pêches</i> .
Faciliter l'approbation de médicaments vétérinaires à l'aide d'examen étrangers	Appuie la compétitivité des entreprises en ayant recours à des examens par des tiers étrangers de médicaments vétérinaires relativement à l'autorisation et l'introduction de nouveaux produits sur le marché.
Faciliter l'approbation d'aliments à l'aide d'examen étrangers	Recourir à des examens étrangers dans le cadre du processus d'autorisation canadien afin d'aider les entreprises de produits alimentaires à commercialiser plus rapidement certains produits tels que des agents technologiques alimentaires et des additifs alimentaires.

Examen des règlements sur la santé et les biosciences :

Proposition recommandée	Description axée sur les résultats
Moderniser les exigences de conservation des registres des essais cliniques	Réduit les exigences actuelles en matière de conservation des registres d'essais cliniques afin de réduire le fardeau financier pour les promoteurs d'essais cliniques et les enquêteurs, ce qui entraînerait des économies allant jusqu'à 40 000 \$ par essai clinique. Rend la réglementation canadienne conforme aux pratiques exemplaires internationales, accroît la compétitivité internationale de l'industrie canadienne des essais cliniques, et appuie le développement et la présentation de nouveaux médicaments sur le marché canadien.
Moderniser l'autorisation des produits de santé numériques, y compris les produits d'intelligence artificielle	Met à jour la façon dont les produits de santé numériques – comme les logiciels de dispositifs médicaux rattachés à des produits portables qui surveillent la santé d'une personne, incluant les produits et services d'intelligence artificielle – sont réglementés, développés, mis en marché et utilisés. Appuie l'innovation en soins de santé numériques au Canada, tout en assurant une surveillance adéquate pour protéger les Canadiens.

Examen des règlements sur les transports et l'infrastructure :

Proposition recommandée	Description axée sur les résultats
Promouvoir le banc d'essai du système de circulation en peloton de camions	Appuie le développement et l'adoption de technologies de circulation en peloton qui réduiront la consommation de carburant, ont le potentiel à améliorer la fluidité de la circulation, ce qui aidera l'industrie à transporter les marchandises aux marchés à moindre coût et de façon plus efficiente.
Appuyer les centres d'essai pour les systèmes d'aéronefs télépilotés	Appuie l'accélération du développement et de l'adoption de la technologie des drones par différentes industries.
Appuyer les projets pilotes pour l'utilisation de systèmes d'aéronefs télépilotés par l'industrie	Appuie l'accélération du développement et de l'adoption de la technologie des drones par diverses industries, ainsi que l'élaboration de règlements.
Modifier le <i>Règlement de l'aviation canadien</i> afin de permettre l'utilisation générale des systèmes d'aéronefs télépilotés	Procure une certitude réglementaire à l'industrie relativement à l'utilisation des drones ainsi que la capacité de tirer parti de possibilités économiques supplémentaires.
Modifier le <i>Règlement de l'aviation canadien</i> pour permettre l'utilisation d'appareils électroniques personnels à bord des aéronefs	Réduit le fardeau réglementaire pour les transporteurs aériens canadiens et élimine un désavantage compétitif par rapport à d'autres compétiteurs internationaux.
Instaurer des lignes directrices en matière de cybersécurité relatives aux véhicules connectés et automatisés (VC/VA)	Appuie le développement continu et l'adoption de technologies VC/VA en offrant des conseils cohérents sur leur développement et leur opération sûrs et sécuritaires.
Appuyer l'harmonisation des codes du bâtiment par l'intermédiaire de la Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation de l'Accord de libre-échange canadien	Réduire le fardeau réglementaire pour les entreprises en harmonisant les exigences à l'échelle du Canada relativement à la conception et à la construction de nouveaux bâtiments ainsi qu'à la modification et la démolition de bâtiments existants.

Chapitre 3 - Confiance dans l'avenir économique du Canada

M\$

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Accélérer l'investissement des entreprises							
Instaurer la passation en charges immédiates pour le matériel de fabrication et de transformation ainsi que pour le matériel de production d'énergie propre et appuyer tous les secteurs au moyen de l'Incitatif à l'investissement accéléré – Revenus auxquels il est renoncé	485	4 885	3 795	1 905	1 595	1 375	14 040
Appuyer l'analyse et l'élaboration de la politique fiscale	1	2	2	2	2	2	11
Appuyer l'exploration minière au stade précoce	0	85	65	70	70	75	365
Total partiel – Accélérer l'investissement des entreprises	486	4 972	3 862	1 977	1 667	1 452	14 416
Faire du Canada l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale							
Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes	0	43	71	72	68	78	332
<i>Moins : Réaffectation de fonds d'une année à l'autre</i>	-40	138	301	208	155	26	788
Aider les entreprises à explorer de nouveaux marchés	10	10	10	10	10	0	50
Total partiel – Faire du Canada l'économie la plus connectée à l'échelle mondiale	-30	190	382	289	234	114	1 169
Éliminer les obstacles au commerce intérieur du Canada							
Rendre les codes nationaux du bâtiment accessibles gratuitement pour tous les Canadiens	0	14	14	14	14	14	68
Total partiel – Éliminer les obstacles intérieurs du Canada	0	14	14	14	14	14	68
Faciliter la croissance des entreprises							
Améliorer la capacité du gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des règlements efficaces	0	2	4	4	0	0	10
Mettre sur pied un centre d'innovation réglementaire	0	1	2	2	3	3	11
Total partiel – Faciliter la croissance des entreprises	0	3	6	6	3	3	21
Aider les innovateurs canadiens à ajouter de la valeur, à réussir et à prendre de l'expansion							
Fonds stratégique pour l'innovation	0	160	180	200	160	100	800
Appuyer les innovateurs canadiens de technologies propres au moyen du capital de risque	0	2	2	3	2	2	10
Total partiel – Aider les innovateurs canadiens à ajouter de la valeur, à réussir et à prendre de l'expansion	0	162	182	203	162	102	810
Chapitre 3 – Incidence budgétaire nette	456	5 340	4 446	2 489	2 079	1 675	16 484

Annexe 1

PRÉCISIONS AU SUJET DES PROJECTIONS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Projections économiques

Depuis 1994, le gouvernement fonde sa planification budgétaire sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, ce qui confère un élément d'indépendance à ses prévisions budgétaires.

Le ministère des Finances du Canada mène périodiquement des enquêtes auprès d'économistes du secteur privé afin de connaître leur opinion au sujet des perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans la présente section sont fondées sur une enquête réalisée en septembre 2018.

Des économistes de 14 institutions du secteur privé ont participé à l'enquête de septembre 2018 :

1. Banque Nationale Marchés financiers;
2. Banque Royale du Canada;
3. Banque Scotia;
4. BMO Marchés des capitaux;
5. Caisse de dépôt et placement du Québec;
6. Desjardins;
7. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
8. Groupe Financier Banque TD;
9. IHS Global Insight;
10. Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.;
11. Le Conference Board du Canada;
12. Marchés mondiaux CIBC;
13. Université de Toronto (programme d'analyse politique et économique);
14. Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Tableau A1.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018- 2022
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel¹							
Budget de 2017	2,0	1,7	1,7	1,8	-	-	-
Budget de 2018	2,1	1,6	1,7	1,6	1,8	-	1,8
Énoncé économique de l'automne 2018	2,0	2,0	1,6	1,6	1,9	1,9	1,8
Inflation du PIB¹							
Budget de 2017	2,0	1,8	2,1	2,0	-	-	-
Budget de 2018	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	-	1,9
Énoncé économique de l'automne 2018	2,2	2,1	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0
Croissance du PIB nominal¹							
Budget de 2017	4,0	3,5	3,8	3,8	-	-	-
Budget de 2018	4,1	3,5	3,8	3,6	3,8	-	3,8
Énoncé économique de l'automne 2018	4,2	4,1	3,3	3,7	4,0	3,9	3,9
PIB nominal (G\$)¹							
Budget de 2017	2 194	2 271	2 357	2 447	-	-	-
Budget de 2018	2 225	2 303	2 390	2 477	2 571	-	-
Énoncé économique de l'automne 2018	2 228	2 318	2 395	2 484	2 583	2 684	-
Écart entre le budget de 2017 et l'Énoncé économique de l'automne 2018	34	47	38	37	-	-	-
Écart entre le budget de 2018 et l'Énoncé économique de l'automne 2018	4	16	5	7	12	-	9
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Budget de 2017	0,9	1,4	1,8	2,3	-	-	-
Budget de 2018	1,4	2,0	2,3	2,5	2,5	-	2,1
Énoncé économique de l'automne 2018	1,4	2,1	2,4	2,4	2,4	2,6	2,1
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans							
Budget de 2017	2,3	2,7	3,0	3,3	-	-	-
Budget de 2018	2,3	2,8	3,1	3,2	3,3	-	2,9
Énoncé économique de l'automne 2018	2,3	2,8	3,0	3,1	3,2	3,3	2,9
Taux de change (cents US / \$CAN)							
Budget de 2017	76,1	77,4	79,3	81,3	-	-	-
Budget de 2018	79,0	79,6	80,3	80,6	81,2	-	80,1
Énoncé économique de l'automne 2018	77,6	78,4	78,7	79,5	80,2	81,1	78,9
Taux de chômage							
Budget de 2017	6,7	6,7	6,6	6,4	-	-	-
Budget de 2018	6,0	6,0	6,1	6,0	6,0	-	6,1
Énoncé économique de l'automne 2018	5,9	5,8	6,0	6,1	6,0	6,0	6,0
Inflation de l'indice des prix à la consommation							
Budget de 2017	2,0	1,9	1,9	2,0	-	-	-
Budget de 2018	1,9	2,0	1,9	1,9	2,0	-	1,9
Énoncé économique de l'automne 2018	2,4	2,1	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0

Tableau A1.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018- 2022
Croissance du PIB réel aux États-Unis							
Budget de 2017	2,3	1,8	1,9	2,0	–	–	–
Budget de 2018	2,4	1,9	1,9	1,8	1,9	–	2,0
<i>Énoncé économique de l'automne 2018</i>	2,8	2,5	1,8	1,8	2,0	1,9	2,2
Prix du pétrole brut West Texax Intermediate (\$US / baril)							
Budget de 2017	59	56	59	64	–	–	–
Budget de 2018	56	57	57	59	62	–	58
<i>Énoncé économique de l'automne 2018</i>	67	68	65	65	68	71	67

¹ Les chiffres ont été redressés en fonction des révisions historiques apportées à la série annuelle du PIB du Canada publiée le 8 novembre 2018, de concert avec les Comptes provinciaux et territoriaux du produit intérieur brut selon les comptes des revenus et des dépenses de 2017.

Sources : Pour le budget de 2017, enquête de décembre 2016 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; pour le budget de 2018, enquête de décembre 2017 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; pour l'*Énoncé économique de l'automne 2018*, enquête de septembre 2018 du ministère des Finances Canada auprès d'économistes du secteur privé; Statistique Canada

Projections budgétaires

Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2018

Tableau A1.2

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018

G\$

	Projections						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire selon le budget de 2018^{1,2}	-19,9	-18,8	-17,8	-16,5	-13,2	-12,0	s.o.
Ajustement en fonction du risque du budget de 2018		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Solde budgétaire selon le budget de 2018 (avant l'ajustement en fonction du risque)	-19,9	-15,8	-14,8	-13,5	-10,2	-9,0	
Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018	0,9	4,6	5,3	4,5	3,8	4,1	
Solde budgétaire révisé avant les mesures stratégiques et les investissements	-19,0	-11,2	-9,5	-9,0	-6,4	-4,9	-3,2
Mesures stratégiques depuis le budget de 2018 ³		-3,5	-1,7	-1,5	-3,0	-2,4	-3,3
Investissements prévus dans l'Énoncé économique de l'automne 2018							
Progrès continus pour la classe moyenne		-0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
Confiance à l'égard de l'avenir économique du Canada		-0,5	-5,3	-4,4	-2,5	-2,1	-1,7
Total des investissements de l'Énoncé économique de l'automne 2018		-0,5	-5,5	-4,7	-2,7	-2,3	-1,9
Total des mesures stratégiques et des investissements depuis le budget de 2018		-4,0	-7,1	-6,2	-5,7	-4,7	-5,2
Solde budgétaire	-19,0	-15,1	-16,6	-15,1	-12,1	-9,6	-8,4
Ajustement en fonction du risque		-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire final (après l'ajustement en fonction du risque)	-19,0	-18,1	-19,6	-18,1	-15,1	-12,6	-11,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).

² Le solde budgétaire du budget de 2018 a été redressé conformément à la modification apportée à la méthode de calcul du taux d'actualisation relativement aux obligations non capitalisées des régimes de retraite, décrite dans le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada - Exercice 2017-2018*.

³ Le tableau A1.7 présente une liste détaillée des mesures stratégiques prises depuis le budget de 2018.

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018

Tableau A1.3

Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018

G\$

	Projections					
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Évolution de la situation économique et budgétaire, par composante¹ :						
Variation des revenus budgétaires						
(1.1) Impôt sur le revenu	0,7	3,7	4,9	3,1	2,2	2,5
(1.2) Taxes et droits d'accise	0,2	1,6	1,1	0,9	0,9	1,2
(1.3) Cotisations d'assurance-emploi	0,6	0,3	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1
(1.4) Autres revenus	2,6	0,5	0,7	0,7	0,4	0,7
(1) Total des revenus budgétaires	4,0	6,0	6,5	4,6	3,4	4,3
Variation des charges de programmes						
(2.1) Principaux transferts aux particuliers	0,6	0,6	0,3	-0,1	-0,4	-0,6
(2.2) Principaux transferts aux autres administrations	0,0	-0,2	-0,2	-0,3	-0,4	-0,4
(2.3) Charges de programmes directes	-3,9	-2,7	-1,6	0,3	0,9	0,2
(2) Total des charges de programmes	-3,3	-2,3	-1,4	-0,2	0,1	-0,8
(3) Frais de la dette publique	0,2	0,9	0,3	0,1	0,4	0,5
(4) Total – Évolution de la situation économique et budgétaire depuis le budget de 2018	0,9	4,6	5,3	4,5	3,8	4,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre négatif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre positif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).

Comparativement aux projections du budget de 2018, les revenus budgétaires devraient être plus élevés sur l'ensemble de la période de projection. Cette augmentation s'observe de façon générale dans l'ensemble des sources de revenus et démontre une amélioration générale des perspectives économiques, particulièrement dans le secteur des entreprises, ainsi que des résultats cumulatifs vigoureux pour 2018-2019.

Les rentrées d'impôt sur le revenu devraient être plus élevées que prévu dans le budget de 2018, principalement en raison des perspectives de l'impôt sur le revenu des sociétés. Cela s'explique par le fait que la situation cumulative présente des profits plus élevés que prévu chez les sociétés. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers devraient également être plus élevées pour l'ensemble de la période de projection en raison de résultats supérieurs aux attentes pour 2017-2018 et de résultats cumulatifs vigoureux pour 2018-2019, qui devraient se poursuivre.

Les révisions à la hausse des revenus issus de la taxe et des droits d'accise démontrent à la fois l'amélioration des perspectives économiques et la croissance de la consommation taxable. Plus particulièrement, la révision à la hausse des droits de douane à l'importation pour 2018-2019 est plus élevée que les années antérieures en raison de l'imposition temporaire de contre-mesures tarifaires sur l'acier et l'aluminium. La description suivante comprend de plus amples détails sur ces revenus ainsi que sur les mesures de soutien sectoriel annoncées par le gouvernement.

Tarifs sur l'acier et l'aluminium

Le 1^{er} juillet, le Canada a imposé des contre-mesures s'appliquant aux importations d'acier, d'aluminium et d'autres produits en provenance des États-Unis, d'une somme de 16,6 milliards de dollars canadiens. Il s'agit d'une action directe et proportionnelle à la décision des États-Unis d'imposer des tarifs en vertu de l'article 232 sur les exportations d'acier et d'aluminium canadiens. En date du 1^{er} novembre 2018, les revenus issus des surtaxes découlant de l'application des contre-mesures canadiennes s'élevaient à 597 millions de dollars. Ce montant figure dans la prévision des revenus de 2018-2019.

Le 29 juin 2018, le gouvernement a annoncé qu'il consacrerait jusqu'à 2 milliards de dollars, par l'entremise d'un ensemble exhaustif de mesures, pour défendre et protéger les intérêts des travailleurs et des entreprises canadiennes des secteurs de l'acier, de l'aluminium et de la fabrication. De plus, comme le mentionne le chapitre 3, le gouvernement propose de verser 800 millions de dollars de plus au Fonds stratégique pour l'innovation, dont 250 millions de dollars seront tirés des recettes recueillies par l'entremise des contre-mesures canadiennes. Le gouvernement a également adopté des mesures pour venir en aide aux fabricants canadiens devant s'acquitter de tarifs plus élevés. L'allègement annoncé le 11 octobre 2018, sous forme de remise des surtaxes sur certains produits, ainsi que les mécanismes existants de report de droits, pourrait représenter une somme atteignant les 112 millions de dollars en aide supplémentaire destinée aux fabricants au cours de la même période.

Le gouvernement continue de collaborer avec les États-Unis afin de résoudre cet enjeu et de rétablir un commerce qui soit profitable aux deux pays. Le gouvernement a clairement indiqué que les contre-mesures canadiennes resteraient en vigueur jusqu'à ce que les États-Unis éliminent leurs mesures commerciales restrictives visant les produits de l'acier et de l'aluminium en provenance du Canada. Dans l'éventualité où une entente serait conclue entre les deux pays, les revenus issus des surtaxes canadiennes et les charges des programmes et des mesures d'allègement seraient considérablement réduits ou éliminés.

Survol des tarifs et des mesures d'aide pour l'industrie et les travailleurs canadiens

M\$

Revenus issus des surtaxes découlant de l'imposition des contre-mesures du Canada, depuis le 1^{er} juillet 2018

Total des recettes recueillies en date du 1 ^{er} novembre 2018 ¹	597
--	-----

Mesures de soutien disponibles pour les entreprises et les travailleurs canadiens des secteurs de l'acier, de l'aluminium et de la fabrication

Remise et exonération des surtaxes ²	112
Financement et assurance commerciaux par la Banque de développement du Canada et Exportation et développement Canada	1 700
Aider les entreprises à explorer de nouveaux marchés	50
Prolongation de la durée des accords de travail partagé et des Ententes sur le développement du marché du travail	75
Fonds stratégique pour l'innovation : mesures annoncées le 29 juin 2018	250
Fonds stratégique pour l'innovation : mesures proposées dans l' <i>Énoncé économique de l'automne 2018</i> ³	250
Total – Mesures de soutien	2 437

¹ Ce chiffre est fondé sur les données préliminaires de l'Agence des services frontaliers du Canada et changera à mesure que les importateurs finalisent leurs rapports.

² Estimation du montant total d'aide offert par l'entremise de la remise des surtaxes annoncée le 11 octobre 2018.

³ Ces fonds sont disponibles en raison des recettes perçues provenant des contre-mesures canadiennes et font partie de l'augmentation du Fonds stratégique pour l'innovation proposée au chapitre 3, qui appuiera des investissements novateurs dans tous les secteurs économiques, y compris les industries de l'acier et de l'aluminium.

Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi devraient augmenter en raison d'une croissance des revenus d'emploi, ce qui mènera à une révision à la hausse en 2018-2019. Toutefois, cette amélioration est plus que suffisante pour contrebalancer le reste de la période de projection en réduisant le taux de cotisation d'assurance-emploi de 1,66 \$ par 100 \$ de revenu assurable à 1,62 \$ pour 2019.

Les autres revenus, comme ceux provenant de la vente de biens et de services, des prêts et des investissements, des intérêts et des pénalités, et des revenus des sociétés d'État, sont plus élevés dans l'ensemble des années de la période de projection. Cela s'explique en grande partie par un meilleur rendement financier que prévu de la part des sociétés d'État.

En ce qui a trait aux charges, les principaux transferts aux particuliers ont été revus à la baisse pour 2018-2019 et 2019-2020, en raison de meilleures perspectives du marché du travail qui généreront une baisse des charges prévues du programme d'assurance-emploi. De plus, les résultats plus faibles que prévu de 2017-2018 quant aux versements des prestations aux aînés devraient être reportés. La prévision a été revue à la hausse pour les années subséquentes en raison de l'augmentation projetée des prestations pour enfants, ce qui témoigne surtout d'une augmentation du nombre projeté d'enfants admissibles à cette prestation.

Les principaux transferts aux autres administrations sont plus élevés que ceux projetés dans le budget de 2018. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du PIB nominal projeté, sur lequel les paiements du Transfert canadien en matière de santé et de la péréquation sont fondés.

Les charges de programmes directes de 2018-2019 et de 2019-2020 devraient être supérieures aux projections du budget de 2018. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des charges des régimes de retraite et des avantages sociaux découlant d'une baisse du taux d'intérêt prévu à long terme pour ces années par rapport au budget de 2018, ce qui se traduit par des pertes actuarielles. L'incidence est éliminée dans les années subséquentes en raison de l'augmentation projetée des taux d'intérêt, ce qui génère des gains actuariels plus tard dans la période de projection.

Les frais de la dette publique sont plus faibles dans l'ensemble de la période de projection, principalement en raison d'une réduction des taux d'intérêt à long terme, ce qui donne lieu à une baisse des frais d'intérêt des régimes de retraite.

Détails de l'acquisition de Trans Mountain

Le 31 août 2018, le gouvernement du Canada a acheté les entités contrôlant l'actuel pipeline Trans Mountain, le projet d'agrandissement et les actifs connexes pour la somme de 4,5 milliards de dollars. Le prix d'achat est susceptible d'être ajusté au moment des ajustements de clôture, lesquels pourront être finalisés jusqu'à 90 jours après la date de conclusion de la transaction (soit le 31 août 2018).

Les entités de Trans Mountain sont contrôlées par Trans Mountain Corporation, une société subsidiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV), une société d'État se rapportant au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. L'acquisition a été financée au moyen d'un prêt consenti à la CDEV à partir du Compte du Canada, lequel est géré par Exportation et développement Canada. Le gouvernement devra s'acquitter des frais de la dette associée à ce prêt.

En parallèle, le gouvernement constatera également les revenus issus des opérations existantes de Trans Mountain.

Conformément aux normes comptables généralement acceptées, le gouvernement inscrira les entités de Trans Mountain comme un actif évalué au prix d'acquisition définitif. Dans l'éventualité où le projet d'agrandissement recevrait le feu vert pour reprendre ses activités avant une vente des entités de Trans Mountain, le gouvernement inscrirait les dépenses de construction et autres dépenses connexes comme des ajouts à la valeur comptable de l'actif.

Les besoins de trésorerie liés à l'acquisition des entités de Trans Mountain figurent dans les projections du gouvernement. Toutefois, étant donné l'incertitude entourant le moment de la construction et de la vente éventuelle des entités de Trans Mountain, aucun ajustement n'a été apporté aux projections budgétaires ou aux besoins de trésorerie du gouvernement afin de prendre en compte les coûts de construction, les revenus issus des actifs opérationnels existants, ou la vente éventuelle.

Les entités de Trans Mountain ont une valeur commerciale considérable et leurs actifs opérationnels existants génèrent un rendement. Depuis leur acquisition, les entités de Trans Mountain ont généré 70 millions de dollars en bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (BAIIA). Il s'agit de plus de 200 millions de dollars de BAIIA sur une base annualisée. Cette acquisition du gouvernement représente une bonne occasion d'investissement. Le gouvernement du Canada n'a toutefois pas l'intention d'être le propriétaire à long terme des entités de Trans Mountain.

État sommaire des opérations

Le tableau A1.4 résume la situation budgétaire du gouvernement au cours de la période de projection. Les projections s'appuient sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé décrites précédemment.

Ces projections tiennent compte des nouvelles mesures stratégiques qui ont été prises depuis le budget de 2018 (tableau A1.7) ainsi que les nouvelles mesures annoncées dans le présent *Énoncé économique de l'automne*.

Tableau A1.4

État sommaire des opérations

G\$

	Projections						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Revenus budgétaires	313,6	328,9	339,2	352,1	367,9	382,1	396,7
Charges de programmes	310,7	320,2	328,3	337,3	348,2	359,0	370,8
Frais de la dette publique	21,9	23,8	27,5	29,9	31,8	32,7	34,3
Total des charges	332,6	344,1	355,8	367,2	380,0	391,7	405,1
Ajustement en fonction du risque		-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Solde budgétaire final	-19,0	-18,1	-19,6	-18,1	-15,1	-12,6	-11,4
Dette fédérale	671,3	687,7	707,3	725,5	740,6	753,2	764,7
% du PIB							
Revenus budgétaires	14,7	14,8	14,6	14,7	14,8	14,8	14,8
Charges de programmes	14,5	14,4	14,2	14,1	14,0	13,9	13,8
Frais de la dette publique	1,0	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3
Solde budgétaire	-0,9	-0,8	-0,8	-0,8	-0,6	-0,5	-0,4
Dette fédérale	31,4	30,9	30,5	30,3	29,8	29,2	28,5

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le niveau projeté de la dette fédérale pour 2018-2019 tient compte d'une estimation des autres éléments du résultat global.

Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau A1.5

Perspectives concernant les revenus

G\$

	Projections						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	153,6	161,9	170,2	176,4	184,1	191,7	200,2
Impôt sur le revenu des sociétés	47,8	49,5	45,7	47,1	50,0	51,1	53,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,8	8,7	8,8	8,9	8,9	9,1	9,1
Total de l'impôt sur le revenu	209,3	220,1	224,8	232,3	243,0	251,8	262,5
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	36,8	38,5	40,0	41,3	42,8	44,5	46,2
Droits de douane à l'importation	5,4	6,0	5,2	5,3	5,4	5,6	5,5
Autres taxes et droits d'accise	11,7	12,4	12,7	12,8	13,0	13,1	13,1
Total des taxes et droits d'accise	53,8	57,0	57,8	59,3	61,1	63,2	64,8
Total des revenus fiscaux							
	263,1	277,1	282,6	291,6	304,1	315,0	327,3
Produits de la redevance sur les combustibles ¹							
	0,0	0,0	2,3	3,5	4,6	5,7	5,7
Cotisations d'assurance-emploi							
	21,1	22,0	22,4	23,2	24,0	24,9	25,9
Autres revenus							
Sociétés d'État entreprises	7,7	6,8	7,5	8,1	8,8	9,3	10,0
Autres programmes	20,2	20,9	21,8	22,8	23,6	24,3	24,7
Revenu net des opérations de change	1,5	2,1	2,5	2,8	2,8	2,9	3,2
Total des autres revenus	29,4	29,8	31,9	33,8	35,2	36,5	37,9
Total des revenus budgétaires							
	313,6	328,9	339,2	352,1	367,9	382,1	396,7
% du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,2	7,3	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5
Impôt sur le revenu des sociétés	2,2	2,2	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Taxe sur les produits et services	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Total des revenus fiscaux	12,3	12,4	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2
Produits issus de la redevance sur les combustibles							
	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Cotisations d'assurance-emploi							
	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres revenus							
	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Total des revenus budgétaires	14,7	14,8	14,6	14,7	14,8	14,8	14,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Tous les produits directs provenant de la redevance sur les combustibles seront retournés à leur province ou à leur territoire d'origine. Les produits issus du Yukon et du Nunavut seront directement retournés à ces gouvernements, car ils ont choisi d'adopter le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone. En ce qui concerne les provinces qui ne respectent pas la norme fédérale pancanadienne en matière de réduction de la pollution par le carbone, ceci se fera par l'entremise de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat et d'autres mesures d'aide pour les secteurs particulièrement touchés.

Le tableau A1.5 présente les projections du gouvernement en ce qui concerne ses revenus budgétaires. Dans l'ensemble, les revenus budgétaires devraient progresser de 4,9 % en 2018-2019, en raison de la forte croissance économique et des résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Pendant le reste de la période de projection, les revenus devraient augmenter au taux annuel moyen de 3,8 %, ce qui correspond à la croissance projetée du PIB nominal.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante composante des revenus budgétaires, devraient augmenter de 8,3 milliards de dollars (5,4 %) pour s'établir à 161,9 milliards en 2018-2019. La forte croissance de 2018-2019 témoigne de l'amélioration des perspectives économiques, de l'incidence des résultats de 2017-2018 meilleurs que prévu sur les projections pour les années suivantes, et des développements à ce jour pour 2018-2019. Pour le reste de la période de projection, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers devraient progresser de 4,3 % par année en moyenne, soit plus rapidement que la croissance du PIB nominal, en raison du caractère progressif du régime de l'impôt sur le revenu et de l'augmentation projetée des revenus réels.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient augmenter de 1,7 milliard de dollars (3,5 %), pour s'établir à 49,5 milliards de dollars en 2018-2019, sous l'effet de la croissance des bénéfices des sociétés et des récents résultats financiers solides correspondants. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient par la suite diminuer de 7,6 % en 2019-2020, principalement en raison des propositions formulées dans l'*Énoncé de l'automne* pour promouvoir l'investissement des sociétés, à savoir les deux mesures immédiates de passation en charges et l'Incitatif à l'investissement accéléré. Pendant le reste de la période de projection, les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient augmenter à un taux annuel moyen de 3,9 %.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents désignent l'impôt sur le revenu payé par des non-résidents sur des revenus de provenance canadienne, notamment sous forme de dividendes et d'intérêts. En 2018-2019, les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents devraient augmenter de 0,9 milliard de dollars (11,0 %) en raison de solides résultats cumulatifs de l'exercice en cours et de l'augmentation prévue des revenus de dividendes, de placements et d'intérêt découlant d'une croissance vigoureuse des bénéfices des entreprises. Ces revenus devraient augmenter de 1,0 % par année en moyenne au cours du reste de la période de projection.

Les revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS) devraient croître de 4,8 % en 2018-2019 compte tenu des résultats financiers récents et de la forte croissance prévue de la consommation taxable au cours du reste de l'exercice. Pendant le reste de la période de projection, les revenus tirés de la TPS devraient augmenter de 3,7 % par année en moyenne, selon la croissance projetée de la consommation taxable.

Les droits de douane à l'importation devraient connaître une croissance de 11,2 % en 2018-2019, en partie en raison de l'imposition de surtaxes de rétorsion temporaires sur l'acier, l'aluminium et d'autres produits. Les droits de douane à l'importation devraient réduire en moyenne de 1,9 % au cours du reste de la période de projection, principalement en raison de l'élimination progressive des droits sur les automobiles en vertu de l'Accord économique et commercial global et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste.

Les autres taxes et droits d'accise devraient augmenter de 0,8 milliard de dollars (6,7 %), pour s'établir à 12,4 milliards de dollars en 2018-2019 en raison des revenus supplémentaires tirés du droit d'accise découlant de la légalisation du cannabis et de l'augmentation du droit d'accise sur les produits du tabac annoncée dans le budget de 2018. Pendant le reste de la période de projection, les autres taxes et droits d'accise devraient augmenter à un taux annuel moyen de 1,0 % compte tenu des tendances historiques de la consommation.

Les perspectives concernant les revenus comprennent une estimation des produits directs issus de la redevance sur les combustibles du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone. Pour les provinces qui ne respectent pas la norme fédérale pancanadienne en matière de réduction de la pollution pour le carbone, soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan, la majorité des produits sera retournée aux particuliers et aux familles de ces administrations, et ce, par l'entremise de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat. Le solde restant de ce produit sera utilisé pour soutenir les secteurs particulièrement touchés dans ces administrations. Les produits directs issus du Yukon et du Nunavut seront directement retournés à ces gouvernements, car ils ont choisi d'adopter le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone. Tous les produits directs du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone seront remis à la province ou au territoire d'origine où ils ont été perçus.

Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi devraient augmenter de 4,1 % en 2018-2019, sur la base de la croissance des gains d'emploi et du taux de cotisation de 1,63 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2017 à 1,66 \$ en 2018. La croissance devrait ralentir pour s'établir à 1,8 % en 2019-2020 en raison d'une baisse du taux de cotisation à 1,62 \$ en 2019, comme l'a annoncé récemment la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Au cours du reste de la période de projection, les revenus de cotisations de l'assurance-emploi devraient croître de 3,6 % par année en moyenne, en raison de la croissance continue de la rémunération assurable.

Les autres revenus comptent trois volets généraux : les revenus nets des sociétés d'État entreprises; les autres revenus de programmes découlant du rendement des investissements, du produit de la vente de biens et de services, et les autres revenus divers; et les revenus du Compte du fonds des changes.

Les revenus des sociétés d'État entreprises devraient diminuer de 11,7 % en 2018-2019, et croître par la suite au taux annuel moyen de 7,9 % au cours du reste de la période de projection, selon les perspectives présentées dans les plans d'activités des sociétés d'État entreprises. La baisse projetée pour 2018-2019 est largement attribuable à un ajustement ponctuel positif de l'avoir (suivant la mise en œuvre des nouvelles normes d'information financière). En outre, cet ajustement a stimulé la croissance des revenus en 2017-2018.

Les autres revenus de programmes peuvent varier en fonction des revenus des sociétés d'État consolidées, des taux d'intérêt, de l'inflation, des fluctuations des taux de change (qui ont une incidence sur la valeur en dollars canadiens des actifs libellés en devises étrangères), ainsi que de l'effet des éléments donnant lieu à une charge compensatoire égale et n'ayant donc aucune incidence sur le solde budgétaire. Ces revenus devraient augmenter de 3,8 % en 2018-2019 et s'accroître à un rythme annuel moyen de 3,4 % pour le reste de la période de projection, compte tenu des prévisions liées aux taux d'intérêt qui ont une incidence sur le rendement obtenu par le gouvernement sur ses investissements ainsi que sur les prévisions présentées dans les plans d'entreprise des sociétés d'État consolidées.

Les revenus nets des opérations de change, qui sont principalement constitués du rendement des investissements détenus dans le Compte du fonds des changes, sont volatils et sensibles aux variations des taux de change et des taux d'intérêt à l'étranger. De 2018-2019 à 2023-2024, les revenus nets des opérations de change devraient augmenter à un taux annuel moyen de 8,8 %, en raison de l'augmentation projetée des taux d'intérêt et de l'appréciation du dollar canadien prévue par les économistes du secteur privé.

Compte des opérations de l'assurance-emploi

Projections concernant le Compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$

	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024		
Cotisations d'assurance-emploi	21,1	22,0	22,4	23,2	24,0	24,9	25,9		
Prestations d'assurance-emploi ¹	19,7	20,1	21,3	22,6	23,4	24,2	24,8		
Frais d'administration et autres charges ²	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7		
	2017³	2018	2019	2020	2021	2022	2023	(...)	2026
Solde annuel du Compte des opérations de l'assurance-emploi	-0,9	0,8	0,0	-0,5	-0,7	-0,6	-0,2		-0,1
Solde cumulé du Compte des opérations	1,6	2,4	2,4	1,9	1,3	0,7	0,5		0,3 ⁴
Taux de cotisation projeté (par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)	1,63	1,66	1,62	1,62	1,62	1,62	1,62		1,62

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent environ 90 % des charges totales du programme d'assurance-emploi.

² Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs; elles sont constatées dans les charges de programmes directes.

³ Les données de 2017 sont les données réelles, alors que celles de 2018 et des années suivantes constituent des projections.

⁴ Le solde cumulé du Compte des opérations de l'assurance-emploi ne se situe pas exactement à zéro à la fin de la période de sept ans, puisque les taux d'assurance-emploi projetés sont arrondis au cent près par tranche de 100 \$ de rémunération assurable, conformément à la Loi sur l'assurance-emploi.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi fait partie du Trésor. Par conséquent, les revenus et les charges liés à l'assurance-emploi qui sont respectivement crédités ou imputés à ce compte, conformément à la *Loi sur l'assurance-emploi*, sont consolidés avec ceux du gouvernement et ont une incidence sur le solde budgétaire. Par souci d'uniformité avec le calendrier du taux de cotisation d'assurance-emploi, qui est établi en fonction de l'année civile dans l'objectif d'assurer l'équilibre du Compte au fil du temps, les soldes annuels et cumulatifs du Compte sont également présentés en fonction de l'année civile.

Le Compte des opérations de l'assurance-emploi devrait enregistrer un excédent annuel de 0,8 milliard de dollars en 2018 avant de retrouver l'équilibre en 2019, puis d'enregistrer des déficits annuels pour le reste de la période de projection. Aux fins de planification budgétaire, un taux de cotisation d'assurance-emploi de 1,62 \$ (soit le même que celui annoncé récemment pour 2019) a été appliqué à partir de 2020 afin que le Compte des opérations de l'assurance-emploi atteigne un solde cumulé d'ici 2026.

Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau A1.6

Perspectives concernant les charges

G\$

	Projections						
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	50,6	53,4	56,5	59,8	63,2	66,8	70,6
Prestations d'assurance-emploi ¹	19,7	20,1	21,3	22,6	23,4	24,2	24,8
Prestations pour enfants	23,4	23,9	24,2	24,7	25,2	25,7	26,1
Total	93,8	97,5	102,0	107,1	111,8	116,7	121,5
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	37,1	38,6	40,4	41,9	43,5	45,1	46,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	13,7	14,2	14,6	15,0	15,5	15,9	16,4
Péréquation	18,3	19,0	19,8	20,6	21,4	22,1	23,0
Formule de financement des territoires	3,7	3,8	4,0	4,1	4,3	4,4	4,6
Fonds de la taxe sur l'essence ²	2,1	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4
Soins à domicile et services de santé mentale	0,3	0,9	1,1	1,3	1,5	1,2	1,2
Autres arrangements fiscaux ³	-4,7	-4,7	-5,4	-5,4	-5,7	-6,0	-6,3
Total	70,5	73,8	76,7	79,7	82,7	85,1	88,1
Charges de programmes directes							
Retour des produits de la redevance sur les combustibles ⁴	0,0	0,6	2,6	3,8	4,9	5,7	5,7
Autres paiements de transfert	47,1	48,0	51,0	51,8	51,9	53,0	54,1
Charges de fonctionnement ⁵	99,2	100,3	96,0	95,0	96,9	98,6	101,4
Total	146,4	149,0	149,6	150,6	153,7	157,2	161,1
Total des charges de programmes	310,7	320,2	328,3	337,3	348,2	359,0	370,8
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	4,4	4,4	4,4	4,5	4,5	4,5	4,5
Principaux transferts aux autres administrations	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Charges de programmes directes	6,8	6,7	6,5	6,3	6,2	6,1	6,0
Total des charges de programmes	14,5	14,4	14,2	14,1	14,0	13,9	13,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent environ 90 % des charges totales du programme d'assurance-emploi. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs; elles sont constatées dans les charges de fonctionnement.

² Le Fonds de la taxe sur l'essence est une composante du Fonds d'amélioration des collectivités.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent les éléments suivants : le recouvrement des allocations aux jeunes; les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt; les subventions législatives; les paiements liés aux accords de 2005 sur les ressources extracôtières; les modalités convenues des prêts au titre du plancher remboursable.

⁴ Ceci sera inscrit comme un paiement de transfert dans les *Comptes publics du Canada*.

⁵ Comprend les charges d'amortissement des immobilisations.

Le tableau A1.6 donne un aperçu des projections concernant les charges de programmes, selon la comptabilité d'exercice, par grande catégorie. Des perspectives plus détaillées pour 2018-2019 se trouvent dans les tableaux A1.10 et A1.11, qui offrent également un rapprochement complet entre le budget des dépenses 2018-2019 et le solde budgétaire se trouvant dans le présent *Énoncé économique de l'automne*.

Les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter pour passer de 97,5 milliards de dollars en 2018-2019 à 121,5 milliards en 2023-2024. Ces transferts se composent des prestations aux aînés, des prestations d'assurance-emploi et des prestations pour enfants.

Les prestations aux aînés, qui englobent les paiements au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et des allocations versées aux aînés admissibles, devraient augmenter pour passer de 53,4 milliards de dollars en 2018-2019 à 70,6 milliards en 2023-2024, soit d'environ 5,7 % par année. L'augmentation prévue des prestations aux aînés est attribuable à l'inflation projetée des prix à la consommation, à laquelle ces prestations sont pleinement indexées, ainsi qu'à l'accroissement projeté du nombre d'aînés.

Les prestations d'assurance-emploi devraient s'établir à 20,1 milliards de dollars en 2018-2019. Pendant le reste de la période de projection, les prestations d'assurance-emploi devraient croître à un taux moyen de 4,3 % par année, sous l'effet de l'augmentation du nombre de prestataires et des prestations hebdomadaires moyennes.

Les prestations pour enfants devraient augmenter, passant de 23,9 milliards de dollars en 2018-2019 à 26,1 milliards de dollars en 2023-2024, soit de 1,8 % par année. Cette augmentation est attribuable à la croissance projetée du nombre d'enfants admissibles à l'Allocation canadienne pour enfants, ainsi qu'à l'indexation complète de l'Allocation selon l'indice des prix à la consommation.

Les principaux transferts aux autres administrations, qui comprennent le Transfert canadien en matière de santé (TCS), le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), les paiements de péréquation, la formule de financement des territoires et le Fonds de la taxe sur l'essence, devraient augmenter au cours de la période de projection pour passer de 73,8 milliards de dollars en 2018-2019 à 88,1 milliards en 2023-2024.

Le TCS devrait passer de 38,6 milliards de dollars en 2018-2019 à 46,8 milliards en 2023-2024. Le rythme de progression du TCS correspond à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal, sous réserve d'une hausse garantie par la loi d'au moins 3,0 % par année. En vertu de la loi, le TCPS va croître de 3,0 % par année. L'augmentation des paiements au titre du Fonds de la taxe sur l'essence est fixée à 2,0 % par année, en tranches de 100 millions de dollars. Les transferts pour les soins à domicile et en santé mentale devraient augmenter, passant de 0,9 milliard de dollars en 2018-2019 à 1,2 milliard de dollars en 2023-2024.

Les charges de programmes directes devraient augmenter à 149,0 milliards de dollars en 2018-2019 puis à 161,1 milliards en 2023-2024. Les charges de programmes directes comprennent les autres paiements de transfert gérés par les ministères de même que les charges de fonctionnement.

L'augmentation projetée dans les charges de programmes directes provient, en grande partie, de l'introduction de la tarification de la pollution par le carbone et du retour connexe des produits de la redevance sur les combustibles, qui devraient croître de 0,6 milliard de dollars en 2018-2019 à 5,7 milliards de dollars en 2023-2024. Les autres paiements de transfert, gérés par les ministères, devraient également augmenter au cours de la période de projection, notamment les transferts aux administrations provinciales, municipales et autochtones et aux établissements postsecondaires aux fins d'investissement dans l'infrastructure. Les autres paiements de transfert devraient augmenter pour passer de 48,0 milliards de dollars en 2018-2019 à 54,1 milliards en 2023-2024.

Les charges de fonctionnement rendent compte des coûts des activités de plus d'une centaine de ministères, d'organismes et de sociétés d'État fédéraux. Elles devraient atteindre 100,3 milliards de dollars en 2018-2019. Les charges de programmes directes devraient diminuer à 95,0 milliards de dollars en 2020-2021, puis augmenter à 101,4 milliards de dollars en 2023-2024. La croissance des charges de fonctionnement découle de la croissance des charges ministérielles, laquelle est compensée en grande partie par la baisse des charges liées aux régimes de retraite et aux avantages futurs des employés, compte tenu de la hausse projetée des taux d'intérêt à long terme.

Tarification de la pollution par le carbone et paiements de l'Incitatif à agir pour le climat

Le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone ne vise pas à générer des recettes. Il vise plutôt à faire prendre conscience que la pollution a un prix, à donner aux Canadiens des moyens d'agir, et à favoriser une croissance plus propre et un avenir plus durable. Le gouvernement du Canada ne conservera aucune part des produits directement issus du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone.

- Le gouvernement remettra les produits directs issus du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone aux gouvernements des administrations ayant choisi de souscrire au système.
- Toutefois, en ce qui concerne les provinces qui ne respectent pas la norme fédérale pancanadienne en matière de réduction de la pollution par le carbone (soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan), le gouvernement remettra directement aux particuliers et aux familles résidant dans celles-ci la majeure partie des produits de la redevance réglementaire sur les combustibles fossiles (la « redevance sur les combustibles »), et ce, par l'entremise de paiements de l'Incitatif à agir pour le climat. Le solde servira à soutenir les secteurs particulièrement touchés dans ces provinces. Les produits directs du deuxième volet du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone, soit le système de tarification fondé sur le rendement (STFR) pour les installations industrielles qui produisent de grandes quantités d'émissions, seront également retournés à la province d'origine. Étant donné que ces produits ne se concrétiseront qu'en 2020 et l'incertitude associée à l'estimation des produits à l'étape actuelle, aucun montant n'a été fourni pour le STFR.

Le tableau suivant illustre le total des estimations des produits directs issus de la redevance fédérale sur les combustibles pour chaque tarification de la pollution dont l'entrée en vigueur est prévue de 2019 à au moins 2022 (le système sera alors revu dans son ensemble). Tous les produits directs issus de la redevance fédérale sur les combustibles seront retournés à la province d'origine. À chaque période de 12 mois d'une même tarification de la pollution, la somme des montants remis à une administration équivaut aux produits directs prélevés dans celle-ci : c'est-à-dire qu'il ne reste aucun produit et qu'aucuns fonds fédéraux ne sont distribués. De nombreux contribuables réclameront leur paiement de l'Incitatif à agir pour le climat avant l'entrée en vigueur de la redevance sur le combustible en produisant leur déclaration de revenus avant la fin de l'exercice financier (le 31 mars). Par conséquent, le traitement comptable de ces paiements aux fins des projections budgétaires du présent document indique des coûts hâtifs. Si les produits directs issus de la redevance fédérale sur les combustibles sont plus élevés ou plus faibles que les montants estimés, des ajustements seront apportés aux paiements subséquents de l'Incitatif à agir pour le climat.

Incidence budgétaire¹ des produits directs issus de la redevance sur les combustibles et de la remise des produits (Ontario, Nouveau-Brunswick, Manitoba et Saskatchewan), par exercice

Tarification fédérale de la pollution (par tonne d'émissions d'équivalent CO ₂)	20 \$	30 \$	40 \$	50 \$	
Premier mois d'application prévu (provinces)	Avril 2019	Avril 2020	Avril 2021	Avril 2022	
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Produits nets projetés de la redevance sur les combustibles		2 325	3 450	4 550	5 620
Moins : Paiements projetés de l'Incitatif à agir pour le climat (réclamés au plus tard le 31 mars)	-630	-935	-1 230	-1 515	-1 515
Moins : Paiements projetés de l'Incitatif à agir pour le climat (autres)		-1 465	-2 175	-2 870	-3 540
Moins : Soutien aux secteurs particulièrement touchés		-230	-340	-450	-565
Coût budgétaire net	-630	-305	-295	-285	0
Prévision des produits issus de la redevance sur les combustibles moins la somme des produits retournés pour l'année commençant en avril de l'année indiquée		2019	2020	2021	2022
		0	0	0	0

¹ Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les montants sont arrondis au multiple de 5 millions de dollars le plus proche. Les coûts liés à l'administration de la redevance sur les combustibles et du système de tarification fondé sur le rendement dans les administrations assujetties au régime fédéral de tarification de la pollution par le carbone ne sont pas inclus dans ce tableau. Il en va de même pour les coûts liés à l'administration des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat et aux mesures d'allègement à l'intention de certains secteurs, lesquels incomberont au gouvernement du Canada. Les montants estimés des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat ultérieurs à l'exercice 2019-2020 sont présentés à titre indicatif et pourront être ajustés à mesure que de nouveaux renseignements seront disponibles.

² Les montants des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat sont fondés sur les prévisions des produits de la redevance sur les combustibles pour une année donnée. Ces paiements seront versés dans le cadre des déclarations de revenus effectuées pour l'année précédente en vertu du régime d'imposition sur le revenu des particuliers. Par conséquent, leur traitement comptable aux fins des projections budgétaires du présent document nécessitera l'affectation de certains coûts à l'année antérieure au prélèvement de la redevance sur les combustibles. Toutefois, en pratique, le gouvernement du Canada remettra tous les produits à la province d'origine (comme le démontre la dernière ligne du tableau).

Incidence d'autres scénarios économiques

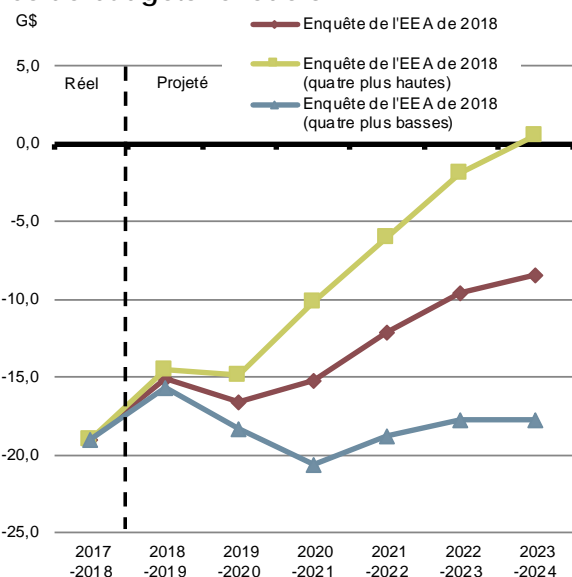
Les projections budgétaires exposées dans le présent Énoncé économique de l'automne sont fondées sur la moyenne des prévisions recueillie lors de l'enquête économique de septembre 2018 auprès d'économistes du secteur privé. Toutefois, les économistes consultés ont offert un large éventail de points de vue concernant la croissance économique future et, par conséquent, la trajectoire du PIB nominal (l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale). Les changements apportés aux hypothèses concernant la croissance économique peuvent aussi avoir d'importantes répercussions sur le solde budgétaire et sur le ratio de la dette au PIB sur une période de projection prolongée.

Par exemple, la croissance économique était plus forte que prévue et correspondait à la moyenne des quatre prévisions individuelles les plus hautes à l'égard de la croissance du PIB nominal – qui correspond à une augmentation du PIB nominal de 0,4 point de pourcentage par année de plus, en moyenne, par rapport aux prévisions complètes de l'enquête de septembre – le solde budgétaire s'améliorerait de 5,0 milliards de dollars par année en moyenne et pourrait possiblement atteindre un équilibre d'ici 2023-2024 (graphique A.1.1). De surcroît, cette situation donnerait lieu à un ratio de la dette fédérale au PIB de 26,1 %, soit le niveau le plus faible depuis 1978.

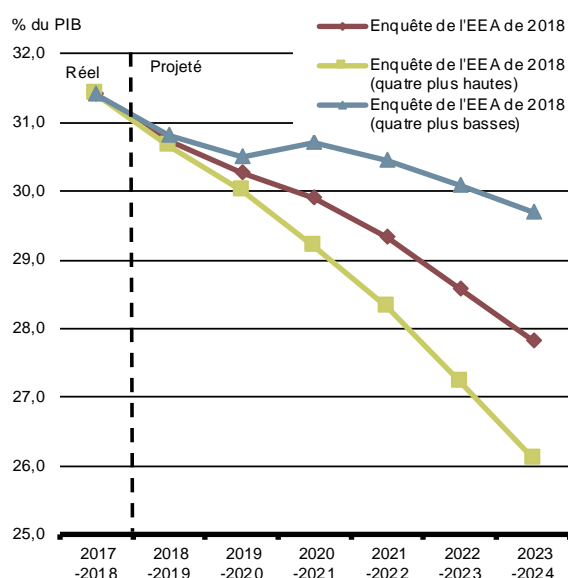
Un dynamisme économique soutenu accélérerait la réduction du déficit

Graphique A1.1

Solde budgétaire fédéral



Ratio de la dette fédérale au PIB



Nota – Repose sur la moyenne des prévisions des économistes du secteur privé concernant le PIB nominal, sans ajustement en fonction du risque. Le scénario des quatre plus élevées (quatre plus basses) repose sur la moyenne des quatre prévisions les plus optimistes (pessimistes) concernant le PIB nominal provenant des économistes ayant participé à l'enquête.

Sources : Enquête de septembre 2018 du ministère des Finances du Canada auprès d'économistes du secteur privé; calculs du ministère des Finances Canada

À l'inverse, si le gouvernement fonde ses projections budgétaires sur la moyenne des quatre prévisions les plus basses à l'égard de la croissance du PIB nominal, ce qui correspond à une augmentation du PIB nominal plus faible de 0,4 point de pourcentage par année, en moyenne, par rapport aux prévisions complètes de l'enquête de septembre, le solde budgétaire se détériorerait de 5,3 milliards de dollars par année, en moyenne, et le ratio de la dette fédérale au PIB continuerait de baisser, mais serait de 29,7 % en 2023-2024.

Mesures stratégiques prises depuis le dépôt du budget de 2018

Tableau A1.7

Mesures stratégiques depuis le budget de 2018

M\$

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Croissance, innovation et infrastructure, et environnement	934	717	466	476	85	87	2 765
Bureau de la sécurité des transports	3	3	3	3	3	3	20
Financement versé au Bureau de la sécurité des transports afin d'alléger une série de contraintes de financement.							
Financement accru aux agences de développement régional	8	12	0	0	0	0	21
Réinvestissement des reçus de contributions remboursables pour augmenter les activités de développement économique.							
Indemnisation de NAV Canada	-	-	-	-	-	-	-
Indemnisation de NAV Canada de toute responsabilité émanant des services de navigation aérienne fournis au ministère de la Défense nationale.							
Plan d'action sur l'acier et l'aluminium	155	157	7	6	0	0	325
<i>Moins : Revenus projetés de l'assurance-emploi</i>	-3	-10	-10	-10	-11	-11	-55
Financement versé au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et à Emploi et Développement social Canada pour appuyer les industries de l'acier et de l'aluminium, ainsi que les travailleurs et les collectivités qui en dépendent, et qui sont touchés par le litige commercial avec les États-Unis. Comme indiqué dans l'encadré intitulé « Tarifs sur l'acier et l'aluminium », selon la comptabilité de caisse, ce financement fait plus que compenser les recettes douanières prévues par rapport aux contre-mesures canadiennes en vigueur depuis le 1er juillet 2018. Les revenus prévus renvoient à la compensation estimée issue de cotisations plus élevées de l'assurance-emploi résultant des éléments de cette mesure liés à l'assurance-emploi.							
Établir de meilleures règles pour protéger l'environnement et assurer la croissance de l'économie	-11	3	1	2	3	0	-2
En février 2018, le gouvernement a annoncé qu'il investirait jusqu'à 1,01 milliard de dollars sur cinq ans pour soutenir le nouveau régime d'études d'impact proposées et la Régie canadienne de l'énergie; augmenter la capacité scientifique dans les ministères et organismes fédéraux; mettre en œuvre les changements requis pour protéger l'eau, les poissons et la navigation; et augmenter la participation des Autochtones et du public. Le profil de financement a depuis été ajusté pour mieux refléter les exigences du Ministère.							
Acquisition de capacités de déglacage	0	9	36	53	53	53	203
Solutions provisoires de déglacage – Exploitation	2	30	10	15	28	24	109
Financement pour appuyer l'acquisition et l'exploitation de brise-glaces commerciaux par la Garde côtière canadienne. Ces navires assureront une capacité provisoire pour la Garde côtière canadienne pendant que les navires actuels subissent des travaux d'entretien et de prolongement de vie utile des navires. De plus, on construit des navires de remplacement en vertu de la Stratégie nationale de construction navale.							
Mesures de soutien à LNG Canada	90	90	45	45	5	0	275
Financement visant à appuyer l'investissement de 40 milliards de dollars de LNG Canada dans le projet de gaz naturel liquéfié de Kitimat, en Colombie-Britannique.							
Mesures de protection des épaulards résidents du sud	0	21	17	16	15	13	82
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	-5	-5	-4	-3	-2	-20
Financement visant à mettre en œuvre des mesures de protection des épaulards résidents du sud afin de contrer les menaces principales pour leur survie et leur rétablissement, incluant la baisse du nombre de proies, les dérangements physiques et acoustiques, et les contaminants environnementaux.							

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total
Destination Canada – fonds destinés à la visibilité	3	0	0	0	0	0	3
Financement pour Destination au Canada afin de permettre à l'organisation d'accroître sa promotion d'évènements et de réunions liés aux entreprises et d'accroître son initiative de marketing touristique aux États-Unis.							
Rétablissement du service ferroviaire à Churchill (Manitoba)	52	30	4	4	4	4	100
<i>Moins</i> : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles	-7	-6	0	0	-20	0	-33
Financement permettant d'effectuer des acquisitions et des réparations et une subvention annuelle exigées par la Hudson Bay Railway Company, la Hudson Bay Port Company et la Churchill Marine Tank Farm.							
Leadership international sur la question des océans	6	37	43	42	37	0	166
<i>Moins</i> : Fonds déjà réservés dans l'enveloppe de l'aide internationale	0	-18	-36	-36	-30	0	-120
<i>Moins</i> : Fonds provenant de ressources ministérielles actuelles	-6	-2	0	0	0	0	-9
Financement des engagements pris dans le cadre du G7 pour favoriser la résilience des collectivités côtières et des littoraux ainsi que des océans et une pêche durables, et soutenir les efforts visant à régler la question des déchets plastiques dans l'océan et des autres types de déchets marins.							
Tarification de la pollution par le carbone et soutien d'une croissance propre							
Paiements de l'Incitatif à agir pour le climat – Incidence budgétaire nette	630	305	295	285	0	0	1 515
Financement destiné à l'Agence du revenu du Canada	10	58	54	53	0	0	175
Financement destiné au ministère des Finances	1	2	2	2	2	2	11
Financement versé à l'Agence du revenu du Canada pour administrer les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat et la mise en œuvre du système de filet de sécurité fédéral sur la tarification de la pollution par le carbone. Le financement réel accordé à l'Agence du revenu du Canada devrait être plus faible étant donné que les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat seront versés dans quatre provinces. Les fonds restants et non requis pour la mise en œuvre des paiements de l'Incitatif à agir pour le climat, ou qui ne peuvent être entièrement justifiés par le Conseil du Trésor, reviendront au cadre fiscal.							
De plus, le ministère des Finances recevra des fonds pour l'administration, la surveillance et la préparation de rapports concernant le système de tarification de la pollution par le carbone.							
Finalement, comme l'indique l'encadré textuel intitulé « Tarification de la pollution par le carbone et paiements de l'Incitatif à agir pour le climat », les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat aux fins de projections budgétaires du présent document seront versés dans le cadre des déclarations de revenus effectuées pour l'année précédente en vertu du régime d'imposition sur le revenu des particuliers. Par conséquent, le traitement comptable de ces paiements, nécessitera l'affectation de certains coûts à l'année antérieure au prélèvement de la redevance sur les combustibles. Toutefois, en pratique, le gouvernement du Canada prend simplement les produits directs issus de la redevance sur les combustibles et les retourne entièrement à la province d'origine.							
Marchés de l'emploi, santé, sécurité et prospérité économique des Canadiens	659	172	245	215	246	271	1 807
Canada accessible	9	45	55	61	64	64	298
<i>Moins</i> : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-7
Financement pour réaliser les objectifs de la nouvelle <i>Loi canadienne sur l'accessibilité</i> , laquelle permettra au gouvernement d'adopter une démarche proactive pour mettre fin à la discrimination systémique envers les personnes handicapées. La Loi permettrait de mettre sur pied un modèle qui éliminerait les obstacles à l'accessibilité et permettrait d'atteindre un degré d'accessibilité plus uniforme dans les secteurs de compétence fédérale partout au Canada.							
Logements dans le Nord	10	10	10	10	10	10	60
<i>Moins</i> : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles	-10	-10	-10	-10	-10	-10	-60
Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement consacre des fonds dans le cadre du Fonds national de co-investissements pour le logement pour appuyer les besoins en matière de logement dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.							

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Renforcement du système correctionnel fédéral et sécurité des collectivités	13	44	59	85	115	132	448
Financement pour appuyer des modifications visant à transformer les services correctionnels fédéraux, y compris la mise en place d'un nouveau modèle pour les interventions correctionnelles dans le but d'éliminer la ségrégation.							
Prolongation de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	32	7	0	0	0	0	38
Financement versé au Bureau du Conseil privé afin d'appuyer la prolongation de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.							
Principe de Jordan	297	0	0	0	0	0	297
Financement versé à Services aux Autochtones Canada pour répondre aux demandes croissantes liées aux services sociaux, aux services de santé et aux services d'éducation pour les enfants des Premières nations en vertu du principe de Jordan ainsi que pour les enfants inuits dans le cadre de l'initiative Les enfants d'abord.							
Réponse au rapport intérimaire de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	18	22	4	2	2	2	50
Financement versé à Services aux Autochtones Canada, à Justice Canada, à Sécurité publique Canada, à la Gendarmerie royale du Canada et à Condition féminine Canada en réponse au rapport intérimaire de 2017 de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.							
Élargir l'admissibilité aux mesures de réaménagement des effectifs prévues dans le plan d'action sur le bois d'œuvre	29	0	0	0	0	0	29
Moins : Fonds prévus dans le cadre financier	-25	0	0	0	0	0	-25
Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles	-4	0	0	0	0	0	-4
Réaffectation de fonds pour élargir l'admissibilité aux mesures de réaménagement des effectifs prévues dans le plan d'action sur le bois d'œuvre à tous les travailleurs de l'ensemble Canada qui sont directement ou indirectement touchés par n'importe lequel des litiges commerciaux dans le secteur des produits forestiers.							
Migration irrégulière – soutien aux provinces et aux territoires	50	0	0	0	0	0	50
Indemnisation pour les gouvernements du Québec, de l'Ontario et du Manitoba afin de répondre aux besoins en logement temporaire des migrants irréguliers.							
Plan des niveaux d'immigration de 2019 à 2021	0	3	16	30	38	46	133
Financement versé à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et à ses partenaires pour mettre en œuvre le Plan des niveaux d'immigration de 2019 à 2021, lequel établira des cibles d'admission de résidents permanents pour 2019 à 330 800, pour 2020 à 341 000 et pour 2021 à 350 000.							
Paiement ex gratia au Québec (pour appuyer le système de santé de la province)	0	0	0	0	0	0	0
En mars 2018, d'après des montants de surfacturation et d'imposition de frais accessoires en 2015-2016 qui ont été relevés par le vérificateur général du Québec, le ministre de la Santé a déduit la somme estimative de 9 907 229 \$ des versements du Québec. À la lumière des mesures que le gouvernement avait déjà prises pour rectifier la situation et éliminer l'imposition de frais accessoires en janvier 2017, le gouvernement du Canada a par la suite remis la somme en question au Québec.							
Soutien pour la mise en candidature des Jeux olympiques de 2026 à Calgary	14	1	0	0	0	0	14
Financement versé à Patrimoine canadien pour soutenir la mise en candidature éventuelle de Calgary pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2026. Ceci comprend l'octroi de fonds pour examiner la candidature officielle de la ville de Calgary ainsi que la coordination fédérale pour le dépôt du dossier de mise en candidature.							
Coupe du monde de la FIFA – Appui à la mise en candidature	3	2	0	0	0	0	5
Financement pour appuyer l'Association canadienne de soccer à l'égard de son dépôt de candidature mixte pour l'accueil conjoint de la Coupe du monde masculine de la FIFA en 2026, en partenariat avec les États-Unis et le Mexique (United 2026).							

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Devancement de la mise en œuvre de la prestation parentale partagée d'assurance-emploi	35	54	-1	0	0	0	87
<i>Moins : Revenus projetés</i>	0	-4	-11	-12	-12	-12	-51
Financement supplémentaire pour mettre en œuvre la prestation parentale partagée d'assurance-emploi à compter de mars 2019, plutôt qu'à compter de juin 2019, comme il a été annoncé dans le budget de 2018.							
Soutien aux travailleurs des industries saisonnières	35	107	83	6	0	0	230
<i>Moins : Fonds auparavant réservé dans le cadre financier</i>	-80	-150	0	0	0	0	-230
Réaffectation et report de fonds annoncés dans le budget de 2018 pour mettre en œuvre la première partie d'un nouveau projet ciblé d'assurance-emploi visant à fournir des semaines supplémentaires de revenu aux demandeurs saisonniers et pour offrir des fonds supplémentaires par l'entremise des Ententes sur le développement du marché du travail en vue de soutenir les travailleurs des industries saisonnières.							
Rajustement quasi législatif du Service correctionnel du Canada	0	16	16	16	16	16	80
Financement versé au Service correctionnel du Canada afin de tenir compte des fluctuations quotidiennes des coûts liés aux activités correctionnelles.							
Mise en œuvre de changements aux règles Travail pendant une période de prestations	3	2	2	2	2	2	14
<i>Moins : Revenus projetés</i>	0	-1	-2	-2	-2	-3	-10
Financement supplémentaire pour couvrir les frais d'administration liés à l'élargissement des règles Travail pendant une période de prestations d'assurance-emploi aux demandes de prestations de maladie et de maternité.							
Modernisation des normes de travail fédérales et modification de la <i>Loi sur le Programme de protection des salariés</i>	70	27	25	27	24	25	199
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-2	0	0	0	0	0	-2
Financement versé pour soutenir la modernisation des normes de travail fédérales et pour rehausser le Programme de protection des salariés afin d'accroître la sécurité financière des travailleurs lorsque leur employeur déclare faillite ou est mis sous séquestre et qu'il leur doit des salaires.							
Ajustement des prestations d'invalidité	165	0	0	0	0	0	165
Financement versé à Anciens combattants Canada pour l'émission de paiements rectifiant une erreur survenue entre 2003 et 2010 dans le calcul des prestations d'invalidité afin de s'assurer que les anciens combattants touchés et leurs familles reçoivent les prestations auxquelles ils avaient droit durant cette période.							
Fonctionnement, équité et ouverture du gouvernement	44	99	39	36	36	28	282
Soutien du ministère des Finances pour la réalisation des priorités gouvernementales	1	1	2	2	2	2	9
Financement visant à répondre aux pressions découlant d'une charge de travail accrue que le Ministère a initiée en respectant les priorités du gouvernement principalement liées à ce qui suit : la gestion des principaux biens du gouvernement (par exemple, le système de pipeline Trans Mountain, des frais pour la lutte contre le blanchiment d'argent, et d'autres frais juridiques et frais de rédaction de la réglementation.							
Fonds central pour la publicité du gouvernement du Canada	5	5	5	5	5	5	28
Financement versé afin d'augmenter le fonds central pour la publicité du gouvernement du Canada.							

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total
Modernisation de la <i>Loi électorale du Canada</i>	17	47	8	8	8	0	87
Financement versé visant à soutenir la modification de la <i>Loi électorale du Canada</i> , laquelle vise à modifier les plafonds des dépenses des partis politiques et des tiers, à rehausser l'équité et l'accessibilité, et à améliorer l'administration des élections.							
Soutenir les ministres du Bureau du Conseil privé	8	12	12	12	12	12	66
Financement versé au Bureau du Conseil privé (BCP) dans le but de rehausser sa capacité opérationnelle de soutenir les ministres du BCP (le leader du gouvernement à la Chambre des communes, la ministre des Institutions démocratiques et le ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur).							
Réponse du gouvernement au projet de loi C-316 concernant l'augmentation des dons d'organes	0	4	0	0	0	0	4
Financement versé à l'Agence du revenu du Canada afin d'obtenir le consentement des particuliers à partager des renseignements personnels avec les provinces et les territoires en vue de recevoir de plus amples données sur le processus pour devenir un donneur d'organes.							
Aborder la question de l'intégrité organisationnelle	4	8	8	8	8	8	43
Financement versé à Services publics et Approvisionnement Canada et au Service des poursuites pénales du Canada afin d'appuyer les améliorations apportées au Régime d'intégrité et l'introduction du régime d'accords de remédiation, comme prévu dans le budget de 2018.							
Gouverneur en conseil Processus de nomination	5	6	5	2	2	2	24
Financement versé au Bureau du Conseil privé pour appuyer l'administration d'un nouveau processus transparent de nominations pour le gouverneur en conseil annoncé dans le budget de 2016.							
Appui au Service des poursuites pénales du Canada	4	17	0	0	0	0	21
Financement versé au Service des poursuites pénales du Canada pour soutenir les opérations visant les poursuites pour infractions criminelles sous compétence fédérale.							
Politique sur le secteur fiscal et financier	56	56	77	97	107	108	501
Imposition des organismes communautaires	45	15	15	15	15	15	120
L' <i>Énoncé économique de l'automne 2018</i> propose de modifier la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> pour veiller à ce que le revenu des entreprises des organismes communautaires conserve son caractère lorsqu'il est attribué aux membres de l'organisme communautaire à des fins d'impôt sur le revenu, en vigueur pour l'année d'imposition de 2014 et les années d'imposition subséquentes.							
Étendre l'allègement fiscal pour le personnel des Forces armées canadiennes et les policiers	1	1	2	2	2	3	11
Permettre au ministre de la Sécurité publique de déterminer des missions opérationnelles internationales ouvrant droit à l'allègement fiscal pour le personnel des Forces armées canadiennes et les policiers, de la même façon que le fait le ministre de la Défense nationale.							
Réponse au groupe de consultation d'experts sur les activités politiques des organismes de bienfaisance	10	40	60	80	90	90	370
Le gouvernement a proposé, dans le projet de loi C-86, des modifications à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> afin d'éliminer les limites actuelles aux activités politiques non partisans pour permettre aux organismes de bienfaisance de participer pleinement au dialogue et au développement sur la politique publique dans la poursuite de leurs fins de bienfaisance. Ce coût reflète l'augmentation prévue du nombre de réclamations du crédit d'impôt pour dons de bienfaisance et autres incitatifs fiscaux pour les organismes de bienfaisance.							

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Relations, commerce international et sécurité	15	109	130	88	79	17	438
Renouvellement de l'opération REASSURANCE	0	130	129	128	127	0	514
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	-39	-15	-56	-65	0	-175
Financement pour le renouvellement de l'opération REASSURANCE, soit la contribution canadienne aux mesures d'assurance et de dissuasion de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en Europe centrale et de l'Est.							
Communications sécurisées pour le leadership national	12	7	5	5	5	5	39
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	-5	0	0	0	0	0	-5
Financement versé au Bureau du Conseil privé, au Centre de la sécurité des télécommunications et à Services partagés Canada afin d'élargir l'accès aux technologies de communication sécurisées pour les hauts dirigeants du gouvernement du Canada.							
Éducation des femmes et des filles en situation de crise et de conflit	100	150	150	0	0	0	400
<i>Moins : Fonds auparavant réservés de l'enveloppe d'aide internationale</i>	-100	-150	-150	0	0	0	-400
Financement pour améliorer l'accès et réduire les obstacles à l'éducation de qualité pour les femmes et les filles vivant dans des contextes de crise et de conflits partout dans le monde.							
Application de la loi entourant le commerce de l'acier	4	6	7	7	7	7	38
Ressources pour la résolution de litiges commerciaux	4	5	5	5	5	5	28
Financement pour l'administration des mesures stratégiques adoptées par le Canada en réaction aux surtaxes imposées par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium. Ces ressources soutiendront l'Agence des services frontaliers du Canada, Affaires mondiales Canada, le Tribunal canadien du commerce extérieur, le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs et Finances Canada dans l'administration de nombreuses mesures stratégiques, incluant les contre-mesures tarifaires du gouvernement du Canada, les programmes d'allègement des droits, la remise des droits, les enquêtes en recours commerciaux et l'application de la loi, et la surveillance et l'établissement de mesures de sauvegarde sur les importations d'acier.							
Soutien technique au Programme d'innovation en aide internationale et au Programme de prêts souverains	0	29	21	21	23	23	116
<i>Moins : Fonds déjà réservés dans l'enveloppe d'aide internationale</i>	0	-29	-21	-21	-23	-23	-116
Financement pour offrir un soutien technique et renforcer les capacités dans les pays en voie de développement dans le cadre des deux nouveaux programmes annoncés dans le budget de 2018, soit le Programme d'innovation en aide internationale et le Programme de prêts souverains.							
Plateforme de partage de connaissances pour les administrations fiscales	3	3	4	4	4	0	17
<i>Moins : Fonds déjà réservés dans l'enveloppe d'aide internationale</i>	-3	-3	-4	-4	-4	0	-17
Financement pour créer la version définitive de la Plateforme de partage des connaissances pour les administrations fiscales, un outil numérique conçu pour promouvoir et partager les connaissances et l'expertise parmi les agents de l'administration fiscale de partout au monde. La Plateforme encourage le renforcement des capacités en matière d'administration fiscale dans les pays en développement et permet de mieux outiller les pays pour lutter contre l'enjeu mondial de l'évasion fiscale internationale et de l'évitement fiscal agressif.							

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total
Centre mondial de coordination en matière d'infrastructure et centre mondial d'excellence en matière d'infrastructure	20	0	0	0	0	0	20
<i>Moins : Fonds déjà réservés dans l'enveloppe d'aide internationale</i>	-20	0	0	0	0	0	-20
Financement pour soutenir le deuxième mandat de quatre ans du Centre mondial de coordination en matière d'infrastructure, incluant l'établissement du siège social à Toronto pour la conduite des opérations en Amérique du Nord. Ce financement comprend une somme de 5 millions de dollars pour mettre sur pied le Centre mondial de coordination en matière d'infrastructure, lequel sera principalement chargé de s'assurer que les investissements privés sont mobilisés efficacement pour donner lieu à des infrastructures résilientes et durables et profitables pour tous.							
Incidence budgétaire nette – Mesures stratégiques annoncées depuis le budget de 2018	1 707	1 153	957	911	553	511	5 792
Incidence budgétaire (nette) des mesures non annoncées	1 754	527	541	2 090	1 849	2 777	9 538
Incidence budgétaire nette – Total des mesures stratégiques annoncées depuis le budget de 2018	3 460	1 680	1 498	3 001	2 402	3 288	15 330

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ L'incidence budgétaire nette des mesures qui ne sont pas annoncées est présentée globalement; elle comprend des provisions pour des décisions prévues du Cabinet qui n'ont pas encore été prises et pour des décisions de financement liées aux questions de sécurité nationale, de sensibilité commerciale, d'accords commerciaux et de litiges.

Mesures stratégiques et investissements prévus dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, par ministère et organisme (comptabilité de caisse)

Tableau A1.8

Mesures stratégiques depuis le budget de 2018, par ministère

M\$, comptabilité de caisse

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total (comptabilité de caisse)
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	2	0	1	1	1	1	7
Canada accessible	0	0	1	1	1	1	5
Ressources pour la résolution de litiges commerciaux	2	0	0	0	0	0	2
Agence de promotion économique du Canada atlantique	26	0	0	0	0	0	26
Financement accru à l'intention des agences de développement régional	26	0	0	0	0	0	26
Agence des services frontaliers du Canada	5	10	12	12	12	12	64
Plan des niveaux d'immigration de 2019 à 2021	0	1	2	2	2	2	7
Application de la loi entourant le commerce de l'acier	4	6	7	6	6	6	36
Ressources pour la résolution de litiges commerciaux	1	4	4	4	4	4	21
Agence du revenu du Canada	19	73	61	55	4	0	211
Administration de la redevance sur les combustibles	6	22	22	22	0	0	72
Plateforme de partage de connaissances pour les administrations fiscales	3	3	4	4	4	0	17
Mise en œuvre de la réponse du gouvernement au projet de loi C-316 concernant l'augmentation des dons d'organes	0	4	0	0	0	0	4
Retour des produits de la tarification de la pollution par le carbone	10	44	35	29	0	0	119
Patrimoine canadien	17	3	0	0	0	0	19
Coupe du monde de la FIFA – Appui à la mise en candidature	3	2	0	0	0	0	5
Soutien de la candidature de Calgary aux Jeux olympiques de 2026	14	1	0	0	0	0	14
Commission canadienne des droits de la personne	0	3	4	6	8	8	30
Canada accessible	0	3	4	6	8	8	30
Tribunal canadien des droits de la personne	0	0,01	0,02	0,03	0,04	0,04	0,14
Canada accessible	0	0,01	0,02	0,03	0,04	0,04	0,14
Office des transports du Canada	0	0	1	1	0	0	3
Canada accessible	0	0	1	1	0	0	3
Centre de la sécurité des télécommunications Canada	3	3	0	0	0	0	5
Communications sécurisées pour le leadership national	3	3	0	0	0	0	5

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total (compta- bilité de caisse)
Service correctionnel Canada	13	60	75	101	131	148	528
Renforcement du système correctionnel fédéral et la sécurité des collectivités	13	44	59	85	115	132	448
Rajustement quasi législatif du Service correctionnel du Canada	0	16	16	16	16	16	80
Ministère des Finances Canada	2	4	5	5	5	5	24
Ressources en matière de différends commerciaux	0	1	1	1	1	1	5
Versements des produits provenant de la tarification de la pollution pour le carbone	1	2	2	2	2	2	11
Soutien du ministère des Finances pour la réalisation des priorités gouvernementales	1	1	2	2	2	2	9
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	0	47	0	0	0	0	47
Financement accru pour les agences de développement régional	0	47	0	0	0	0	47
Élections Canada	17	47	8	8	8	0	87
Modernisation de la <i>Loi électorale du Canada</i>	17	47	8	8	8	0	87
Emploi et Développement social Canada	100	72	65	73	70	71	451
Canada accessible	7	28	36	42	44	44	200
Mise en œuvre hâtive de la prestation parentale partagée d'assurance-emploi	13	9	-1	0	0	0	21
Mise en œuvre de changements au projet Travail pendant une période de prestations	3	2	2	2	2	2	14
Plan d'action sur l'acier et l'aluminium	1	1	1	1	0	0	4
Soutien aux travailleurs des industries saisonnières	9	5	3	1	0	0	17
Modernisation des normes de travail fédérales et modification de la <i>Loi sur le Programme de protection des salariés</i>	68	27	25	27	24	25	196
Pêches et Océans Canada	828	56	24	28	40	30	1 007
Acquisition de capacités de déglacage - Garde côtière canadienne	828	30	10	15	28	24	935
Leadership international sur la question des océans	0	18	8	7	7	0	39
Mesures de protection des épaulards résidents du sud	0	8	6	6	6	6	33
Affaires mondiales Canada	-2	26	18	17	20	23	102
Plateforme de partage de connaissances pour les administrations fiscales	-3	-3	-4	-4	-4	0	-17
Application de la loi entourant le commerce de l'acier	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,9
Soutien technique au Programme d'innovation en aide internationale et au Programme de prêts souverains	0	29	21	21	23	23	116
Ressources en matière de différends commerciaux	1	0	0	0	0	0	1
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	50	2	15	28	36	44	175
Migrations irrégulières – soutien aux provinces et aux territoires	50	0	0	0	0	0	50
Plan des niveaux d'immigration de 2019 à 2021	0	2	15	28	36	44	125

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total (compta- bilité de caisse)
Services aux Autochtones Canada	308	9	2	0	0	0	319
Principe de Jordan	297	0	0	0	0	0	297
Réponse au rapport provisoire de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	11	9	2	0	0	0	21
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	218	215	45	45	5	0	528
Mesures de soutien à LNG Canada	90	90	45	45	5	0	275
Plan d'action sur l'acier et l'aluminium	125	125	0	0	0	0	250
Destination Canada – fonds destinés à la visibilité	3	0	0	0	0	0	3
Ministère de la Justice Canada	0	5	0	0	0	0	5
Réponse au rapport provisoire de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	0	5	0	0	0	0	5
Défense nationale	0	96	116	68	59	0	339
Renouvellement de l'opération REASSURANCE	0	96	116	68	59	0	339
Parcs Canada	0	7	3	3	3	3	18
Mesures de protection des épaulards résidents du sud	0	7	3	3	3	3	18
Bureau du Conseil privé	48	28	19	16	16	16	142
Communications sécurisées pour le leadership national	4	3	2	2	2	2	13
Prolongation de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	32	7	0	0	0	0	38
Soutien aux ministres du Bureau du Conseil privé	8	12	12	12	12	12	66
Processus de nomination par le gouverneur en conseil	5	6	5	2	2	2	24
Service des poursuites pénales du Canada	4	18	1	1	1	1	26
Aborder la question de l'intégrité organisationnelle	0	1	1	1	1	1	5
Appui au Service des poursuites pénales du Canada	4	17	0	0	0	0	21
Sécurité publique et Protection civile Canada	1	1	0	0	0	0	1
Réponse au rapport provisoire de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	1	1	0	0	0	0	1
Commission de la fonction publique	0	3	3	3	3	3	14
Canada accessible	0	3	3	3	3	3	14
Services publics et Approvisionnement Canada	4	12	12	12	12	12	65
Canada accessible	0	5	5	5	5	5	26
Aborder la question de l'intégrité organisationnelle	4	7	7	7	7	7	38
Gendarmerie royale du Canada	1	8	2	2	2	2	18
Réponse au rapport provisoire de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	1	2	2	2	2	2	12
Rectification des prestations d'invalidité en raison de l'inflation	0	6	0	0	0	0	6

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total (compta- bilité de caisse)
Services partagés Canada	1	1	3	3	3	3	16
Communications sécurisées pour le leadership national	1	1	3	3	3	3	16
Condition féminine Canada	5	5	0	0	0	0	10
Réponse au rapport provisoire de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées	5	5	0	0	0	0	10
Transports Canada	0	2	2	2	-18	2	-9
Rétablissement du service ferroviaire à Churchill (Manitoba)	0	0	0	0	-20	0	-20
Mesures de protection des épaulards résidents du sud	0	2	2	2	2	2	11
Bureau de la sécurité des transports du Canada	3	3	3	3	3	3	20
Bureau de la sécurité des transports du Canada	3	3	3	3	3	3	20
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	5	9	9	6	6	6	41
Canada accessible	0	4	5	1	1	1	13
Fonds central pour la publicité du gouvernement du Canada	5	5	5	5	5	5	28
Anciens Combattants Canada	0	65	94	0	0	0	159
Rectification des prestations d'invalidité en raison d'ajustements	0	65	94	0	0	0	159
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	49	24	4	4	4	4	90
Financement accru pour les agences de développement régional	3	0	0	0	0	0	3
Rétablissement du service ferroviaire à Churchill (Manitoba)	45	24	4	4	4	4	87
Total (mesures stratégiques depuis le budget de 2018)	1 726	916	606	504	435	399	4 587
Les rajustements nets seront fondés sur les budgets des dépenses votés de 2018-2019	-35	-	-	-	-	-	-
Total des budgets des dépenses votés de 2018-2019	1 691	-	-	-	-	-	-

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau A1.9

Investissements prévus dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, par ministère

M\$, comptabilité de caisse

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total (compta- bilité de caisse)
Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs	0	0	2	2	2	2	8
Mise en œuvre de la législation proactive sur l'équité salariale	0	0	2	2	2	2	8
Agriculture et Agroalimentaire Canada	0	2	2	2	2	2	12
Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes	0	2	2	2	2	2	12
Agence du revenu du Canada	0	1	1	1	1	1	4
Rapport du Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance	0	1	1	1	1	1	4
Agence canadienne d'inspection des aliments	0	2	2	2	2	2	11
Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes	0	2	2	2	2	2	11
Patrimoine canadien	0	6	2	2	2	2	15
TV5MONDE – Plateforme numérique francophone	0	6	2	2	2	2	15
Commission canadienne des droits de la personne	0	2	3	4	3	3	15
Mise en œuvre de la législation proactive sur l'équité salariale	0	2	3	4	3	3	15
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	0	13	13	13	13	13	63
Étendre le programme Nutrition Nord Canada	0	13	13	13	13	13	63
Ministère des Finances Canada	1	2	2	2	2	2	12
Groupe de consultation sur les activités politiques des organismes de bienfaisance	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1
Appuyer l'analyse et élaboration de la politique de l'impôt	1	2	2	2	2	2	11
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	0	-6	-6	-6	-6	-6	-30
Assurer la préservation des stocks de poissons sauvages du Canada	0	-6	-6	-6	-6	-6	-30
Emploi et Développement social Canada	1	18	121	86	86	86	397
Fonds de financement social	0	17	120	85	85	85	394
Mise en œuvre de la législation proactive sur l'équité salariale	1	1	0	0	0	0	3
Pêches et Océans Canada	10	41	44	49	49	49	242
Assurer la préservation des stocks de poissons sauvages du Canada	10	41	44	49	49	49	242
Affaires mondiales Canada	10	45	71	71	71	71	340
Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes	0	35	61	61	61	71	290
Aider les entreprises à explorer de nouveaux marchés	10	10	10	10	10	0	50
Santé Canada	0	1	1	1	1	1	3
Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes	0	1	1	1	1	1	3
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	0	173	203	228	162	102	867
Fonds stratégique pour l'innovation	0	160	180	200	160	100	800
Ouvrir de nouveaux marchés aux exportations canadiennes	0	3	5	6	2	2	17
Capital de risque dans technologies vertes - Banque de développement du Canada	0	10	18	23	0	0	50

	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	Total (compta- bilité de caisse)
Conseil national de recherches du Canada	0	14	14	14	14	14	68
Augmenter l'accès aux Codes nationaux du bâtiment	0	14	14	14	14	14	68
Sécurité publique et Protection civile Canada	25	0	0	0	0	0	25
Avalanche Canada	25	0	0	0	0	0	25
Transports Canada	-40	138	301	208	155	26	788
Accéder à de nouveaux marchés pour les exportations canadiennes	-40	138	301	208	155	26	788
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	2	5	13	17	13	8	59
Renforcement de la capacité du gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des règlements utiles	0	2	4	4	0	0	10
Mise en œuvre de la législation proactive sur l'équité salariale	2	3	9	13	13	8	49
Affectation à déterminer	0	1	2	2	3	3	11
Mise sur pied d'un centre d'expérimentation de la réglementation	0	1	2	2	3	3	11
Total (mesures de l'Énoncé économique de l'automne 2018 selon un budget des dépenses)	9	457	789	697	575	381	2 908
Le rajustement net sera fondé sur les budgets des dépenses votés de 2018-2019	40	-	-	-	-	-	-
Total des budgets des dépenses votés de 2018-2019	49	-	-	-	-	-	-

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Rapprochement des charges prévues dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 et du Budget principal des dépenses de 2018-2019

Dans le cadre de ce rapprochement, la prévision des dépenses d'exercice est répartie en neuf éléments de base, à commencer par le budget principal des dépenses; les crédits d'exécution du budget affectés jusqu'à maintenant; les mesures stratégiques intervenues depuis le budget de 2018 ainsi que les mesures prévues dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 qui pourraient être ajoutées au budget supplémentaire des dépenses; les autorisations supplémentaires relatives au budget des dépenses pour lesquelles on peut demander l'approbation parlementaire dans le courant de l'exercice; les montants qui devraient être non dépensés ou reportés prospectivement parmi les autorisations totales; les dépenses additionnelles financées à même les revenus ministériels; les programmes assimilables à des dépenses exécutés au moyen du régime fiscal; et les rajustements comptables et de consolidation qui sont nécessaires afin d'assujettir la prévision à la même base comptable que le volume I des *Comptes publics du Canada*. Ces éléments de base sont compatibles avec les concepts et les définitions que l'on utilise dans le volume II des *Comptes publics du Canada*.

Tableau A1.10

Rapprochement des charges prévues dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 et du Budget principal des dépenses de 2018-2019

G\$	
(1) Budget principal des dépenses	276,0
(2) Affectation des crédits d'exécution du budget	
Affectations aux ministères	2,9
Retraits des crédits	(2,9) 0,0
(3) Mesures	1,7
(4) Autres autorisations prévues	19,0
(5) Inutilisé/reporté prospectivement	(12,7)
(6) Dépenses nettes	284,0
(7) Revenus nets	11,2
(8) Crédits d'impôt et remboursements	27,9
(9) Rajustements comptables et rajustements aux fins de la consolidation	21,0
(10) Prévision des dépenses de l'Énoncé économique de l'automne 2018	344,1

Harmonisation du budget et du Budget des dépenses : Une plus grande clarté quant aux dépenses du gouvernement

Afin de mieux harmoniser les processus liés au budget et au Budget des dépenses et de renforcer la surveillance des dépenses du gouvernement, le Plan budgétaire de 2018 comprenait des détails sur les nouvelles mesures de dépenses par organisation, et pour la première fois au cours des dernières années le Budget principal des dépenses 2018-2019 a été déposé après le budget fédéral. Les travaux du gouvernement liés à la réforme du budget des dépenses sont orientés par la conviction que les Canadiens ont le droit de savoir où vont les fonds publics et comment ils seront dépensés.

Dans le but d'appuyer cette initiative, le gouvernement a instauré un nouveau crédit central géré par le Conseil du Trésor, le crédit 40, pour l'exécution du budget, lequel harmonise véritablement les totaux du budget aux totaux du Budget des dépenses. En établissant un lien clair entre les deux documents, le gouvernement améliore l'harmonisation du budget et du Budget principal des dépenses, et rend plus transparents la planification, l'utilisation, le suivi et la production de rapports en ce qui concerne les fonds publics.

Tableau A1.11

Rapprochement détaillé des charges prévues dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 et du Budget principal des dépenses de 2018-2019

G\$

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Budget principal des dépenses	Affectations du crédit d'exécution du budget jusqu'à maintenant	Mesures	Autres autorisations prévues	Inutilisé/ reporté prospectivement	Dépenses nettes
Charges de programmes directes des principaux ministères et organismes						
Défense nationale	20,4	0,0	0,0	1,2	(1,1)	20,4
Services aux Autochtones Canada	9,3	0,3	0,3	1,3	(0,3)	11,0
Emploi et Développement social Canada	7,2	0,0	0,0	0,5	(0,1)	7,6
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ¹	13,6	(2,3)	0,0	(1,9)	(2,7)	6,7
Affaires mondiales Canada	6,5	0,1	0,0	0,9	(0,3)	7,2
Agence du revenu du Canada	4,2	0,0	0,0	0,4	(0,2)	4,4
Infrastructure Canada	4,0	0,0	0,0	0,7	(0,5)	4,2
Gendarmerie royale du Canada	3,5	0,0	0,0	0,6	(0,2)	3,9
Services publics et Approvisionnement Canada	3,2	0,1	0,0	1,2	(0,6)	4,0
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	3,1	0,0	0,0	2,0	(0,4)	4,8
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	2,9	0,1	0,2	0,2	(0,6)	2,8
Agriculture et Agroalimentaire Canada	2,5	0,0	0,0	0,0	(0,1)	2,3
Pêches et Océans Canada	2,4	0,1	0,8	1,5	(0,3)	4,6
Service correctionnel Canada	2,4	0,0	0,0	0,2	(0,1)	2,6
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	2,4	0,0	0,1	1,5	(1,3)	2,6
Agence des services frontaliers du Canada	1,8	0,1	0,0	0,6	(0,3)	2,3
Transports Canada	1,5	0,0	0,0	0,1	(0,3)	1,4
Environnement et Changement climatique Canada	1,5	0,1	0,0	0,1	(0,1)	1,6
Ressources naturelles Canada	1,5	0,0	0,0	0,0	(0,1)	1,3
Santé Canada	1,3	0,1	0,0	0,3	(0,1)	1,7
Patrimoine canadien	1,3	0,0	0,0	0,1	(0,0)	1,4
Sécurité publique Canada	1,2	0,0	0,0	0,0	(0,1)	1,1
Ministère des Finances Canada	0,7	0,0	0,0	0,1	(0,1)	0,8
Total partiel	98,6	(1,2)	1,5	11,7	(10,1)	100,5
Sociétés d'État consolidées	5,0	0,3	0,0	0,9	(0,6)	5,5
Autres charges de programmes directes	22,5	0,9	0,2	6,8	(2,0)	28,3
Total – Charges de programmes directes	126,0	0,0	1,7	19,4	(12,7)	134,4
Principaux transferts	127,1	0,0	0,0	(0,4)	0,0	126,8
Frais de la dette publique	22,8	0,0	0,0	0,0	0,0	22,8
Total des charges	276,0	0,0	1,7	19,0	(12,7)	284,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Comprend les crédits centraux du Conseil du Trésor pour l'exécution du budget.

Tableau A1.11

Rapprochement détaillé des dépenses prévues dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 et du Budget principal des dépenses de 2018-2019

G\$

	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Dépenses nettes	Recettes nettes	Crédits d'impôt et remboursements	Rajustements comptables et rajustements aux fins de la consolidation	Prévision des dépenses de l'Énoncé
Charges de programmes directes des principaux ministères et organismes					
Défense nationale	20,4	0,3	0,0	6,8	27,5
Services aux Autochtones Canada	11,0	0,0	0,0	0,1	11,1
Emploi et Développement social Canada	7,6	2,2	0,0	(0,0)	9,7
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ¹	6,7	0,7	0,0	(0,8)	6,6
Affaires mondiales Canada	7,2	0,0	0,0	(0,3)	6,9
Agence du revenu du Canada	4,4	0,3	4,0	3,9	12,6
Infrastructure Canada	4,2	0,0	0,0	(0,9)	3,2
Gendarmerie royale du Canada	3,9	1,7	0,0	1,0	6,6
Services publics et Approvisionnement Canada	4,0	3,4	0,0	(3,7)	3,7
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	4,8	0,0	0,0	(1,9)	2,9
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	2,8	0,3	0,0	(0,1)	2,9
Agriculture et Agroalimentaire Canada	2,3	0,1	0,0	(0,0)	2,4
Pêches et Océans Canada	4,6	0,0	0,0	(2,4)	2,2
Service correctionnel Canada	2,6	0,1	0,0	(0,2)	2,5
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	2,6	0,4	0,0	(0,1)	3,0
Agence des services frontaliers du Canada	2,3	0,0	0,0	(0,1)	2,2
Transports Canada	1,4	0,1	0,0	(0,0)	1,4
Environnement et Changement climatique Canada	1,6	0,1	0,0	(0,0)	1,6
Ressources naturelles Canada	1,3	0,0	0,0	(0,0)	1,3
Santé Canada	1,7	0,1	0,0	(0,1)	1,7
Patrimoine canadien	1,4	0,0	0,0	(0,0)	1,4
Sécurité publique Canada	1,1	0,0	0,0	0,1	1,2
Ministère des Finances Canada	0,8	0,0	0,0	(0,1)	0,7
Total partiel	100,5	10,0	4,0	1,0	115,5
Sociétés d'État consolidées	5,5	0,0	0,0	3,4	8,9
Autres charges de programmes directes	28,3	1,3	0,0	(5,1)	24,5
Total - Charges de programmes directes	134,4	11,2	4,0	(0,7)	149,0
Principaux transferts	126,8	0,0	23,9	20,6	171,3
Frais de la dette publique	22,8	0,0	0,0	1,0	23,8
Total des charges	284,0	11,2	27,9	21,0	344,1

Nota - Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Comprend les crédits centraux du Conseil du Trésor pour l'exécution du budget.

1. Budget principal des dépenses

Le budget des dépenses représente les autorisations approuvées dans les budgets antérieurs et confirmées par le Conseil du Trésor pour toutes les organisations qui reçoivent un crédit approuvé par le Parlement. Il comprend également, à titre indicatif, les prévisions des dépenses effectuées en vertu de la plupart des autorisations réglementaires accordées par le Parlement.

Le budget des dépenses est présenté selon une comptabilité de caisse modifiée. Les chiffres ne comprennent pas certaines recettes perçues par les ministères, recettes que ces derniers peuvent dépenser de nouveau afin de réduire le niveau de crédits qu'ils demandent au Parlement.

Le budget des dépenses vise principalement à soutenir l'examen minutieux mené par le Parlement sur la partie des dépenses du gouvernement qui doivent être approuvées tous les ans par des mesures liées aux crédits. Il exclut donc plusieurs programmes pour lesquels les autorisations et l'établissement de rapports au Parlement sont établis en vertu de régimes distincts, particulièrement le Compte des opérations de l'assurance-emploi et les programmes exécutés par l'intermédiaire du régime fiscal.

Le budget des dépenses comprend à la fois les autorisations budgétaires (pour les dépenses ayant une incidence sur le relevé de revenu) et les autorisations non budgétaires (pour les opérations liées au bilan). Étant donné que ce rapprochement vise à cerner des opérations et des rajustements qui ont une incidence sur les dépenses d'exercice, la colonne du Budget principal des dépenses n'indique que les autorisations budgétaires.

2. Affectations du crédit d'exécution du budget jusqu'à ce jour

Le crédit d'exécution du budget a été instauré dans le Budget principal des dépenses de 2018-2019. Il a été inclus dans le Budget principal des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) et il est affecté aux ministères tout au long de l'exercice financier, au fur et à mesure que les mesures prévues au crédit sont confirmées par le Conseil du Trésor.

Cette colonne indique les montants qui ont été affectés aux ministères par le Conseil du Trésor en date de la dernière mise à jour mensuelle publiée par le SCT le 31 octobre 2018 qui comprend les autorisations accordées par le Conseil du Trésor en date de la fin du mois d'octobre 2018.

Le solde des montants du crédit d'exécution du budget à affecter pour 2018-2019 figure dans la colonne « Autres autorisations prévues ».

3. Mesures

Cette colonne se fonde sur les mesures stratégiques, mises en œuvre depuis le budget de 2018, par ministère au tableau A1.8, ainsi que sur les investissements annoncés dans l'*Énoncé économique de l'automne* par ministère au tableau A1.9. Ces données sont rajustées afin de respecter la même comptabilité de caisse modifiée liée aux conventions comptables et à la présentation que le budget des dépenses (par exemple, les montants liés au Compte des opérations de l'assurance-emploi ne sont pas indiqués dans le budget des dépenses). Afin de mettre l'accent sur les mesures où l'on s'attend que des crédits approuvés soient demandés par le Parlement et qui devraient avoir une incidence fiscale, les mesures qui sont législatives ou non budgétaires sont omises dans cette colonne.

Les mesures qui touchent des ministères autres que les 23 indiqués dans le tableau sont regroupées dans la rangée « Autres charges de programmes directes » du tableau de rapprochement. Les mesures qui sont exclusivement législatives (et budgétaires) sont incluses dans la colonne Autres autorisations prévues.

4. Autres autorisations prévues

Cette catégorie englobe un éventail d'autorisations prévues pour des mesures et des mécanismes qui ont déjà été approuvés ou qui ont déjà été autorisés en vertu d'une loi existante et qui devraient être indiqués dans un budget supplémentaire des dépenses ou dans les comptes publics.

À titre d'exemple, un fonds renouvelable ou un ministère qui a reçu des crédits pluriannuels peuvent avoir l'autorisation de reporter prospectivement à 2018-2019 les autorisations inutilisées de 2017-2018. Ce montant ne peut toutefois pas être confirmé jusqu'à la présentation des états financiers vérifiés pour 2017-2018, ce qui signifie que les montants en question ne sont pas inclus dans le Budget principal des dépenses.

De même, le Conseil du Trésor gère plusieurs crédits centraux pour les reports prospectifs, certaines dépenses admissibles liées au personnel et d'autres dépenses imprévues. Ces dernières sont d'abord présentées au Conseil du Trésor du Canada et attribuées par la suite aux ministères tout au long de l'année, à mesure qu'ils répondent aux critères d'admissibilité. Ceci inclut les montants restants à affecter à partir du crédit d'exécution du budget en regard de mesures du budget de 2018.

Le fait qu'une mesure approuvée dans un budget précédent ou en dehors du cycle budgétaire n'ait pas encore reçu l'approbation de la politique ou du programme qui la soutient explique souvent pourquoi on ne demande les autorisations que dans un budget supplémentaire des dépenses.

Certaines autorisations législatives, souvent limitées, peuvent elles aussi ne pas être incluses à titre indicatif dans le budget des dépenses; elles sont toutefois déclarées dans les comptes publics.

Il convient de noter que la somme des valeurs indiquées dans les trois premières colonnes représente une prévision des autorisations budgétaires totales disponibles par ministère et organisme, ce qui est conforme aux concepts et aux définitions appliqués dans le tableau 5 de la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

5. Inutilisé/reporté prospectivement

Cette colonne correspond à l'écart prévu entre la prévision des autorisations de dépenser possibles pour 2018-2019 (autorizations indiquées dans les quatre premières colonnes) et les dépenses prévues au cours de cette période (dépenses nettes indiquées à la sixième colonne).

En particulier, le budget des dépenses indique le montant maximal de financement autorisé pouvant être dépensé à un moment donné, tandis que l'*Énoncé économique de l'automne* établit une projection du montant qui sera probablement dépensé durant l'exercice.

Les prévisions de l'*Énoncé économique de l'automne* tiennent compte du fait que certains montants des autorisations figurant dans le budget des dépenses n'auront pas été utilisés à la fin de l'exercice financier. Ces montants inutilisés sont reportés prospectivement automatiquement aux années subséquentes ou ils sont « annulés ». Les montants qui sont techniquement annulés au cours d'une année sont souvent dépensés dans une année subséquente, puisqu'ils sont réaffectés et inclus dans un budget des dépenses futur.

Bon nombre de facteurs influencent les montants inutilisés, comme les retards liés à un contrat ou à un projet, les autorisations non confirmées dans les crédits centraux gérés par le Conseil du Trésor et les pratiques ministérielles de gestion des fonds afin de s'assurer que les dépenses ne sont pas supérieures aux crédits approuvés par le Parlement.

En ce qui concerne le tableau 5 de la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*, cette colonne correspond à la somme de « Disponible aux fins d'utilisation au cours d'années subséquentes » et « Inutilisé ».

6. Dépenses nettes

Les dépenses sont en grande partie financées au moyen de crédits votés et d'autorisations réglementaires et, dans une certaine mesure, des recettes ministérielles. Dans le budget des dépenses, les autorisations et les dépenses sont présentées « au net », ce qui signifie qu'on exclut les dépenses qui devraient être financées par les recettes ministérielles, afin de tenir compte de l'incidence prévue sur le Trésor.

Les chiffres de cette colonne sont présentés selon la même comptabilité de caisse modifiée que celle utilisée pour le budget des dépenses. Ils représentent une prévision du montant correspondant indiqué dans le tableau 5 de la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

7. Recettes nettes

Certaines dépenses sont financées par l'intermédiaire de recettes ministérielles. Les dépenses d'exercice indiquées dans l'*Énoncé économique de l'automne* et dans les comptes publics sont présentées « au brut », donc les recettes affectées aux dépenses sont rajoutées afin d'arriver aux dépenses d'exercice prévues. Lorsque l'on fait la somme des chiffres indiqués dans la colonne des dépenses nettes et ceux indiqués dans la colonne des recettes nettes, on obtient les « dépenses brutes totales » selon la comptabilité de caisse modifiée. Les dépenses nettes, les recettes nettes et les dépenses brutes totales sont présentées par ministère dans le tableau 3 de la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

8. Crédits d'impôt et remboursements

Cette colonne contient les dépenses prévues qui doivent être effectuées par l'intermédiaire du régime fiscal, mais qui ne sont pas indiquées dans le budget des dépenses. Les coûts liés à l'Allocation canadienne pour enfants constituent la composante la plus importante de cette colonne (indiqués dans la rangée des principaux transferts). Les crédits d'impôt et les remboursements qui sont considérés comme des charges de programmes directes sont indiqués dans la rangée de l'Agence du revenu du Canada; ils comprennent des mesures incitatives pour la recherche et le développement, l'Allocation canadienne pour les travailleurs et des crédits d'impôt remboursables.

Le Parlement n'autorise aucune dépense annuelle pour ces dépenses fiscales et ces crédits d'impôt remboursables, qui sont plutôt régis par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ces dépenses sont présentées dans le tableau 3a de la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*. De plus, le ministère des Finances du Canada publie chaque année le *Rapport sur les dépenses fiscales fédérales*, qui comprend des valeurs historiques et des valeurs prévues par programme.

9. Rajustements comptables et rajustements aux fins de la consolidation

Cette colonne saisit d'autres différences des méthodes et de la portée de la comptabilisation entre les budgets des dépenses et l'*Énoncé économique de l'automne* ou les *Comptes publics du Canada*.

Le budget et l'*Énoncé économique de l'automne* sont présentés selon la comptabilité d'exercice, tandis que le budget des dépenses est présenté d'après une comptabilité de caisse modifiée. Par conséquent, certains postes comme les acquisitions d'immobilisations corporelles seront reportés de façon différente. Selon la comptabilité d'exercice, le coût d'acquisition d'un actif est amorti sur la durée de vie prévue de l'actif, tandis que selon la comptabilité de caisse modifiée, le coût est constaté à mesure que les décaissements ont lieu. Par exemple, si on acquiert un bâtiment qui a une durée de vie utile de 30 ans, la comptabilité d'exercice verra l'amortissement des coûts sur la durée de vie de 30 ans de l'actif, tandis que la comptabilité de caisse indiquera le coût seulement dans les quelques premières années, lorsque les paiements sont effectués.

D'autres exemples de rajustements de la comptabilité d'exercice comprennent les charges pour de mauvaises créances, les charges de fonctionnement et les frais de la dette publique liés aux régimes de retraite et aux prestations pour lesquels on prévoit que les sommes en cause seront déboursées dans les années suivantes, mais pour lesquels les charges ont accumulé dans l'année courante.

Tous les coûts liés aux comptes regroupés à des fins déterminées, et certains coûts liés aux sociétés d'État consolidées, sont également inclus ici, y compris certains montants annoncés dans l'*Énoncé économique de l'automne 2018*. Les plus importants de ces coûts sont ceux des prestations d'assurance-emploi. La plupart des coûts de l'assurance-emploi sont directement payés à partir du Compte des opérations de l'assurance-emploi, plutôt que de crédits ministériels. Ils ne sont donc pas spécifiquement compris dans le budget des dépenses, bien qu'ils soient compris dans l'*Énoncé économique de l'automne*. De façon similaire, les charges des sociétés d'État consolidées qui sont financées à même leurs recettes sont également saisies ici.

Un rajustement final au regroupement inclus est l'annulation des dépenses internes au gouvernement, comme lorsqu'un ministère ou organisme en paye un autre pour lui fournir un service.

Cette colonne représente une prévision conforme à un groupe de rajustements déclarés dans le tableau 3a de la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

10. Prévision des dépenses de l'*Énoncé économique de l'automne 2018*

Cette colonne représente les dépenses externes finales selon la comptabilité d'exercice, qui inclut toutes les mesures de l'*Énoncé économique de l'automne* et les mesures hors cycle décrites dans l'*Énoncé économique de l'automne*.

Annexe 2

OBTENIR DES RÉSULTATS POUR LES CANADIENS

Le gouvernement s'est fixé comme objectif de réaliser 289 engagements, comme établis dans les lettres de mandat envoyées par le premier ministre à chaque ministre du cabinet. Chacun des 289 engagements visait l'obtention de véritables résultats pour les Canadiennes et les Canadiens. Le gouvernement a communiqué ces engagements aux Canadiens, et les progrès de ces engagements tout l'objet d'un suivi régulier en plus d'être transmis aux Canadiens à partir du site Web <http://canada.ca/resultats>.

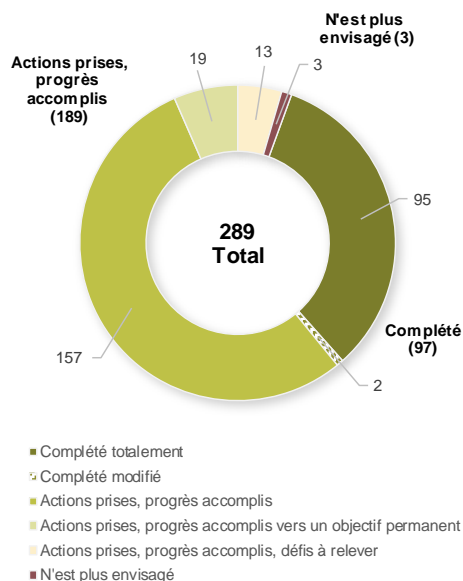
Au cours des trois dernières années, le gouvernement a travaillé sans relâche pour prendre des mesures et veiller au progrès de chacun de ses engagements, apportant de véritables changements dans la vie des Canadiens de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Parmi les engagements qui ont été pris en 2015, 97 ont été remplis avec succès, dont la nouvelle Allocation canadienne pour enfants et la baisse d'impôt pour la classe moyenne, alors que des progrès ont été réalisés pour 189 autres engagements.

En s'appuyant sur ses premiers engagements en 2015, le gouvernement a également publié un certain nombre de nouveaux engagements, ce qui porte le nombre total d'engagements pris depuis 2015 à 427. Le présent *Énoncé économique de l'automne* permettra de réaliser d'autres progrès pour 33 des 427 engagements. Une ventilation complète de chacun de ces engagements se trouve ci-dessous.

D'autres renseignements sur les mesures précises qui ont été prises pour chacun des 427 engagements sont accessibles sur le site <http://canada.ca/resultats>.

Figure A2.1

Engagements figurant dans les lettres de mandat : Novembre 2015



Engagements figurant dans les lettres de mandat Après novembre 2015

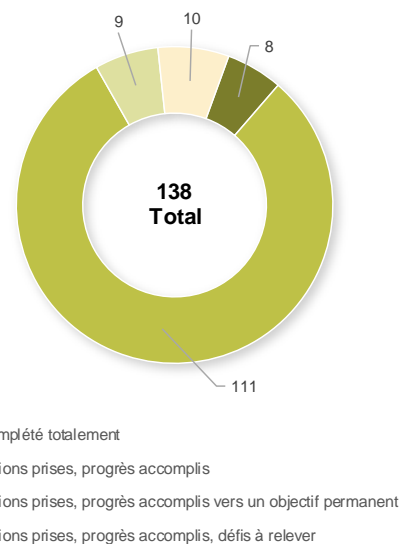


Tableau 2.1

Liste des engagements figurant dans les lettres de mandat de 2015, par secteur prioritaire

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Une classe moyenne forte	Sévir contre les fraudeurs fiscaux.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Revenu national
Une classe moyenne forte	Accroître le financement de "Jeunesse Canada au travail" pour préparer la génération future à travailler dans le secteur du patrimoine.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Une classe moyenne forte	Équilibrer le budget en 2019-2020.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Mettre en œuvre une politique moderne sur les salaires équitables.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Éliminer les récents changements apportés au régime d'assurance-emploi qui sont néfastes pour les travailleurs au chômage.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Réduire les cotisations à l'assurance-emploi (AE).	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Moderniser le régime d'assurance-emploi qui prive trop de travailleurs du filet de sécurité que constitue l'assurance-emploi.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Éliminer la discrimination envers les immigrants, les jeunes travailleurs et les parents qui réintègrent le marché du travail.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Réduire la période d'attente pour les nouveaux prestataires de deux semaines à une semaine.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Améliorer l'accès des travailleurs à des programmes de formation de qualité.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Rationaliser et élargir les ententes intergouvernementales portant sur la formation professionnelle.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Élaborer un cadre visant à financer les centres de formation administrés en partenariat avec les syndicats.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Une classe moyenne forte	Modifier le programme d'aide au remboursement afin que les diplômés remboursent seulement quand ils gagnent au moins 25 000 dollars par an.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Augmenter les inscriptions aux régimes enregistrés d'épargne d'études et au Bon d'études canadien en facilitant l'inscription.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Collaborer avec les provinces et les territoires au Programme canadien de prêts aux étudiants, et verser une indemnité aux provinces et territoires qui n'y participent pas.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Augmenter le nombre d'emplois permanents et de qualité pour les jeunes travailleurs.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Accroître notre investissement dans notre stratégie pour l'emploi des jeunes et en améliorer l'impact.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Élaborer ou élargir les programmes de préapprentissage.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Modifier le *Code canadien du travail* afin de permettre aux travailleurs de demander formellement des conditions de travail souples.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Augmenter de 10 % le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les aînés.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Élaborer et mettre en place une stratégie de réduction de la pauvreté.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Élaborer une stratégie en matière de logement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Une classe moyenne forte	Mettre en place la réduction d'impôt visant la classe moyenne.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Réduire le taux d'imposition des petites entreprises.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
Une classe moyenne forte	Annuler le fractionnement du revenu, tout en conservant le fractionnement du revenu de pensions pour les aînés.	Complété - totalement	Ministre des Finances

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Une classe moyenne forte	Bonifier le Régime de pensions du Canada afin d'offrir une plus grande sécurité financière aux Canadiens retraités.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Rétablir le crédit d'impôt pour contribution à un fonds de travailleurs.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Introduire un avantage fiscal aidant les enseignants et les éducateurs de la petite enfance à acheter des fournitures scolaires.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Accroître la déduction pour les habitants du Nord afin d'atténuer les coûts de la vie élevés.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Abroger la *Loi fédérale sur l'équilibre budgétaire*.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Réaliser un examen des dépenses fiscales.	Complété - totalement	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique; Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Élaborer et mettre en œuvre un programme de service à la jeunesse.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre du Développement international
Une classe moyenne forte	Veiller à ce que les cotisations à l'assurance-emploi (AE) servent exclusivement à financer les programmes d'assurance-emploi.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Fournir une pause de 12 mois de cotisations à l'AE aux entreprises qui embauchent de jeunes travailleurs dans des postes permanents.	N'est plus envisagé	Ministre des Finances; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Offrir des congés généreux et flexibles aux aidants naturels.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Élaborer une stratégie d'innovation sociale et de finances sociales.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Introduire l'Allocation canadienne pour enfants (ACE).	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Négocier un Cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants avec les provinces et les territoires.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre de la Condition féminine

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Une classe moyenne forte	Rétablir une approche équitable et équilibrée relativement aux syndicats.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Une classe moyenne forte	Continuer de réduire le rapport entre la dette fédérale et le produit intérieur brut.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Soutenir les stratégies régionales de croissance.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Une classe moyenne forte	Rendre l'éducation postsecondaire plus abordable pour les étudiants issus de familles à revenu faible et moyen.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Indexer les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du SRG à un nouvel indice des prix pour les aînés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Aînés
Une classe moyenne forte	Annuler l'augmentation de l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) de 65 à 67 ans.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Coordonner les programmes de soutien pour lutter contre la pauvreté chez les aînés avec les provinces et les territoires.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Aînés
Une classe moyenne forte	Accorder la priorité aux logements abordables et aux résidences pour personnes âgées dans la stratégie Nationale sur le logement.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Aînés
Une classe moyenne forte	Offrir un soutien afin de préserver les logements à loyer indexé sur le revenu dans le parc de logements sociaux existant.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Investir dans « Chez soi d'abord » pour réduire le nombre de sans-abris.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Exempter entièrement de la TPS tous les nouveaux investissements en capital dans le logement locatif abordable.	N'est plus envisagé	Ministre des Finances; Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Moderniser le Régime d'accession à la propriété.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Finances; Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Identifier les terrains fédéraux qui pourraient être adaptés pour le logement abordable.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Une classe moyenne forte	Étudier la hausse du prix des maisons et examiner tous les outils stratégiques pouvant aider plus de Canadiens à devenir propriétaires.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Proposer des mesures pour prévenir la fraude hypothécaire.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Utiliser les meilleures données disponibles pour prendre les décisions relatives au logement.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Une classe moyenne forte	Augmenter les impôts sur le 1% supérieur des salariés.	Complété - totalement	Ministre des Finances
Une classe moyenne forte	Offrir des congés parentaux plus flexibles.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Emplois et innovation	Élaborer et mettre en œuvre un programme d'innovation.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Emplois et innovation	Créer un poste de conseiller scientifique en chef.	Complété - totalement	Ministre des Sciences et des Sports
Emplois et innovation	Réinsérer des considérations scientifiques au cœur du processus décisionnel et des choix d'investissement.	Complété - totalement	Ministre des Sciences et des Sports
Emplois et innovation	Créer des nouvelles chaires de recherche au Canada dans les technologies durables.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique; Ministre des Sciences et des Sports
Emplois et innovation	Renforcer le soutien de la recherche fondamentale en appui des découvertes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Sciences et des Sports
Emplois et innovation	S'assurer que les mesures fiscales soient efficaces et encouragent l'innovation, le commerce et la croissance des entreprises canadiennes.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Finances; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Emplois et innovation	Investir dans la recherche en agriculture pour stimuler les découvertes scientifiques et l'innovation.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Emplois et innovation	Créer plus de postes de stagiaires pour les étudiants dans les programmes de sciences, technologie, génie, mathématiques et affaires.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre des Sciences et des Sports
Emplois et innovation	Aider les petites et moyennes entreprises à croître, être plus novatrices et axées sur l'exportation.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique; Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Emplois et innovation	Étendre la couverture à large bande à haute vitesse afin que le Canada demeure à la fine pointe de l'économie numérique.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Sûreté et sécurité	Renouveler la flotte de la Garde côtière canadienne.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Sûreté et sécurité	Renforcer la sécurité ferroviaire.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Transports
Sûreté et sécurité	Maintenir le niveau actuel des dépenses consacrées à la Défense nationale, y compris les augmentations actuelles planifiées à ce poste.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Défense nationale
Sûreté et sécurité	Raffermir les lois criminelles dans les cas de violence familiale afin de veiller à la sécurité des personnes survivantes et des enfants.	Actions prises, progrès accomplis	Justice et procureur général du Canada
Sûreté et sécurité	Rouvrir le centre secondaire de sauvetage maritime de St. John's, à Terre-Neuve, et la base de la Garde côtière de Kitsilano, à Vancouver.	Complété - totalement	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
Sûreté et sécurité	Créer un bureau de coordonnateur de la sensibilisation des collectivités et de la lutte contre la radicalisation.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Sûreté et sécurité	Protéger les Canadiens et nos infrastructures critiques contre les cybermenaces.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique; Ministre de la Défense nationale; Ministre des Institutions démocratiques
Sûreté et sécurité	Renforcer le contrôle des armes à feu et des armes d'assaut, et examiner la possibilité de les interdire complètement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; Justice et procureur général du Canada; Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé
Sûreté et sécurité	Accroître les indemnités des agents de sécurité publique souffrant d'une incapacité permanente ou tués dans l'exercice de leurs fonctions.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Sûreté et sécurité	Financer les provinces et les territoires pour soutenir les équipes de recherche et de sauvetage en	Complété - totalement	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
	milieu urbain à l'aide d'équipement lourd.		
Sûreté et sécurité	Élaborer un plan d'action afin de réagir aux catastrophes naturelles et aux urgences liées au climat.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Sûreté et sécurité	Veiller à ce que les Forces armées canadiennes aient le matériel dont elles ont besoin.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Défense nationale; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Sûreté et sécurité	Maintenir un engagement soutenu du Canada au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Défense nationale
Sûreté et sécurité	Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada.	Complété - totalement	Ministre de la Défense nationale
Sûreté et sécurité	Renouveler l'attention à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses régions frontalières, particulièrement l'Arctique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Défense nationale
Sûreté et sécurité	Lancer un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre de la Défense nationale
Sûreté et sécurité	Mettre en oeuvre le Plan de protection des océans pour améliorer la sécurité maritime.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre des Transports; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Ressources naturelles
Sûreté et sécurité	Révoquer les éléments problématiques du projet de loi C-51 pour équilibrer la sécurité collective avec les droits et les libertés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; Justice et procureur général du Canada
Sûreté et sécurité	Créer un comité composé de députés afin d'examiner la sécurité nationale.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes; Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Sûreté et sécurité	Augmenter les effectifs des Rangers canadiens.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Défense nationale
Sûreté et sécurité	Mettre en place une stratégie contre la violence fondée sur le sexe.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Sûreté et sécurité	Réviser notre système de justice pénale pour assurer qu'il soit juste et	Actions prises, progrès accomplis	Justice et procureur général du Canada

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
	que les Canadiens soient en sécurité.		
Sûreté et sécurité	Déployer des efforts de modernisation afin d'accroître l'efficacité du système de justice pénale.	Actions prises, progrès accomplis	Justice et procureur général du Canada
Sûreté et sécurité	Veiller à ce que la Marine royale canadienne soit une véritable flotte de haute mer.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de la Défense nationale; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Exportations et investissement	Entreprendre un examen complet du système de transport des grains pour que les agriculteurs puissent mettre en marché leur produit.	Complété - totalement	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire; Ministre des Transports
Exportations et investissement	Mettre en œuvre une nouvelle stratégie en matière de commerce et d'investissement.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique; Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations; Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Préparer le secteur automobile pour la participation possible du Canada au Partenariat transpacifique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Finances; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Exportations et investissement	Promouvoir le tourisme et renforcer l'image de marque du Canada à l'étranger en élaboration une nouvelle stratégie fédérale en matière de tourisme.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Exportations et investissement	Investir dans un Fonds d'investissement lié à l'agroalimentaire afin d'attirer des investissements et créer des emplois de qualité dans le secteur de la transformation des aliments.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Exportations et investissement	Faire la promotion des intérêts du Canada en matière d'agriculture dans le cadre des négociations entourant les accords commerciaux.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Diversification du commerce international; Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Exportations et investissement	Maintenir des relations constructives et renforcer les échanges commerciaux avec les États-Unis.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Affaires étrangères; Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Assurer la sécurité à la frontière et faciliter le mouvement des gens, des biens et des services.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères; Ministre des Transports; Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Exportations et investissement	Signer et ratifier l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.	Complété - totalement	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Négocier et signer des accords modernisés avec Israël et le Chili.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Etablir l'Agence Investir au Canada.	Complété - totalement	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Faire la promotion du commerce et de l'investissement avec les marchés émergents en particulier dans la région de l'Asie-Pacifique, notamment la Chine et l'Inde.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Améliorer le soutien aux entreprises canadiennes qui désirent exporter, et aux collectivités canadiennes qui veulent attirer des investisseurs.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Renforcer la marque du Canada et réduire le fardeau administratif associé au commerce à l'échelle internationale.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Mettre en œuvre et élargir les accords de libre-échange conclus par le Canada dans le monde.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Diversification du commerce international
L'environnement et le changement climatique	Développer une stratégie énergétique avec les provinces et les territoires.	Complété - modifié	Ministre des Ressources naturelles
L'environnement et le changement climatique	Moderniser l'Office national de l'énergie.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Ressources naturelles
L'environnement et le changement climatique	Élaborer un accord nord-américain sur l'énergie propre et l'environnement.	Complété - totalement	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Affaires étrangères; Ministre des Ressources naturelles
L'environnement et le changement climatique	Mettre en application le moratoire sur le transport de brut le long de la côte nord de la Colombie-Britannique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre des Transports
L'environnement et le changement climatique	Ratifier l'Accord de Paris et développer un cadre pancanadien pour lutter contre le changement climatique.	Complété - totalement	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
L'environnement et le changement climatique	Améliorer la protection et la gouvernance de nos ressources en eau douce.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Renforcer la protection des espèces en péril au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
L'environnement et le changement climatique	Travailler avec les provinces et les territoires pour établir des normes de qualité de l'air plus rigoureuse.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Passer en revue les processus canadiens d'évaluation environnementale.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre des Ressources naturelles; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Sciences et des Sports; Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
L'environnement et le changement climatique	Élargir le réseau de parcs nationaux du Canada, de Réserves nationales de faune et de Refuges d'oiseaux migrateurs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Élargir les services de Parcs Canada afin que plus de Canadiens et de Canadiennes puissent faire l'expérience de nos parcs nationaux.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Rendre l'admission aux parcs nationaux gratuite pour tous en 2017, et, ensuite, gratuites pour les enfants et les nouveaux citoyens.	Complété - totalement	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Élargir le programme d'initiation au camping.	Complété - totalement	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Protéger nos parcs nationaux en y limitant le développement et aider les industries écotouristiques locales.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre de Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
L'environnement et le changement climatique	Travailler avec l'Ontario à revitaliser le premier parc national en milieu urbain au pays, le parc urbain national de la Rouge.	Complété - totalement	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Protéger les Grands Lacs, le bassin du Saint-Laurent et le bassin du Lac Winnipeg.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Examiner les répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes marins arctiques.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Sciences et des Sports

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
L'environnement et le changement climatique	Travailler avec les intervenants pour assurer une meilleure gestion de nos trois océans.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Réinjecter des fonds à l'appui des programmes de science et de contrôle océanographiques du Canada.	Complété - totalement	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	S'appuyer sur les preuves scientifiques et les connaissances traditionnelles des Autochtones dans la prise de décisions ayant des répercussions sur les stocks halieutiques et la gestion des écosystèmes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Donner suite aux recommandations de la Commission Cohen sur le rétablissement des populations de saumon dans le fleuve Fraser.	Complété - totalement	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Aider le secteur agricole à s'ajuster aux changements climatiques et à mieux gérer la conservation de l'eau et du sol.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'environnement et le changement climatique	Faire du Canada un chef de file dans les efforts internationaux visant à combattre les changements climatiques.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Affaires étrangères
L'environnement et le changement climatique	Développer des propositions pour limiter la déduction fiscale pour frais d'exploration aux explorations infructueuses.	Complété - totalement	Ministre des Finances
L'environnement et le changement climatique	Favoriser les investissements stratégiques dans la technologie propre.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Ressources naturelles; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique; Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire; Ministre de la Diversification du commerce international
L'environnement et le changement climatique	Améliorer le système fiscal canadien pour générer plus d'investissements dans les technologies propres.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Finances; Ministre des Ressources naturelles
L'environnement et le changement climatique	Revoir les modifications à la *Loi sur les pêches* et à la *Loi sur la protection des eaux navigables* apportées par le précédent gouvernement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Transports; Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Éliminer progressivement nos subventions inefficaces à l'industrie des combustibles fossiles à moyen terme.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Finances

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
L'environnement et le changement climatique	Accroître la proportion de zones marines et côtières protégées à 5 % d'ici 2017 et à 10 % d'ici 2020.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
L'environnement et le changement climatique	Rétablir les investissements fédéraux annuels dans la recherche sur l'eau douce et procéder à de nouveaux investissements dans le projet canadien de la région des lacs expérimentaux.	Complété - totalement	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Mettre en œuvre le Cadre pancanadien, incluant un financement fédéral ciblé et une politique nationale flexible d'établissement du prix du carbone.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Finances; Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Affaires Intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Un Canada divers et inclusif	Faire du Parlement et des institutions fédérales des milieux où le harcèlement et la violence sexuelle n'ont pas leur place.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique; Ministre de la Condition féminine; Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un Canada divers et inclusif	Ajouter l'identité de genre au nombre des motifs de distinction illicites en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et intégrer cet élément à la liste des traits distinctifs des « groupes identifiables » protégés en vertu des dispositions du *Code criminel* portant sur la propagande haineuse.	Complété - totalement	Justice et procureur général du Canada
Un Canada divers et inclusif	Réinstaller 25 000 réfugiés syriens.	Complété - modifié	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté; Ministre du Développement international
Un Canada divers et inclusif	Doubler le nombre de demandes d'entrée pour les parents et les grands-parents d'immigrants, pour passer à 10 000 par année.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Accorder des points additionnels dans le cadre du programme Entrée express aux demandeurs ayant des frères ou sœurs canadiens.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Faire passer l'âge maximal des personnes à charge de 19 à 22 ans afin que plus de familles restent unies et puissent amener leurs enfants au Canada.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Un Canada divers et inclusif	Soumettre une proposition visant la résidence permanente pour les nouveaux époux qui entrent au Canada.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Rétablir le Programme fédéral de santé intérimaire qui fournit des services de santé aux réfugiés.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Faciliter l'établissement au Canada des étudiants internationaux après leur étude.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Promouvoir la célébration du 150e anniversaire du Canada.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre des Sciences et des Sports
Un Canada divers et inclusif	Rétablir et augmenter le financement annuel de CBC/Radio-Canada.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Un Canada divers et inclusif	Assurer que le processus de nomination au conseil d'administration de CBC/Radio-Canada soit fondé sur le mérite et indépendant.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Un Canada divers et inclusif	Doubler les investissements dans le Conseil des arts du Canada.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Un Canada divers et inclusif	Accroître le financement accordé à Téléfilm Canada et l'office national du film.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Un Canada divers et inclusif	Rétablir les programmes de promotion de la culture PromArt et routes commerciales.	Complété - totalement	Ministre des Affaires étrangères; Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre de la Diversification du commerce international
Un Canada divers et inclusif	Élaborer un plan pluriannuel en matière de langues officielles pour appuyer les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre de Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Un Canada divers et inclusif	Établir un service en ligne gratuit d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais comme langue seconde.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie; Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique
Un Canada divers et inclusif	Diriger la préparation des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques de 2016 de Rio.	Complété - totalement	Ministre des Sciences et des Sports
Un Canada divers et inclusif	Augmenter la qualité de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) appliquée aux propositions présentées au Cabinet.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Un Canada divers et inclusif	Veiller à ce que les nominations de cadres supérieurs du gouvernement soient fondées sur le mérite et traduisent une parité hommes-femmes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Veiller à ce que les politiques de formation sur la spécificité des sexes et des différences culturelles pour les agents fédéraux de première ligne soient solides et efficaces.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	S'assurer que les Forces armées canadiennes soit un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Défense nationale
Un Canada divers et inclusif	Veiller à ce que tous les services fédéraux soient offerts en conformité avec la *Loi sur les langues officielles*.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique; Ministre du Tourisme, Langues officielles et de La Francophonie
Un Canada divers et inclusif	Élaborer une loi nationale sur les personnes handicapées.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Un Canada divers et inclusif	Faire le nécessaire pour que la Gendarmerie royale du Canada et les autres parties de votre portefeuille soient des milieux de travail exempts de harcèlement et de violence sexuelle.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Un Canada divers et inclusif	Favoriser l'augmentation du nombre de femmes qui occupent des postes décisionnels et qui siègent à des conseils d'administration au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Un Canada divers et inclusif	Augmenter la représentation des femmes dans les domaines où elles ont été traditionnellement sous-représentées, comme les métiers spécialisés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Peuples autochtones	Augmenter le financement annuel au Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre des Services aux Autochtones
Peuples autochtones	Améliorer les infrastructures physiques pour les communautés autochtones, notamment en matière de logement.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Services aux Autochtones
Peuples autochtones	Donner suite aux recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Peuples autochtones	Examiner les lois et les politiques pour veiller à ce que la Couronne s'acquitte pleinement de ses obligations juridiques et constitutionnelles de reconnaissance et de mise en œuvre des droits des Autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Services aux Autochtones
Peuples autochtones	Investir en éducation pour les Premières Nations afin que les enfants des réserves reçoivent un enseignement de qualité.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Services aux Autochtones
Peuples autochtones	Introduire dans le programme d'enseignement les droits ancestraux et issus de traités, l'histoire des pensionnats indiens et l'apport des Autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Travailler avec les Métis afin de faire progresser la réconciliation et de renouveler la relation.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Favoriser le développement économique et la création d'emploi pour les Autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre des Services aux Autochtones; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Peuples autochtones	Entreprendre une enquête sur la disparition et le meurtre de femmes et de filles autochtones au Canada.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Justice et procureur général du Canada; Ministre de la Condition féminine
Peuples autochtones	Comblent les lacunes dans les services aux Autochtones et aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans le système de justice pénale.	Actions prises, progrès accomplis	Justice et procureur général du Canada; Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Peuples autochtones	Renouveler et améliorer la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Peuples autochtones	Élaborer une nouvelle relation fiscale avec les communautés des Premières Nations et lever le plafond de 2 %.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Finances; Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Co-développer une loi sur les langues autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Peuples autochtones	Co-développer un Cadre pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones avec des partenaires autochtones.	Complété - totalement	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre des Services aux Autochtones; Ministre de la Condition féminine

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Les Canadiens en santé	Donner suite à la décision de la Cour suprême du Canada au sujet de l'aide médicale à mourir.	Complété - totalement	Justice et procureur général du Canada
Les Canadiens en santé	Signer l'entente en santé avec les provinces et les territoires.	Complété - totalement	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Augmenter le taux de vaccination.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Adopter des prescriptions en matière de banalisation des emballages des produits du tabac.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Renforcer les liens entre nos athlètes d'élite et les jeunes Canadiens et Canadiennes afin de promouvoir la santé et les accomplissements des jeunes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Sciences et des Sports
Les Canadiens en santé	Élaborer une politique alimentaire qui fait la promotion d'un mode de vie sain et de la salubrité des aliments.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Les Canadiens en santé	Légaliser et réglementer le cannabis strictement.	Complété - totalement	Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé; Ministre de la Santé; Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; Justice et procureur général du Canada
Les Canadiens en santé	Accroître la sensibilisation le traitement d'une commotion cérébrale.	Complété - totalement	Ministre des Sciences et des Sports; Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Mettre à jour et élargir le programme Nutrition Nord.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Santé; Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Les Canadiens en santé	Élaborer un plan d'action national coordonné sur le trouble de stress post-traumatique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Les Canadiens en santé	Élaborer une stratégie de prévention du suicide à l'intention du personnel des Forces armées canadiennes et des anciens combattants.	Complété - totalement	Ministre de la Défense nationale; Ministre des Anciens Combattants
Les Canadiens en santé	Adopter des restrictions sur la publicité visant la consommation de boissons et d'aliments mauvais pour la santé destinés aux enfants.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Adopter des règlements plus stricts pour éliminer les gras trans et réduire le sodium dans les aliments transformés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Les Canadiens en santé	Améliorer les étiquettes des aliments afin qu'elles contiennent plus d'information sur les sucres et les colorants artificiels ajoutés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Nouvel accord sur la santé qui favorise la prestation de meilleurs services de soins à domicile.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé; Ministre des Aînés
Les Canadiens en santé	Nouvel accord sur la santé qui favorise la collaboration pancanadienne en matière d'innovation en santé.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Nouvel accord sur la santé qui améliore l'accès aux médicaments sur ordonnance essentiels.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Nouvel accord sur la santé qui accroît l'accessibilité aux services de santé mentale de haute qualité.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Une infrastructure durable	Aller de l'avant avec le remplacement du pont Champlain sans péage.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Une infrastructure durable	Fixer une cible adéquate relativement à l'embauche d'apprentis dans les projets d'infrastructure du gouvernement fédéral.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une infrastructure durable	Créer la Banque de l'infrastructure du Canada.	Complété - totalement	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Finances
Une infrastructure durable	Mettre en œuvre une stratégie en matière d'infrastructure pour le transport en commun.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Transports
Une infrastructure durable	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière d'infrastructure sociale.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Une infrastructure durable	Mettre en œuvre une stratégie en matière d'infrastructure pour l'infrastructure verte.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Transports; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Une infrastructure durable	Investir dans l'infrastructure liée aux transports, afin d'aider à acheminer les marchandises vers les marchés.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ;Ministre des Transports

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Une infrastructure durable	Établir des accords bilatéraux avec les provinces et les territoires sur les investissements en matière d'infrastructures.	Complété - totalement	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Une infrastructure durable	Élargir le réseau de centres d'hébergement et de maisons de transitions pour ceux fuyant une situation de violence familiale.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Services aux Autochtones; Ministre de la Condition féminine
Une infrastructure durable	Veiller à ce que les fonds d'infrastructure non dépensés soient transférés aux municipalités.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Finances
Une infrastructure durable	Élaborer un plan d'infrastructure sur 10 ans, améliorer la gouvernance et promouvoir une meilleure collecte de données et une meilleure gestion des actifs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Transports
Une infrastructure durable	Assurer que la banque d'infrastructure met l'accent sur la construction de logement abordable.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Un gouvernement juste et ouvert	Renforcer la surveillance de la publicité gouvernementale.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Améliorer l'utilisation des données probantes pour l'évaluation.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Rendre les données gouvernementales accessibles en format numérique.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Un gouvernement juste et ouvert	Négocier de bonne foi avec les syndicats de la fonction publique du Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Réinstaurer le formulaire long du recensement.	Complété - totalement	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Un gouvernement juste et ouvert	Renforcer l'indépendance de Statistique Canada.	Complété - totalement	Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Un gouvernement juste et ouvert	Revoir la stratégie gouvernementale en matière de litiges et arrêter les appels et les prises de position qui ne cadrent pas avec nos engagements, avec la Charte ou avec nos valeurs.	Actions prises, progrès accomplis	Justice et procureur général du Canada
Un gouvernement juste et ouvert	Veiller à ce que la nomination des juges à la Cour suprême soit transparente, inclusive et imputable envers la population canadienne.	Complété - totalement	Justice et procureur général du Canada

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Un gouvernement juste et ouvert	Abroger les dispositions de la *Loi sur la citoyenneté* qui permettent de répudier la citoyenneté des citoyens avec une double nationalité.	Complété - totalement	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un gouvernement juste et ouvert	Rétablir un programme modernisé de contestation judiciaire.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Justice et procureur général du Canada
Un gouvernement juste et ouvert	Réformer la période des questions pour que tous les ministres, y compris le premier ministre, soient davantage obligés de rendre des comptes.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Promouvoir le vote libre et limiter les situations lors desquelles les députés libéraux seront tenus de voter selon l'avis du gouvernement.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Mettre un terme à l'utilisation inappropriée des projets de loi omnibus et des prorogations.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Rendre la comptabilité et les rapports financiers du gouvernement plus cohérents, transparents et compréhensibles pour les Canadiens.	Complété - totalement	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique; Ministre des Finances; Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Améliorer les rapports au Parlement.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Veiller à ce que les agents du Parlement aient le financement dont ils ont besoin et qu'ils rendent des comptes uniquement au Parlement.	Actions prises, progrès accomplis	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Veiller à ce que le directeur parlementaire du budget (DPB) ait les fonds nécessaires et qu'il soit entièrement indépendant du gouvernement.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Renforcer les comités parlementaires afin qu'ils puissent mieux surveiller les lois.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Dévoiler les dépenses détaillées des députés chaque trimestre.	Actions prises, progrès accomplis	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Faire de la Chambre des communes un milieu plus favorable à la conciliation travail-famille.	Actions prises, progrès accomplis	Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Un gouvernement juste et ouvert	Développer un processus non partisan fondé sur le mérite pour conseiller le Premier ministre au titre des nominations au Sénat.	Complété - totalement	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Établir un comité parlementaire sur la réforme électorale pour étudier des options alternatives pour les élections, pour remplacer le système majoritaire uninominal.	N'est plus envisagé	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Augmenter l'autonomie du commissaire aux élections fédérales.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Présenter des options pour créer un poste de commissaire indépendant chargé d'organiser les débats des chefs des partis politiques.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Passer en revue les limites que les partis peuvent dépenser pendant les élections, et proposer des mesures pour contrôler les dépenses entre les élections.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Permettre aux organismes de bienfaisance de travailler sans harcèlement politique et moderniser les règles pour les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Finances; Ministre de la Justice et procureur général du Canada; Ministre du Revenu national
Un gouvernement juste et ouvert	Améliorer l'accès à l'information pour accroître l'ouverture du gouvernement.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique; Justice et procureur général du Canada; Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Moderniser la Politique de communication du gouvernement afin de tenir compte du contexte numérique actuel.	Complété - totalement	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Adopter une approche plus moderne en matière de contrôle.	Complété - totalement	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Valider l'analyse des coûts réalisée par les ministères pour l'ensemble des projets de loi et des programmes.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique
Un gouvernement juste et ouvert	Rendre les réunions du Bureau de régie interne publiques, par défaut.	Complété - totalement	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Un gouvernement juste et ouvert	Modifier la *Loi sur l'intégrité des élections* pour faciliter le vote des Canadiens et Canadiennes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Procéder à un examen des dépenses gouvernementales afin de réduire les programmes inefficaces et mal ciblés.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique; Ministre des Finances

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Le Canada dans le monde	Recentrer l'aide au développement consentie par le Canada pour les personnes les plus vulnérables et pour soutenir les États fragiles.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Développement international
Le Canada dans le monde	Créer un nouveau cadre de politiques et de financement afin de s'assurer que l'aide du Canada favorise l'autonomisation des personnes et appuie une croissance vaste et durable dans les pays en développement.	Complété - totalement	Ministre du Développement international
Le Canada dans le monde	Appuyer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, tel qu'adopté par les Nations Unies en Septembre 2015.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Ministre du Développement international
Le Canada dans le monde	Supporter les droits relatifs à la reproduction et les programmes qui améliorent la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Développement international
Le Canada dans le monde	Soutenir une approche novatrice et fondée sur les preuves pour l'aide au développement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Développement international
Le Canada dans le monde	Fournir de l'aide aux pays vulnérables face aux conséquences déstabilisatrices des changements climatiques.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Développement international
Le Canada dans le monde	Assurer le maintien de l'engagement solide et soutenu du Canada envers l'Organisation internationale de la Francophonie.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Le Canada dans le monde	Former un groupe d'experts sur les droits de la personne pour déterminer les pays d'origine désignés, et pour donner aux citoyens de ces pays un droit d'appel pour les décisions concernant les réfugiés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Le Canada dans le monde	Faciliter l'admission temporaire des voyageurs à faible risque et lever l'obligation de visa pour les ressortissants mexicains.	Complété - totalement	Ministre des Affaires étrangères; Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Le Canada dans le monde	Préparer le Sommet des dirigeants nord-américains au Canada.	Complété - totalement	Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Maintenir un lien solide entre les politiques étrangères, de défense, de développement et commerciale.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Développer la diplomatie et le leadership du Canada relativement à des enjeux internationaux et au sein d'institutions internationales.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Le Canada dans le monde	Devenir signataire du Traité sur le commerce des armes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Promouvoir les droits de la personne, l'égalité entre les sexes, le pluralisme pacifique et le respect de la diversité internationalement.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre du Développement international; Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Régler les problèmes associés au financement du développement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Finances; Ministre du Développement international; Ministre de la Diversification du commerce international
Le Canada dans le monde	Mettre fin aux missions de combat en Iraq et en Syrie et réorienter les efforts vers la formation et le soutien humanitaire.	Complété - totalement	Ministre de la Défense nationale
Le Canada dans le monde	Renouveler les engagements du Canada à l'égard des opérations de paix des Nations Unies.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Défense nationale; Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Maintenir un engagement soutenu du Canada au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Défense nationale
Services gouvernementaux et opérations	Faire de l'Agence du revenu du Canada une agence axée sur la clientèle.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre du Revenu national
Services gouvernementaux et opérations	Effectuer un examen de la Société canadienne des postes pour veiller à ce qu'elle offre un service de grande qualité à un prix raisonnable.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Services gouvernementaux et opérations	Moderniser les pratiques en matière d'approvisionnement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Services gouvernementaux et opérations	Établir des nouvelles normes de rendement pour les services gouvernementaux, mesurer le rendement et rendre compte publiquement de la performance.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social; Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre des Institutions démocratiques
Services gouvernementaux et opérations	Enligner les programmes de soutien aux entreprises à travers le gouvernement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
Services gouvernementaux et opérations	Réduire le fardeau administratif pour les petites entreprises.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Services gouvernementaux et opérations	Améliorer la prestation des services et le temps de traitement pour les demandes d'immigration.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Services gouvernementaux et opérations	Aider nos vétérans blessés en rétablissant l'option des pensions à vie, augmentant les indemnités d'invalidité, et veiller à ce qu'ils aient tous accès à du soutien financier.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Élargir l'accès à l'allocation pour déficience permanente, afin de mieux aider les vétérans.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Offrir aux vétérans blessés 90 % de leur solde avant la libération, et indexer cette prestation à l'inflation.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Créer une allocation d'études pour les vétérans qui ont terminé leur service.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Améliorer l'aide à la carrière et l'assistance professionnelle offertes aux vétérans.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Adopter une norme plus élevée pour les services et les soins, et s'assurer que l'approche « un vétéran, une norme » soit maintenue.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Rouvrir les neuf bureaux de services d'Anciens Combattants Canada fermés récemment.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Créer deux centres d'excellence en matière de soins pour vétérans, dont un spécialiste en santé mentale et l'état de stress post-traumatique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Soutenir les familles qui procurent soins et soutien aux vétérans ayant des problèmes de santé physique ou mentale.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Éliminer la limite de temps aux conjoints survivants faisant une demande d'aide en réadaptation et assistance professionnelle.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Faire passer de 50 % à 70 % le montant des pensions de survivants.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	S'assurer que les conjoints survivants reçoivent les bénéfices appropriés en éliminant la clause liée au « mariage après 60 ans ».	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Doubler le financement au Fonds du Souvenir, afin d'offrir à tous les vétérans une inhumation digne.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants

Priorité	Engagement	Statut	Ministre(s) responsable(s)
Services gouvernementaux et opérations	Évaluer si les différents filets de sécurité relatifs au revenu des agriculteurs répondent à leurs besoins.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Services gouvernementaux et opérations	Simplifier et renforcer le partenariat entre la Défense nationale et les Anciens Combattants.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants; Ministre de la Défense nationale
Services gouvernementaux et opérations	Faire que l'Agence du revenu du Canada communique de façon proactive avec ceux qui ne reçoivent pas les économies d'impôts auxquelles ils ont droit.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Revenu national
Services gouvernementaux et opérations	Faire que l'ARC offre à ceux qui gagnent un revenu plus faible et dont la situation demeure inchangée d'une année à l'autre de remplir leur déclaration d'impôt.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Revenu national
Services gouvernementaux et opérations	Faire que l'Agence du revenu du Canada soutienne un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes qui veulent produire leur déclaration de revenus sans utiliser de formulaires en papier.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Revenu national
Services gouvernementaux et opérations	Faire que l'Agence du revenu du Canada envoie des produits de correspondance et d'autres produits de communication clairs et faciles à lire.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Revenu national
Services gouvernementaux et opérations	S'assurer qu'un pourcentage fixe du coût des programmes est consacré à des solutions novatrices et à la mesurer l'impact des programmes.	Actions prises, progrès accomplis	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique
Services gouvernementaux et opérations	Élaborer une stratégie visant à créer un guichet unique en ligne pour l'ensemble des services gouvernementaux.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Président du Conseil du Trésor et Ministre du Gouvernement numérique; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité; Ministre des Institutions démocratiques
Services gouvernementaux et opérations	Établir des normes de services transparentes relativement aux prestations d'assurance-emploi.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Services gouvernementaux et opérations	Mettre en œuvre les recommandations du vérificateur général sur l'amélioration de la prestation de services de santé mentale aux vétérans.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Augmenter le montant des indemnités d'invalidité.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants

Tableau 2.2

Liste des engagements figurant dans les lettres de mandat envoyées après novembre 2015, par secteur prioritaire

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Une classe moyenne forte	Donner suite aux recommandations du Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Promouvoir les emplois de qualité en actualisant le *Code canadien du travail* et en assurant des normes d'emploi fédérales modernes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Élaborer de nouvelles initiatives pour permettre aux Canadiens d'acquérir les compétences requises pour occuper les emplois d'aujourd'hui et de demain et pour mieux aider les travailleurs à obtenir de l'aide avant qu'ils perdent leur emploi.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Rehausser la protection des régimes de retraite offerts par les employeurs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés; Ministre des Finances; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Améliorer la compétitivité du Canada, créer des emplois et générer de la croissance économique.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Une classe moyenne forte	Supprimer les frais de 1 000 dollars pour l'étude d'impact sur le marché du travail associé à l'embauche des aides familiaux résidents.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Une classe moyenne forte	Promouvoir les emplois de qualité en mettant en œuvre la stratégie en matière de compétences mondiales du Canada.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Une classe moyenne forte	Appuyer les programmes s'adressant aux aînés et travailler aux initiatives ayant une incidence sur les aînés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Une classe moyenne forte	Appuyer le ministre des Finances et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives visant à mieux protéger les consommateurs, particulièrement les aînés, contre les tactiques de vente agressives, la surfacturation, la fraude et d'autres dangers potentiels dans le cadre de transactions avec des institutions financières et des entreprises de télécommunications.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Aînés; Ministre des Finances; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Emplois et innovation	Présenter une nouvelle vision pour l'infrastructure scientifique fédérale.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Emplois et innovation	Travailler avec les organismes médiatiques afin d'examiner des moyens qui permettront au gouvernement de soutenir davantage la transition vers les médias numériques.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Emplois et innovation	Élaborer des approches nouvelles et innovatrices visant à moderniser les pêches et l'aquaculture, ainsi que le développement économique responsable sur nos trois littoraux.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
Emplois et innovation	Doubler le nombre d'entreprises détenues par des femmes au Canada d'ici 2025.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
Emplois et innovation	Cerner des occasions d'aider les travailleurs et les entreprises du secteur des ressources naturelles qui cherchent à exporter leurs produits vers les marchés internationaux, incluant l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Ressources naturelles
Emplois et innovation	Collaborer avec les provinces et les territoires afin d'éliminer les obstacles au commerce entre eux et d'établir une économie canadienne plus forte et intégrée.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Emplois et innovation	Éliminer les obstacles au commerce entre les provinces et les territoires afin d'avoir des réelles retombées sur la compétitivité des entreprises canadiennes et dans la vie des Canadiens, en encourageant une plus grande harmonisation des règles et exigences réglementaires lorsque c'est nécessaire.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Emplois et innovation	Appuyer le Premier Ministre pour la tenue d'une réunion des premiers ministres à l'automne 2018, où les discussions porteront principalement sur les façons de tirer profit de la croissance économique du Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Emplois et innovation	Établir un partenariat avec les provinces de l'Atlantique à l'égard de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, et trouver des occasions d'établir de nouveaux partenariats entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires qui favorisent la prospérité économique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Emplois et innovation	Faire progresser l'accessibilité afin de faire naître de nouvelles idées et stratégies d'affaires au moyen de la conception et de la technologie.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Sûreté et sécurité	Lutter contre les crimes qui ciblent les aînés, notamment les mauvais traitements des aînés et les escroqueries financières en ligne.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés; Justice et procureur général du Canada; Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile; Ministre des Finances
Sûreté et sécurité	Diriger les discussions avec les États-Unis concernant l'Entente sur les tiers pays sûrs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé; Ministre des Affaires étrangères; Ministre de l'Immigration, Réfugiés et de la Citoyenneté
Sûreté et sécurité	Réduire la contrebande d'opioïdes à la frontière, et travailler en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités et les États-Unis.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé
Sûreté et sécurité	Élaborer de nouvelles lois et politiques visant à réduire le crime organisé et les activités des gangs au Canada, incluant le blanchiment d'argent.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Sûreté et sécurité	Trouver d'autres occasions d'élargir les opérations de pré-dédouanement pour les voyageurs qui se rendent aux États-Unis.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé; Ministre des Transports; Ministre des Affaires étrangères; Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
Sûreté et sécurité	Occuper la présidence du Groupe de travail intergouvernemental spécial sur la migration irrégulière.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Sûreté et sécurité	Diriger le plan du gouvernement pour la migration irrégulière, et garantir une étroite collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé; Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile; Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et la Citoyenneté; Ministre des Affaires étrangères
Exportations et investissement	Renforcer la coopération trilatérale avec les États-Unis et le Mexique pour accroître la compétitivité mondiale de l'Amérique du Nord.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Affaires étrangères
Exportations et investissement	Faire progresser le programme commercial progressif du Canada.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Promouvoir le commerce et l'investissement avec les marchés établis comme le Japon.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Faire du Canada une destination de choix pour les investissements étrangers et promouvoir sa marque économique.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Assurer l'harmonisation entre les stratégies d'exportation et d'innovation du Canada.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Évaluer l'utilisation actuelle des ressources commerciales du gouvernement du Canada par rapport aux domaines qui présentent des possibilités économiques pour les Canadiens.	Complété – totalement (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Veiller à ce que nos engagements mondiaux maximisent les possibilités de collaboration et de partenariat pour les entreprises et les travailleurs canadiens.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Défendre les travailleurs canadiens pouvant être touchés par des différends commerciaux, notamment dans les secteurs de la foresterie, de l'énergie et de l'exploitation minière.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Ressources naturelles; Ministre des Affaires étrangères

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Exportations et investissement	Continuer à collaborer avec les États-Unis et le Mexique relativement aux domaines d'intérêt commun, notamment la sécurité énergétique et les infrastructures transfrontalières.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Ressources naturelles
Exportations et investissement	Cerner et éliminer les obstacles structurels du secteur du tourisme du Canada afin de stimuler l'investissement dans le secteur et diversifier la provenance des touristes, ainsi que les attractions touristiques au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Exportations et investissement	Aider la mobilisation des exportations à mobiliser de nos petites et moyennes entreprises et veiller à ce que le Canada tire le meilleur parti possible de l'avantage comparatif que lui procurent sa dynamique diversité et les communautés de la diaspora.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international; Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
Exportations et investissement	Maximisez la capacité d'Investir au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Mettre en œuvre l'AECG entre le Canada et l'Union européenne et ratifier le PTPGP.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Diversification du commerce international
Exportations et investissement	Faire en sorte que les PME puissent plus facilement tirer avantage des débouchés qui découlent de la signature d'accords commerciaux, incluant l'AECG et le PTPGP.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
Exportations et investissement	Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de notre Stratégie de diversification du commerce en veillant à ce que les bénéficiaires profitent à la classe moyenne et aux petites entreprises qui cherchent des opportunités d'exportations.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Diversification du commerce international; Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
L'environnement et le changement climatique	Coopérer avec les États-Unis dans les dossiers liés à la sécurité énergétique et aux infrastructures énergétiques.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères
L'environnement et le changement climatique	Promouvoir une action commune avec les États-Unis relativement aux enjeux environnementaux et aux changements climatiques.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères
L'environnement et le changement climatique	Diriger la mise en œuvre du Plan d'action de Charlevoix pour la santé des océans et des mers et des communautés côtières résilientes et de la Charte du G7 sur les plastiques dans les océans.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
L'environnement et le changement climatique	Augmenter le nombre de véhicules à faible émission, y compris les véhicules électriques, sur les routes du Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Ressources naturelles; Ministre des Transports
L'environnement et le changement climatique	Soutenir les communautés du Nord qui font face à des défis d'adaptation climatique requérant une intervention immédiate.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Affaires Intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
L'environnement et le changement climatique	Tirer efficacement profit du rétablissement du financement pour la recherche sur les eaux douces, les océans, les stocks de poissons et l'aquaculture.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Mettre en œuvre et élaborer le Plan de protection des océans.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne; Ministre des Transports; Ministre de l'Environnement et du Changement climatique; Ministre des Ressources naturelles
L'environnement et le changement climatique	Élaborer une stratégie pour protéger le saumon du Pacifique en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, incluant des résultats concrets d'ici la fin de 2019, l'Année internationale du saumon.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
L'environnement et le changement climatique	Tirer profit des travaux du Conseil Génération Énergie, et travailler avec les provinces et les territoires pour accélérer la mise en œuvre de stratégies liées à la croissance propre.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Ressources naturelles
Un Canada divers et inclusif	Promouvoir les emplois de qualité, tenir compte des nouveaux modes de travail et accroître la participation des femmes et des groupes sous-représentés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Un Canada divers et inclusif	Introduire une mesure législative proactive en matière d'équité salariale pour les travailleurs assujettis à la réglementation fédérale.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail; Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Réduire l'écart de salaire entre les hommes et les femmes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Un Canada divers et inclusif	Mettre en œuvre le plan pour des nouveaux niveaux d'immigration au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Un Canada divers et inclusif	Offrir des services d'établissement de grande qualité aux nouveaux arrivants, informés par des mesures rigoureuses des résultats.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Étudier la collecte des statistiques sur les sexes afin d'évaluer les programmes et les politiques.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Intégrer les questions et le contenu de l'analyse comparative entre les sexes aux consultations gouvernementales.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Organiser une table ronde nationale sur l'analyse comparative entre les sexes en 2018.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Prendre appui sur la première analyse comparative entre les sexes du budget de 2017 afin d'améliorer les futurs budgets.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Veiller à ce que l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) soit incorporée aux rapports clefs du gouvernement.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre de la Condition féminine
Un Canada divers et inclusif	Améliorer le programme des travailleurs temporaires étrangers afin de rencontrer les besoins des travailleurs canadiens et employeurs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté; Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Un Canada divers et inclusif	Veiller à ce que les réfugiés s'intègrent avec succès au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Travailler avec les secteurs de la culture et de la création à la réussite de diverses initiatives et de tirer profit du nouveau financement de 3,2 milliards de dollars prévu dans les budgets précédents.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Un Canada divers et inclusif	Continuer de moderniser la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications*, examiner la meilleure façon de soutenir le contenu canadien en français et en anglais et d'assurer un accès abordable à Internet, aux appareils mobiles et aux médias.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
Un Canada divers et inclusif	Examiner la *Loi sur le droit d'auteur* pour s'assurer que les créateurs canadiens sont valorisés pour leur travail, que les utilisateurs profitent d'un choix et que les entreprises croissent et prospèrent.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Un Canada divers et inclusif	Mettre en œuvre une stratégie d'exportation créative.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations
Un Canada divers et inclusif	Accroître le soutien des communautés locales à l'égard des jeunes Canadiens noirs à risque, et faire progresser les recherches qui permettront d'offrir des programmes de soutien en santé mentale mieux adaptés à la communauté noire.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre de la Santé
Un Canada divers et inclusif	Appuyer le journalisme local, et élaborer des modèles d'affaires qui facilitent davantage les dons de particuliers et le soutien philanthropique accordés pour la diffusion de nouvelles locales et pour appuyer un journalisme professionnel fiable sans but lucratif.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Ministre des Finances
Un Canada divers et inclusif	Continuer d'accueillir des réfugiés provenant de la Syrie et d'ailleurs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Un Canada divers et inclusif	Préparer les festivités entourant le 50e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Un Canada divers et inclusif	Mettre en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles et commencer un examen dans le but de moderniser la *Loi sur les langues officielles*.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Un Canada divers et inclusif	Renforcer l'avantage multiculturel du Canada en assurant la mise en œuvre d'un programme du multiculturalisme revitalisé et en élaborant des initiatives en vue de célébrer la diversité et de favoriser une plus grande inclusion.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Un Canada divers et inclusif	Diriger les préparatifs pour les activités sportives internationales à venir.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Sciences et des Sports
Un Canada divers et inclusif	Évaluer les obstacles auxquels sont confrontés les groupes minoritaires au Canada par le biais des consultations pancanadiennes, et élaborer une nouvelle stratégie fédérale pour combattre la discrimination et le racisme.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Peuples autochtones	Élaborer une vision pour la création d'un lieu national consacré aux peuples autochtones au 100, rue Wellington.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Peuples autochtones	Promouvoir les sports culturellement pertinents pour la jeunesse autochtone.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Sciences et des Sports; Ministre des Services aux Autochtones
Peuples autochtones	Dissoudre le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada et créer le nouveau ministère des Services aux Autochtones et le nouveau ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord pour mieux servir les Autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Services aux Autochtones; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Peuples autochtones	Mener la démarche pangouvernementale visant à renouveler la relation de nation à nation, la relation de la Couronne avec les Inuits et la relation de gouvernement à gouvernement entre le Canada et les peuples autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Intégrer de manière significative des représentants autochtones dans les échanges entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux au Canada.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Peuples autochtones	Collaborer avec le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Inc. afin de faire progresser le transfert des responsabilités au Nunavut.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Peuples autochtones	Accroître le nombre de traités modernes globaux et de nouvelles ententes sur l'autonomie gouvernementale pour les collectivités autochtones.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Peuples autochtones	Appuyer les peuples autochtones dans leur travail favorisant l'autodétermination.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Mettre de l'avant des positions qui cadrent avec la résolution des torts commis dans le passé à l'égard des peuples autochtones.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Veiller à la mise en œuvre des traités et des ententes modernes, historiques et antérieurs à la Confédération.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	En collaboration avec les peuples autochtones, identifier de meilleurs modèles pour offrir des meilleurs services, et améliorer la reddition de comptes.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Services aux Autochtones

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Peuples autochtones	Continuer de superviser la prestation des services actuellement offerts aux peuples autochtones, entre autres sur les infrastructures communautaires, la gestion des urgences, l'approvisionnement en eau, l'éducation, la gestion des fonds et des comptes en fiducie, et les inscriptions.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Services aux Autochtones
Peuples autochtones	Mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en partenariat avec les peuples autochtones.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Relations Couronne-Autochtones
Peuples autochtones	Changer le serment de citoyenneté canadienne pour refléter les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Peuples autochtones	Fournir de nouveaux fonds aux Premières Nations pour préserver, promouvoir et revitaliser leurs langues et leurs cultures.	Complété - totalement	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme
Les Canadiens en santé	Mettre en œuvre des mesures visant à interdire l'amiante.	Complété - totalement	Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail
Les Canadiens en santé	Assurer la sécurité et le caractère non discriminatoire des politiques de don de sang.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Favoriser la collaboration pour le système de don et de greffe d'organes et de tissus qui donne aux Canadiens un accès rapide et efficace aux soins dont ils ont besoin.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Assurer que la réponse du Canada à la crise actuelle des opioïdes est solide, efficace et bien coordonnée.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Veiller à ce que le Canada ait un système de surveillance cohérent pour faire le suivi des surdoses et des décès attribuables aux surdoses d'opioïdes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Revoir le cadre canadien relatif à la gestion des urgences en matière de santé publique.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Les Canadiens en santé	Réduire l'abus des opioïdes en adoptant des lignes directrices sur la prescription, assurant un suivi des prescriptions; et augmentant la transparence pour ce qui est de la commercialisation et de la promotion des thérapies.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Assurer que les communautés qui le souhaitent peuvent mettre en place des programmes de substitution aux opioïdes et offrir des solutions de traitement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Promouvoir la *Loi canadienne sur la santé* afin de rendre absolument clair que la surfacturation et les frais modérateurs sont illégaux.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Élaborer des nouveaux modèles d'auto gestion pour la prestation des services de soins de santé aux peuples autochtones et réduire les inégalités de santé entre les peuples autochtones et les Canadiens non autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de la Santé; Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Services aux Autochtones
Les Canadiens en santé	Éliminer tous les avis d'ébullition d'eau de longue durée sur les systèmes publics d'aqueduc d'ici 2021.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services aux Autochtones
Les Canadiens en santé	Améliorer la prestation de services d'aide à l'enfance et de soins de santé pour les enfants, conformément au principe de Jordan, en l'axant sur les intérêts véritables de l'enfant.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services aux Autochtones
Les Canadiens en santé	S'appuyer sur les programmes fédéraux qui répondent aux besoins des aînés et de leurs familles et favorise le vieillissement en santé.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés; Ministre de la Santé; Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Les Canadiens en santé	Engager le dialogue avec des intervenants et les parlementaires sur les moyens de lutter contre la démence.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés; Ministre de la Santé
Les Canadiens en santé	Représenter le gouvernement du Canada au Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables des aînés.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés
Les Canadiens en santé	Examiner la meilleure voie à suivre concernant la mise en œuvre du programme national d'assurance-médicaments.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Aînés; Ministre des Finances; Ministre de la Santé

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Les Canadiens en santé	Mettre en œuvre de meilleures mesures de soutien aux athlètes par le biais du Programme d'aide aux athlètes.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Sciences et des Sports
Une infrastructure durable	Veiller à ce que de l'information précise et à jour au sujet des investissements en matière d'infrastructure qui sont réalisés dans leur communauté soient disponibles aux Canadiens, et améliorer les rapports financiers.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Une infrastructure durable	Consulter les provinces et les territoires afin de cibler les priorités, de façon à assurer un équilibre adéquat entre les projets provinciaux, territoriaux, et municipaux ainsi que des retombées positives dans des communautés de toutes les tailles.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités
Une infrastructure durable	Veiller à la comptabilisation et au flux des investissements en matière d'infrastructure au fur et à mesure que les travaux de construction avancent. Respecter les ententes bilatérales et informer la population canadienne de manière transparente.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique
Une infrastructure durable	Veiller à ce que la Banque obtienne le support dont elle a besoin pour sa vocation première - attirer les investissements du secteur privé et institutionnel pour élargir la portée des investissements en matière d'infrastructure publique au Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Finances
Une infrastructure durable	Tirer parti des idées novatrices du Défi des villes intelligentes pour sélectionner des gagnants issus de communautés de toutes tailles, et mettre à l'essai de nouveaux projets dirigés par des Autochtones dans le cadre du Défi de l'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Services aux Autochtones
Une infrastructure durable	Collaborer avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et le gouvernement du Québec afin de contribuer au rafraîchissement de la peinture du pont de Québec.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Transports
Une infrastructure durable	Soutenir l'Autorité du pont Windsor-Detroit dans la construction du pont international Gordie-Howe.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Une infrastructure durable	Surveiller les affectations budgétaires fédérales destinées à rendre le transport public plus accessible, et établir des obligations en matière de rapports pour ces dépenses.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Une infrastructure durable	Lancer une nouvelle émission d'Obligations vertes canadiennes qui rendront possible des investissements supplémentaires pour soutenir les projets écologiques quand une pénurie de capitaux constitue un obstacle à la réalisation de projets verts.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités; Ministre des Finances
Un gouvernement juste et ouvert	Accroître la transparence du système de financement politique pour le Cabinet, les chefs de partis et les candidats à la chefferie.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Institutions démocratiques
Un gouvernement juste et ouvert	Accroître la diversité des soumissionnaires sur les contrats du gouvernement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Un gouvernement juste et ouvert	Élaborer de meilleurs outils de gestion afin de rendre les entrepreneurs responsables de leur rendement, surtout pour les marchés de grande envergure.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Un gouvernement juste et ouvert	Diffuser des paramètres clairs sur la compétitivité, le coût et de la rapidité des services d'approvisionnement.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Un gouvernement juste et ouvert	Rendre les données du gouvernement plus facilement accessibles aux fournisseurs afin de favoriser de meilleures soumissions.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Un gouvernement juste et ouvert	Faciliter le paiement rapide des entrepreneurs et des sous-traitants.	Actions prises, progrès accomplis (Énoncé Économique de l'Automne)	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Un gouvernement juste et ouvert	Maintenir des relations ouvertes et collaboratives avec les provinces et les territoires, en ayant pour objectif de travailler tous ensemble à servir tous les Canadiens et à améliorer leur vie.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Le Canada dans le monde	Poursuivre les efforts communs pour s'attaquer aux menaces à la sécurité mondiale, lutter contre le terrorisme et défendre notre continent.	Actions prises, progrès accomplis vers un objectif permanent	Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Renforcer les relations avec les principaux partenaires bilatéraux, régionaux et multilatéraux.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Le Canada dans le monde	Rechercher des occasions de permettre au Canada et aux Canadiens de jouer un rôle de chef de file au sein d'institutions multilatérales.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	S'assurer que tout déploiement des Forces armées soit en adéquation avec nos intérêts, nos engagements et nos objectifs.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Affaires étrangères
Le Canada dans le monde	Effectuer un examen du cadre stratégique des visas.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Le Canada dans le monde	Développer une nouvelle politique canadienne pour l'Arctique et un modèle de leadership partagé dans l'Arctique pour le travail du gouvernement dans le Nord.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Relations Couronne-Autochtones; Ministre des Affaires intergouvernementales et du Nord et du Commerce intérieur
Le Canada dans le monde	Défendre, renforcer et promouvoir l'usage du français dans le monde entier, y compris dans la sphère numérique et au sein des organisations internationales.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de La Francophonie
Services gouvernementaux et opérations	Faire en sorte que les fonds affectés par le gouvernement à la publicité soutiennent mieux les plateformes et les fournisseurs de contenu canadiens.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre du Patrimoine canadien et Multiculturalisme; Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique; Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Services gouvernementaux et opérations	Aider les vétérans à acquérir des compétences pour réussir la transition à la population active civile.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Mettre en œuvre l'allocation de reconnaissance des aidants naturels, versée directement aux personnes qui appuient les vétérans.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Mettre en œuvre le nouveau Fonds d'urgence pour les vétérans et le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille.	Complété - totalement	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Simplifier les prestations, améliorer la transparence et les communications ainsi que l'expérience vécue par les vétérans tout au long de leur vie lorsque leurs besoins changent.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Anciens Combattants
Services gouvernementaux et opérations	Veiller à ce que les fonctionnaires soient rémunérés avec exactitude et sans retard.	Actions prises, progrès accomplis, défis à relever	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité

Priority	Commitment	Status	Minister(s)
Services gouvernementaux et opérations	Améliorer la prestation des services de technologie d'information au sein du gouvernement, y compris le renouvellement de Services partagés Canada.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Services gouvernementaux et opérations	Assurer une transition opportune et ordonnée des activités parlementaires dans le cadre de la restauration de la Cité parlementaire.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité
Services gouvernementaux et opérations	Améliorer la qualité et la capacité des services offerts par le Bureau de la traduction et promouvoir la vitalité économique de la collectivité canadienne de traduction et d'interprétation.	Actions prises, progrès accomplis	Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité

Annexe 3

ACCÉLÉRER L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Une partie du coût en capital d'un bien amortissable peut être demandée à titre de déduction pour amortissement (DPA) chaque année. Le taux de DPA pour chaque catégorie de bien est prévu par le *Règlement de l'impôt sur le revenu*. Sauf exception, les DPA sont demandées par catégorie de bien et calculées selon le principe de l'amortissement dégressif.

La DPA accordée dans la première année où une immobilisation d'un contribuable devient prête à être mise en service se limite normalement à la moitié du montant qui serait déductible par ailleurs à l'égard de ce bien (la « règle de la demi-année »). Cette règle s'applique à l'ajout net à la catégorie pour l'année (c.-à-d., l'excédent du total des sommes des acquisitions sur celui des dispositions). Il s'agit d'une mesure de simplification selon laquelle l'immobilisation est réputée avoir été acquise, en moyenne, en milieu d'année.

Incitatif à l'investissement accéléré

Déduction la première année

Le gouvernement propose d'instaurer un incitatif à l'investissement accéléré pour que les entreprises au Canada puissent amortir plus rapidement le coût de leurs investissements, afin de rendre les investissements en capital plus intéressants.

L'incitatif à l'investissement accéléré accordera une déduction bonifiée la première année pour les immobilisations qui sont assujetties aux règles de la DPA (appelées « biens admissibles »), sauf pour certains biens dont il est question à la section Restrictions ci-dessous. L'incitatif à l'investissement accéléré ne s'appliquera pas non plus aux biens des catégories 53 (machinerie et équipement de fabrication et transformation), 43.1 et 43.2 (équipement d'énergie propre), lesquelles seront plutôt admissibles à la mesure de passation en charges intégrale instaurée dans le présent *Énoncé*.

L'incitatif à l'investissement accéléré aura pour effet de suspendre la règle de la demi-année (et les règles équivalentes pour les navires canadiens et les biens de la catégorie 13) relativement aux biens admissibles. De plus, la déduction sera alors généralement calculée en appliquant le taux de DPA prévu pour une catégorie à une fois et demie l'ajout net à la catégorie pour l'année. Par conséquent, un bien qui est actuellement assujetti à la règle de la demi-année sera essentiellement admissible à une DPA bonifiée correspondant à trois fois la déduction normale pour la première année, et le bien qui n'y est pas assujetti sera admissible à une DPA bonifiée correspondant à une fois et demie la déduction normale pour la première année.

Par exemple, avant l'instauration de l'incitatif à l'investissement accéléré, un bien de la catégorie 8, qui a un taux prescrit de 20 %, serait admissible à une DPA de 10 % du coût du bien dans l'année où il est devenu prêt à être mis en service, en raison de la règle de la demi-année. En vertu de l'incitatif à l'investissement accéléré, le contribuable aura droit à une DPA de 30 % du coût du bien – soit une fois et demie la DPA calculée au moyen du taux prescrit de 20 % ou trois fois la DPA de 10 % qu'il aurait pu demander par ailleurs la première année.

Effet de la déduction de la première année sur les années suivantes

L'incitatif à l'investissement accéléré ne changera pas la somme qui peut être déduite sur la durée de vie d'un bien – la déduction plus élevée prise la première année à l'égard d'un bien sera éventuellement compensée par des déductions moins élevées à l'égard du bien dans les années à venir.

Lorsque la DPA à l'égard d'un bien est calculée selon le principe de l'amortissement dégressif, l'incitatif à l'investissement accéléré réduira automatiquement la déduction disponible à l'égard du bien dans toutes les années subséquentes, puisque le coût en capital non amorti dans la catégorie, sur lequel la DPA est calculée, sera réduit.

Pour les catégories de DPA dont l'amortissement est calculé quant à la durée, la possibilité pour un contribuable de déduire l'incitatif à l'investissement accéléré à l'égard d'un bien au cours d'une année n'aura pas d'incidence sur la déduction disponible à l'égard de ce bien dans toutes les années subséquentes, jusqu'au moment où le coût en capital non amorti est entièrement épuisé. Par exemple, lorsque le taux prescrit d'une catégorie dont l'amortissement est calculé quant à la durée est de 20 % et qu'il n'y a qu'un bien dans la catégorie, un contribuable pourra déduire 30 % (c.-à-d., une fois et demie de 20 %) du coût en capital du bien dans la première année, 20 % dans chacune de la deuxième à la quatrième année et de 10 % (c.-à-d., le reste) dans la cinquième année.

Certains biens liés aux ressources sont amortis en fonction de l'unité d'utilisation, de sorte que le montant de DPA qui peut être déduit chaque année est normalement fondé sur la fraction de la ressource qui est épuisée dans l'année. Pour les biens amortis selon le principe de l'unité d'utilisation, la possibilité pour le contribuable de demander l'incitatif à l'investissement accéléré à l'égard d'un bien la première année n'aura pas d'incidence sur la déduction disponible à l'égard de ce bien dans une des années subséquentes jusqu'à ce que le coût en capital non amorti soit entièrement épuisé. Par exemple, si un contribuable utilise 10 % d'une ressource dans la première année, le contribuable sera en mesure de déduire 15 % de son coût en capital dans la première année et, par la suite, il pourra déduire le coût en proportion du montant de la ressource qui est épuisée chaque année jusqu'à concurrence de 100 % du coût de la ressource (de sorte que la déduction serait réduite dans les dernières années).

Application et élimination progressive

L'incitatif à l'investissement accéléré sera disponible pour les biens admissibles acquis après le 20 novembre 2018 et qui deviennent prêts à être mis en service avant 2028, sous réserve d'une élimination progressive pour les biens qui deviennent prêts à être mis en service après 2023.

Pour les biens admissibles qui seraient normalement assujettis à la règle de la demi-année (ou à une règle équivalente) et qui deviennent prêts à être mis en service au cours de la période d'élimination progressive de 2024 à 2027, l'incitatif à l'investissement accéléré aura pour effet de suspendre la règle de la demi-année (et les règles équivalentes). Par conséquent, ces biens seront admissibles à une déduction bonifiée correspondant à deux fois la déduction normale pour la première année.

Pour les biens admissibles qui ne seraient pas normalement assujettis à la règle de la demi-année (ou à une règle équivalente) et qui deviennent prêts à être mis en service au cours de la période d'élimination progressive de 2024 à 2027, la déduction bonifiée correspondra à une fois et quart la déduction normale pour la première année.

Un contribuable sera en mesure de demander la déduction bonifiée à l'égard d'un bien admissible seulement la première année d'imposition où le bien devient prêt à être mis en service.

Années d'imposition courtes

En vertu de la règle sur l'année d'imposition courte, le montant de DPA qui peut être demandé au cours d'une année d'imposition doit généralement être calculé au prorata lorsque l'année d'imposition compte moins de 12 mois. Lorsque ces règles s'appliquent, l'incitatif à l'investissement accéléré s'appliquera à l'égard d'un bien admissible selon le même principe du calcul au prorata, et ne sera pas disponible dans l'année d'imposition suivante à l'égard du bien.

Déductions supplémentaires et autres déductions

L'incitatif à l'investissement accéléré s'appliquera généralement aux déductions supplémentaires prévues par le *Règlement de l'impôt sur le revenu*. L'incitatif à l'investissement accéléré qui se rapporte aux déductions supplémentaires pour les biens qui se trouvent dans une installation de gaz naturel liquéfié, tout comme les déductions supplémentaires elles-mêmes, ne pourra être demandé qu'en fonction du revenu du contribuable qui est attribuable à la liquéfaction du gaz naturel dans cette installation. L'incitatif à l'investissement accéléré ne s'appliquera pas à la déduction supplémentaire pour les biens liés à l'exploitation minière de la catégorie 41.2, qui fait actuellement l'objet d'une élimination progressive.

L'incitatif à l'investissement accéléré s'appliquera généralement aussi aux frais d'aménagement au Canada et aux frais à l'égard de biens canadiens relatifs au pétrole et au gaz. Ces frais ne sont pas assujettis à une règle de la demi-année et, par conséquent, seront admissibles pour une déduction bonifiée correspondant à une fois et demie la déduction normale qui serait déductible par ailleurs pour la première année.

Restrictions

La *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* comprennent une série de règles conçues pour protéger l'intégrité du régime de DPA et le régime fiscal en général. Ils présentent des règles liées aux sociétés en commandite, aux biens de location déterminés, aux biens énergétiques déterminés et aux biens locatifs. Dans certaines circonstances, ces règles peuvent restreindre une DPA, ou une perte relative à cette déduction, qui serait par ailleurs disponible. Ces règles d'intégrité continueront de s'appliquer.

Certaines restrictions supplémentaires seront imposées aux biens qui sont admissibles à l'incitatif à l'investissement accéléré.

Les biens qui sont utilisés, ou acquis pour être utilisés, à toute autre fin avant d'être acquis par le contribuable seront admissibles à l'incitatif à l'investissement accéléré seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

- ni le contribuable ni une personne ayant un lien de dépendance n'était propriétaire du bien antérieurement;
- le bien n'a pas été transféré au contribuable en fonction d'un « roulement » avec report d'impôt.

Passation en charges intégrale pour la machinerie et l'équipement de fabrication et de transformation

La machinerie et l'équipement sont admissibles à un taux de DPA accéléré temporaire de 50 % calculé selon le principe de l'amortissement dégressif en vertu de la catégorie 53, s'ils sont acquis par un contribuable après 2015 et avant 2026 pour être utilisés au Canada, principalement pour la fabrication ou la transformation de marchandises à vendre ou à louer. Ces biens seraient autrement inclus à la catégorie 43 et seraient admissibles à un taux de DPA de 30 %.

Le gouvernement propose de fournir une déduction bonifiée la première année pour ces biens s'ils sont acquis après le 20 novembre 2018 et deviennent prêts à être mis en service avant 2028. La déduction bonifiée fournira au départ un amortissement de 100 %, avec une élimination progressive à l'égard des biens qui deviennent prêts à être mis en service après 2023 (décrits dans le tableau ci-dessous). La règle de la demi-année sera effectivement suspendue pour les biens admissibles à cette mesure.

	Déduction actuelle pour la première année (règle de la demi-année)	Déduction bonifiée proposée pour la première année
Mise en œuvre – 2023	25	100
2024	25	75
2025	25	75
2026	15	55
2027	15	55
2028 et suivantes	15	-

Les règles liées aux années d'imposition courtes et les restrictions liées à l'utilisation de la DPA décrites pour l'incitatif à l'investissement accéléré s'appliqueront aussi relativement à cette déduction bonifiée.

Passation en charges intégrale pour l'équipement d'énergie propre

L'équipement d'énergie propre déterminé acquis par un contribuable après le 21 février 1994 est admissible à un taux de DPA accéléré de 30 % calculé selon le principe de l'amortissement dégressif en vertu de la catégorie 43.1. Si l'équipement est acquis après le 22 février 2005 et avant 2025, la majorité de l'équipement qui serait autrement admissible à la catégorie 43.1 peut être amortie à un taux de DPA accéléré de 50 % en vertu de la catégorie 43.2. Une bonne partie de ces biens seraient autrement amortis à des taux plus faibles de 4 %, 8 % ou 20 %.

Le gouvernement propose de fournir une déduction bonifiée pour la première année pour les biens qui sont actuellement inclus dans la catégorie 43.1 ou 43.2 s'ils ont été acquis après le 20 novembre 2018 et deviennent prêts à être mis en service avant 2028. La déduction bonifiée offrira au départ une déduction de 100 %, avec une élimination progressive à l'égard des biens qui deviennent prêts à être mis en service après 2023 (comme le décrit le tableau ci-dessous). La règle de la demi-année sera effectivement suspendue pour les biens admissibles à cette mesure.

	Déduction actuelle pour la première année (règle de la demi-année)		Déduction bonifiée proposée pour la première année
	Catégorie 43.1	Catégorie 43.2	
Mise en œuvre – 2023	15	25	100
2024	15	25	75
2025	15	-	75
2026	15	-	55
2027	15	-	55
2028 et suivantes	15	-	-

Les règles liées aux années d'imposition courtes et les restrictions liées à l'utilisation de la DPA décrites pour l'incitatif à l'investissement accéléré s'appliqueront aussi relativement à cette déduction bonifiée.

Énoncé sur l'évaluation environnementale stratégique

Les mesures temporaires présentées dans cet *Énoncé* encourageront les investissements en capital dans tous les secteurs de l'économie et dans divers biens. Les effets nets favorables ou défavorables sur l'environnement de ces mesures sont incertains.

La consommation, le transport et la fabrication d'immobilisations peuvent entraîner divers effets défavorables sur l'environnement. Ces effets seraient inégaux selon le secteur et le type d'investissements. Par exemple, des investissements dans certaines industries à forte intensité en immobilisations sont associés à des émissions plus élevées de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, à la pollution de l'eau et du sol, et à un épuisement plus rapide des ressources naturelles. Ces effets pourraient avoir une incidence défavorable, dans une certaine mesure, pour l'atteinte de certains objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable, notamment ceux de la Mesure relative aux changements climatiques, de la Croissance propre, des Lacs et cours d'eau vierges, des Terres et forêts gérées de façon durable, et Collectivités sûres et en santé. Cependant, ces activités sont assujetties à la réglementation fédérale et provinciale en matière d'environnement.

D'un autre côté, l'accès à des déductions fiscales accélérées pour tous les biens, surtout la passation en charges intégrale pour l'équipement d'énergie propre, pourrait avoir des effets compensatoires favorables sur l'environnement sous forme d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, si les entreprises investissent dans les technologies récentes, lesquelles sont généralement plus efficaces et plus écologiques. Par conséquent, ces mesures pourraient contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable dont la Mesure relative aux changements climatiques, la Croissance propre, l'Énergie propre et les Collectivités sûres et en santé.

Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer si l'effet net sur l'environnement sera favorable ou défavorable à court terme. À long terme, l'effet net attendu sur l'environnement n'est pas significatif, étant donné qu'il s'agit de mesures temporaires.